Doctorat Aix-Marseille Université délivré par l'Université de Provence École doctorale 356 « Cognition, Langage, Éducation » CEPERC CNRS Institut d'Ergologie

# Les évolutions de la prescription industrieuse : Quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

Doctorat de philosophie

#### **Nathalie CLAR**

Soutenance publique le 13 mai 2013 Aix-Marseille Université

Jury:

M. Yves SCHWARTZ, Directeur de thèse Professeur émérite, Aix-Marseille Université

Mme Marianne LACOMBLEZ,« Rapporteuse » Professeure, Universitade do Porto, Portugal

M. François DANIELLOU, « Rapporteur » Professeur, ENSC, Institut polytechnique de Bordeaux

M. Philippe MIOCHE, Professeur, Aix-Marseille Université

# Table des matières

Résumés	8
Introduction	10
Première partie	24
Impossible et invivable des concepts qui invitent à penser le travail autrement	24
Introduction	
Chapitre 1- Les sources directes du concept d'impossible	27
1.1 La découverte d'une "impossible" standardisation	27
1.1.1 Aux origines de l'impossible : le 41 rue Gay-Lussac, à Paris	27
1.1.2 Du travail théorique au travail réel : les ergonomes sortent du laboratoire	35
1.1.3 Les psychologues du travail, la variabilité et le travail comme activité de "ré	cupération'
	46
a - L'automatisation	48
b - La dégradation	49
Chapitre 2 - Les sources directes du concept d'invivable	
2.1 A la découverte de "l'Invivable"	
2.1.1 Aux origines de l'invivable, le milieu et l'homme cet animal, cette machine,	ce vivant?
	54
a- Le "milieu", un concept mécanique	
b- Un renversement de perspective ou ce qu'invivable veut dire	63
2.1.2 Le sens du mouvement, de l'adaptation au rayonnement	67
a- Un sixième sens ?	71
b- Action et perception : un renversement inattendu en faveur de	
canguilhemiènne du "recentrement"	73
Chapitre 3 – Impossible-invivable : une synthèse à dimension anthropologique	76
Remarques introductives	76
3.1 Le concept d'expérience	78
3.1.1 L'expérience comme point de départ	80
a) L'expérience est expérience d'un être vivant total	
b) Une expérience toujours en partie énigmatique	80
c) Une expérience normative et imprévisible	
d) Une expérience rétive au langage et pourtant si riche	81
3.1.2 Deux distinctions fondamentales	81
a) Expérience et expérimentation	82
b) L'expérience du travail et le travail comme expérience	82
3.1.3 Trois hypothèses en faveur d'un concept à élaborer l'Activité	82
3.2 La synthèse ergologique : le concept d'Activité	
3.2.1 Double héritage du concept ergologique d'activité	88
a) Activité et philosophie de la connaissance, la synergie des hétérogènes en nou	
b) Activité et faire industrieux, les débats de normes	93
c) Trois caractéristiques fondamentales de l'activité humaine	98
d) L'activité humaine entre impossible et invivable	
e) Quatre propositions universelles	
3.3 Produire des savoirs, entre « adhérence » et « désadhérence »	
3.3.1 La vie humaine, entre adhérence et désadhérence	
3.3.2 La prise au sérieux des implicites de l'activité	
3.3.3 Vers des dispositifs dynamiques à trois pôles	105

Deuxième partie	
Prescription et universalité ?	108
Deux détours par la technique pour penser la "prescription" autrement	108
Chapitre 1 – Premier détour, renversement du rapport entre science et technique	108
1.1. La théorie mécanique de l'organisme.	
1.2 Machine et organisme : quelques éléments de compréhension	112
1.3 Les rapports du mécanisme et de la finalité dans la théorie Cartésienne des anir	naux-
machines	
1.4 Renversement du modèle cartésien de l'organisme-machine : une nouvelle conception	n des
rapports entre science et technique.	
1.5 Le renversement du rapport science et technique	
1.6 Quelques éléments conclusifs	
Chapitre 2- Un détour paléontologique : de la technique comme phénomène biologique univ	
à l'invention de la désadhérence, la fabrication des premiers outils	
1.2.1 L'évolution, une succession de libérations.	
a) Intelligence et mobilité : d'où vient ce que l'on est ?	
b) La station droite condition d'une double libération	
c) L'originalité de l'homme ?	
1.2.2 La taille des roches dures, une spécificité humaine : l'invention de la désadhérence	136
a) La pierre taillée	
b) Le concept Levallois ou la variabilité des méthodes	
c) Quelques éléments de conclusions.	
Troisième partie	
Prescription et diversifications	
Une lente progression vers la "désadhérence", quelques exemples choisis	
Chapitre 1 - Prescription et premières législations ouvrières : le rôle de l'écriture au XIIIeme	
1.1 Les premiers règlements écrits des communautés de métiers	
1.2 La "boite", une organisation sociale qui dépasse les règlements	
1.3 Que prescrivent ces règlements ?	
1.3.1 Les apprentis, un apprentissage long	
1.3.2 Les valets, un statut de salariés.	
1.3.3 Les maîtres "absolus" mais dépendants du règlement	
1.3.4 Les jurés, des ouvriers d'élite, garants des règlements et des produits	
1.3.5 Une prescription aux allures de contrôle en aval	
1.3.6 Quelques prescriptions sur la fabrication	
Chapitre 2 - Prescription et premiers chantiers de construction	
2.1 Homme de métier, d'art, de science ? L'architecte-ingénieur du XIIeme au XVeme sièc	
personnage complexe	
2.1.1 L'architecte : "archè" et "technè"	163
2.1.2 L'ingénieur : l' « engin » ou l'intelligence	
2.2 Prescriptions et premières prises de pouvoir sur le chantier	
2.2.1 Conception empirique et professionnalité : construire au Moyen-Age	
2.2.2 Du maître d'œuvre à l'architecte intellectuel.	170
a) Les bâtisseurs gothiques, technique et géométrie	
b) Brunelleschi : une première prise de pouvoir sur le chantier	
c) Philibert De l'Orme: une deuxième prise de pouvoir sur le chantier	
Chapitre 3 - Prescription et pouvoir politique : le rôle de la "théorie" sous Colbert	

3.1.1 Le vaisseau, une affaire de spécialistes, un art	178
3.1.2 Navigation, manœuvre et construction	180
3.1.3 Colbert, un mouvement certain vers la codification des savoir-faire	182
a) Représentation verbale	182
b) Représentation figurée	183
c) Représentation chiffrée	183
3.1.4 L'irruption de la visée théorique dans la Marine	
a) Multiplication des discours théoriques et résistance du réel	
b) De la pratique à la théorie	
3.1.5 Les débuts d'une « comparaison » de plus en plus précise	
a) Des devis.	
b) Des plans.	
c) Des modèles.	
d) Le rôle de la théorie pour Colbert	190
Chapitre 4 : Du changement de statut de la pensée et du faire techniques	
4.1 La technique sans la science.	
4.1.1 L'inexplicable : le rite, la magie, le hasard	
4.1.2 La technique sans la science n'est pas aveugle	
4.2 L'introduction de la science dans les techniques : du "premier âge" aux sciences ind	
appliquées	
4.2.1 Léonard de Vinci : l'apôtre d'une idée révolutionnaire de la technique	
4.2.2 L'âge de la physique mathématique, de la chimie, de la physiologie	
4.3 Retour sur l'ingénieur, la naissance de l'ingénieur moderne	
4.3.1 Un métier en grande évolution.	
4.3.2 Les ingénieurs civils et l'organisation industrielle	
Chapitre 5 - Le système Taylor, une "impossible" et "invivable" science du travail	
5.1 Qu'est-ce que le « taylorisme » ?	
5.1.1 Le « taylorisme » fait débat	
5.1.2 Taylor et le mouvement de l'O.S.T sont-ils des organisateurs parmi les autres ?	
5.2 Des critères pour comprendre le taylorisme	
5.2.1 La philosophie et l'histoire, le concept et la vie	
5.2.2 Taylorisme et horizon d'alternatives.	
5.2.3 Quatre critères pour comprendre le taylorisme	
a) Premier critère : prédominance du travail immédiat	
b) Deuxième critère : le « One Best Way » (la seule meilleure manière de faire)	
c) Troisième critère : la coupure conception/exécution.	
d) Quatrième critère : l'individualisation de la tâche et les rapports hiérarchiques	
5.2.4 Le taylorisme à l'épreuve de ces critères.	
Quatrième partie.	
Du taylorisme à double effet au « retravail des prescriptions »	
Un groupe de rencontres du travail	
Chapitre 1 - Taylorisme à double effet, communauté scientifique élargie et régime de produ	
savoirs	
1.1 « Taylorisme à double effet » et régimes de production des savoirs	
1.1.1 Ivar Oddone et les Communautés Scientifiques Élargies	
a) Science du travail et révolution scientifique: le choc des paradigmes	
b) Incommensurabilité et commensurabilité: pour un travail en commun des "para	
,	229

1.2 Des limites de la C.S.E au Dispositif Dynamique à Trois Pôles	232
1.2.1 Du concept de C.S.E comme concept fondateur à celui ergologique d'Activité	
1.2.2 De l'idée de « renormalisation » dans l'activité au Dispositif Dynamique à Troi	
a) Les deux premiers pôles	234
b) Le troisième pôle et l'inconfort intellectuel – et social	234
c) Dispositif à trois pôles et ergologie par Yves Schwartz	
Chapitre 2 : Un Groupe de Rencontres du Travail pour comprendre le « retravail des prescrip	
Quelques éléments introductifs :	
2.1 Spécificité et singularité d'un GRT.	
2.2.1 Un métier, un contexte, une histoire : infirmier de secteur psychiatrique	
2.2.2 Le GRT, un espace de réflexion à co-construire	
2.2.3 Les conditions du bon déroulement d'un GRT, aspects méthodologiques	246
a) Les conditions ou garanties spécifiques d'un GRT	246
b) Comment cela s'est -t-il passé à l'hôpital, quelle méthodologie?	
2.2 Le « T » de Travail, un premier retravail des prescriptions	
2.2.1 Le travail, quelques éléments théoriques :	
2.2.2 Les problèmes relatifs au travail ou l'avalanche des problématiques	
2.2.3 Le soin entre "relation soignant/soigné" et "fonctionnement au protocole"	
2.3 L'énigme de la compétence :	
2.3.1 Quelques éléments théoriques.	
2.3.2 Les ISP définissent leur compétence comme un « art de la bricole »	
2.4 Le « R » de GRT comme rencontres, comme croisements	
2.4.1 Quelles rencontres dans un GRT ?	
2.4.2 Le "R" de GRT provoque la rencontre des savoirs	277
2.4.3 Le langage : au croisement du concept et de la vie	278
a) Dire c'est compliqué	278
b) La mise en mot du travail : connaître le travail ?	280
c) Écrire ensemble sur l'activité : une aventure dans l'aventure	282
2.5 Du "G" de GRT à la dimension collective du travail	283
2.5.1 De la dimension collective du travail à la rencontre en groupe	283
2.5.2 Le travail en groupe de la dimension collective du travail, retour sur un cas singu	lier.284
2.6 La question de la contradiction argent-activité dans un GRT	
2.6.1 La contradiction argent-activité	
2.6.2 Mise en lumière de la contradiction argent-activité : l'activité des infirmiers	
a) De la psychothérapie institutionnelle au soin technique	
b) L'espace social tripolaire	
2.7 Un GRT a-t-il une fin ?	
2.7.1 Retour sur la transmission.	
a) Qu'est-ce que transmettre ?	
b) La place des ISP	
c) Transmission et savoirs d'expérience	304
d) Bilan du point de vue des ISP.	
2.7.2 La fin et les fins.	
Conclusion	
BIBLIOGRAPHIE	313
Liggiment anneve i	411

Document annexe 2	323
Document annexe 3	328
Document annexe 4.	329
Document annexe 5	331
Document annexe 6	332

#### Résumés

En français:

Le thème de la thèse est la prescription industrieuse. Les évolutions de la « prescription » révèlent une tension entre une double articulation: construite dans les formes successives d'organisations de la vie sociale, elle est cependant constamment traversée par le fait que c'est le destin de l'humanité d'être toujours en proie à des débats de normes. Si le travail renvoie fondamentalement à l'activité créatrice et technicienne immémoriale sans laquelle nous ne serions pas qui nous sommes, la thèse fait l'hypothèse que l'on n'a pas tiré tous les bénéfices pour les usages sociaux et scientifiques de la découverte d'un travail réel. Une première partie pose les jalons théoriques de la thèse anthropologique selon laquelle l'activité humaine est toujours « débat de normes » et la situe dans une histoire récente. La deuxième partie propose deux détours, l'un portant sur le rapport entre machine et organisme, l'autre, paléontologique situant une spécificité de la technique humaine dans la taille de roches dures. Une troisième partie retrace à travers quelques tableaux historiques choisis des éléments d'évolution de la prescription industrieuse. Une dernière partie propose un exemple de retravail des prescriptions à partir de l'expérience d'un groupe de rencontre du travail consacré à l'activité des infirmiers de secteur psychiatrique. L'ensemble est une réflexion philosophique et épistémologique sur la prescription industrieuse centrée sur une approche anthropologique de l'activité industrieuse humaine.

Mots clés : évolution de la prescription, anthropologie, histoire, débats de normes, activité, science et technique.

#### En Anglais:

This doctoral thesis deals about work instruction. The evolution of "work instruction" reveals a tension between a double anticipation: built on the successive forms of social organisations, it is constantly traversed by the fact that humanity's destiny is always in the grip of debates of norms. If work refers fundamentally to the immemorial creative and technical activity without which we would not be who we are, this thesis makes the hypothesis that we have not taken

all advantages from the discovery of real work regarding its social and scientific use. First, we will expose the anthropologic theory showing that human activity is always a debate of norms and located in a recent history. Next, we will propose two detours, one on the relation between machine and organism, the second on palaeontology, situating the specificity of human technique in shaping hard rock. Then, we will tell a few selected stories of elements of the evolution of work instruction. Finally, we will propose an example of adapting work instructions from the point of view of a working group of nurses in the psychiatric sector. On the whole, it is a philosophical and epistemic thought on work instruction focusing at an anthropological approach of human industrious activity.

Key words: evolution of work instruction, anthropology, history, debates of norms, activity, science and technique.

#### Introduction

Comment comprendre les évolutions de la "prescription industrieuse" ? Cette question est à l'origine de ce travail. La prescription industrieuse, de quoi parle-t-on ?

Le mot "prescription" est relativement ancien, il vient du latin praescriptio, de praescribere (1260) "écrire en tête" ou "écrire avant". Outre la dimension juridique "moyen d'acquérir ou de se libérer par un certain laps de temps et sous les conditions déterminées par la loi" (Code Civil), dès le XVIeme siècle la prescription renvoie à "un ordre expressément formulé, avec toutes les précisions utiles". Ex : Conformément aux prescriptions de ses chefs. En 1829, il apparaît dans le champ médical pour désigner la prescription d'un médecin, "recommandations faites au malade, verbalement ou par écrit". Prescrire renvoie, en 1544, à "ordonner ou recommander expressément; indiquer avec précision - ce qu'on exige, ce qu'on impose -." Ces quelques définitions renvoient la "prescription" dans le champ des recommandations, du conseil mais aussi des instructions voire des exigences ou des obligations. Prescrit c'est "ce qui est imposé, ce qui est fixé".<sup>2</sup>

Aussi, malgré le sens étymologique : ce qui est pré-écrit, la prescription relativement à l'activité industrieuse n'est pas forcément écrite, il y a à distinguer "documents prescripteurs" et "prescription".

En ce sens, Jacques Leplat écrit :

« Le document prescripteur est le document qui porte une prescription : la prescription et son support sont intimement liés et il n'est pas facile de les dissocier. Ce qu'on dit souvent des prescriptions sous-entend le document par lequel elles sont exprimées. Cependant, il est bon

Notons que F. Daniellou renvoie à cette définition dans l'introduction du XXXVII congrès de la SELF, 2002 «"Je vous conseille de vous arrêter" dit le médecin. Cette prescription à la différence d'un internement d'office, n'aura d'effet sur l'activité du patient qu'à travers le débat que celui-ci va instaurer entre différentes pressions qui s'exercent sur lui (...). La question pour le patient n'est pas de respecter ou de ne pas respecter la prescription (...) elle est de trouver, dans son activité, une issue à un conflit de prescriptions d'origines diverses. En quoi cette situation, dans laquelle chacun de nous peut se reconnaître, éclaire-t-elle la réflexion des ergonomes sur la notion de prescription? », « Le travail des prescriptions », dans Les évolutions de la prescription, Actes du XXXVIIème congrès de la SELF, GREACT, 2002, p.8

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour l'ensemble de ces définitions, *Le petit Robert*, Société du Nouveau Littré, 1978

parfois d'essayer de les distinguer, tout en restant conscient de leur étroite interaction. (...) Les prescriptions peuvent s'exprimer sous des formes diverses : oralement (par exemple, les instructions des responsables sur les lieux du travail), par des textes écrits - les documents prescripteurs - sur feuille ou consultables sur ordinateur, par des graphismes ou pictogrammes. Les prescriptions sont parfois implicites, soit qu'elles fassent partie de la qualification de l'opérateur (on ne lui donne pas le mode d'emploi d'un appareil qui fait partie de son équipement de base), soit que ce dernier les infère du comportement de ses collègues. »<sup>3</sup>

"Prescription industrieuse", il s'agit donc d'une prescription appliquée à l'activité humaine de travail. Mais qu'est-ce que ce "travail" auquel on prétend imposer des règles ? Entre règles techniques et organisation sociale : qu'est-ce que le travail et qu'est-ce au juste que travailler ?

Yves Schwartz parle de « *trois seuils* » très différents à partir desquels on peut affirmer que « *c'est là où commence le travail* ».

- L'*Homo habilis*, il y a 2,5 millions d'années, avec la fabrication en série d'un outillage pensé en fonction des fins, dans l'axe de l'appropriation améliorée des ressources naturelles, transformant pour cette nouvelle espèce biologique, la signification et les exigences de ce que c'est que vivre.
- ☐ Le néolithique avec l'invention de sociétés organisant des rythmes sociaux autour des cycles de la production agricole et de l'élevage.
- ☐ Enfin l'émergence du capitalisme instituant un salariat, et délimitant un travail extérieurement normé, rémunéré, et séparé des autres sphères et temporalités de la vie sociale.⁴

On peut dire que le mot "travail" renvoie fondamentalement à l'activité créatrice et technicienne immémoriale sans laquelle nous ne serions pas qui nous sommes, cette activité s'inscrit de tous les instants dans des configurations historiques singulières. Suivant cette perspective anthropologique, Yves Schwartz propose :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Leplat J., « Éléments pour l'étude des documents prescripteurs », *Revue électronique Activités*, 2004, *vol.1*, *n*°2, pp.197-198

Schwartz Y., « Circulations, dramatiques, efficacités de l'activité industrieuse » in BIDET J., TEXIER J. (dir), *La crise du travail*, Collection Actuel Marx Confrontation, Presses Universitaires de France, 1995, p.136

« Qu'on entende provisoirement par travail les formes techniques et sociales à travers lesquelles les hommes et les femmes ont produit marchandises, biens et services (...), elles ont partie liée avec les formes de cultures, de liens sociaux dans lesquels les vies se sont déroulées, les parcours biographiques agencés, les usages de soi ont trouvé leur espace de développement et leurs contraintes de mutilation ».<sup>5</sup>

Parler d'évolution de la prescription est d'emblée inscrire ce "phénomène" dans une histoire de longue durée, saisir son caractère immémorial, c'est à dire voir en quoi il s'inscrit dans quelque chose comme "l'invention de la désadhérence". Jean-Pierre Séris écrit: « Le geste technique, indépendamment de tout appareillage, est déjà lui-même un geste qui montre ou un pont entre ce qui est et ce qui doit être ou ce que l'on veut obtenir. Il montre le but à atteindre en l'atteignant, et par là même il sert d'index à qui veut prendre la relève (...) »<sup>7 8</sup>.

En effet, le propre de l'homme est de se mouvoir dans un univers de normes, dont font partie ce que l'on caractérise comme « prescriptions industrieuses », cela nous renvoie bien vers une forme d'universalité : de l'invention de la désadhérence à la construction par les hommes et les femmes de tout le champ des normes antécédentes juridiques, sociales, techniques, culturelles...

En ce sens la "prescription du travail" fait partie du champ des normes antécédentes, mais quelles sont les relations entre ces champs de normes, l'homme et la vie ?

« Quand on sait que norma est le mot latin que traduit équerre, dit G. Canguilhem, et que normalis signifie perpendiculaire, on sait à peu près tout ce qu'il faut savoir sur le domaine d'origine du sens des termes norme et normal, importés dans une grande variété d'autres domaines. Une norme, une règle c'est ce qui sert à faire droit, à dresser, à redresser. Normer, normaliser, c'est

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Schwartz Y., « L'avenir du travail », Société française, 1988, n°27, p.4

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Schwartz Y., Durrive L. (Dir), *L'activité en dialogue, entretiens sur l'activité humaine II*, Octarès Éditions, 2009, chapitre 2

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Séris J-P., *La technique*, Philosopher, Presses Universitaires de France, 1994, p.77

Dans le sens de cette dimension d' universalité nous disions nous-mêmes : « La prescription est partout dans la société des hommes, partout et toujours différente ; elle traverse nos existences, mobilise nos énergies, survient par nous et hors de nous, tout cela parce qu'en définitive, elle nous permet de vivre et de vivre ensemble. Dès lors tout point de vue sur ces prescriptions entraîne une certaine vision du monde, de la vie, des êtres humains et réciproquement. Dès lors, il semble qu'une réflexion sur ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera toujours dans le sens plus général de norme et ce qu'elle pourrait être dans l'horizon des possibles ne semble pas superflue », Clar N., Mémoire pour l'obtention du DEA, Quels savoirs pour la prescription? L'activité de travail entre expérimentation et expérience. Technique en travail et industrie de process, sous la direction d'Yves Schwartz.

imposer une exigence à une existence, à un donné, dont la variété, la disparate s'offrent, au regard de l'exigence, comme un indéterminé hostile plus encore qu'étranger. »<sup>9</sup>

Le terme de "norme" doit se comprendre au plus près de son étymologie, c'est à dire ce qui prétend corriger, redresser quelque chose qui est déjà là. « Les normes sont toujours secondes » <sup>10</sup>. La précision est importante. Canguilhem la définit encore comme : « le résultat qui confère une valeur à quelque Objet, Événement, ou Acte dans leur rapport à une fin implicite ou explicite ». <sup>11</sup> Cela signifie que la norme est non seulement seconde mais qu'elle découle de choix supportés par des valeurs.

La prescription industrieuse, comme l'étymologie l'indique "*pré-écrire, écrire avant*", se localise dans la vie sociale et industrieuse "avant" le faire. Or n'y a t-il pas là un paradoxe ? Comment ce qui est logiquement et chronologiquement second par rapport à « une existence » devient, tout à coup, ce qui anticipe, ce qui prescrit ce qui doit être ?

Louis Durrive a une hypothèse :« pour gagner en force et fonctionner de manière efficiente, dit-il, elle - la norme - a besoin d'être appréhendée comme initiale et permanente. Une norme est par conséquent l'expression de ce qu'une instance évalue comme devant être. Cette instance peut être extérieure à l'individu ce sont les normes exogènes, ce qu'on exige de quelqu'un, ce qu'on cherche à lui imposer: »<sup>12</sup> On reconnaît là tout le champ de ce qu'Yves Schwartz caractérise comme normes antécédentes dont font partie les prescriptions du travail.

Il est cependant nécessaire de bien comprendre le caractère toujours second de la norme : « une norme se propose comme un mode possible d'unification d'un divers (...) Et, ajoute Canguilhem, ce proposer n'est pas s'imposer. A la différence d'une loi de la nature, une norme ne nécessite pas son effet. » La norme est donc ce qui organise, réorganise l'existant selon des valeurs, des choix, mais elle n'est jamais définitive, ce n'est pas une loi de la nature.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Canguilhem G., Le normal et le pathologique, Collection Quadrige, Presses Universitaires de France, 1966, p.177

Le Blanc G., Canguilhem et les normes, Philosophies, Presses Universitaires de France, 1998, p.18

Le Blanc G., *Ibid.*, 1998, p. 18, Guillaume Le Blanc renvoie là au début du cours 1942-1943 de Canguilhem.

Durrive L., « L'activité humaine, à la fois intellectuelle et vitale. Les éclairages complémentaires de Pierre Pastré et d'Yves Schwartz », *Travail et apprentissage*, 2010, n°6, p.26-27

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Canguilhem G., *Ibid*, 1966, p.177

Par ailleurs cette instance normative peut être « l'individu lui-même car chacun tend à définir ses propres normes pour agir, chacun essaie d'être à l'origine des exigences qui le gouvernent »<sup>14</sup>. On parle alors de normes endogènes. « Une norme, dit encore Louis Durrive, est une manière de faire privilégiée, donc associée à une valeur. Elle n'est jamais neutre pour celui qui est concerné par l'agir, même si la désadhérence revendique la neutralité (...) par rapport au vivre ».<sup>15</sup>

Là se trouve le nœud à établir entre les normes antécédentes et leur retraitement permanent, non seulement parce que le milieu est infidèle, fait de variabilités par nature inanticipables mais également parce que cela sollicite des êtres - humains - pour lesquels vivre n'est jamais purement exécuter ce qui est prévu, pré-écrit, pré-pensé. Donc nous arrivons au point où nous soutenons que, certes, vivre pour les hommes suppose un (des) champ(s) de normes, une prise de distance par rapport à l' ici et maintenant, sans que cependant cet état de fait bloque les possibles pour les hommes et pour les femmes de faire autrement. La norme parce qu'elle rencontre un être d'activité, restera toujours seconde, « la pure hétéronomie du vivant - comprenant le vivant humain - s'avère tout aussi impossible qu'invivable ». 16

D'un autre côté, on l'a vu avec les premières définitions de Jacques Leplat, l'expression « les évolutions de la prescription » renvoie à un passé récent, à la prescription opératoire du travail dont le Taylorisme a produit les formes extrêmes ; mais également au très actuel, d'où les débats récents d'ergonomes de l'activité qui se demandent aujourd'hui : « Qu'est-ce que prescrire ? Est-ce prédire ou prévoir et préparer ?Prescrire, étymologiquement, c'est "écrire avant", donner un ordre précis à exécuter scrupuleusement, ce qui induit un principe d'extériorité et un principe d'obligation. Mais au regard des variabilités inhérentes à toute situation et de la complexité des systèmes de travail, prescrire a-t-il plus à voir avec prédire, ou avec prévoir et préparer ? Et que signifient chacun de ces termes ? »<sup>17</sup>

Dans les années 60, les travaux des premiers ergonomes remettent en question le modèle

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Durrive L., *Ibid.*, 2010, p.27

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Durrive L., *Ibid.*, 2010, p.27

Efros D., Schwartz Y., « Résistances, transgressions et transformations : l'impossible invivable dans les situations de travail », *Nouvelle revue de psychologie*, 2009/1, n°7, p.33-48

Daniellou F., Six F., « Les ergonomes, les prescripteurs et les prescriptions », *Actes des journées de Bordeaux sur la pratique de l'ergonomie*, collection Actes, Laboratoire d'ergonomie des systèmes complexes, 2000, p.3

taylorien de l'homme au travail. Selon les conclusions de leurs études, le travail ne se réduit pas à l'application de consignes, de prescriptions. C'est là, la naissance du concept « d'écart entre le travail prescrit et le travail réel » avec, en arrière fond, la négation de la maxime taylorienne selon laquelle « on ne vous demande pas de penser... », c'est donc la redécouverte de l'intelligence des travailleurs. Après la tentative de négation des intelligences industrieuses par l'organisation taylorienne du travail, tentative de formatage "scientifique" des habiletés et des savoir-faire, on redécouvre des hommes intelligents derrière une prescription qui par nature est insuffisante, qui n'est apparue suffisante que parce qu'elle se légitimait sous le masque d'une certaine scientificité, pour ne pas dire un "scientisme". Aussi, à partir des travaux des ergonomes de l'activité, quoiqu'en disent et qu'en pensent les représentants de l'O.S.T :travailler c'est penser.

D'une façon générale dans le champ de la production des savoirs sur le travail, le concept d'écart entre le travail prescrit et le travail réel est depuis quelques années assez répandu. Qu'il s'agisse de la sociologie du travail, de la sociologie des organisations, ce concept intéresse également la psychologie du travail, la gestion... L'idée générale qui ressort de toutes ces recherches ou de ces discours sur le travail, c'est que d'une manière ou d'une autre, les travailleurs ne font pas exactement ce qu'on leur demande de faire. Dans quelques-unes de ces disciplines, la notion de terrain a pris de l'importance pour devenir un aspect méthodologique : l'observation fine ou l'observation participante. Dans le champ de la production sociale des savoirs se multiplient les cercles de qualité, les groupes de travail ou de parole; les tenants de l'organisation du travail sont à l'affût de cette intelligence industrieuse autrefois si galvaudée... « Le grand fait de ces dix dernières années, c'est la découverte de l'intelligence des travailleurs que les entreprises cherchent maintenant à mobiliser pour être plus efficaces. »<sup>18</sup> Dans certains secteurs, à la prescription des moyens en vue d'une fin se substitue la prescription d'objectifs ; quant aux moyens, c'est souvent la loi du "débrouillez-vous". Dans ce contexte d'évolution des organisations les travailleurs gagnent-ils vraiment en autonomie? D'autres secteurs semblent paradoxalement perdre en autonomie, par exemple, dans les relations de service. Une recherche récente sur le travail dans les centres d'appels téléphoniques, montre qu' « (...) à première vue, dans les centres d'appels, le travail des téléopérateurs est minutieusement minuté, strictement encadré et contrôlé, avec l'aide d'instruments électroniques plus ou moins sophistiqués mais toujours performants, les prescriptions sont

Wisner A., « Pour être efficace le travail doit s'adapter à l'homme », *Ouest-france*, 20 mars 1986, in Teiger C., « Les femmes aussi ont un cerveau! », *Revue Travailler, Dossier Alain Wisner : une démarche, une référence*, 2006, n°15, p.75

drastiques et leur non-respect peut avoir des effets fâcheux pour les téléopérateurs (délogage, perte de rémunération par exemple), et la séparation est nette entre des téléopérateurs qui exécutent un travail préalablement défini par d'autres et une hiérarchie qui supervise, contrôle et sanctionne. »<sup>19</sup>

Ainsi la perspective extrêmement prometteuse de la reconnaissance d'un '*'travailler autrement*" derrière le "*travailler conforme*" ne semble pas partagée de la même manière par l'ensemble des acteurs sociaux et autour de la prescription du travail plane un flou très ambiguë. Ce qui a motivé notre choix de travailler sur la notion de "prescription du travail" est précisément ce sentiment d'un décalage.

Décalage entre le rééquilibrage opéré "scientifiquement" par les ergonomes de l'activité, la reconnaissance de l'intelligence des travailleurs, la mise à jour d'un écart irréductible entre le travail prescrit et le travail réel ; tout ceci donnant lieu à tout un corpus méthodologique d'analyse clinique du travail et ce qui ressemble, dans la société aujourd'hui, à un aveuglement de plus en plus important aux activités humaines de travail, à travers une "rigidification" des injonctions financières et économiques qui s'étend de la sphère marchande mondiale à la gestion des secteurs publics et conduit, entre autre, à utiliser la puissance des outils informatiques pour encadrer de manière partiellement renouvelée les diverses formes d'activités industrieuses.

Par ailleurs, et notamment dans ce contexte de grandes transformations, depuis quelques années, des ergonomes de l'activité, dans la lignée de l'ergonomie wisnérienne, renouvellent leur questionnement sur "la prescription du travail", c'est également cette perspective qui a motivé notre choix.

Il semble que l'usage de cette expression aujourd'hui est essentiellement le fait des ergonomes de l'activité. Si nous parlons aujourd'hui de "travail prescrit ou théorique" c'est parce qu'ils ont démontré qu'il existe un "travail réel". Aussi l'expression "travail prescrit" peut être conçue d'une part comme le résultat d'une volonté séculaire et exponentielle d'encadrer les activités industrieuses qui va se déployer jusqu'à aujourd'hui de différentes manières et d'autre part la découverte toute récente, dans les années 60-70, de l'existence d'un "travail réel" dont nous faisons l'hypothèse dans cette thèse que nous n'en avons pas tiré tous les bénéfices pour les usages sociaux

Di Ruzza R., Franciosi C., « La prescription du travail dans les centres d'appels téléphoniques », La revue de l'IRES, 2003/3, n°43

et scientifiques.

« Placer le travail au centre des préoccupations, respecter l'intelligence - des travailleurs et - des peuples et manifester sa solidarité, telles sont les trois leçons du professeur Alain Wisner »<sup>20</sup> dit Léda Leal Ferreira, lors de journées organisées autour de l'œuvre d'Alain Wisner.

Cependant une intervenante, ergonome, fait la remarque suivante qui nous semble de la plus grande importance, « Je reviens sur l'une des trois leçons que Léda Ferreira proposait de tirer de l'œuvre d'Alain Wisner, dit-elle: celle qui concerne la reconnaissance de l'intelligence des travailleurs et plus largement celle des peuples. Cela m'interpelle parce que, me semble-t-il, cette reconnaissance a progressé dans le domaine du travail. Je ne pense pas qu'aujourd'hui on puisse continuer à dire que l'intelligence des travailleurs ne soit pas reconnue. Par contre, elle est instrumentée²¹. Il faut donc retourner, je crois, la question afin d'aller au postulat de départ. Il est acquis que l'activité des travailleurs même celle des ouvriers spécialisés n'est pas automatique: ils mettent de l'intelligence dans la réalisation de leur travail. Ce postulat ne doit-il pas aujourd'hui être réinvesti en s'interrogeant sur la capacité des travailleurs à penser ce qu'ils sont, c'est à dire des humains à part entière et non pas uniquement des exécutants, même si cette exécution nécessite la reconnaissance de leur intelligence ? Il semble que la question de l'intelligence est réduite aujourd'hui, il faut aller au-delà. »²²²

L'écart entre le travail prescrit et le travail réel renvoie dans un premier temps à ce qu'Yves Schwartz appelle la première infidélité du milieu, en référence à Georges Canguilhem qui disait que « le milieu est toujours infidèle », « il l'appliquait au milieu vivant mais a fortiori (...) aux milieux et aux environnements techniques, un environnement humain, un environnement culturel. »<sup>23</sup> Autrement dit, toutes sortes d'infidélités se combinent, se cumulent, se renforcent dans un environnement de travail qui est tout à la fois un environnement technique, humain et culturel. Aussi on ne peut anticiper, lister, tout ce qui constitue un milieu de travail. On peut essayer de

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Leal Ferreira L., « Les trois leçons du professeur Alain Wisner » dans Duraffourg J., Vuillon B., (Dir.), *Alain Wisner et les tâches du présent. La bataille du travail réel*, Octarès Éditions, 2004, pp.33-41

Remarquons qu'Alain Wisner était tout à fait d'accord avec cette perspective, il dit lui-même, « Le grand fait de ces dix dernières années, c'est la découverte de l'intelligence des travailleurs que les entreprises cherchent maintenant à mobiliser pour être plus efficaces. »

Guillon F., « Débat, l'intelligence des travailleurs », in Duraffourg J., Vuillon B. (dir.), *Ibid.*, 2004, p.44. Frédérique Guillon est ergonome à la centrale nucléaire de Chinon.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Schwartz Y., Durrive L., (Dir.), *Travail et ergologie, Entretiens sur l'activité humaine*, Octarès Éditions, 2003, p.185

prévoir, de préparer, d'anticiper, à quelque degré, mais il ne faut pas perdre de vue que cette infidélité irréductible doit être gérée, dans l' ici et maintenant d'une situation toujours singulière. Ici, nous renvoyons à la dialectique fondamentale entre adhérence et désadhérence, entre notre propension à penser, à anticiper et l'inévitable "vivre dans l'adhérence", nécessitant de la part des hommes et femmes au travail d'opérer des renormalisations.

Or cette première infidélité du milieu - qui rend impossible toute anticipation - se révèle être également invivable; elle doit être gérée: gérée non pas comme une exécution, mais comme « dramatique d'usage d'un corps soi ». C'est à dire qu'il faut puiser dans ses propres capacités, ses propres ressources, ses propres choix. Ce faisant, en gérant les infidélités du milieu, on peut vivre. Car comme le dit Yves Schwartz: « Être déterminé entièrement par des normes, des contraintes d'un milieu extérieur, ce n'est pas "vivre", c'est au contraire quelque chose de profondément pathologique. La vie c'est toujours essayer de se créer, partiellement, peut-être à peine mais quand même, comme centre d'un milieu et non pas comme produit par un milieu ». <sup>24</sup> Si gérer l'infidélité n'est pas exécution, mais usage de soi, cela veut dire que le traitement des normes antécédentes, du prescrit et de l'environnement de travail suppose que la personne qui travaille fasse des choix, propose d'autres normes, partiellement renouvelées par cette situation singulière, qu'elle s'investisse personnellement, travailler c'est s'engager. Cela va alors donner à ce milieu une dimension d'autant plus resingularisée, la personne va contribuer encore davantage à singulariser le milieu et donner une source de variabilité supplémentaire. « Le milieu est donc doublement infidèle ». <sup>25</sup>

Aussi, on peut dire qu'au début des années 90 Yves Schwartz fait un pas de plus dans la compréhension des situations de travail et la déconstruction du paradigme taylorien. Selon lui au départ de toute analyse il y a le couple « *impossible/invivable* »<sup>26</sup> :

- L'impossible : l'infidélité chronique du milieu, c'est à dire l'impossible standardisation absolue (cela renvoie aux premiers travaux des ergonomes).
- L'invivable : le milieu, quel qu'il soit, ne peut entièrement prédéterminer l'activité vivante, ce n'est plus vivre que d'être entièrement déterminé (c'est la thèse de Georges

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2003, p.186

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2003, p.186

Durrive L., « Comment approcher une situation de travail dans une perspective ergologique », *Revista Tempus Actas de Saùda coletiva*, 2012, vol.6, n°2, p.238

Canguilhem).

- C'est une alimentation réciproque : « impossible/invivable », cela contraint à penser « quelque chose comme un sujet à l'intérieur même de là où l'on pensait le trouver le moins, c'est à dire au travail. (...) je pense que c'est vraiment le nœud de toute l'histoire. »<sup>27</sup>

Cela signifie que travailler c'est non seulement penser, mais c'est également vivre. Vivre et penser ne font qu'un et cette unité recouvre la dialectique adhérence - désadhérence dont seul l'être humain est capable.

Suivant cette perspective, l'activité industrieuse, ce que l'on appelle communément "le travail", pour nous, ne peut être pris comme un "objet" que la pensée ou l'acte de conceptualiser pourrait embrasser dans sa totalité; le travail, parce qu'il est activité humaine, sera toujours au moins partiellement ce qui résiste au concept, ce qui toujours lui reste à quelque degré étranger, matière à réflexion dans les limites qu'imposent la nécessité des forces d'appel et de rappel. Georges Canguilhem considérait que « La philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère (...) nous attendions, disait-il, précisément de la médecine - comprise comme une technique, un art au carrefour de plusieurs sciences - une introduction à des problèmes concrets humains. »<sup>28</sup>

L'enjeu est là de nature épistémologique : comment produire des savoirs, comment faire un usage sain de la faculté des concepts, dès lors que sont en jeu des activités humaines ?<sup>29</sup> L'impossible-invivable nous instruit du fait que l'activité humaine reste toujours partiellement rétive au concept, la vie resurgira toujours à travers une combinaison complexe d'activités convoquant, provoquant des savoirs et des valeurs. Dans les activités humaines et de surcroît dans les activités industrieuses « se construisent, se défont et se refont indéfiniment des triangles qui mettent en tension activité-savoirs-valeurs »<sup>30</sup>. Produire des savoirs quand sont en jeu des activités humaines, « intervenir dans la vie des autres »<sup>31</sup> ne peut pas ne pas tenir compte de ces triangles.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2003, p.187

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Canguilhem G., Le normal et le pathologique, Collection Quadrige, Presses Universitaires de France, 1966, p.7

Schwartz, Y. « Produire des savoirs entre adhérence et désadhérence », in Beguin P., Cerf Marianne (dir), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Octarès Éditions, Toulouse, 2009

Schwartz Y., « Du "détour théorique" à l'"activité" comme puissance de convocation des savoirs », dans *Education* permanente, *Intervention et savoirs, la pensée du travail*, Arcueil, 2007/1, n°170, p.20

<sup>31</sup> *Ibid.*, 2007, p.21

La question ne se pose pas de la même manière dans les sciences de la nature où les objets visés ne sont pas des êtres d'activité. Au contraire les concepts que visent les sciences humaines « sont toujours à vivre dans l'inconfort : nul ne peut anticiper comment se forment, se déforment , se reforment les triangles valeurs-savoirs-activités. <sup>32</sup>» (...) « C'est bien pour cela que, du point de vue épistémologique (la fabrication des concepts), l'intervention est nécessaire : aucun modèle ne peut nous dispenser de cet apprentissage ; mais sous condition d'être « rencontre » ; ou comme le suggère la démarche ergologique, mais l'ergonomie y prépare, d'opérer selon des dispositifs à trois pôles. »<sup>33</sup>

Simultanément, le problème épistémologique se double d'un enjeu politique, au sens du vivre ensemble. Contre l'opinion qui voudrait que le monde commun soit divisé en deux parties, entre « ceux qui savent et ceux qui font »³4, un peu au sens où Marx dénonçait dans Les manuscrits : le partage de la société en deux parties, dont l'une serait au-dessus de la société, si on doit repenser les modes de productions des savoirs, quand sont en jeu des triangles activité-savoirs-valeurs³5, comment penser la séparation entre conception et exécution - laquelle agit comme "en filigrane" dans nos sociétés? Peut-on en rester à une vision archaïque, héritage d'une histoire où faire industrieux et travailleurs ont été malmenés, jusqu'à sa forme la plus extrême, l'ambition de transformer l'homme au travail en robot au service d'une rentabilité aveugle ?

Cette thèse part du constat que les champs de production des connaissances et des savoirs sur et pour le travail des hommes et des femmes tant universitaires que relativement à la vie et à l'action sociale n'ont pas tiré toutes les leçons du taylorisme.

Parce qu'à travers l'ensemble des normes antécédentes, dont font partie les prescriptions opératoires du travail, sont sollicités des hommes et des femmes, pour lesquels il est impossible et invivable de vivre selon le mode d'une pure hétéronomie, l'histoire, ce qu'il se passe réellement, ne peut jamais être complètement ce qu'un petit nombre souhaitent comme « devant être ».

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> *Ibid.*, 2007, p.20

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> *Ibid.*, 2007, p.20

Darré J-P., La production de connaissance pour l'action, Arguments contre le racisme de l'intelligence, Éditions de la maison des sciences de l'homme, Institut national de la recherche agronomique, 1999, p.27 et suiv.

Schwartz Y.,« Du "détour théorique" à l'"activité" comme puissance de convocation des savoirs. », Éducation permanente, Intervention et savoirs, la pensée du travail, Arcueil, 2007/1, n°170, pp. 13-23

Si l'activité est « débat de normes », ces débats de normes se retrouvent aux confins des situations industrieuses et des temps. L'exemple le plus minuscule, l'écart entre le travail prescrit et le travail réel en situation taylorienne, peut devenir aussi le plus grand, parce qu'il permet de réintroduire l'homme, le travailleur, le citoyen dans l'histoire comme un être pour lequel vivre, même si c'est dans un cadre rétréci à l'extrême, est toujours une tentative de « rayonner ».

La prescription du travail sera toujours un mélange entre une dimension générique (la transformation de la nature par l'homme), une dimension technique (les moyens de cette transformation) et une dimension sociale (l'organisation sociale de cette transformation), ce champ de normes relevant dans chaque configuration historique singulière de choix d'organisation de la société dans lequel il se matérialise. Mais l'impossible étant également invivable, de par cette dimension fondamentale et inévacuable de tout agir humain, ce champ de normes instituées relativement à l'activité industrieuse sera toujours « autant d'occasions pour les hommes de subvertir plus ou moins un ordre établi »<sup>36</sup>: de le subvertir pour deux raisons parce qu'il faut combler les trous de normes, ce que la prescription n'a pas prévu ; et parce que cette subversion est la condition même de sa vie en santé, le propre de l'homme étant de toujours, au moins partiellement, se faire centre du milieu qui l'entoure. En ce sens, il y met forcément la marque de ses propres normes de vie, de ses choix, de ses valeurs, il crée de l'histoire, notre histoire.

C'est cette double articulation de l'histoire, entre d'un côté des formes d'organisation de la vie sociale et industrieuse et, de l'autre, cette dimension anthropologique selon laquelle c'est le destin de l'humanité d'être toujours en proie à des débats de normes donc de produire des renormalisations, que la thèse par des focus historiques, va essayer de mettre en évidence.

La première partie que nous proposons est théorique, il s'agit pour nous de développer le moteur de cette réflexion, autrement dit, la thèse anthropologique élaborée par Yves Schwartz selon laquelle : dès lors qu'est en jeu une activité humaine "ce qui est impossible se révèle être également invivable." Le premier chapitre est consacré à la recherche des sources directes du concept d'impossible. Le second nous renvoie aux sources directes du concept d'invivable. Le troisième, enfin, développe la synthèse que propose Yves Schwartz, la philosophie de l'activité et ses

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Efros D., Schwartz Y., « Résistances, transgressions et transformations : l'impossible invivable dans les situations de travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2009/1, n°7, p.37

conséquences ; si l'impossible se révèle également invivable, l'activité humaine doit être comprise comme « *dramatique d'usage d'un corps-soi* », à la fois : « transgressive », « médiatrice » et « potentiellement lieu de contradiction ».

La deuxième partie de cette thèse : « Prescription et universalité », propose deux détours l'un par la philosophie, l'autre par la paléontologie. Nous y voyons, dans un premier temps, l'intérêt de l'approche philosophique pour penser la technique non plus comme une opération intellectuelle de l'homme mais comme un phénomène biologique universel et les conséquences qui s'en suivent. Nous y abordons la question de la théorie mécanique de l'organisme, des rapports entre machine et organisme, entre mécanisme et finalité et entre science et technique... Nous nous centrons particulièrement sur la lecture du texte *Machine et organisme* de Georges Canguilhem qui nous semble fondamental. Dans un second temps, et en sens inverse, il s'agit de mettre en perspective l'approche paléontologique, nous partons de l'originalité de la technique comme tactique de la vie, phénomène biologique universel, pour nous en séparer en mettant en perspective la spécificité de la technique humaine avec ce qu'Yves Schwartz appelle « *l'invention de la désadhérence* » à partir de la fabrication par les premiers hommes des premiers outils. Occasion pour nous de poser les jalons de ce que nous appelons « *les ancêtres de la prescription industrieuse* ».

Le troisième partie de cette thèse : « Prescription et diversification », se veut une approche plus historique, nous tentons de montrer comment une exigence en effet universelle, a été peu à peu déterminée sous la forme récente de la prescription du travail aujourd'hui. Par quels chemins sommes-nous passés pour en arriver à croire en une science possible de l'activité industrieuse humaine ? Un chapitre aborde la prescription à travers les premières législations ouvrières, le rôle de l'écriture pour les communautés de métiers au XIIIeme siècle. Un deuxième chapitre propose un regard sur les évolutions de la prescription dans les premiers chantiers de construction du Moyen Age à la Renaissance. Le troisième, intitulé "Prescription et pouvoir politique" renvoie au rôle de la « théorie » sous Colbert. Le quatrième chapitre est une étape de transition, nous nous interrogeons sur le statut du "faire" technique et industrieux entre le XVIIeme et le XIXeme siècle. Enfin, nous ferons le point sur la question du taylorisme, une science du travail est-elle possible ?

La quatrième partie intitulée « Du taylorisme à double effet au retravail des prescriptions : un groupe de rencontre du travail » est pour nous l'occasion de remonter vers l'histoire directe de la

démarche ergologique, les première étapes de la déconstruction du paradigme taylorien. Nous y traitons la question de ce qu'Yves Schwartz appelle le risque de "taylorisme à double effet", la question de la production de savoirs du point vue d'une « communauté scientifique élargie » jusqu'au « dispositif dynamique à trois pôles » comme condition d'un usage sain de la faculté des concepts relativement à l'activité humaine. Pour illustrer notre thèse, le dernier chapitre de la thèse est pour nous l'occasion de mettre en lumière notre expérience de mise en œuvre d'un Groupe de Rencontres du Travail, nous proposons des "aller-retour" entre des éléments théoriques, spécifiques, relativement aux Groupes de Rencontres du Travail, et des éléments plus singuliers tirés de notre expérience.

# Première partie

# Impossible et invivable des concepts qui invitent à penser le travail autrement

#### Introduction

Un des enjeux de cette réflexion sur la prescription du travail concerne les modes de production de savoirs sur les activités de travail. L'objet "prescription" s'inscrit doublement dans le champ de la production des connaissances ; il est d'une part production sociale, inséré dans le champ du travail et de son organisation et d'autre part production "scientifique" ou "universitaire", inséré dans le champ des travaux de recherche sur le travail. Aussi, dans le cadre de cette recherche, il s'agit de consacrer cette première partie à la définition du cadre théorique dans lequel notre réflexion prend sa source et qui agit comme provocation, convocation à penser.

Le duo conceptuel choisi comme moteur de réflexion pour penser la prescription du travail et ses évolutions est "l'impossible" et "l'invivable", et notamment sa synthèse par Yves Schwartz, qui prend valeur pour nous de thèse anthropologique, "l'impossible est aussi l'invivable". Nous pensons que les limites, au sens de bornes, posées à la connaissance du travail comme activité humaine et à la production de connaissances sur le travail et pour le travail des hommes et des femmes sont fondamentalement contenues dans cette proposition. Pour Yves Schwartz impossible et invivable renvoient à ce qu'il nomme le "double héritage du concept d'Activité". Dans un premier temps nous proposons de mettre en perspective ce que nous appellerons "les sources directes" de ce duo conceptuel "impossible/invivable".

D'une manière générale l'axe de l'*impossible* renvoie à l'affirmation que l'activité humaine ne peut pas être anticipée, standardisée de manière satisfaisante. D'une part il renvoie à un large champ philosophique, celui lié aux préoccupations de la fondation de la connaissance vraie. Comment atteindre la vérité ? Comment la vérité scientifique est-elle possible ? Ce champ correspond à l'effort séculaire pour accéder à l'universel, la vérité, via l'entendement. La connaissance

scientifique étant alors le modèle et la bonne méthode à suivre pour y accéder. Nous pouvons supposer que ce champ donnera naissance tout à la fois à des essais de "sciences du travail" tout comme l'inverse, finalement la thèse d'une "impossible science du travail", que l'on pourra déduire des premiers travaux portés par l'ergonomie de l'activité. Car en effet, il renvoie également et plus directement aux travaux de disciplines telles que la psychologie du travail, la physiologie du travail et l'ergonomie, portées elles-mêmes par des chercheurs qui les premiers se sont aperçus que les mesures et expérimentations effectuées en laboratoire étaient insuffisantes pour permettre de comprendre le travail et pour apporter des améliorations aux conditions de travail, à la sécurité et à la santé des travailleurs. Ceux-ci ont mis en perspective les insuffisances de la méthode expérimentale pour produire des connaissances opérationnelles sur le travail, renvoyant ainsi à l'écart entre travail théorique et travail réel d'abord dans le champ proprement scientifique - la nécessité de sortir des laboratoires - et cette distinction s'est étendue, trouvant également sa justification dans le champ du travail conçu et prescrit par les ingénieurs et organisateurs au sein des bureaux et services des méthodes, d'où dérive la distinction : écart entre travail prescrit et travail réel. C'est ce que nous appelons les sources directes du concept d'impossible que nous exposons dans le premier chapitre de la première partie.

L'axe de l'invivable renvoie quant à lui à l'affirmation qu'une vie en santé ne peut coexister avec la prédétermination complète des normes de son activité. Champ plus à la marge des préoccupations philosophiques mais qui cependant existe, celui lié à l'énigme que constitue le faire industrieux. Comment le faire industrieux est-il possible ? Comment l'agir technique humain est-il possible ? Différents philosophes ont abordé la question, de façons inégales. C'est un peu ce que nous posons en introduction quand nous parlons du travail comme "objet" ou comme "matière étrangère". Le travail non comme objet mais peut-être avant tout comme projet voire "projethéritage". Il renvoie plus directement à la philosophie de la vie et des normes de Georges Canguilhem, appuyée par les travaux récents en neurophysiologie d'Alain Berthoz. C'est ce que nous appelons *les sources directes du concept d'invivable* que nous exposons dans le chapitre 2 de la première partie.

La relation dialectique entre les deux, relation toujours problématique, au sens de ce qui pose un problème, c'est ce qui constitue l'activité humaine et notamment l'activité industrieuse humaine. Dans la prescription du travail il y aura toujours à articuler une dimension sociale et une

dimension technique toujours en lien avec la dialectique impossible/invivable, comme matrice d'histoire(s) humaine(s) à dimension anthropologique. Cette synthèse "ergologique" fera l'objet du chapitre 3 de cette première partie.

# Chapitre 1- Les sources directes du concept d'impossible

### 1.1 La découverte d'une "impossible" standardisation

Ce chapitre a pour objectif de remonter à une découverte récente, celle dans les années 60-70 de l'impossible "standardisation par anticipation" des situations de travail. Dès la fin du 19ème et le début du 20ème siècle dans certains milieux de recherche en France sur les questions de santé-sécurité au travail, la méthode d'organisation taylorienne du travail est vivement contestée. Des chercheurs venants de disciplines différentes vont diriger leurs recherches dans cette perspective sans savoir à l'avance ce qu'ils trouveront. Nous proposons dans un premier temps de retracer un peu l'historique de ces recherches, ceci nous semble assez fondamental pour comprendre que l'aboutissement de ces différents travaux n'était pas évident dès le départ.

# 1.1.1 Aux origines de l'impossible : le 41 rue Gay-Lussac, à Paris<sup>37</sup>

Le 41 rue Gay-Lussac dont Yves Schwartz nous parle toujours avec enthousiasme apparaît dans l'histoire des approches de la santé et de la sécurité au travail comme un lieu "mythique" où d'éminents chercheurs ont développé de nombreuses études physiologiques, psychologiques puis ergonomiques sur le travail humain.

Le 41 rue Gay-Lussac débute par la création en 1928 de l'INOP – Institut National d'Orientation Professionnelle -, cet institution marque en France un tournant dans l'évolution de la physiologie et de la psychologie appliquées au travail ainsi que de l'orientation professionnelle. Le développement de ces disciplines au début du 20ème siècle est inspiré par les idées sociales d'un psychiatre, Édouard Toulouse, connu pour avoir fondé un laboratoire de psychologie expérimentale et selon lequel l'usage de techniques scientifiquement fondées devait permettre de rendre la société plus rationnelle et plus juste. Son programme de recherche en psychotechnique comportait déjà de

Nous devons la plupart des faits historiques que nous rapportons sur le 41 rue Gay-Lussac à un important travail de synthèse réalisé par Xavier Cuny et Annie Weill-Fassina qui ont eux-mêmes travaillé dans ce lieu. Cuny X., Weil-Fassina A., « Histoire des approches de la santé et de sécurité au travail au 41, rue Gay-Lussac, Paris (De la physiologie et de la psychologie du travail à l'ergonomie) », Revue Pistes, Vol. 14, N° 1, mai 2012

nombreux aspects concernant la santé et la sécurité : réduction de la fatigue, amélioration des conditions de travail, prévention des accidents, formation professionnelle, établissement d'un contrat de travail... C'est donc sous son impulsion dès 1900 que, dans diverses institutions, des tentatives convergentes pour comprendre les effets du travail sur l'homme vont être menées à l'initiative de plusieurs chercheurs qui investiront plus tard le 41 rue Gay-Lussac.

Plusieurs noms<sup>38</sup> sont à retenir : ceux de Jean-Marie Lahy, Henri Piéron ou Alfred Binet. D'autres chercheurs ont également contribué à ces recherches, même s'ils n'investiront jamais la rue Gay-Lussac, notamment Armand Imbert qui montre, en lien avec les horaires de travail, que « grand nombre d'accidents résultent directement de l'état de fatigue physique ou cérébrale de l'ouvrier au moment où il en est victime ». En 1913, c'est sous son impulsion que le ministère du travail promeut des études sur la fatigue industrielle et demande à Jules Amar d'étudier les impacts physiologiques du travail sur la santé et à Jean-Marie Lahy, ses impacts psychologiques<sup>39</sup>. Jules Amar prend alors la responsabilité du laboratoire de recherche sur le travail musculaire professionnel qui est créé au CNAM, rue St Martin ; il apparaît pour les historiens du CNAM comme le promoteur de la physiologie du travail dans cette institution. Dans la lignée de ses maîtres Marey et Chauveau<sup>40</sup>, travaillant avec Weiss et soucieux d'application, Jules Amar définira des principes opératoires relatifs aux postures et mouvements du corps et des membres, aux distances entre corps et

\_

T. Pillon fournit une synthèse de la situation des travaux de recherche sur l'homme au travail fin 19e début 20e. Il écrit : « La physiologie et la psychologie expérimentale vont se prolonger au XXe dans "l'étude scientifique de l'homme au travail" jusqu'au développement de la psychotechnique et de l'ergonomie. Il s'agira de fournir des instruments rationnels permettant de justifier les décisions concernant le temps de travail, le rythme, la nature des environnements de travail, les rapports de l'homme et la machine et plus généralement les conditions optimales d'organisation du travail. Les sciences du travail chercheront ainsi à s'éloigner de l'empirisme des anciennes méthodes, inadaptées aux exigences de l'industrie du XXe siècle. De leur côté, les industriels comprendront - inégalement, certes - l'intérêt économique d'une meilleure adaptation des conditions du travail moderne aux exigences physiologiques. Enfin ces recherche serviront de contestation scientifique aux méthodes approximatives proposées par Taylor », Pillon T., Georges Friedmann, Problèmes humains du machisme industriel, Les débuts de la sociologie du travail, Ellipses, 2009,p.35-36

F. Vatin consacre un chapitre à l'histoire de la psychologie appliquée de cette époque. « Face au taylorisme : l'échec de la psychologie appliquée », dans ce chapitre on trouve la référence à trois auteurs, J-M. Lahy, A. Imbert et J. Joteyko, en conclusion il dit ceci « Aujourd'hui contre la psychologie appliquée du début du siècle, on retient surtout des arguments éthiques : sa connivence, volontaire ou involontaire, avec le taylorisme ou (autre débat) avec l'eugénisme. Pourtant les premiers psychologues du travail n'étaient pas, loin s'en faut, dépourvus de pensée éthique (...) », Vatin F., Le travail, science et société, Institut de sociologie, sociologie du travail, Éditions de l'université de Bruxelles, 1999, p.80

Nous faisons à nouveau référence à F. Vatin, pour cette histoire, nous renvoyons au chapitre III de *Le travail, science et société*, intitulé « Du travail à la fatigue ». Notons que dans ce chapitre il opère un renversement par rapport à la perspective qui oppose mécanique et travail humain. A partir de ce renversement « *l'homme n'apparaît plus comme un simple point d'application parmi d'autres d'une connaissance abstraite, mais comme un point de départ, éternel recommencement d'une science forgée à sa mesure et à son profit : la mécanique industrielle (...). » p.48.* 

matériels, à l'adaptation des outils à l'homme, aux rythmes d'exécution, à l'organisation des pauses... Des physiologistes contemporains considèrent ses travaux comme précurseurs de certains des principes de l'ergonomie.

Donc nous l'avons vu, à partir de 1928 priorité est donnée à l'orientation professionnelle, l'objectif étant de modifier le processus d'affectation sociale traditionnel en le fondant sur les méthodes de sélection et d'orientation. La création de l'INOP marque la reconnaissance officielle d'une psychologie scientifique qui se détache de la philosophie pour se constituer sur le modèle des sciences expérimentales ; discipline indépendante, elle se fonde sur les méthodes quantitatives d'évaluation des facultés intellectuelles. Pour autant, de 1928 à la seconde guerre mondiale un déplacement se fait sentir, la question des effets du travail va être posée, notamment par H. Laugier qui mettra l'accent sur les effets de l'éclairage, des ambiances thermiques, des milieux pollués par les poussières, de la ventilation... A la suite de Jules Amar - cf. le moteur humain -, il fait des rapprochements entre l'homme et la machine, préconisant une connaissance aussi précise de l'un et de l'autre. Cherchant toujours à fonder une psychologie scientifique, il reste persuadé que si les victimes avaient bénéficié d'une affectation mieux ciblée de nombreux accidents ne se seraient pas produits. En cela, on le rapproche de Jean-Marie Lahy et de Suzanne Pacaud. Il fonde d'ailleurs avec Piéron et Lahy une nouvelle discipline, la biotypologie. Il est important de préciser que leur souhait était de développer en opposition au taylorisme, une recherche indépendante, associant la physiologie du travail, l'orientation professionnelle et la biotypologie, cherchant à mettre en évidence des corrélations entre les caractères morphologiques, physiologiques, psychologiques et envisageant des applications aux diverses branches - normales et pathologiques - de l'activité humaine.41

Entre 1934 et 1937 Piéron et Laugier militent pour l'accueil de quatre nouveaux laboratoires à la rue Gay-Lussac : le laboratoire de physiologie du travail du CNAM dirigé par Laugier, celui de psychologie appliquée dirigé par Lahy, celui d'organisation du travail, dirigé par L. Danty Lafrance, puis celui de psychologie de l'enfant dirigé par Wallon. Les trois premiers seront au point de départ des recherches ultérieures. Durant cette période les travaux de Lahy et de Suzanne Pacaud s'orientent dans une perspective d'adaptation de l'homme à son travail, ils mettent au point toute une série de tests cherchant à évaluer les aptitudes pour sélectionner ou orienter les candidats à tel ou tel

Cette idée se révélera par la suite à la fois utopique sur le plan scientifique et dangereuse sur le plan social, aujourd'hui cette discipline existe toujours sous l'appellation biomécanique.

métier. Cependant il y a un point essentiel pour eux : « rien de scientifique ne saurait être fait sans qu'il y ait eu au préalable une analyse physiologique et psychologique du travail fondée sur l'observation des professionnels et sur l'auto-apprentissage ». En cela, même s'ils restent centrés sur le travailleur plutôt que sur les conditions de travail, ils apparaissent comme précurseurs de l'analyse du travail. Le second apport de ces chercheurs, c'est qu'ils sont les premiers à infirmer l'hypothèse de "prédisposition aux accidents" et à avancer que « les tâches qui défavorisent toujours les accidentés sont celles qui imposent : a) soit un rythme déterminé, b) soit (...) non pas tant la rapidité de réaction, que, surtout, une souplesse de réadaptation qui relève de la plasticité fonctionnelle. » Ils ouvrent ainsi la voie à la prise en compte de la relation entre conditions de travail et caractéristiques personnelles. En 1938, l'INOP devient l'INETOP – Institut National d'Études du Travail et de l'Orientation Professionnelle - cependant on est à la veille de la seconde guerre mondiale et les recherches pendant les années de guerre vont être mises en sommeil car les laboratoires sont menacés pour leur opinion et/ou leur origine.

A la Libération, nous en sommes à la moitié de notre histoire, entre 1945 et 1966 on va assister à un véritable renversement de perspective. En 1945, le laboratoire de psychologie du travail est dirigé par un neuropsychiatre, René Bize, médecin adepte de la biotypologie et spécialiste de l'orientation professionnelle, il prend la place de Raymond Bonnardel, lui-même successeur de Lahy. Le cœur de leur travaux reste les problèmes d'orientation et de sélection mais sans plus faire référence à l'analyse du travail préconisée par Lahy et Suzanne Pacaud. A ce moment là, le plan Marshall aidant, les recherches se multiplient en France, d'autres laboratoires s'orientent sur les effets des conditions de travail sur le comportement, la santé et la sécurité de l'homme au travail. Des chercheurs extérieurs au 41, rue Gay-Lussac travaillent également sur ces problèmes et convergent progressivement vers ce lieu. Tel est le cas d'Alain Wisner, chez Renault, et de plusieurs chercheurs du CERP - Centre d'Études et de Recherches Psychotechniques. Le CERP est une institution importante parce qu'y ont été responsables André Ombredane et Jean-Marie Faverge dont l'ouvrage L'analyse du travail, facteur d'économie humaine et de productivité publié en 1955, reste une référence et apparaît comme le symbole de ce renversement de perspective tant du point de vue théorique que méthodologique.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Voir la publication en 1943 de l'ouvrage « *L'adaptation de l'homme à son métier* ».

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Il s'agit d'une aide américaine pour financer la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale sous la condition d'améliorer les conditions de travail. En ce sens, plusieurs chantiers de recherche sur les questions de santé et sécurité vont être favorisés.

De 1947 à 1958 les études du laboratoire de physiologie du travail, dirigé alors par Scherrer sont centrées sur la fatigue. On y analyse les coûts physiologiques du travail à la chaleur, du travail en hauteur, l'endurance musculaire, le travail statique et dynamique. La méthode expérimentale est un passage obligé.

En 1958, Antoine Laville, médecin, rejoint l'équipe, il dira de ces recherches : « Un courant très expérimentaliste, suivi par des physiologistes - Scherrer, Monod, Bouisset - ces premiers travaux portent sur la biomécanique et le travail musculaire. Ceux sont des travaux de laboratoire qui étudient les lois d'économie des mouvements sur des critères physiologiques ; ils contestent les tables établies par les successeurs de Taylor comme Galbreth, Barnes, sur les seuls critères de "temps" et sur des populations restreintes. A ces critères ils opposent donc des critères énergétiques. Ils remettent en cause le découpage des mouvements tel que l'applique l'organisation du travail à cette époque et l'organisation de l'espace du poste de travail. A l'aspect énergétique du travail musculaire statique et dynamique sont associées des données anthropométriques qui ont pour application de définir les espaces de travail et les caractéristiques de commandes. Ce courant est dans la lignée d'expérimentalistes tel Jules Amar ».44

Parallèlement, Alain Wisner inaugure en entreprise, chez Renault, des études physiologiques sur les effets des caractéristiques des postes de conduite visant la conception de véhicules plus confortables et plus sûrs. En 1952, à la demande de la régie Renault, il crée le Centre de recherche pour l'amélioration du confort et de la sécurité des véhicules. Mais cette recherche relative à l'ergonomie du produit ne correspond pas à ce que vise Wisner. Au début de son célèbre *Quand voyagent les usines*, 1985, il disait : « *J'ai eu l'occasion, du fait de la rupture sociale provoquée par la guerre de 1939/1945, de vivre avec des travailleurs de mon âge. J'ai alors été frappé de voir combien leur vie était altérée, leur corps mutilé par des conditions de travail dont je ne saisissais pas la logique. Leur souffrance me semblait inutile. J'avais l'impression, médecin plongé dans le mouvement ouvrier, que l'on pouvait éviter ce qui leur était arrivé. »<sup>45</sup> En effet, Alain Wisner, lors de la guerre, avait été impressionné par le vieillissement prématuré des jeunes ouvriers et était davantage intéressé par la question des conditions de travail que par ce que l'on a appelé par la suite l'ergonomie du produit. Ne pouvant pas travailler dans ce sens chez Renault, il rejoint en 1963* 

Cuny X., Weil-Fassina A., « Histoire des approches de la santé et de sécurité au travail au 41, rue Gay-Lussac, Paris (De la physiologie et de la psychologie du travail à l'ergonomie) », Revue Pistes, Vol. 14, N° 1, mai 2012

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Duraffourg J., « Hommage à Alain Wisner », *Travailler*, 2/2004 (N°12), p.7-10

l'équipe de Scherrer et lui succède en 1966. Le laboratoire est alors rebaptisé "Laboratoire de physiologie du travail et d'Ergonomie".

Puisque nous suivons, en particulier, les évolutions des laboratoires de physiologie du travail et de psychologie appliquée, revenons à la psychologie. Dans ce laboratoire, à partir de 1954, Suzanne Pacaud<sup>46</sup> est de retour. Elle centre ses travaux sur la question du vieillissement des fonctions psychologiques et physiologiques avec l'âge. Elle montre le déclin plus ou moins rapide des aptitudes avec l'âge mais insiste aussi sur le rôle des apprentissages et activités intellectuelles dans leur maintien. En 1975, alors à la retraite depuis 1966, elle publie une synthèse de ses travaux sous le titre *Le travailleur vieillissant : quelques réflexions sur ses difficultés mais aussi ses facilités d'adaptation au travail*, publication dans l'ouvrage coordonné par Antoine Laville, Catherine Teiger et Alain Wisner *Age et contraintes de travail*.

Le CERP, on l'a vu, après la seconde guerre mondiale se concentre sur les questions de sélection en vue de la formation rapide de la main d'œuvre mais il est réorienté pour partie, à l'instigation du ministère du travail dans les années 50 vers l'analyse des conditions de travail et le conseil aux entreprises. C'est à ce moment que l'on peut identifier un renversement de perspective vers l'adaptation du travail à l'homme avec la double publication de *L'analyse du travail* en 1955 et de *De l'adaptation de la machine à l'homme* en 1958 dont les auteurs sont J. M Faverge, J. Leplat et

Notons avec C. Teiger que deux femmes ont eu une influence considérable sur la pensée d'Alain Wisner, il s'agit d'une part de la philosophe Simone Weil. Celle-ci s'était engagée comme ouvrière sur chaîne aux usines Renault pendant quelques mois dans les années 30 (1934-35). Voir son Journal d'usine. La condition ouvrière. (1951). Elle écrit alors, sans le savoir, un véritable texte programmatique pour l'ergonomie de conception qui n'existe pas encore, texte que cite Alain Wisner lors de sa conférence inaugurale de professeur au CNAM en 1966 et qu'il reprend dans l'avant propos de Réflexions sur l'ergonomie au cours de ses entretiens avec Gilbert de Terssac et Bernard Pavard, en 1995. « Simone Weil en appelait ainsi aux ingénieurs-concepteurs : "d'une façon générale, une réforme d'importance sociale infiniment plus grande que toutes les mesures rangées sous l'étiquette de socialisme serait une transformation dans la conception même des recherches techniques (...) A quoi sert-il aux ouvriers d'obtenir à force de luttes une augmentation des salaires ou un adoucissement de la discipline, si, pendant ce temps, les ingénieurs de quelques bureaux d'études inventent, sans aucune mauvaise intention, des machines qui épuisent leur corps ou leurs âmes ou aggravent les difficultés économiques". » Wisner 1995, «"Jusqu'ici, on n'a jamais imaginé qu'un ingénieur occupé à des recherches techniques concernant des nouveaux types de machines puisse avoir autre chose en vue qu'un double objectif : d'une part augmenter les bénéfices de l'entreprise qui lui a commandé ces recherches, d'autre part, servir les intérêts des consommateurs... quant aux ouvriers qui donneront leur force à cette machine, personne n'y songe. Personne ne songe qu'il soit possible même d'y songer" » Wisner 66 et 95. Nous renvoyons à l'article de C. Teiger, Les femmes aussi un cerveau!, Revue Travailler, N°15 ainsi qu'à notre propre travail sur la question pour les journées organisées par l'institut d'ergologie, Les « Tâches du présents et le travail des femmes », N. Clar, Simone Weil et le travail des femmes, 2007, publié sur le site de l'institut d'ergologie. La deuxième femme qui a eu une influence sur Alain Wisner est Suzanne Pacaud. Alain Wisner lui rend plusieurs hommages, « elle est un peu trop oubliée, "alors qu'elle est, pour lui, avec André Ombredanne, Faverge, Leplat, la fondatrice du mouvement francophone d'analyse ergonomique" car "elle analyse le travail" même si "elle n'a pas vraiment théorisé sa pratique" Wisner A., 1996, p.101 » dans Teiger C., art. Cité, 2006.

B. Guiguet. Les auteurs justifient leur démarche par, d'une part, l'idée que les évolutions des caractéristiques du travail (complexité des matériels, division du travail, pression temporelle des cadences) pourraient dépasser les capacités humaines et, d'autre part, la nécessité d'en étudier les effets et d'améliorer les conditions physiques de travail, afin de prévenir la fatigue, les erreurs et les accidents. C'est le début des premières analyses du travail sur le terrain ; d'un point de vue méthodologique, les observations sont toujours complétées par des expérimentations sur le terrain. Les résultats de ces analyses remettent en cause la méthode dite "des temps et des mouvements", les notions d"aptitudes" et de "prédisposition des individus". A partir de 1958, J. Leplat remplace J-M Faverge, l'orientation des recherches au CERP se précise, si la psychologie du travail prend racine dans des besoins pratiques, elle se veut « dans le camp de l'objectif et du cognitif, et si possible du généralisable ». Le thème commun à toutes ces recherches est celui des rapports entre la présentation des informations en situation de travail (les consignes, les prescriptions) et de formation et leur perception et traitement par les travailleurs, dans le but de prévention des erreurs et des accidents. Ces recherches donneront des réflexions sur la sécurité au travail et la fiabilité des systèmes. Elles se poursuivront à partir de 1966 à l'EPHE au 41, rue Gay-Lussac dans le laboratoire rebaptisé "Laboratoire de psychologie du travail". Les deux laboratoires, celui de Leplat et de Wisner, sont en 1966 rue Gay-Lussac ; ils se développeront parallèlement, non sans de fréquents contacts et échanges, le premier davantage centré sur les problèmes de sécurité, le second sur ceux des effets des conditions de travail sur la santé.

Du côté de la psychologie du travail, à cette époque un programme européen important d'aide à la recherche est déployé, des équipes francophones vont s'y engager; on retrouvera des chercheurs tels J-M. Faverge, P. Cazamian ou J. Leplat. Ces recherches seront réalisées sur le terrain et très vite elles susciteront un renouvellement radical des conceptions, des approches, de la méthodologie des études et des formes de prévention concernant les accidents de travail en général. Jacques Leplat en présente une synthèse lors d'une réunion inter-équipes : "modèle élargi du phénomène accident du travail" baptisé depuis "modèle systémique". Une importance particulière est accordée aux facteurs de dysfonctionnement dans les systèmes socio-techniques susceptibles de participer à la genèse des accidents. Un modèle voisin est décrit par J. M Faverge sous le concept "d'organisation vivante" (1967-70), Jacques Leplat est à l'origine de l'arbre des causes utilisé encore à l'heure actuelle.

Du côté du laboratoire de physiologie du travail et ergonomie, les bouleversements ne vont pas être moindres non plus. Dans un climat décrit par Catherine Teiger comme assez critique - en effet le statut de l'ergonomie, sa place, son rôle scientifique ou social, son champ d'intervention et ses limites font l'objet de vigoureux débats - Alain Wisner, titulaire de la chaire de physiologie du travail et ergonomie, tend d'abord à restreindre le rôle de l'ergonomiste à la modification du dispositif technique, tout en articulant l'analyse du système homme-machine avec des fonctions organisationnelles et économiques de l'entreprise. Les effets des conditions de travail sur la santé sont au cœur de ces travaux, faisant de plus en plus de place aux études et interventions de terrain et de moins en moins de place à l'analyse d'indicateurs physiologiques. Ces analyses soulignent en particulier les conséquences néfastes que peuvent avoir certaines caractéristiques du travail sur différentes fonctions de l'organisme. Dans cette perspective Antoine Laville, Catherine Teiger et Jacques Duraffourg ont joué un rôle primordial. L'idée générale au départ est que les effets physiologiques de certaines spécificités du travail montrés en laboratoire doivent être intégrés aux analyses de terrain pour être confirmés.

Entre 1967 et 1974 des recherches sur les effets des vibrations réalisées en laboratoire et à différents postes de travail industriel visent à diagnostiquer et à modéliser leur coût énergétique pour les sujets qui y sont soumis. Les indicateurs utilisés sont la consommation d'oxygène, la fréquence cardiaque, l'électromyographie des muscles posturaux et le contrôle du mouvement. L'objectif est de concevoir des moyens de protection. En 1965, on retrouve dans cette perspective les noms associés d'Alain Berthoz - chercheur en neuroscience dont le laboratoire était également à la rue Gay-Lussac et dont l'ouvrage *Le sens du mouvement* aura une grande importance plus tard dans le cadre de la synthèse ergologique, notamment en apportant une version "scientifique" du concept de *recentrement* chez Canguilhem - d'Alain Wisner et d'Antoine Laville.

D'un point de vue ergonomique l'intérêt de telles recherches est de montrer les contradictions entre la réalité du travail et les solutions proposées, telle que le port d'équipement de protection individuelle, si l'on s'en tenait à tirer directement les conséquences des résultats physiologiques. Un exemple est donné : des résultats obtenus en laboratoire montrant les effets perturbants du bruit significatifs sur des tâches de contrôle de qualité auraient pu conduire à prôner l'isolement des contrôleuses. Or une enquête psychosociologique sur la manière dont les ouvrières de l'industrie vivaient leur journée quotidienne a montré que l'isolement conduisait à des phénomènes

psychopathologiques, en particulier, divagations mentales et angoisses et que le "bavardage" était un puissant moyen de rendre ces tâches acceptables. Ce constat invalidant la solution des protections auditives.

A ce stade de l'histoire, une révolution, en gestation depuis quelques années, s'amorce et sera d'une importance majeure, décisive pour la recherche dans ces disciplines. Penchons-nous maintenant plus particulièrement sur les travaux de quelques chercheurs dont nous avons déjà parlé.

#### 1.1.2 Du travail théorique au travail réel : les ergonomes sortent du laboratoire...

Sous-titre : Le laboratoire de physiologie du Travail-Ergonomie : histoire<sup>47</sup> de la première recherche d'analyse ergonomique du travail menée sur le terrain à la fin des années 60 (de 1969 à 1972) ou l'origine de l'écart entre le travail théorique et le travail réel.

Cette recherche est essentielle en ce que les développements ultérieurs de l'ergonomie et de l'analyse du travail en général s'en trouveront bouleversés. Nous sommes donc dans le contexte que nous avons présenté, la physiologie du travail est essentiellement expérimentale et se donne pour mission de fournir aux ingénieurs des données scientifiques sur les caractéristiques humaines qui permettent de « concevoir des machines de façon convenable pour le plus grand nombre de travailleurs » 48; ceci la cantonne dans une fonction d'expertise externe. Aucune étude d'ensemble de l'activité de travail, de ses conditions et de ses effets n'a encore eu lieu sur le terrain en France. Toutefois, un tournant s'amorce dans ce petit laboratoire de la rue Gay-Lussac car dès cette époque, et certainement en raison de l'expérience antérieure industrielle et syndicale d'Alain Wisner 49, des contacts existent entre le laboratoire, le monde industriel et les organisations syndicales. Alain Wisner dirige depuis 1966 le laboratoire de physiologie et ergonomie, et les connaissances

Nous nous inspirons pour cette histoire de deux textes. L'un est présenté comme une rétro-réflexion collective sur la première recherche d'analyse ergonomique que nous présentons (1), l'autre plus intime, expérience d'un parcours, est un article sous la forme d'une entrevue avec Catherine Teiger qui a participé à cette première recherche (2).

<sup>(1)</sup> Teiger C., avec Barbaroux L., David M., Duraffourg J., Galisson M-T, Laville A., Thareaut M., « Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... à propos du travail des femmes dans l'industrie éléctronique (1963-1973). Rétro-réflexion collective sur l'origine d'une dynamique de coopération entre action syndicale et recherche-formation-action », Revue Piste, vol 8 N°2, octobre 2006

<sup>(2)</sup> Teiger Cailloux C., « Entrevue guidée avec Hélène David et Esther Cluotier », Revue Pistes, Vol 10 N°1, mai 2008

Wisner A.,(1962) dans l'art. Cité (1), p.6

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Voir Teiger C., entrevue, art cité (2)

physiologiques produites par anticipation et expérimentation commencent à paraître insuffisantes au regard de leur efficacité pour apporter des transformations en cohérence avec des situations de travail réelles et vécues par les travailleurs (*cf.* l'exemple des contrôleuses de qualité plus haut). Nous allons maintenant voir ce qu'il s'est passé lorsque les ergonomes sont sortis du laboratoire.

L'objet de la recherche dont nous allons parler est le travail des femmes ouvrières dans le secteur de la production de masse - l'industrie électronique. Elle débute réellement en 1969, elle a été entreprise sur la demande et avec la collaboration d'instances syndicales (50); l'intitulé est *Conséquences du travail sous cadence sur la santé des travailleurs et les accidents*, les chercheurs qui ont fait cette recherche font partie du laboratoire dirigé par Alain Wisner, il s'agit de Catherine Teiger, Antoine Laville, Jacques Duraffourg, donc quatre grands noms de l'ergonomie de langue française!

L'entreprise dans laquelle se déroule la recherche est créée en 1957 dans l'ouest de la France dans une région peu industrialisée, à une époque de développement important de la grande consommation, du marché des appareils ménagers et audiovisuels grand public en particulier. Elle assure le montage de postes de télévision sur le modèle de l'organisation scientifique du travail, la plus répandue dans la production de "masse". L'organisation scientifique du travail c'est à dire dans ce cas, division du travail, parcellisation des tâches, répétitivité, chaîne de montage à déplacement automatique continu, cycles courts basés sur les méthodes de calcul à priori des temps et des mouvements, modes opératoires prédéfinis et imposés, salaire au rendement - boni individuel. Les horaires sont de 9 heures par jour, 45 heures par semaine. Sur un effectif de 2000 salariés, les trois quart sont des femmes dont 92 % ouvrières spécialisées c'est à dire non qualifiées. Les femmes sont recherchées dans ce cadre pour leur minutie, il s'agit d'une activité qui demande à la fois dextérité et précision. Cette usine, surnommée usine T par les auteurs de l'article cité, est nouvelle, moderne, chauffée, bien éclairée et propre, on y travaille en majorité en position assise, sans effort physique visiblement important. En 1958, les premières sections syndicales sont créées. Or dès ces premières années, les documents syndicaux montrent que les problèmes essentiels concernent la santé des ouvrières associée à l'organisation du travail, le salaire au rendement et boni, les cadences et les conditions de travail et de vie. Les tracts évoquent "la fatigue physique et nerveuse" et dénoncent évanouissements et crises nerveuses fréquents sur les chaînes de fabrication.

A cette époque les organisations syndicales sont à l'affût de tout ce qui peut et de tous ceux qui peuvent les aider à analyser l'origine des atteintes à la santé des travailleurs. Art cité p.6

Notons que de 1957 à 1969 - date d'entrée des ergonomes dans l'entreprise - la négociation est longue. Une première demande d'enquête auprès ouvrières OS de la construction électrique est faite en 1963-64 par la fédération générale de la métallurgie C.F.T.C. La demande est assez floue, les femmes se plaignent de fatigue physique et nerveuse, mais les hommes ne comprennent pas pourquoi. En effet, ces métallurgistes issus pour la plus part de l'industrie dite "lourde" ont des raisons d'être déroutés car le travail, dans ces nouveaux secteurs de production occupés majoritairement par des femmes, paraît et est qualifié de "léger" selon les critères traditionnels d'évaluation de la pénibilité physique du travail industriel, fondés sur la mesure de la dépense énergétique et de la consommation d'oxygène. Les données scientifiques elles-mêmes le disent!

Heureusement, selon Alain Wisner<sup>51</sup>, « cette demande a plongé les chercheurs dans une perplexité méthodologique (et conceptuelle) qui les a poussés à sortir du laboratoire pour "aller y voir" mais sans trop savoir comment faire : "Nous sommes donc allés voir les faits sur le terrain. Nous étions cependant très gênés car nous ne savions pas, à l'époque, comment aborder ce genre de sujets" ».

Mais en 1963-64 les ergonomes doivent rester à la porte de l'entreprise. Une enquête nationale est décidée, elle devra se faire en dehors des lieux et des temps du travail, les directions ayant refusé l'accès des chercheurs aux entreprises. L'enquête est donc menée sans observations directes, ni mesures, mais uniquement par entretiens et questionnaires auprès d'ouvrières de la construction électrique rencontrées par les chercheurs en dehors des usines. Les résultats de cette enquête portent donc essentiellement sur les "opinions" des ouvrières, cependant « ces opinions reposent sur des descriptions aussi factuelles que possibles du travail ». 52

Selon Laville, Richard et Wisner, les résultats de cette première enquête font apparaître plusieurs "paradoxes inédits".

#### En résumé:

La durée réelle de l'apprentissage de ces travaux "parcellisés, répétitifs et monotones" autrement dit le temps nécessaire pour atteindre la cadence exigée est de plusieurs mois pour la majorité des ouvrières ; alors que la définition "officielle" d'un travail O.S est justement de ne pas

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Wisner A., (1985) art. cité (1), p.7

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Teiger C., et coll. Art. Cité (1), p.7

nécessiter d'apprentissage mais "une simple mise au courant" selon les grilles de classification des emplois en usage alors, fondée sur la durée de l'apprentissage professionnel formel.

Les ouvrières doivent regarder leur travail de façon soutenue et continue alors qu'il s'agit d'une tâche "automatisée"; quid de la "liberté de pensée" prônée par l'organisation du travail monotone qui permet de penser à autre chose notamment, pour les ouvrières, au travail domestique (!)?

Les ouvrières n'utilisent pas leur dossier de chaise de la même manière. Est-il adapté à l'activité et aux personnes qui les utilisent?

La "résistance au changement" n'est pas une caractéristique intrinsèquement féminine comme le laisserait penser la littérature managériale mais elle est plutôt liée aux difficultés réelles d'apprentissage. Plus la cadence a été difficile à atteindre, moins les ouvrières désirent changer de postes de travail...

☐ Les structures d'âge des différentes entreprises suggèrent une sélection de fait en fonction de l'âge par les conditions de travail.<sup>53</sup>

Les résultats de cette enquête seront largement diffusés à la fois dans le milieu scientifique, dans les milieux patronaux et institutionnels ainsi que dans les milieux syndicaux.

« ...Et ils -les ergonomes- entrent enfin dans l'entreprise ! »<sup>54</sup> Commence la première recherche intensive dans une entreprise de construction électrique sur deuxième demande syndicale d'étude du travail des femmes (1969-1972).

Le milieu syndical se tient au courant des développements scientifiques, à l'affût de ce qui pourrait permettre de comprendre les problèmes de santé et d'améliorer les conditions de travail. Ils suivent des cessions de formation lors desquelles les résultats des travaux des scientifiques sont présentés, discutés, ils rencontrent donc les scientifiques. Quelques syndicalistes de l'usine T sont présents, ils vont se laisser convaincre que des "solutions" existent et l'idée va mûrir de la possibilité d'obtenir qu'une analyse scientifique des conditions du travail soit faite dans l'entreprise en vue d'agir sur elles plus efficacement.

Pour plus de précisions nous renvoyons à l'article cité de la revue Pistes, où apparaissent des tableaux et éléments plus détaillés, malgré l'importance de ces travaux nous ne pouvons tout reproduire ici.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Teiger C., et coll. Art. cité Revue Pistes, p.9

Dès octobre 1966, suite aux évanouissements de dix-sept ouvrières, les représentants syndicaux font un double appel d'une part au corps médical, lui demandant « de les épauler et d'intervenir auprès des industriels pour qu'on ne sacrifie pas à la production les personnes qui travaillent directement... » et d'autre part aux pouvoirs publics et aux ministères du travail et des affaires sociales leur demandant de « considérer leur demande. Les récents événements de l'usine T ne peuvent que confirmer qu'il est urgent de trouver des mesures tenant réellement compte du facteur humain ».

Les objectifs des chercheurs et des syndicalistes se rencontrent. Ces derniers demandent à la direction qu'une étude des conditions de travail des femmes OS soit faite dans l'entreprise. Ils renouvelleront leur demande pendant plus de deux ans avant d'aboutir.

L'entreprise à la fin des années 60 se trouve face à trois problèmes : 1) mauvaise qualité de la production, taux croissant des rebuts, 2) taux d'absentéisme jusqu'à 30%, 3) rotation du personnel, 22% en moyenne, l'entreprise est menacée dans son fonctionnement et sa survie - on parle alors déjà de "délocalisation". Par ailleurs la contestation du taylorisme commence à se répandre en France depuis les travaux de Georges Friedmann, dont deux ouvrages critiques importants, *Problèmes humains du machinisme industriel* (1946) et *Le travail en miette* (1956). Remarquons également avec Catherine Teiger, dans l'entrevue citée, qu'on est en 1969, les événements sociaux de 68 sont encore très frais...

Donc c'est au début 1969 que l'annonce est faite aux dirigeants syndicaux de la venue du directeur du laboratoire d'ergonomie, les premiers contacts ont lieu et aboutissent à un accord pour une recherche dans l'usine sur les conditions de travail.

«Il s'agit d'une "première" tant pour l'entreprise que pour les syndicalistes et pour les ergonomes qui devront inventer ensemble une démarche innovante, satisfaisante pour chacun ». 55

Les éléments liés à la démarche et la recherche de méthodologie sont très intéressants, car c'est une première et comme le dit Alain Wisner, « ils ne savaient pas d'avance ce qu'ils devaient faire. »

\_

Teiger C., et coll. Art. Cité, Revue Piste, p.10

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

Les chercheurs vont suivre quatre plans d'action simultanément :

- celui de la construction sociale et de la gestion de la recherche-intervention

- celui de la démarche et des méthodes d'analyse du travail à inventer au fur et à mesure

- celui de la construction de connaissances pertinentes pour l'ergonomie

- celui de la réflexion sur les possibilités de transformation (dans le sens d'une amélioration)

La démarche :

La démarche vise à combiner différentes approches de l'activité de travail, aucune méthode « ne pouvant à elle seule rendre compte des phénomènes pressentis dans une telle situation hors laboratoire, où les variables dites "indépendantes" sont peu contrôlables ».

Le déroulement :

Au long de plusieurs mois seront effectués :

- des analyses très fines et de longue durée des caractéristiques des tâches et des facettes de l'activité de quelques ouvrières à leur poste,

- l'observation systématique des modes opératoires et des postures,

- un relevé des incidents,

- des mesures électro-physiologiques effectuées pendant le travail,

- des entretiens de groupe,

- des entretiens individuels,

- des réunions régulières de restitution et de discussion des résultats avec les ouvrières.

Catherine Teiger parle de cette aventure comme d'un défi : « Cela ne m'avait jamais frappé à l'époque à quel point cette recherche était un défi (...) il - Alain Wisner - disait bien : "Nous sommes donc allés voir les faits sur le terrain. Nous étions cependant très gênés car nous ne savions pas à l'époque comment aborder ce genre de sujets (...) il fallait accepter que les questions posées nous conduisent à explorer des domaines de la science que nous ne connaissions pas." C'était quand même assez angoissant parce que, chose certaine, Wisner et Laville ne voulaient pas

refaire uniquement des questionnaires et des entretiens, parce que ça avait déjà donné et ils avaient perçu les limites d'une telle approche. Continuer à parler avec les ouvrières bien entendu, mais il fallait faire autre chose. Quoi faire et comment faire ? On n'avait aucune idée précise. C'est aussi en partie pour cela que je suis allée travailler sur la chaîne de montage pour me rendre compte un petit peu plus de ce qu'était le travail et pouvoir mieux comprendre ce que les ouvrières disaient. »<sup>56</sup>

Avant l'étude sur la chaîne, une des chercheurs ergonomes, en l'occurrence Catherine Teiger, suit le parcours de toute nouvelle employée, une semaine de formation en montage-câblage donnée à l'école de l'usine, puis travaille comme monteuse-câbleuse pendant quelques semaines sur la chaîne choisie pour faire l'étude. Les ouvrières sont bien entendu informées de son statut particulier et l'objectif est double : d'une part établir le dialogue et la confiance réciproque afin de permettre à l'équipe de recherche de se familiariser avec "le langage de métier" et de mieux comprendre ce que les ouvrières expriment au sujet de leur travail et ses répercussions et d'autre part, donner l'occasion aux ouvrières de parler naturellement du travail et de ses difficultés inapparentes, d'en expliquer les astuces à cette "novice malhabile" qui éprouve les mêmes douleurs qu'elles à la fin de la journée et surtout les mêmes affres devant les difficultés à suivre la cadence... « Parce que quand tu regardes travailler quelqu'un, comme ça, souvent tu ne "vois" rien, tu ne comprends rien! Maintenant on sait un peu mieux "voir" quand on rentre dans un milieu de travail ».57 « (...) Même un sociologue progressiste comme Georges Friedmann, par exemple qui a écrit par ailleurs des choses très importantes sur les problèmes humains du machinisme industriel et la contestation du taylorisme, percevait bien les dimensions de l'aliénation, mais quand il parlait du travail lui-même, il a vraiment dit des choses tout à fait inexactes. Il est bien allé dans des usines, mais y a fait des "visites" sans jamais aller voir l'activité de travail, ce que faisaient réellement les ouvriers et les ouvrières.<sup>58</sup> Il est parti sur la représentation classique qu'un travail parcellisé c'est toujours pareil

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Teiger-Cailloux C., « Entrevue », art cité (2), p.6

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> *Ibid.*, p.6

Nous voudrions ici évoquer un passage de Friedmann sur ses années universitaires. Durant sa première année de thèse, il avait été autorisé par le directeur de l'École Normale Supérieure à effectuer un apprentissage à mi-temps de mécanicien sur machine-outil. Ses journées se partageaient donc entre la bibliothèque de la rue d'Ulm et les ateliers du boulevard de la Villette « (...) où outre les travaux sur tours, étaux-limeurs, fraiseuses et autres machines « faisant copeau », je m'initiais (mal), dit-il, durant de longues heures, aux secrets et astuces de l'ajustage de la lime : domaine traditionnel du "compagnon" manuel où je n'ai eu le temps ni sans doute l'habileté délicate de pénétrer (...) A vrai dire ces séances d'ajustage, je n'étais pas le seul à les trouver fastidieuses. Dès cette époque, mes camarades d'atelier(...), éprouvaient quelque ennui, teinté d'impatience à "fignoler" à la main ce qui pouvait être réalisé au prix d'un moindre effort, de beaucoup moins de temps et avec une précision équivalente grâce aux machines-outils américaines (je me souviens c'était des "Cincinnati"), pourtant pas "dernier cri" dont l'École Diderot disposait. » cité par Pillon T., dans Georges Friedmann, Problèmes humains du machisme industriel, les débuts de la sociologie du travail, Ellipses, 2009, p.12. Friedmann là est dans un contexte différent de celui des

et donc que c'est monotone et que les ouvriers ne pensent à rien. Tous ces stéréotypes là, on les retrouve dans toute la littérature de l'époque, sans que les gens se posent la moindre question de vérifier si c'était vrai ou pas. C'est extraordinaire de voir avec le recul à quel point cette représentation était complètement majoritaire, à cette époque, dans les recherches réalisées par les divers spécialistes du travail. Les psychologues, les physiologistes faisaient des simulations en laboratoire : on y construisait donc des tâches bien simples, bien répétitives, toujours pareilles, exécutées souvent par des étudiants ou de jeunes militaires (...) les résultats obtenus ainsi n'avaient aucune pertinence par rapport au travail réel et ne nous ont donc été d'aucun secours. Nous on était imbibés de cette littérature et parce que c'était vraiment ce qu'on lisait, c'était ce à quoi on s'attendait. C'est pourquoi les premiers temps sur la chaîne de montage où l'on regardait de plus près travailler les ouvrières, on s'est dit : "ça ne se peut pas !" »<sup>59</sup>

#### Les résultats :

Les principaux résultats de cette recherche dont le rapport final paraît en 1972 (385 pages...) sont formulés sous deux grandes thématiques : Travail théorique et travail réel et Ingéniosité et charge de travail. « La recherche met en évidence plusieurs résultats à nouveau "inattendus" et quelque peu paradoxaux... »<sup>60</sup> Nous reprenons littéralement :

Malgré la rationalisation poussée de la production et son caractère dit répétitif, le travail à faire ne se présente pas toujours de façon identique, loin de là : un tiers des opérations, en moyenne, sont associées à un incident qui rompt le rythme de l'activité, la complique et fait perdre du temps, alors que le calcul des temps alloués ne prévoit que 3% de temps d'aléas.

De ce fait la durée des cycles n'est pas constante et la cadence à tenir représente une

années 60/70, notons son ouvrage dans les années 30 La crise du Progrès; probablement que si ces années ont pu produire des concepts comme l'écart entre travail prescrit et travail réel, c'est aussi parce qu'il y a eu des gens comme Friedmann. J'ajouterais qu'il s'agit d'une génération, pour l'anecdote entre 1901 et 1905 sont nés Georges Friedmann, Georges Canguilhem, Jean Cavailles, Paul Nizan, Henri Lefebvre, Georges Politzer... Génération de jeunes philosophes qui se rallieront derrière la phrase de Paul Nizan dans Les chiens de garde (1932), « Jamais les philosophes ne s'occupent effectivement des hommes; ils délaissent les questions contemporaines, les effets psychologiques et moraux du travail à la chaîne (...) »! Leur pensée et leur mouvement sont d'une grande importance pour la réflexion sur les problèmes du travail, des évolutions sociales et techniques aujourd'hui. Et de notre point de vue, cela n'entre pas en contradiction avec la bataille du travail réel, bien au contraire c'est une autre voie pour un même but, une humanité plus juste et plus libre.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Teiger Cailloux C., « *Entrevue* », p.7

Teiger C. et coll, art.cité (1), p.12, notons que les auteurs précisent que le rapport de recherche étant difficile à se procurer, on peut trouver des précisions sur ces résultats dans quelques articles. Laville & Teiger (1975, 1982); Teiger et Laville (1972); Teiger, Laville, Duraffourg (1974), Teiger (1995)

contrainte et une préoccupation anxiogène qui elles sont constantes.

L'activité "réelle" - telle qu'elle est observée - ne correspond que très partiellement aux modes opératoires définis à priori par le service des méthodes selon les principes des "Temps et des mouvements" et affichés au-dessus de chaque poste de travail - ordre des opérations, mains à utiliser pour prendre et poser les pièces du téléviseur à insérer ou à souder sur une platine perforée, durée...

Les ouvrières élaborent avec ingéniosité des stratégies opératoires raffinées pour gagner du temps, contourner les difficultés et lutter contre l'abrutissement, en utilisant d'autres modes opératoires que ceux qui leur sont imposés et y compris en utilisant la parole malgré les interdictions : "parole pour soi" pour soutenir leur mémoire opératoire, et "parole pour autrui" pour soutenir leur attention et leur moral ; elles régulent ainsi les exigences de la tâche tout en tenant compte de leur propre état interne.

Elles ont une activité mentale - on dirait cognitive aujourd'hui - intense et continue du fait qu'elles doivent prendre des micro-décisions, récupérer les incidents de manière permanente, mémoriser des opérations à faire dans l'espace, sans lien logique entre elles.

Dans ce travail, les exigences perceptives élevées, la grande précision des gestes et la vitesse imposée par la cadence de la chaîne et son avancée continue entraînent une rigidité posturale et obligent à se pencher pour y voir de près. L'activité correspondant à ce travail musculaire statique important est donc aussi physique et la fatigue musculaire associée augmente au cours du temps malgré les quelques minutes de pause de chaque demi-journée. De plus, l'organisation et l'activité posturale sont davantage associées aux caractéristiques de chaque type de poste de travail qu'à la taille des ouvrières.

Les conclusions de cette recherche sont primordiales. Selon nous, elles auraient dû amener une révolution dans la représentation du travail que l'on se faisait à l'époque jusqu'à aujourd'hui, plus importante que celle qui a eu lieu. C'est tout l'enjeu de cette thèse. Sont concernés ici non seulement les lieux de production de connaissances sur le travail tant pour l'organisation sociale que dans le champ de la recherche scientifique, mais chacun d'entre nous au niveau le plus micro quant

à notre façon de "voir" en l'autre notre "semblable" et de "voir" dans "le travail" d'autrui plus que ce qu'en dit sa fiche de poste, plus que "ce qu'on lui demande de faire", plus que son travail prescrit. Les conséquences sont immenses et pourraient si nous choisissions la voie de leur reconnaissance bouleverser nos manières de vivre et de travailler.

Donc, ce travail que l'on croyait répétitif, automatisé n'était réellement ni répétitif, ni automatisé et ni automatique voire mécanique! Il ne pouvait se faire sans y penser, ni sans le regarder en permanence. Il était de plus anxiogène du fait de la survenue aléatoire d'incidents, lesquels devaient être "récupérés" sous une cadence imposée par le défilement de la chaîne qui, lui, était continu et régulier. Cette activité de récupération suscitait une activité mentale intensive sous pression temporelle et était bien à l'origine d'une fatigue mentale pouvant expliquer les effets ressentis sur leur santé par les ouvrières. En outre ce travail contaminait la vie hors travail : restrictions et perturbations de leurs activités quotidiennes, familiales et sociales - certaines crises de nerfs se produisent à retardement, à la maison, car les ouvrières font tout pour "tenir au travail".

Deux paradoxes étaient pointés dans les conclusions par les chercheurs :

Ce travail qui pourtant requiert une activité mentale soutenue est monotone et profondément ennuyeux, sans grand intérêt pour la personne.
 Bien qu'étant effectivement "léger" du point de vue de l'activité musculaire dynamique, il

provoque une fatigue physique importante - maintien d'une posture rigidifiée...

Or le calcul des temps et des mouvements traditionnel opéré dans les services des méthodes ne prenait pas en compte tous ces aspects du travail. Au plan de la conception et de l'organisation du travail, ces résultats témoignaient d'une représentation largement inadéquate à la fois du travail à faire, "travail théorique", de l'activité de travail mise en œuvre, "travail réel" et du coût pour les personnes, "charge de travail".

Il y a donc preuve ici, dans une situation dite "scientifiquement déterminée", d'un écart<sup>61</sup> entre la

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013 Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

Notons que la première occurrence, dans un ouvrage réflexif, de "l'écart" entre « travail réel » et « travail prescrit », se trouve dans la réédition en 1981 du premier traité d'ergonomie édité la première fois par Jacques Scherrer en 1965, intitulé *Précis de physiologie du travail. Notions d'ergonomie*; il comporte cette fois un chapitre d'Alain Wisner intitulé « Éléments de méthodologie ergonomiques. Méthodes d'utilisation de la physiologie et de la psychologie dans la réalité du travail » avec mention du « travail réel » dans deux paragraphes substantiels :

représentation théorique du travail et le travail tel qu'il est réalisé, le travail réel. Cette représentation théorique et inadéquate du travail est autant celle des physiologistes du travail, des psychologues du travail ou des ergonomes qui ne sortiraient pas du laboratoire - donc des milieux où l'on produit de la connaissance "scientifique" sur le travail - que celle des producteurs et prescripteurs de ce qu'il y a à faire et du comment le faire, lesquels, inspirés des démarches scientifiques, ne sortiraient pas non plus des bureaux des méthodes. Cette expérience est selon nous assez extraordinaire, elle repose finalement sur cette intuition qu'entre la réalité du travail et son calcul, sa mesure, quelque chose ne collait pas. Cependant si les ergonomes sont sortis du laboratoire il n'est pas évident que la reconnaissance de la valeur de ce qu'ils ont trouvé sur le terrain dépende seulement d'une évaluation ou d'une validation scientifique par les tenants de l'organisation du travail, et également par les milieux universitaires eux-mêmes. Les préjugés ont souvent la vie longue, certes, mais y a-t-il seulement cela? Comme disait Pascal « Le cœur a ses raisons que la raison ignore ». Le champ du travail et celui de la recherche sont saturés d'enjeux à l'apparence parfois contradictoires, parfois réellement contradictoires ; le travail des hommes et des femmes a été de tout temps le terrain de longues luttes pour mieux vivre du et au travail. Ces luttes finalement ont été le plus souvent assumées par les producteurs eux-mêmes. Aujourd'hui tout l'enjeu de la recherche sur l'homme au travail et sa santé n'est-il pas de prendre la juste mesure de ces découvertes et de se ranger concrètement et honnêtement du côté de la raison ? Comment donc est reconnue et assumée "l'impossible simplification du travail" ?62

De nombreux travaux ultérieurs à cette recherche - dans les années 70 et 80 - sont venus appuyer, développer, confirmer les résultats de cette première expérience. Nous en trouvons un très bon aperçu dans un numéro spécial confié à l'équipe du laboratoire de psychologie du travail de l'EPHE par la revue "Bulletin de psychologie", les expériences relatées participent également,

évidemment, des origines du concept ergologique d'impossible.

« Description du travail réel : analyse du travail, principaux éléments du travail expliquant la distance entre travail

prescrit et travail réel ». Catherine Teiger, qui raconte cette histoire, interroge : « Que s'est-il passé entre ces deux dates ? » et elle répond : « Les ergonomes sont sortis du laboratoire et ont "découvert" le travail réel ! ». Nous renvoyons à : Teiger, C., « Les femmes aussi ont un cerveau ! « Le travail des femmes en ergonomie, réflexions sur quelques paradoxes » dans la revue Travailler, dossier Alain Wisner, une démarche, une référence, N°15, 2006, p.79 Dans les témoignages qui se sont exprimés à la disparition d'Alain Wisner, en janvier 2004, ainsi que lors de la journée qui lui avait été consacrée en 2001 à Aix en Provence, écrit Catherine Teiger, trois thèmes majeurs ressortent à propos de l'héritage qu'il nous laisse de ce qui a donné le sens de son œuvre indissociable de sa vie d'homme et de citoyen : la reconnaissance et la mise en valeur de « l'intelligence des travailleurs », la question toujours actuelle : « A quel homme le travail doit-il être adapté ? » et "l'engagement" dans l'action auprès du monde du travail et, en particulier auprès des travailleurs et avec eux pour tenter de répondre aux questions toujours renouvelées, posées par le travail. C. Teiger, Les femmes aussi ont un cerveau!, Art. Cité, 2006, p.75

## 1.1.3 Les psychologues du travail, la variabilité et le travail comme activité de "récupération"

Ce bulletin s'intitule *La psychologie du travail*, notons que le bulletin de psychologie n'est pas spécialisé sur les questions du travail, on trouve en général différentes thématiques, relativement à la psychologie comme "la psychologie du langage", "la psychologie de l'enfant"...; daté 1979-1980, ce numéro - nous sommes là encore à la rue Gay-Lussac - est introduit par Jacques Leplat : *La psychologie du travail : un aperçu*<sup>63</sup>. Cet article nous semble intéressant notamment concernant les définitions du travail qu'il mobilise. J. Leplat écrit : « *pour le psychologue le travail est "une activité nécessaire à l'accomplissement d'une tâche*" (Robert) » et ajoute « *que cette activité complexe et multiforme a fait l'objet de nombreuses définitions qui en font ressortir des aspects divers* » :

□ « Elle est spécifiquement humaine » (Leontief, 1976)
□ « Elle est acquise par apprentissage » (Ombredane et Faverge, 1955)
□ « Elle met en jeu "deux éléments interdépendants" : l'un d'eux est l'usage et la fabrication d'outils (...), le deuxième est que le travail s'effectue dans des conditions d'activité commune, collective » (Léontief, 1976, p.67)
□ « Elle a un caractère contraignant » (Ombredane et Faverge, 1955 ; Wallon, 1946)
□ « Le seul critère commun aux activités ainsi dénommées (travail) est un élément de compulsion (contrainte, obligation, discipline...) qui peut être d'origine interne ou externe » (Friedmann, 1976).

On peut remarquer provisoirement que les caractéristiques, ainsi définies et par plusieurs auteurs, de cette activité complexe qu'est le travail humain renvoient en grande partie à quelque chose "qui fait contrainte". L'activité est dénommée, le mot est utilisé mais il n'est pas encore un concept, au sens où il serait en lui-même provocateur de la pensée, porteur d'une "connaissance sur". On pourrait reprendre la dernière citation de G. Friedmann et dire « Le seul critère commun aux activités ainsi dénommées (travail) est que déjà ce sont toutes des activités humaines...»

<sup>63</sup> Leplat J., « La psychologie du travail : un aperçu. » dans *Psychologie du travail, bulletin de psychologie, tome XXXIII, N° 344,* 1979-1980, p.195

Amenant par là la réflexion vers l'interrogation : qu'est-ce que cela signifie que le "travail", les "activités de travail" sont déjà, et nous dirions avant tout, des "Activités humaines" ? Quelle est, quelles sont les spécificités de l'Activité comme concept qui vont nous permettre de comprendre autre chose - et autrement - sur le travail, l'activité de travail, le travailler, les travailleurs... ?

Il ne s'agit pas d'une critique, il est important de préciser qu'avec l'ensemble de ces recherches des années 60-70-80, avec les ergonomes qui sortent des laboratoires, avec les psychologues du travail qui élargissent les champs de compréhension de l'homme au travail, avec les sociologues du travail qui dénoncent à raison les affres du taylorisme, on est encore au tout début du chemin vers la reconnaissance de ce que veut dire "travailler" pour les hommes et les femmes. Or ce "tout début" du chemin est peut-être le plus important, d'où leur inestimable mérite et notre grande considération.

Ce numéro de psychologie, *Psychologie du travail*, est très intéressant du fait qu'y ont collaboré tout autant des chercheurs du laboratoire de psychologie du travail que des chercheurs du laboratoire de physiologie du travail et ergonomie. Pour les plus connus, on y trouve les noms de J. Leplat, J-M Faverge, X. Cuny autant que ceux de C. Teiger, A. Laville, D. Dessors... Pour donner à ce bulletin sa place dans ce travail de recherche, nous avons choisi de mettre en perspective un article en particulier, celui de Jean-Marie Faverge qui s'intitule *Le travail en tant qu'activité de récupération* et qui nous semble également une des sources directes du concept d'impossible : impossible anticipation exhaustive des situations de travail du fait des variabilités, des infidélités inévacuables de tout milieu de travail.

Au moment où il écrit ce texte, Jean-Marie Faverge est chercheur au Laboratoire de psychologie industrielle et a beaucoup travaillé avec Jacques Leplat, il parle en 1979 du travail "comme activité de récupération" Récupérer c'est pour lui, « œuvrer pour remettre à la valeur qu'elle doit avoir une variable qui s'en écarte, pour rétablir sur ses rails un processus qui tendrait à dérailler, pour faire disparaître des dysfonctionnements, des perturbations, ou des déviations, pour remettre en marche après une panne ou un incident ». A quoi il ajoute « Récupérer n'est pas seulement réparer (un organe tombé en panne), mais aussi ajuster, réguler c'est-à-dire ramener à la

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013 Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Faverge J-M, « Le travail en tant qu'activité de récupération », Bulletin de psychologie n° 344, La psychologie du travail, (1979-1980), pp.203-206

norme. Aussi l'activité de récupération est-elle constituante essentielle du travail humain ». 65

Citant E. Quinot ancien directeur scientifique de l'INRS, il écrit « pratiquement aucun système ne fonctionne normalement au sens strict : des vibrations accompagnent la rotation d'un moteur, le bruit perturbe les communications, une voiture ne suit pas la ligne idéale parallèle aux abords de la route. Le système a d'ailleurs été prévu pour "récupérer" ces écarts de fonctionnement : les paliers absorbent les vibrations, les signaux sont remis en forme pour être déchiffrés, le conducteur corrige la trajectoire de son véhicule. On peut dire que l'état de dysfonctionnement est permanent mais qu'il passe généralement inaperçu ». A quoi il ajoute « que c'est la plupart du temps un ou des hommes qui sont prévus pour "récupérer" le système. »<sup>66</sup>

Pour J-M Faverge le signal initiateur d'une activité de récupération peut être une divergence plus ou moins grande de l'état normal. Il peut s'agir d'une panne qui met en arrêt la fabrication, d'un déréglage, d'une perturbation, cela peut être également la prise en considération de signes avant-coureurs de perturbations éventuelles ou de signes indirects difficiles à observer directement. Aussi dit-il « le niveau-seuil du signal déclencheur est subjectif, dépend de l'opérateur, comme s'il existait une tolérance individuelle au dysfonctionnement » et encore « l'activité de récupération n'est pas entièrement définie par la tâche, elle dépend du travailleur, de sa conception du travail, de son style ».

Deux facteurs, au moins, sont à la source de cette activité de récupération : l'automatisation et la dégradation.

#### a - L'automatisation

« En voulant automatiser à tout prix, on crée souvent des postes de récupération, non prévus à l'avance, rendus nécessaires par l'infiabilité des mécanismes ».

Un ingénieur qui avait conçu une machine pour sa firme - machine à faire des petits fusibles - explique l'histoire de sa réalisation : « Au moment où on fait une machine comme celle-là, on fait une machine automatique. Ça fonctionne tout seul. Alors dès le départ, consciemment ou

<sup>65</sup> *Ibid.*, p.203

<sup>66</sup> *Ibid.*, p.203

inconsciemment on éjecte le problème de personnel. C'est une machine automatique, il n'y aura personne. Donc ce n'est pas la peine d'y penser. Je dis consciemment ou inconsciemment parce qu'il y a déjà suffisamment de problèmes techniques pour construire une machine comme ça pour ne pas se mettre dans les pieds des problèmes hypothétiques de personnel qu'on croit ne pas se poser au départ. Et puis on se rend compte que ce n'est pas aussi simple que ça, qu'au lieu d'avoir une machine en une partie, il faut la couper en deux et avoir un stock-tampon entre ces deux parce que si l'on ne fait pas cela, elle est tout le temps en panne. Donc il faudra bien mettre une personne au centre de la machine et puis une deuxième parce qu'il y a un alimenteur automatique qui ne fonctionne pas bien, puis une troisième parce qu'un organe n'est pas fait tout de suite et viendra dans un an, et pour finir il y a 12 personnes autour de la machine. Au départ on s'était dit : il ne faut pas se préoccuper des problèmes de bruit, d'odeurs, de température, etc. puisqu'il n'y aura personne autour! Aujourd'hui, le bruit de la machine est un problème aigu qu'on n'aurait pas eu si l'on avait opté pour un procédé hydraulique au lieu d'un système mécanique; mais le procédé hydraulique était plus lent et plus coûteux à réaliser. »

Nous trouvons les réflexions de cet ingénieur très intéressantes et parlantes concernant la manière dont on fait parfois des "choix" techniques, humains, sociaux, économiques...

J-M Faverge conclut « qu'outre des activités de récupération inattendues, l'automatisation imparfaitement réussie a engendré des nuisances dans l'exercice de ces activités ». Pour appuyer cet argument on peut citer un autre exemple rencontré dans l'industrie papetière : « sur une coupeuse- trieuse très moderne et récemment introduite, un homme doit être placé pour récupérer les bourrages ; un bourrage est une perturbation au poste d'empilage en nappe, une feuille est bloquée, se met de travers ou se froisse et constitue un obstacle pour les feuilles suivantes qui se froissent au fur et à mesure qu'elles sont éjectées : l'opérateur apprend par expérience à interpréter les bourrages et à diminuer leur fréquence (par des réglages appropriés, en modifiant l'humidité du papier, etc. »<sup>67</sup>

#### b - La dégradation

On a vu que l'automatisation est un des facteurs à la source de l'activité de "récupération", le second facteur mis en perspective par J-M Faverge est l'état du matériel qui se dégrade, « *les* 

<sup>67</sup> *Ibid.*, p.204

machines se fatiguent, des jeux, des frottements apparaissent, les poignées usées sont plus difficiles à actionner, on trouve des pivots décentrés, des vis qui se coincent, des filetages élimés, des chevilles que l'on n'arrive pas à placer, etc. »

Pour J-L Leblanchet (1975)<sup>68</sup> il existe des dégradations en chaîne : « Outre l'usure de la force ouvrière, écrit-il, ce travail surchargé d'incidents qui ne sont pas résolus entraîne une détérioration rapide de l'installation. Elle entraîne à son tour des incidents sur d'autres parties de l'installation, incidents qui seront encore surmontés par des efforts supplémentaires exigés des ouvriers. Par la suite, ajoute-t-il, lorsqu'un incident survient, même pour la première fois, l'ouvrier sait à l'avance que l'effort qu'il fournit sur le moment pour que se poursuive le travail, sera institué comme faisant partie de son travail. »<sup>69</sup>

Ici on voit pointer l'hypothèse qu'il y aurait présence d'incidents qui se répètent suivant le même scénario dont l'auteur donne quelques exemples :

« Pour la manœuvre du contrepoids, souvent, en appuyant sur le bouton de commande, le contrepoids ne descend pas ; l'ouvrier prend alors un tube et s'en sert comme levier. L'opération qui, à l'origine, demandait seulement, d'appuyer sur un bouton, nécessite maintenant, le plus souvent, de peser sur un bout de tube. »<sup>70</sup>

J-M Faverge explique par ailleurs que cette activité de récupération lorsqu'elle ne peut se faire à cause d'une situation d'incertitude ou autre peut être extrêmement anxiogène pour les opérateurs. Alors qu'on demande à des opérateurs de repérer 10 dysfonctionnements qui pourraient se produire pendant un week-end et de les classer par degré d'importance, l'un d'eux dit : « l'incident X est très grave, car il risque d'empêcher la poursuite des émissions mais aussi parce que je risque de ne pas savoir le récupérer vu que je ne sais pas très bien par où commencer mes investigations. »<sup>71</sup>

Dans le prolongement de cette idée, J-L Leblanchet écrit (1975) : « Si un incident survient,

Leblanchet J-L., *La coupe sur continu : pratique et conscience d'un ouvrier spécialisé par lui-même*, 1975, cité par J-M Faverge, *Ibid.*,p.204

<sup>69</sup> *Ibid.*, p.204

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> *Ibid.*, p.205

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> *Ibid.*, p.205

l'activité de l'ouvrier doit se compléter d'un effort supplémentaire pour atteindre son but utile. Cet effort fait partie de son travail, s'il ne le faisait pas la production s'arrêterait. C'est, ajoute-t-il, précisément ce qui distingue le travail d'un ouvrier, du travail mécanique de la machine. »

Par ailleurs les travaux d'autres chercheurs, à la même époque, de l'institut national de recherche et de sécurité, G. Krawsky, D. Lievin, J. Szekely (1975-76) montrent que plus le travail est rationalisé moins l'effort supplémentaire de "récupération" est reconnu. « L'effet chargeant, écrivent-ils, des perturbations dans le déroulement du travail se confirment d'une expérience à l'autre... Toute irrégularité perturbatrice se révèle un facteur de charge : preuve qu'un travail voulu très rationalisé par l'organisateur reste très sensible au moindre aléa, plus peut-être qu'un travail moins rigidement organisé, autorisant une certaine auto-régulation ».<sup>72</sup>

Nous venons de mettre en perspective une des premières pistes pour penser la variabilité du travail : variabilité du milieu technique - automatisation ou dégradation - qui se double de la variabilité provoquée par le travail réel de l'opérateur, il est "*impossible*" non seulement d'anticiper les pannes, mais également, les modes opératoires par lesquels l'opérateur effectuera la fameuse "*récupération*".

Pour J-M Faverge "la récupération est au cœur du travail humain" ce qui signifie selon lui :

que dans le partage des tâches entre l'homme et la machine, la machine recevra préférentiellement les tâches de production et l'homme les tâches de récupération.

qu'en général les activités de production s'apprennent au cours de l'apprentissage, les activités de récupération par expérience.

que les tentatives dites de "rationalisation du travail" (O.S.T) vont souvent dans le sens d'une diminution ou d'une méconnaissance de la récupération, c'est-à-dire de l'homme, dont le travail se rapproche alors de celui de la machine.

qu'on sait que lorsqu'on veut juger un homme dans son activité - notamment professionnelle - ou lorsqu'on veut analyser son travail on examine la façon dont il récupère les incidents (technique des incidents critiques).

que le technicien des méthodes analyse le travail en terme d'une succession d'opérations,

Krawsky G., Lieving D., Szekely J., 1975-76, *Evaluation de la charge mentale en industrie*, rapport 215/RE – INRS- dans Faverge, *Ibid.* p.205

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013
Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

l'ergonome classique en terme de contraintes présentes dans ces opérations, l'ouvrier en terme d'incidents, de difficultés à les récupérer, de moments particuliers où ils se produisent, bref en terme de vécu de la récupération. Faverge cite D. Mothe (1959) pour lequel, « *l'ouvrier pense que l'atelier s'arrêterait de tourner sans les initiatives de récupération qu'il prend.* »<sup>73</sup>

L'impossible se dit d'un rapport totalitaire que tenterait d'instaurer le champ de la production de connaissance sociale ou scientifique avec l'activité industrieuse humaine. Prétendant à la maîtrise exhaustive des actes, des gestes, il neutraliserait les formes d'intelligence à l'œuvre comme résidus. L'impossible nous inscrit contre la croyance d' une possible anticipation exhaustive des situations industrieuses. Cette croyance, en effet, se confronte non seulement à la variabilité inévitable des milieux de travail humains, mais aussi au fait que pour le vivant en général, et d'autant plus pour le vivant humain, vivre relève plus d'un débat avec le milieu que d'une relation avec celui-ci de pure hétéro-détermination. En effet, vivre pour l'homme renvoie à la rencontre entre un milieu plus ou moins saturé de normes et de valeurs et lui-même comme "centre" dont la spécificité est de se construire un milieu qui ait du sens pour lui dans la perspective d'un monde commun à produire.

Chaque acte le plus infime manifeste une polarisation en valeur, l'homme est un être de jugement et de choix, de "choix d'usage de soi"<sup>74</sup> pour reprendre une expression d'Yves Schwartz. Chaque acte industrieux en ce sens est au moins partiellement recréation, invention. Nous allons voir maintenant, puisque nous l'abordons, ce que nous avons appelé les "sources directes du concept d'invivable".

Mothé D., Journal d'un ouvrier 1956-58, Édition de minuit, 1959.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Schwartz Y., « Travail et usage de soi », dans *JE sur l'individualité*, approches pratiques / ouvertures marxistes, *Messidor / Éditions sociales (ouvrage collectif)*, 1987

### Chapitre 2 - Les sources directes du concept d'invivable

Le premier chapitre, consacré aux sources directes de l'impossible, nous a permis de comprendre que l'ambition d'anticiper et de prescrire de façon "exhaustive" les gestes et mouvements des activités de travail était illusoire. Pour une raison au moins : la variabilité inévitable des milieux de travail. En effet, une attention au réel du travail montre que, contrairement à ce qui est supposé "sur le papier" par le service des méthodes, les milieux de travail ne sont pas des milieux stables. Dysfonctionnements permanents, phénomènes d'usure, pannes et aléas mettent : 1) en échec l'ambition de prescription exhaustive des activités de travail prônée par l'organisation "scientifique" du travail, 2) les travailleurs en situation de devoir "récupérer" en permanence toutes ces variabilités imprévisibles. Il y a de ce fait, déjà du point de vue de l'environnement technique, un écart irréductible entre le travail théorique et le travail réel. Donc d'une part il n'y a pas de système technique stable, d'autre part de toute évidence, l'activité de l'homme au travail est tout sauf mécanique. S'il "récupère"de l'imprévisible, ne doit-il pas reconstruire à chaque fois "ce qu'il y a à faire" à partir de la situation réelle, toujours plus ou moins inédite ?

Pouvoir mécaniser et anticiper scientifiquement les activités de travail cela supposerait une certaine stabilité de l'ensemble socio-technique, stabilité dont on pourrait connaître et fixer par anticipation les conditions aux limites, or nous avons vu que c'est "impossible", dans la réalité il n'y a pas de milieu stable ; cela supposerait également une conception mécaniste de la relation hommetravail.

Cette seconde hypothèse nous amène à porter notre attention sur l'histoire de la formation d'un concept, celui de "milieu", et des différentes conceptions des rapports organisme-milieu qui en découlent. Nous y chercherons les origines de l'invivable, découvrant finalement que selon la conception que l'on a des rapports organisme-milieu on peut arriver à une situation très paradoxale qui est de nier la vie et le vivant alors qu'on voulait les expliquer.

#### 2.1 A la découverte de "l'Invivable"

L'invivable renvoie à plusieurs questions. D'une part il s'agit de comprendre ce que signifie "vivre" pour le vivant en général. D'autre part cela renvoie à la vie du vivant humain. Les hommes et les femmes ne se contentent pas de vivre selon des valeurs vitales. Ils créent également des normes portées par des valeurs qui vont structurer leur vie sociale et industrieuse sans que celles-ci ne puissent jamais être stabilisées une fois pour toute. Le propre de ces normes et de ces valeurs est donc de pouvoir toujours être remises en chantier. Le milieu de l'homme est un milieu qu'il fait sien collectivement et individuellement, d'où les antagonismes possibles, les formes de mises en concurrence de normes et de valeurs différentes à l'échelle macro, mais également à l'échelle micro, ce qui est vrai pour l'humanité, le groupe, l'est aussi pour une personne singulière.

Maurice Godelier, dans *L'idéel et le matériel*, se demande comment penser les rapports de l'homme avec son milieu naturel, mais aussi avec son milieu culturel. Lequel influe sur l'autre? L'ouvrage est introduit par ce constat qui nous semble fondamental : « *Contrairement aux autres animaux sociaux, les hommes ne se contentent pas de vivre en société, ils produisent de la société pour vivre ; au cours de leur existence ils inventent de nouvelles manières de penser et d'agir sur eux-mêmes comme sur la nature qui les entoure. Ils produisent donc de l'histoire, l'Histoire. »<sup>75</sup> Donc les hommes "ne se contentent pas de...", "ils produisent (...) pour vivre*" et enfin "ils inventent". Nous sommes très loin de la thèse d'une possible mécanisation des activités humaines, à moins de supposer que certains hommes ou femmes "inventent" pendant que d'autres n'inventent pas mais "exécutent", que certains hommes sont concernés par ce constat de l'anthropologue mais pas d'autres... Vivre pour tous les hommes n'est-ce pas inventer?

# 2.1.1 Aux origines de l'invivable, le milieu et l'homme... cet animal, cette machine, ce vivant ?

Entre 1800 et 1950 environ, le concept de "milieu" s'est formé au travers de différentes disciplines telles que la géographie, la physique, la biologie, la psychologie, la technologie, l'histoire économique et sociale, toutes dans leur tentative d'expliquer le monde et les hommes ont eu à concevoir les rapports entre l'homme et le milieu dans lequel il vit. Au cours de ces quelques 150 ans des conceptions du "milieu" élaborées dans certains champs scientifiques ont pu glisser d'un

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Godelier M., L'idéel et le matériel, Fayard, 1984, p.9

champ à l'autre, par exemple de la physique à la biologie, de la biologie à la géographie, de la géographie à la psychologie.... Or ces glissements ne sont pas sans conséquences. Par exemple, si les objets qu'étudie la physique sont "les propriétés de la matière et leurs lois", la biologie a ceci de très particulier qu'elle étudie le "vivant"! Les concepts forgés dans l'une peuvent-ils, tels quels, se déplacer dans l'autre? On a vu plus haut que l'activité industrieuse humaine ne peut pas être un "objet" d'étude pour une, voire des "sciences", au sens où elle(s) pourrai(en)t prétendre en cerner l'ensemble des conditions aux limites. Nous pensons que le détour par une réflexion d'ordre épistémologique sur la biologie, science de la vie et du vivant, est nécessaire à la compréhension des rapports que peuvent entretenir science, milieu et vivant, voire science, activité industrieuse et vivant humain.

Du "milieu" le Vocabulaire technique et critique de la philosophie donne les définitions et la remarque suivantes<sup>76</sup> : Le milieu c'est : A. « Ce qui est placé entre deux ou plusieurs choses, et spécialement ce qui est à égale distance de deux extrêmes, ou au centre d'une figure. "La vertu est un milieu entre deux extrêmes" (entre l'excès et le défaut).<sup>77</sup> C. Ce qui interposé entre deux ou plusieurs corps, transmet une action physique de l'un à l'autre. D. Ensemble des objets (au sens le plus large de ce mot) au milieu desquels se produit un phénomène ou au milieu desquels vit un être. "Milieu physique ; milieu social ; milieu intellectuel"(...). » Cette dernière définition renvoie à "Adaptation". Notons la critique qui suit : « Ed. Goblot<sup>78</sup> (...) fait remarquer avec raison que le sens D est illogique ; car dit-il "c'est l'être qui est le milieu de ce qui l'entoure, et l'expression milieu extérieur semblerait paradoxale si elle n'était habituelle."(...) Le sens D du mot milieu, et les expressions telles que "le milieu extérieur; les milieux sociaux; un mauvais milieu" sont certainement paradoxales et illogiques. Mais on s'explique facilement par quel chemin l'expression a passé du sens C encore très correct et voisin de l'étymologie, au sens D, qui en est si loin. L'expression "milieu interstellaire" est assez ancienne ; elle remonte au moins à l'époque de Newton ; ce milieu est l'intermédiaire par lequel les astres agissent l'un sur l'autre. Mais en même temps qu'il est entre les corps, et que, par son "moyen", les actions physiques se propagent, il est aussi le fluide dans lequel tous les corps sont plongés, et, par conséquent leur "milieu" au sens D de ce mot. De la langue des physiciens, ce mot a passé à la langue des biologistes sous l'influence de Geoffroy Saint-Hilaire dont une des idées dominantes était de transporter à l'étude des êtres vivants les procédés et les concepts en usage dans la physique et la chimie. Il disait d'habitude en ce sens, le "milieu ambiant". Il s'est introduit ensuite dans le langage des sciences morales par deux voies indépendantes. D'une part, Auguste Comte, qui l'avait emprunté au naturaliste de Blainville, en a fait un usage fréquent (...) Et d'autre part Taine, qui a plus que tout autre vulgarisé ce terme, l'avait emprunté à l'avant-propos de La Comédie humaine de Balzac (1841) où celui-ci assimile la société à la nature et les variétés individuelles de l'homme aux espèces zoologiques, dépendant de leur "milieu". Balzac

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Lalande A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Milieu*, Presses Universitaires de France,1926. Nous reprenons les sens A,C et D.

Aristote, Éthique à Nicomaque. On dit souvent en ce sens juste milieu.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Edmond Goblot (1858-1935) est un philosophe et logicien français venu ensuite à la sociologie.

Georges Canguilhem a consacré un chapitre entier dans *La connaissance de la vie* à l'histoire de la formation du concept de "milieu", il s'intitule *Le vivant et son milieu*. Un autre texte écrit quelques années avant publié dans les Cahiers Internationaux de Sociologie s'intitule *Milieu et normes de l'homme au travail (1947)*. Notons que dans ce cadre la référence à ce qui fut son travail de thèse *La formation du concept de réflexe aux XVIIe et XVIIIe siècles* sera également intéressante. Le concept de "milieu" est central pour la philosophie de la vie et des normes ; selon les conceptions qu'il recouvre, ce que signifie "vivre" pour les hommes et les femmes sera très différent.

Le vivant et son milieu est à la fois l'histoire d'un concept et l'histoire des conséquences de ses usages. Cette histoire montre dans une première partie les origines "mécaniques" du concept, son importation dans des champs disciplinaires divers dans ce sens mécaniste et les prolongements chez les psychologues béhavioristes et les spécialistes en psychotechnique en vue de l'adaptation de l'homme au travail ; la deuxième partie est l'histoire d'un renversement de perspective, d'un point de vue mécaniste à un point de vue "authentiquement biologique".

#### a- Le "milieu", un concept mécanique

Selon Canguilhem, les mécaniciens français du 18ème siècle ont appelé milieu ce que Newton entendait par fluide ou éther. Il s'agissait pour Newton de résoudre pour la mécanique le problème de l'action à distance d'individus physiques distincts - problème dit "des forces centrales" - La physique de Descartes ne posait pas ce problème car pour celui-ci il n'y avait qu'un seul mode possible d'action physique, le choc, dans une seule situation possible, le contact. Newton dans le cadre de la physique des forces centrales est amené à poser le problème du "véhicule d'action". L'éther lumineux est pour Newton le "fluide véhicule" de l'action à distance. Passant de la notion de "fluide" à celle de "milieu". « Selon Newton et selon la physique des forces centrales, c'est parce qu'il y a des centres de forces qu'on peut parler d'un environnement, qu'on peut parler d'un milieu. » Aussi, conclut Canguilhem, « la notion de milieu est une notion essentiellement relative. C'est pour autant qu'on considère séparément le corps sur lequel s'exerce l'action transmise par le moyen du milieu, qu'on oublie du milieu qu'il est un "entre-deux centres" pour n'en retenir que sa

Lalande A., Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Presses Universitaires de France, 1926 art. Milieu
 Ibid.,p.130

fonction centripète, et l'on peut dire sa situation environnante. »81 Le risque est, dans ce cadre, que s'opère un glissement de cette situation "entre-deux centres" à une situation où le milieu serait pris lui-même comme centre de forces. Le milieu ainsi conçu tendrait à perdre sa signification relative et à prendre celle d'un absolu et d'une réalité en soi.

Canguilhem considère que Newton est peut-être le responsable de l'importation du terme de la physique en biologie, « l'éther ne lui a pas servi seulement pour résoudre le phénomène de l'éclairement, mais aussi pour l'explication physiologique de la vision et enfin pour l'explication des effets physiologiques de la sensation lumineuse, c'est-à-dire des réactions musculaires ». Newton considère l'éther comme étant en continuité dans l'air, dans les nerfs « c'est donc par l'action d'un milieu qu'est assurée la liaison de dépendance entre l'éclat de la source lumineuse perçue et le mouvement des muscles par lesquels l'homme réagit à cette sensation. Tel est semble-til, le premier exemple d'explication d'une réaction organique par l'action d'un milieu, c'est à dire d'un fluide strictement défini par des propriétés physiques ». L'encyclopédie de d'Alembert et Diderot ni échappe pas, les exemples choisis sont tous empruntés à la physique de Newton « C'est en un sens purement mécanique qu'il est dit de l'eau qu'elle est un milieu pour les poissons qui s'y déplacent ».82

Si Canguilhem précise que Lamarck entend d'abord le concept dans un sens mécanique, ce dernier joue dans cette histoire un rôle un peu ambivalent. Pour lui "milieux" désigne des fluides tels que l'air, l'eau ou la lumière. Les actions qui s'exercent du dehors sur le vivant sont dénommées "circonstances influentes". "Circonstances" est un genre dont "climat", "lieu" et "milieu" sont les espèces. Cela renvoie, selon Léon Brunschvicg cité par Canguilhem, au modèle physicomathématique newtonien d'explication du vivant par un système de connexions avec son environnement. Lamarck serait indirectement l'héritier de Newton. En effet, on apprend qu'il a été l'élève de Buffon, or la conception du rapport entre organisme et milieu de Buffon renvoie à deux influences, la cosmologie de Newton et la tradition des anthropogéographes. De là provient peutêtre l'ambivalence de la conception de Lamarck d'abord mécaniste mais ensuite qualifiée de "vitalisme nu" par Canguilhem.

*Ibid.*, p.130

Ibid., p.131

Auguste Comte joue également un rôle ambivalent. Proposant, en 1938, une théorie biologique générale du milieu, il emploie le terme dans un sens abstrait et dit « qu'il n'entendra par là désormais, non plus seulement "le fluide dans lequel un corps se trouve plongé" - ce qui confirme bien les origines mécaniques de la notion -, mais "l'ensemble total des circonstances extérieures nécessaires à l'existence de chaque organisme". Si la mécanique l'emporte, Canguilhem pense que certains passages de sa philosophie laissent supposer que Comte était sur le point de former une conception dialectique des rapports entre l'organisme et le milieu, « il – Comte - définit le rapport de "l'organisme approprié" et du "milieu favorable", comme un "conflit de puissances" dont l'acte est constitué par la fonction (...) il pose que "le système ambiant ne saurait modifier l'organisme sans que celui-ci n'exerce à son tour sur lui une influence correspondante" ». Or nous ne sommes pas dans une philosophie de l'histoire insérée dans une philosophie de la vie, du vivant. Pour Comte cette action de l'organisme sur le milieu est négligeable, sauf pour l'espèce humaine qui, par l'intermédiaire de l'action collective, modifie son milieu. C'est en ce sens que l'on peut dire que sa conception du rapport organisme-milieu regarde plutôt malgré tout vers le mécanisme : « La liaison de l'organisme et du milieu est donc celle d'une fonction à un ensemble de variables, liaison d'égalité qui permet de déterminer la fonction par les variables, et les variables séparément à partir de la fonction (...) » - le milieu. Ces variables sont "la pesanteur, la pression de l'air et de l'eau, le mouvement, la chaleur, l'électricité, les espèces chimiques", tous des facteurs que l'on peut étudier expérimentalement et quantifier par la mesure. Canguilhem ajoute que la "qualité d'organisme se trouve réduite à un ensemble de quantités ».

L'intérêt de ce détour historique sur la notion de "milieu" est de bien comprendre les origines strictement mécanistes de ce terme. Si Auguste Comte, comme l'explique Canguilhem, laisse entrevoir la possibilité d'une acception dialectique "authentiquement biologique", « il cède immédiatement devant le prestige de la mécanique, science exacte fondant la prévision sur le calcul ». Citant un petit livre de Louis Roule<sup>83</sup> « Les poissons ne mènent pas leur vie d'eux-mêmes, c'est la rivière qui la leur fait mener, ils sont des personnes sans personnalité », Canguilhem ajoute « nous tenons ici un exemple de ce à quoi doit aboutir un usage strictement mécaniste de la notion de milieu ». Or c'est revenir à la thèse des animaux-machines, Descartes ne disant pas autre chose des animaux que « c'est la nature qui agit en eux par le moyen de leurs organes ».

Roule P., zoologiste Français (1861-1942), La vie des rivières, Paris, Stock, 1930, p.61

A partir de 1858, publication de l'Origine des espèces de Darwin, le problème des rapports entre l'organisme et le milieu est dominé par la polémique qui oppose les Lamarckiens et les Darwiniens. D'un côté nous avons Lamarck dont on a dit l'ambivalence plus haut, en effet il écrit ceci : « Si par action des circonstances ou actions des milieux, on entend une action directe du milieu extérieur sur le vivant, on lui fait dire ce qu'il n'a pas voulu dire. »84Pour Lamarck c'est par l'intermédiaire du besoin, notion subjective impliquant la référence à un pôle de valeurs vitales, que le milieu domine et commande l'évolution des vivants. Les changements dans les circonstances entraînent des changements dans les besoins, qui entraînent des changements dans les actions. De l'usage ou du non usage des organes dépend leur développement ou leur atrophie, ces acquisitions ou pertes obtenues par l'habitude individuelle, sont conservées par le mécanisme de l'hérédité - sous la condition que le caractère morphologique nouveau soit commun aux deux reproducteurs. A propos de la conception des rapports organisme-milieu de Lamarck, Canguilhem dresse le tableau suivant : « Selon Lamarck la situation du vivant dans le milieu est une situation que l'on peut dire désolante, et désolée. La vie et le milieu qui l'ignore sont deux séries d'événements asynchrones. Le changement des circonstances est initial, mais c'est le vivant lui-même qui a, au fond, l'initiative de l'effort qu'il fait pour n'être pas lâché par son milieu. L'adaptation c'est un effort renouvelé de la vie pour continuer à coller à un milieu indifférent, l'adaptation étant l'effet d'un effort n'est donc pas une harmonie (...) pas une providence, elle est obtenue et elle n'est jamais garantie.» Le Lamarckisme en ce sens n'est pas un mécanisme, ce n'est pas un finalisme non plus, "c'est un vitalisme nu" dit Canguilhem. C'est à dire qu'il y a une originalité de la vie dont le milieu ne rend pas compte. Le milieu est là vraiment extérieur au sens d'étranger, il ne fait rien pour la vie. « Dans la conception de Lamarck la vie résiste uniquement en se déformant pour se survivre ».85

Pour Darwin, le rapport biologique fondamental est un rapport de vivants à d'autres vivants, n'attribuant à l'action directe des forces physiques sur le vivant qu'un rôle secondaire. « Le premier milieu dans lequel vit un organisme, c'est un entourage de vivants qui sont pour lui des ennemis ou des alliés, des proies ou des prédateurs. Entre les vivants s'établissent des relations d'utilisation, de destruction, de défense. Dans ce concours de forces, des variations accidentelles d'ordre morphologique par lesquelles un descendant ne ressemble pas exactement à ses ascendants, relèvent d'un mécanisme complexe : l'usage ou le non usage des organes (le facteur Lamarckien ne concerne que les adultes), les corrélations ou compensations de croissance (pour les jeunes) ; ou

Lamarck, philosophie zoologique (1809) cité par Canguilhem G., La connaissance de la vie, VRIN, 1969, p.135

<sup>85</sup> Canguilhem G., *Ibid.*, 1969, p.136

bien l'action directe du milieu (sur les germes). (...) contrairement à Lamarck l'initiative de la variation appartient quelquefois, mais quelquefois seulement, au milieu (...) vivre c'est soumettre au jugement de l'ensemble des vivants une différence individuelle. Ce jugement ne comporte que deux sanctions : ou mourir ou bien faire à son tour, pour quelques temps, partie du jury. Mais on est toujours, tant que l'on vit, juge et jugé. »<sup>86</sup>

Bien qu'il y ait des différences, il faut relever avec Canguilhem que l'un et l'autre - Lamarck et Darwin - sont d'authentiques biologistes à qui « la vie paraît une donnée qu'ils cherchent à caractériser sans trop se préoccuper d'en rendre compte analytiquement.<sup>87</sup> »

La géographie a également son rôle à jouer dans cette histoire. Deux noms sont à retenir, Ritter et Humboldt. Selon Ritter « l'histoire humaine est inintelligible sans la liaison de l'homme au sol et à tout le sol. La terre considérée dans son ensemble est le support stable des vicissitudes de l'histoire. » Humboldt est un naturaliste qui a surtout étudié la répartition des plantes selon les climats, il est le fondateur de la géographie botanique et de la géographie zoologique. Le Kosmos est une synthèse des connaissances ayant pour objet la vie sur la terre et les relations de la vie avec le milieu physique. Canguilhem nous fait remarquer comme essentiel le fait que Ritter comme Humboldt appliquent à leur objet, aux rapports de l'homme historique et du milieu, la catégorie de totalité : « C'est toute l'humanité sur toute la terre qui est leur objet » ; c'est à partir d'eux que l'idée d'une détermination des rapports historiques par le support géographique se consolide et aboutit à des disciplines telles que l'anthropogéographie, la géopolitique et une certaine vision de l'histoire. « (...) faire l'histoire consiste à lire une carte, en entendant par carte la figuration d'un ensemble de données métriques, géodésiques, géologiques, climatologiques et de données descriptives biogéographiques »88. Le traitement - de plus en plus déterministe, mécaniste au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'esprit des fondateurs - des problèmes d'anthropologie et d'éthologie humaine se double d'un traitement parallèle, en matière d'éthologie animale, dit Canguilhem. A l'interprétation mécaniste de la formation des formes organiques succède l'explication mécaniste des mouvements de l'organisme dans le milieu. Canguilhem cite les travaux de Jacques Loeb et de Watson, célèbres noms de la psychologie béhavioriste : « Généralisant les conclusions de ses recherches (...) Loeb considère tout mouvement de l'organisme dans le milieu, comme un mouvement auquel l'organisme

\_

<sup>86</sup> *Ibid.*, p.137

<sup>87</sup> *Ibid.*, p.137

<sup>88</sup> *Ibid.*, p.139

est forcé par le milieu. Le réflexe, considéré comme réponse élémentaire d'un segment du corps à un stimulus physique élémentaire, est le mécanisme simple dont la composition permet d'expliquer toutes les conduites du vivant. ». Le projet de Watson, qui est l'élève de Loeb, est d'assigner comme programme à la psychologie « la recherche analytique des conditions de l'adaptation du vivant au milieu par la production expérimentale des relations entre l'excitation et la réponse (couple stimulus-réponse) ». Canguilhem conclut que « le déterminisme de la relation entre excitation et réponse est physique. La biologie du comportement se réduit à une neurologie ». La conscience apparaît finalement à Watson comme illusoire et le milieu se trouve investi de tous pouvoirs à l'égard des individus. « Le milieu étant donné, l'organisme ne donne rien qu'en réalité il ne reçoive. La situation du vivant, son être dans le monde, c'est une condition, ou plus exactement, un conditionnement ».89

A ce stade, il nous semble que nous pouvons faire le lien entre cette conception déterministe du milieu dans les rapports organisme-milieu et ce qu'en dit Canguilhem dans Milieu et normes de l'homme au travail. Nous avons vu au premier chapitre, à travers l'histoire de la psychologie appliquée et de la physiologie du travail jusqu'à leur transformation en psychologie du travail et physiologie du travail et ergonomie, qu'il s'opérait un renversement de perspective, un changement de méthodologie : de l'adaptation de "l'homme au travail" on passe à l'adaptation du "travail à l'homme". C'est à partir de la critique de la conception béhavioriste - physicaliste et mécaniste - de la relation organisme-milieu, dont on vient de voir le début d'une histoire complexe, que Canguilhem va condamner le taylorisme. Si, comme nous l'avons vu au premier chapitre, les ergonomes "démontrent" que le taylorisme est "impossible", c'est Canguilhem qui, par des voies différentes et quelques années avant, "montre" que le taylorisme est "invivable" au sens où il est, selon lui, un non-sens au regard de la vie ; vivre sur le mode de l'hétéro-détermination n'est pas vivre pour l'homme. Canguilhem fait dans ce texte le rapprochement entre les conceptions des béhavioristes et Taylor : « De même que selon les béhavioristes comme Watson et Albert Weiss, la puissance déterminante du milieu domine et annule la constitution génétique et les aptitudes de l'individu, de même selon Taylor, un ensemble de mécanismes étant donné, il est possible par assimilation du travail humain à un jeu de mécanismes inanimés, de faire dépendre entièrement et uniquement les mouvements de l'ouvrier du mouvement de la machine (...) »90. On perçoit là

.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p.140

Canguilhem G., « Milieu et normes de l'homme au travail », *Cahier internationaux de sociologie*, Éditions du seuil, 1947, p.126

combien les relations entre recherche scientifique et organisation de la vie sociale, conception et organisation du travail sont denses.

La conception du travail et du travailleur de Taylor trouve son ancrage dans une conception mécaniste de la biologie et dans la psychologie béhavioriste. Lorsque Friedmann dans *Problèmes* humains du machinisme industriel parle du "nouveau milieu" - le milieu industriel - par opposition au "milieu naturel" - milieu de civilisation pré-machiniste - « d'un point de vue de biologiste ou de psychologue béhavioriste ce nouveau milieu, comme le milieu naturel, se décompose en une somme d'excitants de nature physique auxquels le vivant réagit selon des mécanismes analytiquement démontrables, dont la structure de l'organisme donne la clé. Le problème de l'adaptation du travailleur à son milieu de travail (machines, matériaux, produits finis, locaux industriels, etc.) semble se présenter comme un cas spécial des problèmes étudiés par la psychologie de réaction ou mieux la psychologie du comportement. Il est - ou devient - logique de réduire la condition du travailleur dans le nouveau milieu au conditionnement d'un vivant dans le milieu géographique. »<sup>91</sup> Dans ses rapports avec le milieu physique, comme social, de l'entreprise, l'ouvrier est conçu par Taylor comme devant "réagir", sans initiative personnelle, à une somme de stimulations, de mouvements mécaniques et d'ordres sociaux sur lesquels il n'a, censément, aucun pouvoir. Canguilhem le dit très clairement, l'organisation du travail selon la méthode taylorienne est une conséquence directe d'une conception mécanique et mécanicienne de la physiologie « province sans autonomie d'une science énergétique totalitaire »92. Cette conception mécaniste de la biologie nie la vie, l'initiative du vivant en général et du vivant humain en particulier. Une telle conception des rapports entre le vivant et son milieu constitue, selon Canguilhem, un énorme contresens non seulement du point de vue psychologique mais aussi du point de vue biologique.

Nous avons vu au début de ce chapitre comment s'est constitué le concept de milieu en mécanique, comment il s'est importé en biologie, géographie, psychologie... malgré quelques ambivalences et des conceptions qui tendaient à reconnaître une originalité de la "vie", c'est chaque fois la tendance mécaniste qui l'a emporté.

« Dans l'odeur de la rose, écrit Canguilhem, la statue est odeur de rose. Le vivant, de même dans le milieu physique, est lumière et chaleur ; il est carbone et oxygène, il est calcium et

<sup>91</sup> *Ibid.*, p.126

<sup>92</sup> *Ibid.*, p.127

pesanteur. Il répond par des contractions musculaires à des excitations sensorielles, il répond grattage à chatouillement, fuite à explosion. Mais, ajoute-t-il, on peut et on doit se demander où est le vivant? Nous voyons bien des individus, mais ce sont des objets; nous voyons des gestes, mais ce sont des déplacements; des centres, mais ce sont des environnements; des machinistes mais ce sont des machines. Le milieu de comportement coïncide avec le milieu géographique, le milieu géographique avec le milieu physique. »<sup>93</sup>

#### b- Un renversement de perspective ou ce qu'invivable veut dire

C'est d'abord en géographie que cette conception va trouver ses limites et l'occasion de son renversement. La géographie étudie des complexes. Complexes d'éléments dont les actions se limitent réciproquement et où les effets des causes deviennent causes à leur tour, modifiant les causes qui leur ont donné naissance. Canguilhem donne un exemple d'un tel complexe en géographie végétale. La végétation est répartie en ensembles naturels où des espèces diverses se limitent réciproquement et où chacune contribue à créer pour les autres un équilibre. L'ensemble de ces espèces végétales finit par constituer son propre milieu : création autour de la zone végétale d'une sorte d'écran de vapeur d'eau qui les protège des radiations, par exemple, effet qui deviendra cause, et ainsi de suite. Dans ce cadre les mêmes vues doivent être appliquées à l'animal et à l'homme, or il se trouve que la réaction humaine à la provocation du milieu se trouve diversifiée. « L'homme peut apporter plusieurs solutions à un même problème posé par le milieu. Le milieu propose sans jamais imposer une solution » <sup>94</sup>. L'homme - collectif - agit sur le monde selon la représentation qu'il se fait de ses besoins, de ses possibilités, selon ce qu'il se représente comme désirable, donc en lien avec un ensemble de valeurs.

On est déjà bien là dans un renversement de perspective. "Vivre" pour l'homme c'est créer de l'histoire, c'est créer des configurations géographiques, citant Lucien Febvre et son école « l'homme ne connaît pas de milieu physique pur. Dans un milieu humain l'homme est évidement soumis à un déterminisme mais c'est le déterminisme de créations artificielles dont l'esprit d'invention qui les appela à l'existence s'est aliéné ». Dans le même esprit, Canguilhem fait référence à Georges Friedmann dont les travaux montrent que ce renversement dans le "nouveau milieu", le milieu

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, VRIN, 1969 p.141

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> *Ibid.*, p.142

<sup>95</sup> *Ibid.*, p.142

industriel, s'est déjà produit : « Poussée jusqu'aux limites de son ambition, la psychotechnique des ingénieurs, issue des idées de Taylor, arrive à saisir comme centre de résistance irréductible la présence en l'homme de sa propre originalité sous forme du sens des valeurs. L'homme même subordonné à la machine, n'arrive pas à se saisir comme machine. » <sup>96</sup> Il est intéressant de noter que l'on retrouve cette même référence à Friedmann et à la résistance ouvrière à la mécanisation dans un autre texte de Canguilhem, La formation du concept de réflexe. Étude dans laquelle il retrace les étapes historiques de la formation du concept de "réflexe" au cours des 17e et 18e siècles. Il est ici également question de conception mécaniste, selon Canguilhem, cette histoire révèle que le concept de réflexe s'articule dans une histoire complexe en opposition à la conception mécaniste du vivant héritée de Descartes.

« Enfin, écrit Canguilhem, il est possible que la notoriété populaire du réflexe soit en train de changer de sens, non sans rapport avec la triple révision, en clinique, en physiologie, en psychologie, du réflexe 1850. Le développement du machinisme industriel vers un automatisme toujours croissant a fait apparaître, comme l'a montré G. Friedmann, la résistance que l'homme au travail, en tant qu'il s'éprouve lui-même comme totalité, oppose de plus en plus à l'effort conjugué des ingénieurs et des psychotechniciens pour adapter, toujours plus étroitement, la vitesse et l'uniformité de ses mouvements, décomposés en gestes élémentaires, au fonctionnement des machines et au rendement des entreprises. Au fétichisme tayloriste de la vitesse et de l'uniformité des gestes simples, tend à se substituer, dans l'organisation actuelle du travail, la prise en considération de l'aisance des comportements du travailleur en tant qu'individu, c'est à dire en tant qu'être total et singulier. Ce n'est sans doute encore qu'une tendance, mais elle suffit à montrer que la réduction scientifique de l'activité du travailleur à une somme de réflexes mécaniques impliquait préalablement la subordination sociale du travail humain au service exclusif de la machine. Dans la mesure où le travailleur refuse pratiquement d'être mécanisé, il fait preuve de l'erreur théorique qui consiste à décomposer en réflexes mécaniques ses mouvements propres. »97

Nous reconnaissons là ce que nous avons appelé les sources directes du concept d'invivable, il est clairement affirmé que la résistance ouvrière dans le cadre de l'organisation taylorienne du travail prouve qu'aucun homme ne peut vivre sous le mode de la pure détermination par le milieu. Cela demande d'abandonner le point de vue mécaniste pour le point de vue "biologique" qui voit en l'homme un vivant, mais encore, un être total conscient de lui-même, homme parmi les hommes dans la perspective d'un monde à construire. L'homme résiste toujours aux tentatives de le mécaniser, il s'exprime comme totalité.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> *Ibid.*, p.142

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Canguilhem G., La formation du concept de réflexe aux XVIIe et XVIIIe siècle, Vrin Reprise, 1977, p.165-166

Au cœur de ce renversement de perspective, deux chercheurs sont particulièrement importants, il s'agit de Von Uexküll et de Goldstein qui, selon Canguilhem, opèrent tous deux ce renversement du rapport organisme-milieu. Point fondamental : tous deux s'accordent sur le fait qu'« étudier un vivant dans des conditions expérimentalement construites, c'est lui faire un milieu, lui imposer un milieu. Or le propre du vivant c'est de se faire son milieu, de se composer son milieu. »98 Leurs travaux respectifs montrent qu'entre l'organisme et l'environnement il y a le même rapport qu'entre les parties et le tout de l'organisme lui-même. Ce rapport est fonctionnel c'est à dire qu'il y a comme un enchâssement de milieux qui dépendent les uns des autres, prenant la forme d'un réseau global de coopération, « la cellule est un milieu pour les éléments infracellulaires, elle vit elle-même dans un milieu intérieur qui est aux dimensions tantôt de l'organe, tantôt de l'organisme, lequel organisme vit lui-même dans un milieu qui lui est en quelque façon ce que l'organisme est à ses composants. » Il y a donc, dit Canguilhem, « un sens biologique à acquérir pour juger les problèmes biologiques ». Il s'agit de comprendre l'originalité de la vie, c'est à dire de renoncer aux formes de réductionnisme ou de mécanisme sans pour autant verser dans un obscur vitalisme qui n'offrirait pas davantage de possibilités de comprendre le vivant.

Von Uexküll distingue trois termes : "Umwelt", qui désigne le milieu de comportement propre à tel organisme, "Umgebung", qui désigne l'environnement géographique banal et "Welt", qui désigne l'univers de la science.

Selon Uexküll le milieu de comportement propre à tel organisme s'invente au fur et à mesure que l'organisme prélève d'une certaine manière, de façon élective, des informations dans l'environnement géographique banal ; tout cela se fait simultanément donc finalement le milieu géographique banal est toujours pour le vivant son milieu propre (Umwelt). « Pour agir sur un vivant il ne suffit pas que l'excitation physique soit produite, il faut qu'elle soit remarquée (...) pour qu'elle soit efficace il faut qu'elle soit anticipée par une attitude du sujet (...) si le vivant ne cherche pas, il ne reçoit rien. Un vivant ce n'est pas une machine qui répond par des mouvements à des excitations, c'est un machiniste qui répond à des signaux par des opérations »<sup>99</sup>

Lamarck disait : le temps et les circonstances favorables constituent peu à peu le vivant, Uexküll retourne la formule et dit : le temps et les circonstances favorables sont relatifs à tels vivants.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Canguilhem G., *La connaissance de la vie*, VRIN, 1969, p.143

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, VRIN, 1969 p.144

L'Umwelt de l'homme se différencie de celui de l'animal car l'homme est créateur de techniques et de valeurs, l'environnement géographique banal est centré, orienté, ordonné par rapport à ses valeurs. L'Umwelt de l'animal n'est rien d'autre qu'un milieu centré par les valeurs vitales propres du vivant. Il est important de comprendre que comme il y a un Umwelt pour l'homme il y en a un pour l'animal, ceci s'applique donc pour le vivant en général. Aussi prenons l'exemple de l'Umwelt de la tique. Il s'agit de travaux de Von Uexküll, repris par Canguilhem que nous résumons ici. La tique se développe au dépend du sang chaud des mammifères. Après l'accouplement, elle se poste sur une branche à l'affût d'un de ces mammifères au sang chaud qu'elle reconnaît à son odeur de beurre rance. Elle peut attendre là en jeûnant jusqu'à dix-huit ans ! Imaginons qu'on crée un leurre, une forme à l'odeur de beurre rance... Dans un premier temps elle se laisse "avoir" mais en partie seulement car si elle se laisse tomber sur la forme à l'odeur de beurre rance, elle ne s'y fixe pas et remonte à son poste poursuivre son but. Ce qui la fixe sur l'animal c'est uniquement la température du sang. Fixée par son sens thermique, guidée par son sens tactile - elle cherche l'endroit de la peau de l'animal où il y a le moins de poils pour s'y fixer d'autant mieux c'est seulement au moment où, dans son estomac, pénètre le sang de mammifère, que les œufs de la tique éclatent, mûrissent et se développent. Notons donc que la tique peut rester là, dix-huit ans, sans aucune réaction à une quelconque excitation qui proviendrait de la forêt! La tique peut vivre ainsi dix-huit ans pour accomplir en quelques heures sa fonction de reproduction.

La notion de "centre" ici est importante, le vivant est conçu non comme déterminé par un milieu mais comme centre d'un milieu qu'il fait sien, qu'il recentre, oriente par rapport à ses valeurs vitales, lesquelles deviennent pour le vivant humain ses valeurs de vie, de vie humaine insérée dans une histoire qu'il ne cesse de reconstruire, en quelque sorte de réinventer.

Goldstein, pour sa part, construit sa théorie à partir d'une critique de la théorie mécanique du réflexe. Pour lui le réflexe n'est ni une action gratuite, ni une action isolée. « *Toujours la réaction est fonction de l'ouverture du sens à l'égard des excitations et de son orientation par rapport à elles. Cette orientation dépend de la signification d'une situation perçue dans son ensemble* ». <sup>100</sup> Aussi toute situation expérimentale devient une situation anormale pour lui, il ne l'a pas choisie, elle est imposée. Goldstein utilise la notion de "situation privilégiée" pour mettre en perspective le fait

7.1

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> *Ibid.*, p.146

que l'action de l'organisme n'est pas égale à la totalité théorique de ses possibilités. « "Privilégiée", cela ne veut pas dire objectivement plus simple » cela veut dire que « l'animal trouve plus simple de faire ce qu'il privilégie »<sup>101</sup>.

Ceci fait dire à Canguilhem qu' « entre le vivant et le milieu, le rapport s'établit comme un débat où le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations, où il domine le milieu, et se l'accommode. »<sup>102</sup>

Ce rapport, ce débat n'est pas "essentiellement" sous la forme de l'opposition ou de la lutte. « Une vie qui s'affirme contre est une vie déjà menacée. (...)Une vie saine, une vie confiante dans son existence, dans ses valeurs, c'est une vie en flexion, une vie en souplesse(...). La situation du vivant commandée du dehors par le milieu c'est ce que Goldstein tient pour le type même de la situation catastrophique. C'est la situation du vivant en laboratoire. »<sup>103</sup>

Pour conclure provisoirement avec Canguilhem, si l'analyse physico-chimique du vivant peut et doit se faire, elle constitue « *un chapitre de la physique. Il reste tout à faire en biologie*. » La biologie doit tenir le vivant pour un être qui produit du sens et l'individualité non pas pour en faire un objet mais pour « *un caractère dans l'ordre des valeurs* ». <sup>104</sup>

« Vivre c'est rayonner, c'est organiser le milieu à partir d'un centre de référence qui ne peut lui-même être référé sans perdre sa signification originale ». <sup>105</sup>

#### 2.1.2 Le sens du mouvement, de l'adaptation au rayonnement

Notre recherche sur les origines du concept d'*invivable* nous a porté vers les travaux de Georges Canguilhem et d'autres chercheurs. Nous avons voulu comprendre comment s'est peu à peu précisé le sens de "vivre" pour un organisme, pour un vivant. Deux positions étaient concurrentes, l'une issue de tendances mécanistes, scientifiquement fausse mais qui perdure dans certaines

<sup>102</sup> *Ibid.*, p.146

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> *Ibid.*, p.146

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> *Ibid.*, p.146

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> *Ibid.*, p.147

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> *Ibid.*, p.147

représentations "scientifiques" et sociales, l'autre biologique, scientifiquement plus intéressante, mais dont l'appropriation semble plus difficile, moins évidente. Dans les grandes lignes on peut résumer les conclusions de Canguilhem de la façon suivante : le milieu dont l'organisme dépend est organisé par l'organisme lui-même. Ce que le milieu offre au vivant est fonction de la demande. Dans ce qui apparaît à l'homme comme milieu unique, plusieurs vivants prélèvent de façons très différentes leur milieu spécifique et singulier. Et enfin : « En tant que vivant l'homme n'échappe pas à la loi générale des vivants. Le milieu propre de l'homme c'est le monde de sa perception, c'est à dire le champ de son expérience pragmatique où ses actions, orientées et réglées par des valeurs immanentes aux tendances, découpent des objets qualifiés, les situent les uns par rapport aux autres et tous par rapport à lui. En sorte, que l'environnement auquel il est sensé réagir se trouve originellement centré sur lui et par lui. »<sup>106</sup>

La thèse du « recentrement » du milieu par le vivant autour de ses valeurs et normes de vie est au fondement du concept "d'invivable". Nous avons vu plus haut que Canguilhem considérait Von Uexküll comme un de ceux qui avaient permis d'échapper à une conception mécaniste de la relation organisme-milieu. Nous allons maintenant faire référence à un neurophysiologiste contemporain, Alain Berthoz, dont nous avons déjà parlé au premier chapitre. Alain Berthoz est ingénieur, psychologue, neurophysiologiste, professeur au Collège de France où il a dirigé le laboratoire de physiologie de la perception et de l'action. A propos de son dernier ouvrage Le sens du mouvement<sup>107</sup> (1997), Yves Schwartz parle "d'étonnantes convergences". En effet, il s'inscrit dans l'historique que nous faisons du 41, rue Gay-Lussac et dans l'histoire du Laboratoire d'ergonomie et de neurophysiologie du CNAM. Or de ce laboratoire, Yves Schwartz nous dit : « Sous la direction du professeur Alain Wisner, il a abrité dans les années 70 aussi bien des hommes pour qui le "terrain" - essentiellement les entreprises où ils étaient appelés - avait cessé d'être l' "application" de connaissances produites en laboratoire et des chercheurs pour qui au contraire la connaissance sur l'homme se générait dans la discipline des protocoles opératoires. 108 » Alain Berthoz fait partie de ces derniers, « maître dans la production de connaissances à partir de montages de protocoles opératoires », celui-ci met pourtant « en scène un rapport actif de l'organisme au milieu dont on pouvait penser qu'il ne pouvait s'épanouir qu'hors des contraintes réductrices du laboratoire. 109 »

<sup>106</sup> *Ibid.*, p.147

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Berthoz A., Le sens du mouvement, Odile Jacob, science, 1997

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Schwartz Y., Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe, Octarès Éditions, 2000, p.642

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> *Ibid.*, p.644

Les résultats de ces travaux sont fondamentaux car ils « justifient a posteriori les audaces philosophiques célèbres de Canguilhem dans Le vivant et son milieu. » 110

Le sens du mouvement<sup>111</sup> est présenté comme un éloge du mouvement, une apologie du corps sensible. « *Nous pensons avec notre corps !* » est-il écrit sur la dernière de couverture. Dès l'introduction et le premier chapitre Alain Berthoz cite Pierre Janet, professeur, au début du XXe siècle, au collège de France, médecin psychiatre, dont il met en perspective des conceptions voisines

Pour un premier rapprochement, nous renvoyons à un texte de Canguilhem intitulé *Le cerveau et la pensée* dans lequel ce dernier cite également Pierre Janet, regrettant, « *une psychologie peut-être un peu délaissée aujourd'hui* »<sup>112</sup>. Donc durant l'année universitaire 1923-1924, lors d'une de ses leçons, Pierre Janet déclare :

« On a exagéré en rattachant la psychologie à l'étude du cerveau. Depuis près de cinquante ans, on nous parle trop du cerveau : on dit que la pensée est une sécrétion du cerveau, ce qui n'est qu'une bêtise, ou bien que la pensée est en rapport avec les fonctions du cerveau. Il arrivera une époque où l'on rira de cela : ce n'est pas exact. Ce que nous appelons la pensée, les phénomènes psychologiques, n'est la fonction d'aucun organe particulier : ce n'est pas plus la fonction du bout des doigts que ce n'est la fonction d'une partie du cerveau. Le cerveau n'est qu'un ensemble de commutateurs, un ensemble d'appareils qui changent les muscles qui sont excités. Ce que nous appelons idée, ce que nous appelons phénomènes de psychologie, c'est une conduite d'ensemble. Nous pensons avec nos mains aussi bien qu'avec notre cerveau, nous pensons avec notre estomac, nous pensons avec tout : il ne faut pas séparer l'un de l'autre. La psychologie c'est la science de l'homme tout entier : ce n'est pas la science du cerveau ; c'est une erreur psychologique qui a fait beaucoup de mal pendant très longtemps. »<sup>113</sup>

« *Nous pensons avec tout* » cette formule nous semble assez fondamentale, à un moment où dans d'autres lieux de production de savoirs sur l'homme, sur l'homme et le travail, l'injonction est plutôt de ne pas penser... Comment pourrions-nous faire pour ne pas penser si, comme le dit Pierre Janet, « *nous pensons avec tout* » ?

Berthoz A., Le sens du mouvement, Odile Jacob, 1997

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> *Ibid.*, p.644

Canguilhem G., « Le cerveau et la pensée », dans *Georges Canguilhem, philosophe, historien des sciences*, Albin Michel, 1993 (Pour le cerveau et la pensée de G. Canguilhem, 1980)

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> *Ibid.*, p.13

Le cerveau dit Alain Berthoz « sert à aller vite », il « sert à prédire le futur, à anticiper les séquences d'action (la sienne propre et celle des autres), à gagner du temps. A cette fin, des mécanismes biologiques très variés ont été mis en place au cours de l'évolution (...) ces mécanismes ont doté le cerveau de modèles internes du monde et du corps : pas n'importe lesquels, des modèles qui reflètent les grandes lois de la nature, l'Umwelt de chaque espèce comme le disait Von Uexküll et qui assure la vie de chaque animal. »<sup>114</sup> Notons encore la référence commune de Berthoz et Canguilhem. Rappelons encore que Canguilhem s'appuie sur Von Uexküll et Goldstein pour échapper à la conception mécaniste de la relation organisme-milieu. Dans ce même sens le neurophysiologue, spécialiste des questions de perception et d'action, écrit : « Le cerveau n'est pas une machine réactive, c'est une machine proactive qui projette sur le monde ses interrogations. »<sup>115</sup>

Prenant un exemple dans les activités sportives, il écrit : « Pour devenir champion de ski, il ne suffit pas de traiter en permanence les informations des sens et corriger la trajectoire ; il faut dérouler la course dans son esprit, en prédire les étapes et l'état des capteurs sensoriels, entrevoir les solutions possibles de chaque erreur, faire des paris et prendre des décisions avant que le geste soit fait » 116

« Avant que le geste soit fait » il se passe donc beaucoup de choses, dont dépend la réussite ou non de ce geste par celui qui le fait.

Dans Le sens du mouvement, Alain Berthoz propose de « concevoir le cerveau comme un simulateur biologique qui prédit en puisant dans la mémoire et en faisant des hypothèses. Les simulateurs de vol ne prédisent pas, ils n'inventent rien. Le cerveau a besoin de créer, c'est un simulateur inventif qui fait des prédictions sur les événements à venir. Il fonctionne aussi comme émulateur de réalité ».<sup>117</sup>

Il n'y a pas de vie sans mouvement, se référant aux activités telles que, "capturer une proie", qui implique de deviner les actions de la proie, et "échapper à un prédateur", qui implique de deviner les intentions de celui-ci, il n'y a pas, selon Alain Berthoz d'action réflexe, ni de réponse passive à un stimulus sensoriel. Le cerveau a toujours dû "simuler". Il anticipe une situation qu'il

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Berthoz A., Le sens du mouvement, Odile Jacob, 1997, p.7

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> *Ibid.*, p.7

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> *Ibid.*, p.7-8

Berthoz A., Le sens du mouvement, Odile Jacob, 1997, p.12-13

interprète, sélectionne parmi les informations que lui donnent une infinité de capteurs sensoriels et projette, reconstruit une perception pertinente et unique<sup>118</sup>.

#### a- Un sixième sens?

Le sens du mouvement nous apprend que nous n'avons pas que cinq sens, que nous avons, en plus, dans le corps un certain nombre de capteurs, indispensables, qui sont spécialisés dans la perception du mouvement ; petits capteurs dans les muscles qui mesurent l'étirement des muscles, petits capteurs dans les articulations qui mesurent les angles entre les articulations, ils nous permettent de mesurer la distance de nos gestes. L'ensemble de ces capteurs renseigne utilement le cerveau mais il permet uniquement de connaître les déplacements relatifs des éléments du corps les uns par rapport aux autres, il ne signale pas les relations entre le corps et le monde. C'est la vision qui permet d'élaborer cette relation. La vision non seulement nous permet de regarder des objets, mais elle a aussi fonction de "tachymètre", nous dit Alain Berthoz<sup>119</sup>, la vision a aussi une fonction de capteur de mesure de mouvements.

Cependant la vision ne travaille pas seule, une autre série de capteurs interviennent, mal connus, situés dans l'oreille interne, au voisinage de "l'oreille qui entend", ce sont les capteurs vestibulaires. On a donc une série de capteurs de mouvement indispensables, mais c'est la vision qui permet réellement de mesurer les mouvements du corps et qui adresse au cerveau des informations traitées dans une série de structures pour mesurer les mouvements visuels. Il est important de préciser que tous ces capteurs ne sont pas eux-mêmes des capteurs passifs, ceux situés dans les muscles ont à leurs extrémités de petits muscles et le cerveau peut modifier la sensibilité de ces capteurs, le cerveau peut ainsi influer sur la perception à sa source, l'action influence la perception à sa source - par exemple, la peau et la différence entre toucher et être touché.

Les capteurs vestibulaires se subdivisent en deux séries de capteurs, la première série faite de trois capteurs de chaque côté de la tête, mesure les rotations de celle-ci de façon extrêmement fine, ces capteurs agissent en coopération et ils sont responsables de la stabilisation de la vision -

Nous nous référons à deux sources : 1) l'ouvrage d'Alain Berthoz *Le sens du mouvement*, Odile Jacob, 1997, 2) Une conférence donnée par Alain Berthoz le 7 février 2000 pour l'Université de tous les savoirs, intitulée « *Le cerveau et le mouvement : le sixième sens* ».

Berthoz A., Conférence du 7 février 2000, pour l'Université de tous les savoirs, intitulée « *Le cerveau et le mouvement : le sixième sens* ».

sinon on verrait flou. La seconde série mesure les mouvements de translation et de gravité lorsque nous nous déplaçons. La perception est toujours coopération de ces multiples capteurs. Le "sens du mouvement" cela veut dire que nous sommes dotés d'une série de capteurs qui agissent en coopération et qui vont permettre au cerveau de "reconstruire" le mouvement ou la position dans l'espace. Ces capteurs permettent la stabilisation du regard. Le film d'un coureur, décomposé en une multitude d'images superposées, nous permet de voir la pluralité des mouvements complexes du corps du coureur et l'étonnante stabilité de sa tête. Notre tête nous sert de plate-forme de guidage, elle permet la coordination des mouvements. La perception du mouvement est non seulement "coopération" des différents sens mais elle est également "sélection" suivant le mouvement dans lequel nous sommes engagés, suivant la phase de ce mouvement. Par exemple dans le Salto en gymnastique il y a trois phases : la montée, la phase de rotation et la phase de réception, les capteurs qui vont être utilisés pour chaque phase ne sont pas les mêmes. Le cerveau a cette capacité de sélectionner d'un mouvement à l'autre les capteurs sensoriels qu'il va interroger en fonction de ses prédictions, ceci pour s'assurer que les choses vont bien se passer comme il "prédit" qu'elles doivent se passer. Donc coopération, sélection et prédiction : le skieur ne peut pas être champion, s'il prélève, pendant tout le temps de la course, toutes les informations disponibles en temps réel, le champion est celui qui simule la course et qui en même temps sélectionne les informations sensorielles les plus pertinentes, pour lui, pour évoluer selon sa "prédiction".

Toutes les informations des sens par les capteurs sont traitées dans une structure appelée hippocampe qui joue un rôle très important pour la mémoire spatiale. On peut dire par quel chemin on s'est rendu à tel endroit, soit en utilisant une carte, par image, soit en se rappelant les mouvements de notre corps. Cette mémoire des déplacements exige que soient combinés à la fois les informations des mouvements données par les sens mais aussi d'autres repères, tel un bruit, un événement ou une action que nous aurons emmagasinés. Grâce à cette mémoire du mouvement favorisée par le rôle de l'hippocampe il nous est possible de ré-évoquer un épisode de vie, un souvenir - exemple, la madeleine de Proust. Alain Berthoz explique que cette structure fonctionne comme une véritable "boussole" qui intègre grâce à une organisation neuronale complexe, mouvements, lieux et directions et qui permet au cerveau de reconstruire à partir de l'information des sens, de leur collaboration et des processus de sélection, les variables fondamentales qui nous

permettent de "naviguer" dans l'espace. «Le cerveau utilise la mémoire pour prédire les conséquences de l'action. »<sup>120</sup>

Le regard a un rôle fondamental. La première locomotion du bébé, n'est-elle pas le mouvement du regard ? En effet le bébé se promène déjà avec le regard. Pour l'adulte, par exemple, le regard peut nous permettre de nous économiser. Le regard est contrôlé de deux manières : en plus des voies qui vont de la rétine vers les centres qui élaborent la perception des objets, il y a d'autres voies plus complexes qui vont du cortex visuel vers le cortex pariétal et vers le cortex frontal, c'est grâce au développement de ces structures que nous pouvons décider vers quoi nous allons regarder. Lorsque nous regardons un objet, quelque chose, nous le regardons toujours en fonction de pensées, de mémoires, de décisions, de curiosité... Grâce à ces structures complexes nous pouvons orienter notre regard, prédire en fonction de nos buts, de nos désirs. Selon ce neurophysiologiste le cerveau semble donc être cette machine projective, qui projette sur le monde ses pré-perceptions, qui anticipe, qui prédit et qui sélectionne.

b- Action et perception : un renversement inattendu en faveur de l'hypothèse canguilhemiènne du "recentrement"

«La perception n'est pas une représentation, dit Berthoz, c'est une action simulée et projetée sur le monde. La peinture n'est pas un ensemble de stimuli visuels : c'est une action perceptive du peintre qui a traduit, par son geste, sur un support contraignant, un code qui évoque immédiatement, non pas la scène représentée mais la scène qu'il a perçue. »<sup>121</sup>

Un chapitre en particulier « le regard qui questionne le monde »<sup>122</sup>, avec un sous-titre « aller où je regarde et non regarder où je vais » nous renvoie « aux buts du sujet », à « la capacité d'explorer activement l'espace par les mouvements d'orientation produits, non pas en réponse à des stimulations de l'environnement mais en fonction des buts du sujet (...) ».<sup>123</sup>

Yves Schwartz faisant référence à Alain Berthoz et aux ergonomes, nous dit : « Le cerveau, l'organisme globalement reconstruisent un modèle interne de trajectoire dans la locomotion et

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Berthoz A., Le sens du mouvement, Odile Jacob, 1997, p.137

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> *Ibid.*, p.147

<sup>122</sup> Ibid., chapitre IX

<sup>123</sup> *Ibid.*, p.200

"nous comparons le mouvement réellement exécuté par les pieds avec le mouvement prédit". Au niveau infra, non thématisé, l'organisme, le système nerveux gèrent en permanence des écarts que les ergonomes définiront à un autre niveau comme distinction entre travail prescrit et réel, écarts qui n'ont de sens que par rapport "aux buts du sujet". »<sup>124</sup>

La perception n'est pas représentation, l'action modifie la perception à sa source, « Partir de la commande motrice revient donc à considérer l'action comme élément essentiel du fonctionnement neuronal et permet d'étudier comment elle organise la perception au lieu de chercher seulement comment la perception détermine l'action. Une saccade est une décision d'action et non une réponse à une stimulation. »<sup>125</sup>

A ce propos, Alain Berthoz propose de faire une expérience. Il s'agit d'essayer de regarder dans le coin en haut et à gauche de la page d'un livre et de faire une seule saccade vers le coin en bas et à droite. Nous, nous n'avons pas les instruments pour mesurer mais il dit que la saccade aura une amplitude de 40 degrés si l'on tient la page en face de nous, l'œil se déplaçant à plus de 400 degrés par seconde ne peut utiliser la vision en raison du glissement considérable de l'image sur la rétine. « Eh bien, dit-il, nous avons constaté que les sujets pouvaient saisir des mots alors que leur œil, que nous enregistrions avec précision (...) dépassait toujours 200 degrés par seconde même lorsqu'il ralentissait en milieu de page. Nous en avions conclu qu'un processus de déplacement actif des champs récepteurs permettait au cerveau de compenser, par un mécanisme anticipateur lié à l'intention du mouvement, le glissement de l'image sur la rétine. » De tout cela il conclut qu'« il faut donc abandonner la distinction entre sensoriel et moteur ; (...) que les frontières entre sensation et motricité s'effacent (...) une copie interne d'un signal de commande peut être utilisée au même titre qu'un signal donné par les sens (...) 126

Et Yves Schwartz conclut à son tour par cette formule fondamentale : « Brouillage de la distinction sensoriel/moteur, sensation/motricité, mouvement imaginé/mouvement exécuté : au niveau de l'infiniment petit, enfoui dans la prodigieuse "machinerie du cerveau", s'origine ce qu'on pourrait appeler une "structure générale de l'activité", dont aucun acte humain, pris à un autre niveau, engagé dans des processus proches de ou entièrement pris dans la "conscience", ne pourra

\_

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Schwartz Y., Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe, Octarès Éditions, 2000, p.644-645

Berthoz A., Le sens du mouvement, Odile Jacob, 1997, p.214

<sup>126</sup> *Ibid.*, p.225

être exonéré. Cette tendance fondamentale au "recentrement" - plus ou moins réussi, plus ou moins planifié - que nous avons souvent revendiquée, en suivant notamment la philosophie biologique de Canguilhem, nous la retrouvons comme irréfutablement en acte dans l'analyse des synergies du système nerveux face à la tâche de se situer - qui est en même temps agir - dans l'espace »<sup>127</sup>.

L'activité de "recentrement" constitutive de la relation organisme-milieu qui était une hypothèse philosophique, rappelons les mots de Canguilhem en 1966, vingt ans après sa première thèse sur Le normal et le pathologique : « Aujourd'hui donc, comme il y a quelques vingt ans, je prends encore le risque de chercher à fonder la signification du normal par une analyse philosophique de la vie, entendue comme activité d'opposition à l'inertie et à l'indifférence ». Le cette activité se trouve être le cœur même de la description neurophysiologique de l'activité de perception-action du cerveau et de l'organisme. En définitive, l'invivable renvoie fondamentalement au fait que l'homme ne peut vivre que pathologiquement l'imposition exhaustive de ces normes de vie. Vivre pour tout organisme c'est se composer son milieu, ça l'est d'autant plus pour le vivant humain : « le milieu dont l'organisme dépend est structuré, organisé par l'organisme lui-même, le milieu propre de l'homme c'est le monde de sa perception (...) ». Chemin faisant, nous avons évoqué des formes de résistances ouvrières comme preuves d'une "invivable" mécanisation des hommes et des femmes au travail. Pour conclure ce chapitre, nous citerons Canguilhem dans Milieu et normes de l'homme au travail :

« La pratique ouvrière de restriction de rendement est un symptôme de la non-intégration de l'ouvrier à l'entreprise. On croit pouvoir y porter remède par le développement des services sociaux, des clubs, des sociétés sportives. (...) Les mobiles de la résistance ouvrière sont qualifiés d'irrationnels c'est à dire finalement d'anormaux. (...) Ce qui a échappé aux psychologues de l'enquête Hawthorne c'est que les ouvriers ne tiendraient pour authentiquement normales que les conditions de travail qu'ils auraient d'eux-mêmes instituées en référence à des valeurs propres et non pas empruntées, c'est que le milieu de travail qu'ils tiendraient pour normal serait celui qu'ils se seraient fait eux-mêmes, à eux-mêmes, pour eux-mêmes. Tout homme veut être sujet de ses normes. L'illusion capitaliste c'est de croire que les normes capitalistes sont définitives et universelles, sans penser que la normativité ne peut être un privilège. »129

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2000, p.646

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Canguilhem G., Le normal et le pathologique, Presses Universitaires de France, 1966, p.173

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Canguilhem G., « Milieu et normes de l'homme au travail », Cahiers internationaux de sociologie, 1947, p.134-135

# Chapitre 3 – Impossible-invivable: une synthèse à dimension anthropologique

« Ce n'est que récemment qu'on a pu comprendre comment les situations de travail taylorisées étaient en réalité aussi des interfaces, inapparentes en première approche, très liées d'abord à la variabilité des objets, des moyens de production et des individus, des micro-actes, dans les lacunes du travail prescrit. C'est en ce sens que l'invivable était aussi l'impossible. »

Yves Schwartz,

L'avenir du travail, conférence de société française, février 1987

## Remarques introductives

Nous attachant dans un premier temps particulièrement à l'articulation des deux concepts *impossible* et *invivable* dans la philosophie de Yves Schwartz nous en avons repéré une première occurrence dans un texte prononcé lors d'une conférence en 1987<sup>130</sup>.

Notons que la thèse Expérience et connaissance du travail soutenue en 1986 devait être publiée en 1988. L'articulation : impossible et invivable commence à cette époque à émerger, remarquons cependant que les termes en 87 sont inversés "c'est en ce sens que l'invivable était aussi l'impossible" par rapport aux formulations plus récentes "ce qui est impossible se révèle être aussi invivable" 131. En effet, par rapport au concept d'impossible qui renvoie, à la découverte récente des ergonomes de l'activité avec lesquels Yves Schwartz commençait durant ces années-là à travailler 132, celui d'invivable renvoie à la question plus immémoriale, qu'est-ce que vivre pour le vivant ? Qu'est-ce que vivre pour l'homme ?, héritage peut-être plus direct dans la philosophie d'Yves Schwartz, remarquons que sa thèse a été préfacée par le philosophe Georges Canguilhem. Celui-ci écrit : « Yves Schwartz tient le travail pour un intérêt puissant de la vie (...)Tout travail est opération d'hommes en situation vitale, sociale, économique (...) Le présent ouvrage (...) s'applique (...) à la restitution du sens propre du travail, considéré comme aventure originale de la vie par l'invention de l'homme (...) Yves Schwartz s'intéresse au travail comme à un rapport du vivant humain à son milieu de vie, rapport non exclusivement subi mais aussi orienté par le vivant lui-

Le texte a été édité ensuite en 1994, dans Travail et philosophie, convocations mutuelles chez Octarès Éditions. L'avenir du travail p.19-37 –

Schwartz Y., « Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité », Revue électronique, @ctivités, volume 4, Numéro 2, 2007, p.130

Nous pensons particulièrement à Jacques Duraffourg qui a été d'une grande importance pour le développement de l'ergonomie de l'activité et de l'approche ergologique des situations de travail

même (...) présenter le travail comme expérience de la vie, ouverte à des possibles sans limites actuellement assignables, c'est participer à l'interrogation séculaire sur l'être - ou le devenir - de l'homme. »<sup>133</sup> Au-delà de la dimension épistémologique fondamentale, l'ancrage anthropologique, comme le fait également remarquer Bernard Bourgeois, était bien déjà présent dès sa thèse. « Tout aussi frappante est l'ampleur du développement anthropologique que l'auteur enracine dans l'expérience totale - car indissociablement objective et subjective - du travail, et ce contre tout dualisme culturel s'exprimant, d'un côté, dans les thèses d'une culture proprement populaire, ouvrière, et, de l'autre, dans les thèses d'une auto-suffisance dominatrice de "l'empire du sens", de l'impérialisme épistémologique du symbolisme scientifique (...) A travers une critique conceptuellement rigoureuse de telles anthropologies unilatérales, séparant le savoir et le faire, Yves Schwartz nous ramenant au grand air de la préhistoire et dans l'ambiance vivante des ateliers, s'efforce d'établir les principes d'une anthropologie intégrale ressaisissant l'homme dans ses lieux d'existence les plus concrets »<sup>134</sup>.

Remarquons maintenant la distance des champs que recouvrent ces deux concepts. L'invivable renvoie à la vie, à ce que cela signifie fondamentalement vivre pour un vivant au niveau macroscopique du milieu-monde, l'homme n'y échappant pas. L'impossible, quant à lui, est un concept qui a été élaboré par rapport à une situation "microscopique". Là où l'on s'y attendait le moins la vie surgissait encore. Entre ces deux points de vue, macroscopique et microscopique, entre l'activité du vivant dans le milieu-monde et l'activité d'un homme ou d'une femme dans une situation de travail hyper-rationalisée, entre le vivant et le milieu, l'homme et le travail, se noue la même dialectique. Bien sûr, chaque fois profondément différente du point de vue de l'historicité des situations mais profondément commensurable du point de vue anthropologique, pour autant qu'on réinsère le travail dans l'histoire et l'histoire dans la vie. Nous pensons que c'est la raison pour laquelle, pour Yves Schwartz, la dialectique impossible-invivable peut devenir une thèse anthropologique. Parce que la vie, à travers l'activité comme « débat de normes », surgit là où l'on s'y attendait le moins, elle devra surgir partout et toujours. L'échec de l'organisation scientifique du travail peut devenir exemplaire de cette présence de la vie dans toute activité. La découverte de l'impossible, d'un écart entre le travail prescrit et le travail réel là où devait régner en maître l'organisation scientifique du travail (O.S.T) prend, finalement, avec l'invivable toute sa valeur

Canguilhem G., « Présentation » de la thèse de Yves Schwartz, Expérience et connaissance du travail, Messidor, Éditions sociales, 1988, pp.19-22

Bourgeois B., « Postface » de la thèse de Yves Schwartz, *Expérience et connaissance du travail*, Messidor, Éditions sociales, 1988, pp.863-866

anthropologique. « Le couple impossible-invivable proposé par Yves Schwartz au départ de toute perspective ergologique, dit Louis Durrive, déconstruit complètement le modèle dit taylorien de l'homme au travail, au-delà même de l'opposition du travail prescrit et du travail réel, opposition pourtant déjà féconde »<sup>135</sup>.

Pourquoi parler de synthèse anthropologique ? Demandons-nous, dans les perspectives que nous avons décrites dans les deux chapitres précédents : chacun des tenants de ces patrimoines ainsi mis en valeur se connaissaient-ils ? Georges Canguilhem connaissait-il Alain Wisner, Jacques Leplat et leurs travaux sur la question de l'adaptation de la machine à l'homme, sur la mise à jour du travail réel ? Inversement Wisner, Leplat avaient-ils lu Canguilhem lequel quelques 20 ans plus tôt écrivait : « *Tout homme veut être le sujet de ses normes* » ? Un peu à la même époque, en Italie, à Turin, un médecin-psychologue, Ivar Oddone, « *redécouvrait l'expérience ouvrière* » et posait des questions similaires dans un autre contexte : « *comment produire ? Comment adapter le travail à l'homme ?* » Georges Canguilhem, Alain Wisner, Jacques Leplat, Ivar Oddone se connaissaient-ils ?

On peut faire l'hypothèse qu'ils ne se connaissaient pas et que c'est seulement une génération plus tard qu' Yves Schwartz, ayant fait leur rencontre dans des contextes très différents, à la Sorbonne, au CNAM, à la rue Gay Lussac, dans le milieu universitaire et syndical, a, 25 ans durant, approfondi, croisé, synthétisé les éléments et apports de ces différents chercheurs et de ces différents patrimoines. Synthèse progressive qui va définir, pas à pas, l'approche ergologique à travers de multiples expériences de dispositifs dynamiques de production de connaissances sur le travail pour devenir, plus largement, une philosophie de l'activité humaine, c'est à dire une réflexion d'ordre anthropologique et épistémologique sur l'activité humaine.

### 3.1 Le concept d'expérience

La thèse principale de *Expérience et connaissance du travail* est la réponse à la question : A quelles conditions une connaissance du travail est-elle possible ?

□ « A condition d'approcher toute occurrence du travail comme une expérience » répond

Durrive L., « Comment approcher une situation de travail dans une perspective ergologique », *Révista Tempus Actas de Saùde coletiva*, p.242-243

Nous pensons aux premières expériences du DU APST, qui a donné l'ouvrage *L'Homme producteur*, au développement du DESS d'Analyse pluridisciplinaire des situations de travail, de l'institut d'ergologie aujourd'hui.

#### Yves Schwartz.

L'ambition première d'Yves Schwartz a été de donner une importance majeure au concept d'expérience « point focal de -son- effort de redimensionnement du travail humain » <sup>137</sup>. Redimensionner l'expérience, condition d'un redimensionnement du travail et condition pour construire une idée forte de la culture et une idée forte de la science. Pour illustrer ce dernier point, nous allons reprendre un petit passage de sa thèse, intitulé : Rapport entre une idée forte de la science et prise au sérieux des potentialités de la culture. Un exemple : le savoir médical.

« Si la science ne bénéficie pas d'un traitement de faveur, ou de rigueur, dans le champ des expériences et pratiques culturelles, toute forme de culture revendiquera d'être, telle quelle, amorce de science. (...)« Travailler » les formes spécifiques de culture et d'inculture (...) nous entendions par là que le poids de l'expérience des forces productives dans la structuration des problématiques scientifiques relevait d'une véritable opération de transmutation; d'un croisement complexe d'exigences hétérogènes au résultat imprévisible. Supprimer la dimension « travail », en s'appuyant sur une définition faible de la science conduirait selon nous à la confusion, à la régression, au risque d'obscurantisme. Un exemple : Comment poser le problème de la prévention médicale en milieu de travail ? Soucieux de promouvoir une politique de santé conforme à ses options d'ensemble, un ministère - celui de la santé - décide dans l'année 1981 de réunir sur cette question toutes les compétences. Mais qui est au fait « compétent » ? Interrogation à certains égards révolutionnaire qui déstabilise un moment la notion même ? Il y aurait donc d'autres formes de regard légitime sur la santé que celles sanctionnées par les apprentissages codifiés. Le ministère de la santé franchit ce pas et met face à face des médecins, des chercheurs et des représentants du personnel. Dans l'histoire des connaissances à écrire, l'événement méritera peut-être d'être reconnu, soit pour le célébrer soit pour s'étonner qu'il ait eu lieu si tard. »138 Dans ce prometteur travail en commun des cultures et incultures spécifiques, comment créer les conditions d'un dialogue, de la confiance ? Comment les scientifiques, médecins, chercheurs allaient-ils procéder? Quels dispositifs allaient-ils inventer? Comment les représentants du personnel allaient-ils les accueillir ? Sur quelle base commune allaient-ils travailler ? La suite, nous semble-t-il, est de la plus grande importance. « Point typique de cette contradiction : les délégués du personnel les plus avancés sur le terrain de la santé ont une phobie : voir découper leur nuisance en morceaux (...). Aujourd'hui, ces responsables font valoir qu'ils vivent « avec » une conscience ; que cette conscience intègre spontanément l'ensemble de leurs conditions de travail dans une unité qui s'appelle leur vie à l'usine, et qu'ils ne changent pas de conscience quand ils en sortent... Aussi bien cette totalité n'a plus grand-chose à voir avec la somme de ses parties...(...) La revendication du global concret par les travailleurs, dit Yves Schwartz, nous paraît d'un apport philosophique important. Mais comme point de départ? »139

Schwartz Y., « Quel sujet pour quelle expérience ? », Revue travail et apprentissage, n°6, 2010, p.12, voir également Expérience et connaissance du travail, Messidor, Éditions sociales, 1988, p.762-766

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Schwartz Y., Expérience et connaissance du travail, Messidor / Éditions sociales, 1988, p.38-39

<sup>139</sup> *Ibid.*, p.40

## 3.1.1 L'expérience comme point de départ

Quatre caractéristiques: 140

#### a) L'expérience est expérience d'un être vivant total

L'expérience est toujours l'expérience d'un être vivant total qui "se met à l'épreuve de...". « S'il y a expérience, alors il faut supposer un être pour qui il y a sédimentation du temps, hiérarchisation des événements ». Pour que cette expérience soit formatrice cela suppose un être qui tente en permanence « d'intégrer les événements, un être concerné par eux comme totalité vivante », « un être qui doit continuellement faire face, faire des choix d'usage de lui-même. S'il y a expérience, l'unité d'un être qui fait expérience ne peut s'effacer devant les clivages intrapsychiques. » - (Âme/corps, conscient/inconscient...).

#### b) Une expérience toujours en partie énigmatique

L'expérience de cet être est toujours à un certain degré énigmatique pour lui-même et pour les autres. « D'une telle expérience nul ne peut maîtriser intégralement les conditions aux limites (...) Nul (...) ne sait exactement qui il est quand il fait expérience, ni exactement en quoi elle consiste. Ce qui ne doit pas décourager le concept mais l'inciter au contraire à s'engager dans une conquête partielle de cet "indéfini" ».

#### c) Une expérience normative et imprévisible

Du fait de ce caractère toujours en partie énigmatique, nul ne peut dire de quoi cette expérience est faite, ni « quel est l'être en puissance des êtres qui (s')expérimentent », sous peine de simplifier le vivant en considérant « comme seul possible l'usage qui est fait d'eux-mêmes ». Citant Georges Canguilhem "Quant à la santé au sens absolu, elle n'est pas autre chose que l'indétermination initiale de la capacité d'instituer de nouvelles normes", Yves Schwartz ajoute :

\_

<sup>140</sup> Schwartz Y., Ibid., 2010, p.12

« Potentialités et expérience s'appellent mutuellement. » L'expérience est inséparable de la capacité normative.

## d) Une expérience rétive au langage et pourtant si riche

Enfin faisant référence à Ivar Oddone<sup>141</sup> concernant l'expérience du travail : « on peut "mortifier" ou "exalter" tout cet implicite de l'expérience : l'expérience ainsi proposée a (...) un rapport problématique au langage, elle convoque l'indéfini (...) ne se prête nullement à une clarification aisée, alors que pourtant la mise en perspective de ses richesses porte avec elle des enjeux culturels, sociaux, politiques considérables. Il n'est absolument pas neutre, et tout particulièrement dans le champ du travail de partir en conquête de ce champ ou de tabler sur sa pénombre pour le laisser en friche. »

Les premières pages de Connaissance et expérience du travail débutent par un constat : « Si le travail n'était pas expérience, nul ne se poserait la question de sa connaissance. (...) Si on s'est si peu intéressé au sujet, c'est parce qu'on a longtemps admis implicitement cette hypothèse ; dénier au travail sa dimension d'une histoire, c'est admettre qu'il n'y a rien d'autre à en dire que le concept qui le décrit et le prescrit. » Le champ de la production des connaissances, en ce sens n'a pas à s'embarrasser d'une réflexion de type épistémologique, « l'acte industrieux est homogène au concept ». 142 Produire de la connaissance sur le travail suppose donc d'une part de reconnaître le travail comme expérience, d'autre part de confronter, faire dialoguer entre elles expérience et connaissance, culture et inculture spécifique. Ce redimensionnement apparaît comme un apport d'importance pour toute réflexion sur la connaissance du travail.

#### 3.1.2 Deux distinctions fondamentales

Ces quatre caractéristiques de l'expérience permettent d'éclairer deux distinctions :

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> Oddone Y., Re A., Briante G., *Redécouvrir l'expérience ouvrière, Vers une autre psychologie du travail* ?, Problèmes/Éditions sociales, 1981

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Schwartz Y., Expérience et connaissance du travail, Messidor, Éditions sociales 1988

#### a) Expérience et expérimentation

Il s'agit en premier lieu de bien distinguer expérience et expérimentation. L'expérimentation vise, à travers la définition la plus précise d'un protocole, à définir de façon exhaustive les conditions initiales et de ce fait à maîtriser parfaitement les paramètres opérants dans son déroulement, selon le modèle souhaité d'une expérience scientifique.

#### b) L'expérience du travail et le travail comme expérience

En second lieu, il s'agit de distinguer "expérience du travail" et "travail comme expérience". Cette distinction permet de passer de l'expérience conçue comme « temps de présence dans une situation de travail » au fait que « toute situation de travail est toujours à quelque degré appel à des choix d'usage de soi, s'appuyant sur et retravaillant des formes énigmatiques de savoirs, schèmes, concepts opératoires ».

Il s'agit donc pour Yves Schwartz de retravailler le concept de *travail* pour lui donner la dimension d'un "objet" épistémologique qui ne soit pas clôt sur lui-même, qui interroge, qui interpelle le chercheur, l'organisateur, le gestionnaire, le décideur, le citoyen, afin d'en faire un interlocuteur légitime et de permettre une interpellation constructive des différents champs de la production des connaissances. Le travail « *comme toujours à quelque degré une expérience* » doit ainsi interpeller :

□ les sciences : une science du travail est-elle possible ?
 □ les savoirs : quelles formes de savoirs existent ?
 □ les disciplines : le travail peut-il être "objet" d'une seule discipline ?
 □ les travailleurs du concept : quels dispositifs de production de connaissance sont possibles dans *l'horizon des possibles* ainsi ouvert ?
 □ et enfin les acteurs et décideurs sociaux : Quels dispositifs de production de connaissance

#### 3.1.3 Trois hypothèses en faveur d'un concept à élaborer... l'Activité

pour l'action sont possibles dans cet horizon élargi?

Pour conclure sur le concept d'expérience, dans les dernières pages de *Expérience et connaissance du travail*<sup>143</sup>, Yves Schwartz fait trois hypothèses qui nous invitent à penser qu'il y aura à aller chercher plus loin, dans un ancrage anthropologique, quelque chose comme l'activité.

- Le concept d'*expérience ouvrière* d'Ivar Oddone et la distinction travail prescrit et travail réel d'Alain Wisner impliquaient de voir dans le travail un espace de débat obscur de tout travailleur avec lui-même, le travail comme usage de soi, usage de soi par autrui et usage de soi par soi.
- Dans un autre champ de réflexion faisant référence à Gilles Gaston Granger<sup>144</sup>, tout usage du symbolisme propre à l'humanité suppose un labeur propre, un *style*. Entre symbolisme et expérience il y a toujours quelque chose de l'ordre d'une distance. De ce fait le travail prescrit, en tant qu'organisation de sens, ne pourra jamais rendre inutile ou interdire, *le sourd labeur des significations*.
- ☐ Et enfin, ces deux niveaux, selon Yves Schwartz, s'intègrent dans l'axe directeur d'une philosophie du vivant pour laquelle la santé suppose toujours des débats de normes.

Enfin, « il faut penser l'activité humaine comme héritière des processus immémoriaux par lesquels le vivant n'a jamais cessé de répondre à l'infidélité du milieu par son propre refus de fidélité routinière à des normes de vie où ne se liraient plus que maladie, sénescence et mort. » <sup>145</sup> L'écart entre le travail prescrit et le travail réel renvoie fondamentalement à la normativité propre à chaque individu vivant.

Nous avons donc là trois niveaux de redimensionnement, le premier inscrit un "sujet" dans l'expérience à vivre, usage de soi par d'autres, usage de soi par soi. Le travail devient un espace de débats à de nombreux égards imprévisibles. Le second confronte symbolisme et expérience, avec l'idée que l'expérience retravaille ce qui est d'abord symbolisé, l'expérience crée en ce sens de l'histoire. Le troisième niveau, au-delà de la dimension subjective, symbolique et historique renvoie à l'expérience d'un vivant et l' inscrit dans la normativité propre à chaque individu vivant. Trois niveaux qui permettent de redimensionner le travail en le dotant d'un statut épistémologique propice à interroger son rapport à la connaissance, c'est à dire aux modèles de production de savoirs sur le

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Schwartz Y., Expérience et connaissance du travail, Messidor / Éditions sociales, p.845-846

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Granger G-G., Essai d'une philosophie du style, Éditions Odile Jacob, 1988

Schwartz Y., Expérience et connaissance du travail, Messidor / Éditions sociales, p.846

travail quand, justement, sont en jeu des expériences de vie, des activités humaines.

Cependant selon Yves Schwartz « cette idée du travail comme toujours à quelque degré une expérience ne paraît trouver son vrai fondement anthropologique qu'avec le concept d'activité, progressivement élaboré depuis 25 ans. (...) Et c'est sans doute pour cela, comme il le dit, « qu' - il a - fait passer au second plan le concept d'expérience, au bénéfice de celui d'activité - d'où la dénomination d'ergologie, étude de l'activité humaine pour caractériser notre démarche. »<sup>146</sup>

Yves Schwartz parle de l'importance pour lui des « trois atypiques ». Il s'agit des trois médecins - dont nous avons déjà parlé -, atypiques parce qu'ils n'ont jamais vraiment exercé la médecine en tant que médecin, et parce que par des angles différents mais à peu près à la même époque, ils se sont tous trois intéressés à la question de la santé de l'homme au travail.

- 1) la psychologie, l'expérience ouvrière et la « communauté de savoirs élargie » pour Ivar Oddone,
- 2) l'ergonomie et la bataille du travail réel, pour Alain Wisner chapitre 1- et
- 3) la philosophie et ce que "vivre en santé" veut dire, pour Georges Canguilhem chapitre 2.

Marqués par la résistance au nazisme et au fascisme - période qui peut être caractérisée comme une dérive totalitaire des normes antécédentes sociopolitiques -, ils ont été tous trois interpellés par le gouvernement taylorien du travail, tentative extrême dans l'histoire de corseter l'activité industrieuse par et dans les normes antécédentes. Tous trois ont confronté leurs interrogations sur la santé et la maladie avec la rencontre par tout humain des normes plus ou moins contraignantes issues de son milieu de vie, les normes antécédentes à tout effort de vivre. Aussi Yves Schwartz en vient-il à poser la question:

« La santé est-elle possible quand les normes antécédentes ne s'offrent plus à l'humain au travail que comme visée d'une hétérodétermination totale, et non aussi comme ressources pour agir? »147

Loin de disparaître, au profit de celui d'Activité, le concept d'Expérience trouve un véritable

<sup>146</sup> Schwartz Y., Expérience et connaissance du travail. Nouvelle édition augmentée d'une postface de l'auteur, Collection Les essentielles, Les Editions Sociales, 2012, postface

<sup>147</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2012, postface

ancrage anthropologique, faire expérience c'est avant tout faire expérience de la vie, c'est à dire "vivre" au sens canguilhemien du terme. La thèse selon laquelle toute activité de travail est toujours « usage de soi, par soi, par les autres » s'est progressivement reformulée sous cette forme : toute activité industrieuse est toujours « dramatique d'un usage d'un corps-soi », la dramatique renvoyant à la nécessité continue de trancher des débats de normes, « corps-soi » étant une manière de mettre en valeur le fait que l'activité est pilotée par quelqu'un en chair et en os – elle s'inscrit dans des fonctionnements neuro-sensitifs tellement complexes qu'on n'en fait pas le tour - cette activité a de plus, des prolongements qui débordent la personne physique. Sont sollicités et même incorporés, inscrits dans le corps: le social, le psychique, l'institutionnel, les normes et les valeurs, le rapport aux installations et aux produits, aux temps, aux hommes, aux niveaux de rationalité, etc... ce quelqu'un qui travaille – ce centre d'arbitrage qui gouverne l'activité, est ainsi désigné comme « corps-soi ».

### 3.2 La synthèse ergologique : le concept d'Activité

Plusieurs questions peuvent nous préparer à accueillir le concept ergologique d'activité :

Partant de l'apport des ergonomes de l'activité : pourquoi ergonomes de l'activité ? Qu'est-ce que cette activité ? D'où vient l'usage de ce terme ? Quel statut épistémologique a-t-il ? De quoi est fait exactement *l'écart* entre le travail prescrit et le travail réel ?

De l'apport des psychologues francophones que nous avons rencontrés au chapitre 1 : qu'est ce qu'une "activité de récupération" ? Mêmes questions : qu'y a-t-il derrière cet usage ? Quel statut épistémologique ?

De celui de la psychologie italienne - Ivar Oddone - : redécouvrir l'expérience ouvrière, de quelle expérience s'agit-il ? Que veut dire « décrire son *activité* quotidienne » ? Qu'est-ce que l'expérience informelle ? Comment se manifeste-t-elle ? Comment peut-on connaître l'expérience informelle ?

Enfin de l'apport de la philosophie des normes et de la vie : qu'est-ce qui se cache derrière la *vie* ainsi définie par Georges Canguilhem « comme *activité* de résistance à l'inertie » ?

Outre le fait que le terme "activité" est utilisé dans le langage courant, il semble dès les années 50-60 gagner le terrain de disciplines telles que la psychologie, l'ergonomie ou encore la philosophie, et aujourd'hui dans le courant de l'ergonomie francophone, de la psychodynamique du travail ou dans ce que l'on appelle les théories de l'activité. « Le concept d'activité est en train d'émerger avec force sur la scène internationale, et dans de nombreuses communautés, dit Pascal Beguin. La définition officielle de l'ergonomie, adoptée par le conseil de l'International Ergonomic Association (IEA) en août 2000, indique que l'ergonomie est « a systems-oriented discipline witch now extends across all aspects of human activity ». Au même moment on discutait au sein de la société d'ergonomie de langue française (SELF) de l'intérêt de remplacer les termes « ergonomie de langue française » par ergonomie de l'activité.(...) Plus récemment, et au-delà de l'ergonomie se tenait le premier congrès de la toute nouvelle International Society for Cultural and Activity Research (ISCAR) 2006 et qui a réuni 1700 personnes... Il s'agit de trois exemples, mais ils suffisent à montrer l'effervescence actuelle autour de la notion d'activité. Mais quelles en sont les origines? Quels nouveaux découpages sont opérés? Quelles sont les tendances et les enjeux? » 148

Le terme activité apparaît dans différents champs de réflexion mais non sans poser de problèmes. F. Hubault, un ergonome de l'activité, écrit en ce sens : « Quoiqu'on en dise, il existe au sein même de ce que l'on appelle désormais ergonomie centrée sur l'activité, différentes "manières de voir" et donc des manières de faire aussi qui ont pour point de départ des divergences théoriques » 149 ou encore « (...) les uns bifurquent vers l'ergonomie de la tâche alors que les autres s'engagent vers l'ergonomie de l'activité, mais la dispute sur le sens - de l'analyse du travail - continue à l'intérieur même de l'ergonomie de l'activité (...) » 150

Alors qu'est-ce que l'activité ? D'où vient l'usage de ce mot ? A-t-il une histoire propre ? Peut-on a posteriori la retrouver, la reconstruire ? D'ailleurs, l'activité n'est-il pas un concept voué à rester à quelque degré flou ? N'est-ce pas justement là son opérationalité propre, sa capacité à nous maintenir dans un « *inconfort intellectuel et social* », condition de toute recherche ou production de savoirs dès lors qu'il y a activité humaine ?

Ce n'est qu'assez récemment qu'Yves Schwartz s'est lancé ce défi de synthétiser sous la

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> Beguin P., « Propos sur le développement du concept d'activité », p.1

Hubault F., et Bourgeois F., « Disputes sur l'ergonomie de la tâche et de l'activité, ou finalité de l'ergonomie en question », Revue électronique, Activités, volume 1 numéro 1, p.35

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> *İbid.*, p.35

forme d'un schéma à double entrée ce qu'il a appelé *Le double héritage du concept ergologique* d'activité. En effet, remontant des "sources directes" de son usage dans les disciplines mentionnées vers l'histoire - moins directe - de la philosophie, Yves Schwartz va en quelque sorte découvrir des usages insoupçonnés. L'usage ordinaire de ce mot, de cette notion, recouvre en réalité une dimension anthropologique fondamentale : l'unité problématique de l'être humain.

Pour Yves Schwartz il y a une double entrée dans le concept ergologique d'activité, selon que l'on se focalise, sur le vivant humain singulier, comme être générique ou comme être inscrit dans un moment historique et social, son agir peut s'approcher selon deux caractérisations différentes :

- selon le premier focus, l'activité apparaît comme « synergie énigmatique et problématique des hétérogènes en nous ».
- selon le second, l'activité apparaît comme séquence de débats de normes.

Il y a bien sûr, dit-il, une cohérence entre ces deux approches, qui s'éclairent mutuellement. L'une est confrontée au concept de corps-soi, comme creuset de toute dramatique de l'agir humain. L'autre s'interroge sur la dramatique motrice de ces essais de mise en synergie. Elle suppose d'immerger ces arbitrages, qui ont toujours une dimension locale, historique, dans leur manière de nouer un « monde de valeurs » et des savoirs contextualisés aux normes en débats. Cette idée d'une double approche s'appuie sur l'idée d'une double source du concept d'activité, dont nous avons donné un aperçu dans les deux premiers chapitres de cette thèse, et qui permet d'engendrer « l'impossible et l'invivable » à partir desquels se conclut la notion de débats de normes. 151

On retrouve des éléments dispersés de ce schéma (cité plus haut) dans différents textes et ouvrages d'Yves Schwartz, mais également un aperçu synthétique dans un texte de 2007 auquel nous allons maintenant principalement nous référer.

« Le concept ergologique d'activité peut être pensé comme une articulation, une combinaison ou une synthèse originale, travaillant avec ce double héritage ».

Yves Schwartz, 2007.

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat - Université de Provence - 2013

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Schwartz Y., *Projet de séminaires ergologiques*, 2011, option OP1 du master DCIO du CNAM

# 3.2.1 Double héritage du concept ergologique d'activité

Nous avons, dans les chapitres 1 et 2, approfondi la fin d'une longue histoire aboutissant d'un côté à l'impossible et de l'autre à l'invivable, il nous semble nécessaire de revenir un peu plus sur cette histoire afin d'éclaircir d'une part le concept ergologique d'activité, d'autre part quelques concepts qui lui sont adjacents et qui nous seront utiles.

#### a) Activité et philosophie de la connaissance, la synergie des hétérogènes en nous

On a vu que le concept d'impossible renvoie à la découverte par les ergonomes de l'écart entre le travail réel et le travail prescrit - Wisner, Laville... -, écart dont on trouve au même moment des éléments dans les travaux des psychologues - Faverge, Oddone... -. Mais au-delà quel contenu culturel, philosophique, historique ?

En arrière-plan de cet héritage, on peut remonter à des interrogations qui ont animé toute l'histoire de la philosophie, l'histoire des sciences, l'histoire des idées des siècles durant. Interrogations qui restent encore très largement d'actualité, en témoigne notre propre travail sur la prescription industrieuse renvoyant en définitive à la question : une science de l'activité de travail est-elle possible ? D'où vient la croyance en une possible science des activités humaines, dont un exemple est tout le champ de ce que l'on appelle les « sciences humaines et sociales » ?

Concernant le champ de la connaissance, les questions des philosophes depuis l'antiquité sont : Comment atteindre la vérité ? Comment accéder à la connaissance vraie ? Ou encore, comment la connaissance scientifique est-elle possible ? Toutes ces questions s'inscrivent dans les préoccupations, dès les débuts de la philosophie, de la "fondation de la connaissance vraie". Cette tradition renvoie « à l'effort héroïque de tenir compte de la possibilité pour l'être humain, d'accéder à l'universel, la vérité, le bon via l'entendement, la connaissance scientifique étant alors le modèle, la bonne méthode à suivre pour y accéder. »<sup>152</sup>

Schwartz Y., « Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'Activité », @ctivités, 2007, volume 4 numéro 2, p.124

Au début du Phedon, la mort apparaît comme la libération de l'âme, une âme libérée d'un corps considéré comme un obstacle pour accéder aux vérités essentielles. « *Pour Platon, tant que nous aurons un corps, tant que notre esprit sera mélangé à cette mauvaise chose, jamais nous ne posséderons l'objet de notre désir, c'est à dire la vérité.* »<sup>153</sup> Cette distinction entre l'esprit, l'âme d'un côté qui permettent d'accéder à la connaissance et le corps, la sensibilité, les passions, les sentiments de l'autre, comme autant d'obstacles à cette poursuite de la vérité, est une problématique que l'on retrouve à travers les œuvres des plus grands philosophes.

Pour Descartes, il y a quatre facultés: l'entendement, l'imagination, les sens et la mémoire, « certes, l'entendement seul est capable de percevoir la vérité; mais il doit être aidé cependant par l'imagination, les sens et la mémoire, afin que nous ne laissions de côté aucune de nos facultés. » <sup>154</sup> En effet, « aucun de ces philosophes n'a ignoré la nécessité d'évoquer les dynamiques obscures qui relient ces facultés auparavant séparées. » <sup>155</sup> L''union de l'âme et du corps' sera pour Descartes à la fois nécessaire et extrêmement problématique. Comment appréhender "conceptuellement" la mise en synergie de la combinaison de facultés si hétérogènes? Comment l'âme a la force de mouvoir le corps? « Ici, dit Yves Schwartz, presque de manière souterraine, commence la construction discrète de quelque chose comme "activité", dont l'obscure mission est de suggérer ces étranges et toujours obscures médiations, tout en restant dans le champ de l'épistémique. » <sup>156</sup> Le mot "activité" n'apparaît pas, mais il y a l'idée "d'agir avec" et d'un "agir avec" qui ne peut être conçu clairement. « (...) pour la première fois dans l'histoire de la philosophie, il est clairement affirmé qu'une pensée est condamnée à rester obscure, énigmatique. Et cela est lié avec l'apparition de quelque chose comme activité, c'est à dire la synergie en nous des parties hétérogènes de nous même » <sup>157</sup>.

Par la suite, selon Yves Schwartz, c'est avec Kant que le concept prend un statut réel. Le mot Allemand "Tätigkeit" - traduit activity ou activité - « sera exactement utilisé pour dénoter ce pouvoir de rapiècement, de médiation, hautement énigmatique (...) "Art caché dans les profondeurs de l'esprit" (Kant) (...) L'activité apparaît comme étant (...) un art de transgression de nos facultés ; et pour cela une notion sujette à rester en partie énigmatique. » Après Kant le concept prendra

<sup>153</sup> Ibid, p.124

<sup>154</sup> *Ibid*, cité par Y. Schwartz, p.124

<sup>155</sup> *Ibid*, p.125

<sup>156</sup> *Ibid.*, p.125

<sup>157</sup> Ibid., p.126

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> *Ibid.*, p.126

une ampleur importante à travers des philosophes tels que Fichte, Hegel et Marx, devenant cependant « trop large, pas assez rigoureux lorsque abandonnant le champ anthropologique et la fonction de pointer la synergie énigmatique des facultés hétérogènes, il entre parmi les concepts à utiliser pour penser les philosophies de l'histoire. »<sup>159</sup>

Plus de cent ans plus tard, le concept est réapproprié par la psychologie soviétique de Vytgotski et Leontief, dont s'inspirera l'ergonomie de l'activité et la notion "activité" servira à désigner ce qu'il y a d'humain dans le travail. Pascal Beguin se demande à ce propos : « Mais, où les ergonomes ont-ils trouvé ce terme activité? Car même s'ils le maintiennent vivant en le renouvelant (avec d'autres), ils ne l'ont pas totalement forgé. Un exemple : Lahy et Laugier ouvraient l'introduction du premier numéro de Travail Humain par ces mots : « L'organisation rationnelle de l'activité humaine soulève des problèmes théoriques et pratiques d'une extrême complexité, et dont l'étude réclame la collaboration de sciences et de techniques très variées ». Nous étions en 1933, et l'ergonomie n'existait pas. Mais il est vrai qu'un mot ne suffit pas à définir un concept, et qu'un même concept peut se cacher derrière différents termes. Dans de nombreux textes c'est plutôt le terme « conduite » qu'on va trouver. Et le mot activité est en fait un terme usuel du français, et dont l'usage peut conduire à des quiproquos - on peut par exemple parler de l'activité économique - »<sup>160</sup> Se référant à un ouvrage de Bronckart et coll. il y trouve quelques pistes:

« La sociologie, la psychologie, la linguistique et les sciences de l'éducation ont émergé sur l'arrière-fond de débats complexes ayant trait aux modèles de référence (s'agit-il de science de la nature, de science de l'esprit, de science de la socio-culture ?), ainsi qu'à la délimitation et à la définition des unités d'analyse (comportement, conduite, représentation, signes, faits sociaux, etc.) et des démarches méthodologiques (Observation, expérimentation, introspection, herméneutique, etc.). Dans ce contexte général, au travers des œuvres de Bülher, Clarapède, Dewey, Durkheim, Saussure, Vitgotski et de bien d'autres, s'est constitué un vaste mouvement transversal qui mettait l'accent sur l'unité de l'objet des sciences humaines et sociales, et qui prônait par conséquent l'articulation de ces disciplines dans le cadre de « science de l'esprit et de la socio-histoire » (...) dès les années 30, ce mouvement a cependant été combattu, minoré, puis a quasiment disparu, sous l'effet de courants qui revendiquaient l'autonomie totale et l'imperméabilité de chacune des sciences humaines, et qui s'ancraient en conséquence dans le positivisme ou dans son dérivé structuraliste. » <sup>161</sup>

159 *Ibid.*, p.126

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Beguin P., *Propos sur le développement du concept d'activité*, 2006, p.2

Bronckart J-P., et coll., « *Agir et discours en situation de travail* » , *Cahiers de la section des sciences de l'éducation* N° 103, 2004, cité par Pascal Beguin, 2006

Dans le même ordre d'idées « cette tendance a été très large, dit Yves Schwartz, traversant de nombreuses disciplines et de nombreux pays, mais à disparu comme un pacte faustien (Bruner cité, par Beguin, 2006), négociant la légitimité scientifique contre l'abandon des approches qualitatives et pluridisciplinaires. Aussi, ces idées ont joué leur part dans le renouveau du concept d'activité, l'introduction des thèses et des concepts principaux de la psychologie soviétique à cette époque, à travers les ergonomes français et la psychologie du travail, ont sûrement été décisif pour ce renouveau du concept d'activité. En partie de manière inconsciente, ils se sont appropriés ce concept d'activité (Tätigkeit), héritier d'une longue histoire (...) »<sup>162</sup>

Nous l'avons vu au chapitre 1, concernant les travaux des premiers psychologues, physiologistes du travail et ergonomes, leur problématique n'est pas celle d'une valeur vitale irréductible au sens canguilhemien (chapitre 2). Il s'agit pour eux, à ce moment-là dans les années 60, d'articuler, très concrètement, recherche pour l'amélioration des conditions de travail et action concrète en vue de la transformation des situations de travail. La recherche en physiologie du travail et en psychologie appliquée était pour l'essentiel une recherche en laboratoire. Il fallut sortir du laboratoire, "y aller voir de près" pour découvrir qu'il y a une distance entre le travail d'un point de vue théorique et le travail tel qu'il est réalisé réellement. La critique du taylorisme du côté des ergonomes repose sur une démonstration : alors même que l'on est face à une situation de travail organisée selon un calcul extrêmement précis des temps et des mouvements, il y a ce que les ergonomes de l'activité appellent "la résistance du réel", c'est à dire que, sous de multiples formes, variabilités, aléas, dysfonctionnements..., le réel réapparaît toujours obligeant le travailleur à une activité de "récupération". D'où l'idée d'abord des insuffisances du travail théorique au regard des problèmes concrets posés par le travail, celui produit en laboratoire, la mise en visibilité, ensuite, de la distance entre le travail prescrit par les organisations et le travail réel, enfin l'élaboration du concept d'écart entre le travail prescrit et le travail réel. Notons que si la notion d'activité est utilisée, c'est sur le réel que l'accent est mis, on parlera d'activité de conception, d'activité réelle, mais pas encore du "travail" comme "Activité" conçue dans sa dimension conceptuelle anthropologique. L'activité est utilisée « comme un terme qui vise avant tout à désigner ce qu'il y a d'humain dans le travail.» 163 Ou encore, « Pour montrer la complexité des relations entre les

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2007, p.129

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Béguin P., *Ibid.*, 2006, p.3

hommes et leur environnement (de travail). »<sup>164</sup>La notion est explicitement requise mais pas encore lestée d'un contenu conceptuel explicite. En effet, qu'est-ce qui se joue dans ce "ce qu'il y a d'humain" dans le travail ?

A ce sujet, les propos de Jacques Leplat, dont nous avons déjà parlé plus haut, sont très instructifs :

« (...) au tout début en 1956 ou 1958( ...) quelqu'un a joué un rôle important, un français qui s'appelait Faverge, il a publié avec un psychologue Français qui est allé ensuite en Belgique, qui s'appelait Ombredane, un livre qui s'appelait « L'analyse du travail ». Ce livre sur l'analyse du travail a été le point de départ de réflexions qui ont orienté un certain groupe de psychologues-chercheurs vers l'analyse de ce que l'on n'appelait pas encore l'activité, on parlait de conduites. Mais l'idée était déjà là, c'est à dire, on va analyser, pas seulement ce que les gens nous disent, on va aller voir ce qu'ils font, les observer, avoir des entretiens avec eux (...) alors après, on a pris ce concept d'activité qu'on a puisé dans le livre de Leontief "Développement du psychisme" qui nous a beaucoup inspiré (...) là s'est formé ce développement du travail comme activité. Pour le psychologue le travail est une activité. Qu'est-ce qu'une activité ? Il y a plusieurs définitions. La plus sommaire, on pourrait dire : une activité est la réponse d'un individu aux exigences d'une tâche qu'on lui donne ou qu'il se donne. »165

A ce moment-là, tant pour les ergonomes que pour les psychologues du travail, le mot « activité » permet de mettre en perspective ce qu'il y a d'humain dans le travail par rapport au travail prescrit, à la tâche, à ce qui fait contrainte, donc le travail réel, la tâche effective, telle que réalisée par un individu. Il s'agit de montrer que le travail n'est pas pure mécanique, à côté des prescriptions et anticipations du faire, il existe un faire, plus ou moins énigmatique et irréductible, preuve d'une autre rationalité à l'œuvre. Nous laissons cela en suspend : retenons que la problématique n'est pas celle d'un rapport du vivant avec son milieu au sens canguilhemien et que le concept est requis mais n'est pas encore lesté d'un contenu qui le rendrait fonctionnel pour appréhender à la fois le "faire industrieux humain" et son articulation à la connaissance dans une réflexion de type anthropo-philosophique. Mais retenons également, que dans la perspective ouverte par l'ergonomie de l'activité et la psychologie, aucune connaissance scientifique et exhaustive du

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2007, p.129

Bellan C., « Retranscription d'un entretien mené avec Jacques Leplat » dans *Genèse et enjeux du concept d'activité* en France et dans les pays francophones : un détour par les travaux d'Henri Wallon, mémoire de master 2 d'ergologie 2009-2010 pp.77 et suiv.

travail n'est possible.

La deuxième grande interrogation qui doit aboutir *in fine* au concept ergologique d'Invivable, concerne l'énigme du "faire" : qu'est-ce que le faire industrieux ? comment faire industrieux ou agir technique sont-ils possibles ? Qu'est-ce qui se passe entre l'homme et le milieu à travers l'activité technicienne, l'activité industrieuse ?

#### b) Activité et faire industrieux, les débats de normes

Il n'est plus question là d'activité strictement intellectuelle, d'activité de l'esprit dans l'ordre de la connaissance mais du faire industrieux, de l'habileté technicienne. Quel dialogue, à travers l'acte technique, entre la conscience humaine, son savoir conceptuel et son corps ? Comment l'homme parvient à lier des dimensions aussi différentes que : savoirs incorporés et savoirs méthodologiques, corps et esprit, nature et culture, héritage de la vie et héritage du spirituel en nous ? Les philosophes vont devoir faire face à cette question : « Comment cette coopération féconde des parties hétérogènes en nous est-elle possible, dès lors que cette fois le corps est manifestement un partenaire essentiel (et non un partenaire douteux...) ? »<sup>166</sup>

A propos des artisans, G. Canguilhem dit ceci : « de l'impossibilité d'une transformation continue et totale de la science en action résulte le constat de l'originalité d'un pouvoir - liberté et volonté - qui n'est pas aux limites de l'intelligence. Ce pouvoir original est un pouvoir énigmatiquement et dynamiquement capable d'unifier toutes nos facultés : trop obscur pour mériter un nom, mais suggérant ce que nous appelons activité industrieuse. »<sup>167</sup>

Ce pouvoir énigmatique apparaît dans les philosophies de quelques grands philosophes que nous avons déjà évoqué, Yves Schwartz en donne quelques exemples : Platon et la technè grecque comme art du Kaïros défini comme « lié à un certain type d'intelligence portant sur le contingent (...) qui permet à l'action humaine de s'exercer dans des circonstances indéfiniment variées (...) obligation de dépister ou de cerner le Kaïros s'impose dans des situations complexes où le grand nombre et la diversité des influences en jeu (...) exigent de l'homme une adaptation à chaque fois

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2007, p.127

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Canguilhem G., « Descartes et la technique », dans Y. Schwartz, Ibid., 2007, p.127

Après Platon, cette forme de connaissance obscure qui désigne "l'action opportune ajustée à la complexité singulière", se retrouve chez Descartes, par exemple, dans une lettre à Ferrier, son fabricant de verre, celui-ci écrit : « Il arrive mille rencontres en travaillant qui ne se peuvent prévoir sur le papier »<sup>169</sup>. Leibniz en appelant à la théorie dès lors que le praticien est "contraint d'en venir à quelque rencontre fort différente de celles qu'il a pratiquées", précise que l' « on se trompe fort souvent en appelant une pratique ce qui est une théorie et vice-versa. Car un ouvrier qui ne sçaura ny du latin, ny de l'Euclide, quand il est habile homme et sçait les raisons de ce qu'il fait, aura véritablement la théorie de son art et sera capable de trouver des expédients dans toutes sortes de rencontres ».<sup>170</sup>

"Savoir les raisons de ce que l'on fait", Yves Schwartz ajoute, « la capacité à assumer avec succès les "rencontres" suppose un véritable savoir (une vraie"théorie") permettant une maîtrise des variations et des circonstances. Mais c'est un savoir hybride, inconfortable à situer. Il est celui de "l'habile ouvrier", c'est à dire d'un agent qui ne connaissant pas "l'Euclide" n'a pas les moyens d'une maîtrise conceptuelle des "actions naturelles" au sens du Discours de la méthode. N'est-ce pas là un essai d'identification problématique de la compétence industrieuse dont la spécificité se marquerait par des expériences maîtrisées du temps singulier, elles-mêmes liées à un savoir qui sans être science n'est pas pour autant pur savoir des instants? »<sup>171</sup>

A travers cette image de savoirs hybrides, inconfortables, on se situe bien dans des formes de savoirs, dans une habileté énigmatique, difficile à appréhender, difficile à définir, à encadrer dans des formes de langages ou de savoirs savants.

Dans un sens peut-être un peu différent, on pourrait s'intéresser à un passage de la *Critique* de la faculté de juger, E. Kant y écrit : « On se plaît à nommer une œuvre d'art le produit des abeilles - les gâteaux de cire régulièrement construits - mais ce n'est qu'en raison d'une analogie

Trede T., *Kaïros, l'à propos et l'occasion* (le mot et la notion, d'Homère à la fin du IVe siècle avant J.C) Paris, Klincksieck, 1992, p.18 cité dans Schwartz Y., *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Octarès Éditions, 2000, p.457

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2007, p.127

<sup>170</sup> Schwartz Y., Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe, Octarès Éditions, 2000, p.458

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> *Ibid.*, p.458

avec l'art ; en effet, dès que l'on songe que les abeilles ne fondent leur travail sur aucune réflexion proprement rationnelle, on déclare aussitôt qu'il s'agit d'un produit de leur nature - de l'instinct -(...) lorsqu'en fouillant dans un marécage on découvre comme il est arrivé parfois, un morceau de bois taillé, on ne dit pas que c'est un produit de la nature mais de l'art, la cause productrice de celui-ci a pensé à une fin, à laquelle l'objet doit sa forme. »<sup>172</sup> La suite est intéressante : « On discerne d'ailleurs un art en toute chose, qui est ainsi constituée, qu'une représentation de ce qu'elle est a dû dans sa cause précéder sa réalité (même chez les abeilles) (...) mais quand on nomme simplement une chose une œuvre de l'art, on entend toujours par là œuvre de l'homme ». 173 Pour Kant, il s'agit là d'identifier l'œuvre de l'homme par rapport à la production de la nature. L'œuvre de l'homme à la différence de celle de l'abeille implique une "représentation" de ce qu'il y a à faire, un travail fondé sur une "réflexion rationnelle". L'habileté, l'art de l'homme, se situe donc dans des formes de savoirs, de réflexion, de représentation, mais qui ne sont pas la science ! « L'art comme habileté de l'homme, est aussi distinct de la science (...) que la faculté pratique est distincte de la faculté théorique, la technique de la théorie (...) »<sup>174</sup> On pourrait penser que cette dernière phrase de Kant nous éloigne de notre propos, mais peut-être pas. Si Kant distingue par la suite l'art et le métier « L'art est dit libéral, le métier mercenaire », il les réunit cependant sous le terme "activité" « On considère le premier comme s'il ne pouvait obtenir de la finalité (réussir) qu'en tant que jeu, c'est à dire comme 'activité' en elle-même agréable ; on considère le second comme un travail, c'est à dire comme une 'activité', qui est en elle-même désagréable (pénible) et qui n'est attirante que par son effet (par exemple le salaire), et qui par conséquent peut être imposée de manière contraignante »<sup>175</sup>. Outre le fait qu'on peut attribuer à Kant une vision du travail plutôt pessimiste, le travail comme peine, contrainte, en opposition au jeu, il semble bien que le travail est pour lui avant tout une "activité d'homme", une activité qui même si elle se meut dans le champ de la contrainte, de la pénibilité n'en est pas moins une activité. Le concept est-il anodin ? Toujours estil qu'il noue sous le même terme ce qui semble opposé art libéral et métier mercenaire.

Lorsque plus loin, il cherche à hiérarchiser les métiers entre eux, entre artisans ou artistes, prenant l'exemple de l'horloger et du forgeron, il propose « d'adopter un autre point de vue et de considérer la proportion des talents qui doivent se trouver au fondement de l'une ou l'autre de ces

Kant E., Critique de la faculté de juger, Vrin, 1993, §43 De l'art en général, p.198-199

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> *Ibid.*, p.199

<sup>174</sup> Ibid., p.199

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> *Ibid.*, p.200

activités »<sup>176</sup>. Il s'agit donc toujours d'activités, activités qui supposent une certaine virtuosité, du talent, avec une relative énigme sur la manière dont on va pouvoir mesurer ces différents degrés de talent - cette dimension d'énigme quant à la "mesure" du talent nous semble très intéressante. Après ceci, il semble que finalement, le seul motif qui lui fait opérer la distinction entre les arts libéraux - pour lesquels tout de même « il faut qu'il ait une certaine contrainte » sans laquelle « l'esprit, qui dans l'art doit être libre et qui seul anime l'œuvre, n'aurait aucun corps et s'évaporerait complètement »<sup>177</sup> - et les métiers dits mercenaires, ce n'est pas l'absence de talent, d'habileté, d'intelligence ou de réflexion mais la présupposition que le travail-labeur suppose contrainte et appât du gain.

Concernant Kant, Yves Schwartz renvoie aux paragraphes 20 et 21 de la même Critique de la faculté de juger, au libre jeu des facultés. « Nulle part ailleurs, auparavant, dit Yves Schwartz, cette notion transgressive de Tätigkeit, en tant que lien dynamique et synergique entre hétérogènes n'a été poussée si loin. »<sup>178</sup> En effet, Kant se demandant quelle est la condition de la nécessité à laquelle prétend un jugement de goût, fait le raisonnement suivant : « Si les jugements de goût comme les jugements de connaissance - possédaient un principe objectif déterminé, celui qui les porterait d'après celui-ci, prétendrait attribuer une nécessité inconditionnée à son jugement. S'ils étaient sans aucun principe, comme les jugements des sens, il ne viendrait à l'esprit de personne qu'ils aient quelque nécessité. Ils doivent donc posséder un principe subjectif, qui détermine seulement par sentiment et non pas par concept, - bien que universellement valable -, ce qui plaît ou qui déplaît. »179 Ainsi pour Kant, il faudrait un principe nommé "sens commun" distinct de l'entendement commun, qui juge d'après le sentiment, et non comme l'entendement, par concept. « Ce n'est donc que sous la présupposition qu'il existe un sens commun (...) que le jugement de Goût peut être porté ». Si les connaissances et les jugements doivent pouvoir être communiqués universellement « il faut aussi que l'état d'esprit, c'est à dire l'accord des facultés représentatives en vue d'une connaissance en général (...) puisse être communiqué universellement. (...) sans cet accord la connaissance considérée en tant qu'effet ne saurait se produire. C'est aussi bien ce qui arrive effectivement à chaque fois qu'un objet donné par l'intermédiaire des sens suscite l'activité d'imagination, qui en suppose le divers et que celle-ci à son tour, suscite l'activité de l'entendement afin qu'il l'unifie dans ses concepts. » En définitive, « dans tous les jugements par lesquels nous

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> *Ibid.*, p.200

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> Kant E., *Ibid.*, p.200

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Schwartz Y., *Ibid.* 2007, p.128

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Kant E., *Critique de la faculté de juger*, Vrin, 1993, §20, p.108

disons qu'une personne est belle (...) le sens commun (...) ne dit pas que chacun admettra notre jugement, mais chacun doit l'admettre ». <sup>180</sup> Cela renvoie au libre jeu des facultés, activité comme synthèse ou synergie des facultés.

Sur la fin de la deuxième branche, les philosophes que l'on retrouve sont essentiellement ceux qui ont articulé : vie, activité technique et activité conceptuelle. Posant la question, comment cette activité conceptuelle, qui est historiquement seconde par rapport à l'agir technique, peut-elle être générée à l'intérieur de ce mouvement proprement humain et prendre ensuite ses distances avec cet agir technique, duquel elle provient ? Bergson avec l'élan vital, défend l'idée d'une création continue et de la technique comme prolongement de nos organes. Le médecin Golstein dont nous avons parlé au chapitre 2, sur lequel G. Canguilhem s'appuie pour penser la relation organismemilieu, A. Leroi-Gourhan selon lequel : « La création est de tous les moments de l'évolution humaine », ou encore, « La technicité, la pensée, la locomotion et la main apparaissent liées dans un seul et même phénomène auquel l'homme donne sa signification mais auquel aucun membre du monde animal n'est complètement étranger ». 181 Enfin Georges Canguilhem dont on a vu l'importance pour une pensée de la vie, des normes et de l'activité, pensant la santé comme un débat toujours renouvelé entre des normes anonymes qui viennent de l'environnement et des normes que chaque être vivant produit et essaye de promouvoir, et concevant ainsi l'agir technique comme prolongation de ce débat immémorial. Comme le souligne Yves Schwartz, « l'activité technique est envisagée comme la recherche de ou la poursuite de la santé par l'extension des pouvoirs du vivant sur l'environnement extérieur, l'« activité » conçue comme cette disposition à produire de la norme dans la confrontation à l'environnement naturel et social peut être vue comme une expression de la vie humaine en tant que telle, dans sa manifestation globale, unifiée et synthétique.» 182 Citant Canguilhem : « Il en est de la médecine comme toutes les techniques, elle est une activité qui s'enracine dans l'effort spontané du vivant pour dominer le milieu et l'organiser selon ses propres valeurs »<sup>183</sup>

Ainsi, ces deux questionnements fondamentaux renvoyant au "faire" et au "connaître", ont été travaillés et retravaillés par les plus grands noms de l'histoire de la philosophie, de telle façon que ce qui était divisé, les différentes "facultés" en nous, a plongé parfois ces philosophes dans un

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Kant E., *Ibid.*, § 22, p.110

Leroi-Gourhan A., Mécanique vivante, Annexe : Libération de la main, Fayard, 1983, p.245

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2007, p.128

<sup>183</sup> Canguilhem G., Le normal et le pathologique, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, p.156

certain embarras, laissant émerger ça et là des zones d'ombre, une opacité, une énigme quant à ce qui, en nous, nous permet de connaître ou d'agir. Dans ce texte, Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité, Yves Schwartz fait apparaître que ce qui tout au long de cette histoire va permettre ce travail de la philosophie sur elle -même sera à chaque fois quelque chose comme "l'activité". Qu'il s'agisse du champ de la connaissance, l'idée que l'entendement seul ne suffit pas à expliquer comment nous connaissons les phénomènes ; dans le champ du faire industrieux, le "faire" va être parfois perçu en négatif, comme une simple routine, exécution... ou alors, au contraire, comme "génie créateur", "ruse de la raison" relativement énigmatique, voire comme créativité inhérente à la capacité normative humaine. Entre corps, esprit, sensation, imagination, entendement il y a toujours l'idée de quelque chose à reconquérir, à relier et la notion d'activité apparaît quand il s'agit de rendre compte de « l'unité problématique de l'être humain ». Que se passe-t-il dans ces "entre-deux", entre l'âme (l'esprit), le corps et un monde à connaître d'un côté ; entre le corps, l'esprit et un monde à transformer de l'autre ? Comment connaissons-nous ? Comment l'agir humain est-il possible ? Plus largement encore, qu'est-ce qui fait notre propension à connaître et à agir ? Quelque chose comme l'activité va apparaître à travers ces deux grandes interrogations pour "recoudre" l'âme et le corps dans leur rapport à un monde à connaître, l'âme et le corps dans leur rapport à un monde à construire.

### c) Trois caractéristiques fondamentales de l'activité humaine

A partir de là, Yves Schwartz dégage trois caractéristiques fondamentales de l'agir humain, impliquant des conséquences méthodologiques et opérationnelles.

1) L'activité humaine est une notion qui traverse, transgresse, relie toutes les frontières à l'intérieur de l'être humain. Le concept de Tätigkeit et l'énigme du faire industrieux suggèrent que l'activité humaine est un concept « transgressif, synthétique et non localisable ». Si c'est un concept qui tente de "recoudre" l'unité de l'être humain, il pénètre toutes les dimensions de celui-ci. Par conséquent en tant qu'il ne peut être conçu par nos seuls pouvoirs conceptuels, il ne peut être la propriété d'une seule discipline scientifique, il les interpelle toutes.

- 2) L'activité humaine est un pouvoir de médiation entre chaque niveau de l'expérience humaine. Éviter l'"invivable", l' "insupportable" signifie une tentative reconduite jour après jour d'assurer sa propre santé. Le concept de santé est alors élargi, plus englobant que dans dans le sens médical; la santé est définie comme tentative pour créer de l'espace social, de l'espace industrieux pour ses propres normes de vie. La vie en nous, dit Yves Schwartz, est toujours plus ou moins en train de combattre pour, d'entretenir, de promouvoir ses propres valeurs dans le monde social et historique. Elle est un moment de médiation entre l'individuel et le collectif.
- 3) L'activité humaine est une dynamique de contradictions potentielles, la matrice de toute histoire humaine. Comme le suggère au niveau microscopique la distinction entre le travail prescrit et le travail réel, des débats de normes ne cessent d'occuper, de saisir l'activité humaine : débats entre des normes antécédentes, dont le travail prescrit, et des tendances à la renormalisation dont l'existence est attestée au niveau microscopique par le travail réel. Et les valeurs plus larges concernant la vie sociale (voir le concept de santé ci-dessus) interfèrent dans ces débats. Pour ces raisons l'activité humaine est traversée par des contradictions potentielles et se révèle comme matrice authentique de l'histoire humaine. De ce point de vue, il ne peut y avoir de théorie de l'activité, mais seulement une approche de l'activité, une philosophie de l'activité, une posture ergologique.

#### d) L'activité humaine entre impossible et invivable

« L'activité humaine est le processus dynamique et tendu qui tente d'articuler, toute vie durant, le traitement des limitations de toutes formes de normalisation et la saisie des nombreuses opportunités pour vivre, en dépit de toute forme rigide d'hétérodétermination. »<sup>184</sup>

A l'issue des deux héritages que nous avons décrits plus haut, nous rattrapons l'histoire des deux concepts impossible et invivable, plus longuement développés dans nos deux premiers chapitres. Concernant le premier héritage - comment la connaissance est-elle possible - on aboutit

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Schwartz Y., *Ibid*, 2007, p.130

in fine au travaux des ergonomes qui ont démontré que l'entière anticipation et standardisation des processus de travail était impossible : l'activité humaine en tant qu'obscur processus se développant entre ce qui est anticipé, prévu et ce qui est vraiment fait, est inévitable, « une invitée dans nos vies qu'on ne pourra jamais congédier ». 185

Le second héritage nous ramène à la philosophie de Georges Canguilhem, comme nous l'avons vu plus haut, son commentaire d'une étude de Georges Friedmann sur les usines gouvernées selon le modèle d'organisation taylorien du travail aboutit à la conclusion que cette ambition de contrôle total du faire industrieux est invivable, au sens d'insupportable, impossible à vivre.

Aussi ce qui est impossible se révèle également invivable et c'est justement parce qu'existe nécessairement cette dialectique, qu'il y a une histoire, nous reprenons ici les mots de Louis Durrive « sans cette dialectique, aucune nouveauté ne surgirait dans le temps, il n'y aurait tout simplement ni histoire collective, ni le "nous" qui caractérise l'humanité. »<sup>186</sup>

Dès lors la thèse "l'impossible est aussi l'invivable" signifie qu'il est impossible et invivable que l'activité humaine se reproduise à l'identique. « Parce qu'il faut gérer ce qui n'a pas été prépensé ou pré-normé - en l'occurrence au poste de travail par le bureau des méthodes - il faut des êtres vivants qui puissent tirer de leurs ressources et de leur propre volonté normative, de leurs propres "désirs de santé" (...) la façon de gérer ce qui est le non-standard de la situation. Et comme cela se fait par l'intermédiaire de centres de vie singuliers - chaque personne, chaque être humain - cela réintroduit en permanence du "soi", du soi singulier dans la situation. Le résultat, dit Yves Schwartz, de cette espèce de combinaison assez étrange entre l'impossible et l'invivable est d'introduire des renormalisations; et un ensemble de renormalisations ou un enchâssement de renormalisations, ça fait de l'histoire parce que ça provoque de la nouveauté (...) »<sup>187</sup> « A partir de là, ajoute-t-il, on peut justifier que l'activité est comme astreinte à ce va et vient permanent (...) permanent parce que vivre ne peut pas être autre chose que cela. Peut-être est-ce là le propre de l'humanité. Pourquoi ? Parce que - en continuité avec la philosophie de Georges Canguilhem - le vivant est astreint à vivre dans un milieu qui est toujours infidèle. Le plus apte à vivre dans ces

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> *Ibid.*, 2007, p.130

Durrive L., « Comment approcher une situation de travail dans une perspective ergologique », *Revista tempus Actas de Saùde coletiva*, 2012, vol.6, n°2, p.243

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Schwartz Y. Durrive L. (dir.), *L'activité en dialogue, entretiens sur l'activité humaine II*, 2009, Octarès Éditions, Deuxième dialogue

conditions, c'est l'être ou la population qui, dans ses ressources biologiques, dans son génotype, est capable de gérer ce en quoi le milieu est toujours, même infinitésimalement, infidèle. »<sup>188</sup>

### e) Quatre propositions universelles

La prise au sérieux des implicites de l'activité industrieuse humaine peut être résumée par les quatre principes suivants :

« Première proposition, en référence à l'impossible :

L'écart entre le travail prescrit et le travail réel est universel. A la différence du général, l'universel est sans exception. On peut penser à l'avance une situation de travail, jamais cette anticipation (l'organisation, le prescrit...) ne correspondra totalement à la réalité.

Deuxième proposition, en référence à l'invivable :

Le contenu de cet écart est toujours resingularisé. Si le constat s'arrêtait à la seule répétition de l'écart, l'anticipation finirait par le maîtriser. Certes on trouvera des constantes (ce que les normes antécédentes recherchent, les statistiques aussi), mais la singularité est irréductible parce que quelqu'un est convoqué avec son histoire et va mettre en histoire cet écart en prenant des initiatives.

Les deux propositions suivantes permettent d'analyser ce phénomène impossible-invivable, véritable matrice d'histoire humaine :

Troisième proposition, en réponse à la question « comment cela se fait-il ? » :

L'écart renvoie à une entité qui arbitre, un corps-soi en activité. En d'autres termes, s'il est vrai que le travail est une réponse à l'organisation, il est simultanément une réponse à d'autres formes de rationalisation, parce que celui qui réalise la tâche dans un service, qui gère l'écart, a ses propres raisons de faire plutôt comme ceci que comme cela. Il essaie de renormaliser, d'agir en

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> *Ibid., 2009,* deuxième dialogue.

fonction de lui-même comme centre, selon ce qu'il revendique comme initiative, y compris avec son propre corps.

Quatrième proposition, en réponse à la question « pourquoi fait-on ainsi ? »

L'arbitrage est un débat de normes qui mobilise un complexe de valeurs, le travail est toujours rencontre de valeurs. On dit que la personne au travail est soumise à des contraintes multidimensionnelles, et pas uniquement à celles prévues par l'organisation. Cette personne est donc obligée de faire des choix, qui orientent des chaînes causales, en aval de sa décision. Elle va trancher au nom de quoi ? Au nom de valeurs, les siennes et celles des autres, qui pèsent sur elle - à la fois dans la situation et en désadhérence. Cette évaluation est un point de vue : toujours présent, mais informulé. L'approche ergologique vise justement à faire exister ce point de vue dans un débat sur l'activité, pour progresser tous ensemble. »<sup>189</sup>

### 3.3 Produire des savoirs, entre « adhérence » et « désadhérence »

#### 3.3.1 La vie humaine, entre adhérence et désadhérence

Selon Yves Schwartz, vivre et penser ne font qu'un. L'impossible et l'invivable recouvrent une dialectique dont seul l'être humain est capable et qui répond à la question : qu'est-ce qu'être en activité pour un homme ou une femme ? Il n'y a aucune vie humaine qui ne soit comme appelée à vivre pour une part, dans ce qu'il nomme l'"adhérence" : « soit la mobilisation de nos énergies, incorporées dans nos facultés intellectuelles comme dans nos équipements biologiques, pour détecter ce qui fait point de résistance et point d'appui dans le présent du milieu à vivre » <sup>190</sup>. L'adhérence renvoie fondamentalement à la thèse de G. Canguilhem selon laquelle « Le propre du vivant, c'est de se faire son milieu, de se composer son milieu (...) entre le vivant et le milieu, le rapport s'établit comme un débat où le vivant apporte ses propres normes d'appréciation des situations, où il domine le milieu et se l'accommode » <sup>191</sup>. Or nous l'avons vu, l'être humain

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

Durrive L., « Comment approcher une situation de travail dans une perspective ergologique », *Revista Tempus, Acta de Saùde coletive*, 2011,p.250 et 251

Schwartz Y., « Produire des savoirs entre adhérence et désadhérence », dans P.Beguin et M. Cerf (sous la direction de ) *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Octarès Éditions, 2009, p.16

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.

n'échappe pas à cette caractéristique de tous les vivants : « devoir lutter constamment dans le présent afin d'y vivre, en cherchant à transformer en point d'appui ce qui se présente comme point de résistance. »<sup>192</sup> Il n'est donné à personne de ne pas vivre dans l'ici et maintenant.

En même temps, cette gestion du "présent" dans un milieu s'accumule sous forme d'expériences, de procédures, d'outillages, d'activités techniques. A un niveau immémorial Yves Schwartz parle d''invention de la désadhérence". Les anthropologues qui ont analysé les chantiers de taille de la Préhistoire laissent voir, certes, « une gestion des variabilités liées aux ressources et singularités lithiques des milieux, aux savoir-faire et styles locaux », mais ont également permis de découvrir que pour débiter les galets, et durant des millénaires, les hommes de la préhistoire ont inventé et accumulé « des méthodes relativement standardisées, échappant pour partie, en raison même de leur efficacité générique, aux réinventions locales ». 194 Le faire technique et industrieux va ainsi se déployer de la préhistoire jusqu'à nos jours à travers ces "allers—retours" entre formes d'adhérence et de désadhérence, c'est ce que nous essaierons de voir dans la suite de cette thèse.

Ainsi, « la gestion du vivre en adhérence, dit Yves Schwartz, promeut des degrés divers de "désadhérence", qui reviennent à cette gestion comme un atout, comme un pouvoir nouveau mis à son service ». <sup>195</sup> Le nécessaire vivre en adhérence pour l'être humain provoque des formes de désadhérence qui en retour sont autant de points d'appuis ou de ressources à transformer et retransformer indéfiniment et localement dans l'espace. L'activité est un débat de normes indéfiniment renouvelé.

Nous avons dit "des" formes de désadhérence, le pluriel suggère non pas qu'il y aurait d'un côté des êtres pensants qui seraient les inventeurs et les détenteurs de ces formes de désadhérence et de l'autre des êtres voués à vivre dans l' ici et maintenant de l'adhérence, mais au contraire que des formes de désadhérence se produisent et sont plus ou moins formalisées à tous les niveaux de la vie humaine.

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> Durrive L., *Ibid.*, 2011, p.239

Yves Schwartz précise que ces notions de "milieu" et de "présent" visent des réalités d'épaisseur variable selon la question qu'on se pose et qu'on leur pose du plus local et actuel à des extensions temporelles et spatiales indéterminées.

<sup>194</sup> Schwartz Y., Ibid., 2009

<sup>195</sup> Schwartz Y., Ibid., 2009

Cette capacité à la désadhérence est ce qui caractérise la spécificité de l'activité humaine par rapport à la vie en général. Or cette invention, dit Yves Schwartz, est « une invention à double détente » : conceptuelle et axiologique. Axiologique, c'est à dire que cela correspond à la « capacité énigmatique et prodigieuse à produire une pensée, qui peut nommer, évaluer, agir sur l'actuel, à partir de configurations conceptuelles qui l'anticipent in abstentia.(...) capacité à s'écarter des sollicitations impérieuses du destin à vivre ici et au présent pour fournir à celui-ci des moyens prodigieusement élargis. Invention, qui ne peut être affectée de sa vraie dose d'énigmaticité que si l'on mesure à quel point la vie est sommée, pour des raisons aussi bien objectives - qui renvoient à l'impossible, l'infidélité du milieu - qu'internes à sa nature même - qui renvoient à l'invivable et impliquent une double infidélité du milieu - , de se mobiliser dans la gestion de l'adhérence. » 196

Et conceptuelle, pour Yves Schwartz le degré ultime de ce second pôle du vivre humain, celui de la désadhérence, est, via le langage, atteint par le concept. « Il y a cependant des niveaux croissants de désadhérence, de même qu'entre le geste industrieux, la technique, le langage et le concept scientifique, à l'intérieur même de l'univers du concept il y a des degrés et des statuts différents dans la désadhérence : un descriptif d'organigramme a moins de désadhérence qu'un texte juridique, qui en a moins - mais là, il y a une différence de nature - qu'une formule chimique ou un concept de mécanique. »<sup>197</sup>

#### 3.3.2 La prise au sérieux des implicites de l'activité

Si l'activité humaine est bien ce qui ne peut être autre chose que cette gestion problématique entre ce qui peut être anticipé en désadhérence et ce qui ne peut se rencontrer que dans les aspérités de l'adhérence, donc inanticipable, le prestige du concept, du champ de l'épistémique qui est complètement justifié pour modéliser la dynamique des êtres sans activité, non soumis aux débats de normes, devient « profondément ambigu » dès lors qu'est en jeu l'activité humaine. « Il pourrait paraître inutile de rappeler ces constats », dit Yves Schwartz, (...) si le champ que nous appelons de l'épistémique, par opposition à ergologique, le champ du concept stricto sensu, « ne

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Schwartz Y., « Produire des savoirs entre adhérence et désadhérence », dans p.Beguin et M. Cerf (sous la direction de ) *Dynamique des savoirs, dynamique des changements, 2009* 

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> Ibid., 2009

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> Ibid., 2009

plombait pas, et particulièrement dans nos institutions scientifiques la façon de construire et d'évaluer nos savoirs. »<sup>199</sup>

Si les normes qui encadrent les activités humaines et sociales sont bien générées dans l'histoire des groupes et des sociétés à travers leurs efforts à instituer leur vie collective, penser leurs projets, leur vie... ne penser qu'en désadhérence la vie sociale, le travail - et recueillir ainsi le prestige du savoir expert - c'est mécaniser la vie humaine, la considérer comme essentiellement analysable au pôle de l'anticipation, le reste n'étant que résiduel.

## 3.3.3 Vers des dispositifs dynamiques à trois pôles

Nous avons dit qu'un enjeu de cette réflexion sur la prescription du travail concerne les modes de production de savoirs sur les activités de travail. En effet, l'"objet prescription" s'inscrit doublement dans le champ de la production des connaissances, d'une part production sociale, insérée dans le champ du travail et de son organisation et d'autre part, production scientifique ou universitaire, insérée dans le champ des travaux de recherche sur le travail. Quelles peuvent être les conséquences des aspects théoriques mis en perspective jusqu'ici ? Peut-on sous-estimer, considérer comme négligeable, résiduelle, l'énergie de savoirs et de ressources véhiculée par la gestion de ce va-et-vient, entre adhérence et désadhérence ? Comment produire des savoirs, des connaissances scientifiques ou opérationnelles en intégrant la dialectique - inévacuable sous peine d'usurpation - entre impossible et invivable ?

Pour résumer et conclure sur ce chapitre : nous n'ignorons pas le fait que la distinction entre "ce qu'il est demandé de faire" dans les organisations et "ce qui est effectivement fait" a été l'objet d'innombrables enquêtes sur le travail, avant même la découverte des ergonomes de l'activité, et après, de surcroît. Nous faisons l'hypothèse cependant que la découverte des ergonomes de l'activité - l'écart entre le travail théorique, prescrit et le travail réel - associée à la dimension anthropologique d'"invivable" - ce que signifie vivre pour l'homme, dimension que les ergonomes eux-mêmes ne commencent que récemment à intégrer à l'analyse du travail - permet de mener l'enquête, le questionnement sur l'activité industrieuse humaine bien au-delà ; pour se demander ensemble :

. .

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> *Ibid., 2009* 

"Qu'est-ce qui se passe, au juste, quand une personne travaille?" Ce type de questionnement nous semble particulièrement d'actualité en cette période où de nombreux secteurs d'activité sont touchés par une recrudescence du mal-être au travail et notamment des suicides. Si l'activité humaine de travail, et non pas le travail abstrait, en général, n'avait cet ancrage dans une signification relative à la vie même, pourquoi en mourrions-nous?<sup>200</sup>

Autrement dit, il faut insister : "travailler" c'est bien toujours penser, mobiliser de l'intelligence et des savoirs mais comme le fait remarquer à la suite d'Yves Schwartz et de Georges Canguilhem, Louis Durrive, travailler c'est également, et peut-être avant tout, vivre, au sens de se choisir dans la perspective d'un monde commun à construire. « Une situation productive, nous dit Louis Durrive, peut en effet être abordée selon deux perspectives différentes. En suivant une première approche, on considérera au premier plan la tâche. Elle est définie à l'avance et le travailleur est alors convoqué pour la mettre en œuvre. En lien avec ses collègues, il réalisera ce qu'il y a à faire et développera une activité intellectuelle ouvrant sur des manières de faire efficaces. L'autre angle de vue consiste à regarder cette situation avant tout comme un moment de vie. Des hommes sont là et s'affairent; la scène est composée d'une succession d'événements. La tâche en question est bien prise en compte, mais elle est menée à partir d'une histoire locale, selon les enjeux et les urgences des différents protagonistes. En insistant sur les rencontres du moment présent, on met l'accent sur l'activité vitale, la vie faite de choix. Aucune de ces deux perspectives ne réduit le travail à l'application d'une procédure; travailler c'est penser, et travailler c'est aussi vivre »<sup>201</sup>

Nous faisons l'hypothèse que comprendre le travail humain - dont font partie les prescriptions - et ses évolutions ne peut pas se passer de la prise en charge de cette articulation fondamentale entre pensée et vie ou entre penser et vivre. « *Toute activité de travail est toujours à quelque degré, d'une part descriptible comme un suivi de protocole expérimental, d'autre part expérience ou rencontre. Cela nous paraît être au principe de tout processus ergologique.* »<sup>202</sup> Ainsi pour revenir sur la question de la prescription du travail, peut-on se demander : comment imaginer

Mes interrogations premières sur le travail, sur les effets du travail sur l'homme durant ces années de recherches et de rencontres des situations de travail et des travailleurs m'ont amené à me poser cette question qui me semblait incompréhensible : pourquoi des personnes en viennent à mourir à cause du travail ?

Durrive L., « L'activité humaine, à la fois intellectuelle et vitale. Les éclairages complémentaires de Pierre Pastré et d'Yves Schwartz », *Travail et apprentissage*, *N*°6 décembre 2010, p.25-26

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> Schwartz Y., Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe, Octarès Éditions, 2000, p.485

une forme de prescription ou d'élaboration des prescriptions du travail qui soit à la fois possible et vivable ?

# Deuxième partie

# Prescription et universalité?

# Deux détours par la technique pour penser la "prescription" autrement

« On peut admettre que l'intelligence de l'anomalie est ce par quoi la biologie s'est distanciée de la mécanique. »<sup>203</sup>
« Réparer une machine parce qu'elle se détraque ou parce qu'elle s'use, c'est tout autre chose que soigner ou traiter un organisme exposé au risque de la maladie, de la monstruosité et de la mort, qui ne sont pas seulement des pannes de la vie, risque qui constitue négativement, son expérience de vivant et lui confère sa réalité, voire même sa valeur d'organisme. »<sup>204</sup>
Pierre Macherey

# Chapitre 1 – Premier détour, renversement du rapport entre science et technique

Ce détour plutôt philosophique devrait nous permettre d'interroger les rapports entre machine, organisme, technique, science... afin de voir comment grâce à un renversement du rapport entre science et technique - sous-entendant un renversement entre machine et organisme -, on est amené à poser l'autonomie du « faire industrieux » relativement à la connaissance. Autrement dit, l'antériorité chronologique du "faire" dans son rapport à, ce qui finalement ne vient qu'après coup, la connaissance.

A partir du XVIIeme, jusqu'à son explosion au XIXeme et au XXeme siècle avec les développements assez prodigieux de la science, émerge l'idée d'une possible mise en forme de la pensée et des savoirs techniques par le pouvoir d'anticipation d'une science alors conquérante. La technique prend alors un nouveau statut, et bientôt, les savoir-faire techniques, les habiletés jusqu'alors inexplicables vont être progressivement tirés du mystère, du secret qui les entourait pour

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Canguilhem G., Discours prononcé en 1987 à l'occasion de la remise d'une médaille d'or du CNRS

Macherey P., « Normes vitales et normes sociales dans l'essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique », in Actualité de Georges Canguilhem - Le normal et le pathologique, Actes du Xeme Colloque de la société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse, organisé par Bing F., Braunstein J-F., Roudisnesco E., Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1998, Coll. Les empêcheurs de penser en rond, p.72

devenir à l'aube du XXeme siècle un « ensemble de procédés bien définis et transmissibles, destinés à produire certains résultats jugés utiles »<sup>205</sup>. La technique va tendre à devenir un objet sans plus aucune aspérité pour la science. Les pouvoirs de la science ambitionnent, désormais, de maîtriser une technique dont ils prétendent légitimer une rationalité - la seule rationalité digne de ce nom, la rationalité scientifique! Par voie de conséquence, ces ambitions de maîtrise vont s'étendre à l'homme tout entier : physiologique, biologique, psychique, industrieux...

La "science" du "ce qu'il faut faire" anticipant forcément tout "faire efficace", un nouveau rapport va s'instaurer entre le concept et la vie. Un concept qui ne semble plus rien devoir, ni envier à une vie dont il prétend la maîtrise. Or, dit Canguilhem, « On admet trop facilement l'existence entre la connaissance et la vie d'un conflit fondamental, tel que leur aversion réciproque ne puisse conduire qu'à la destruction de la vie par la connaissance ou à la dérision de la connaissance par la vie (...) or le conflit n'est pas entre la pensée et la vie dans l'homme, mais entre l'homme et le monde dans la conscience humaine de la vie. (...) » Or la connaissance n'est rien d'autre qu' « une méthode générale pour la résolution directe ou indirecte des tensions entre l'homme et le milieu »<sup>206</sup>. Cela nous engage à repenser les rapports entre l'activité fabricatrice - qui se trouve plutôt sur l'axe de la vie - et la connaissance - tirée, de plus en plus, vers l'axe d'un concept à vocation strictement scientifique -, pour citer encore Canguilhem : « Nous pensons, dit-il, qu'un rationalisme raisonnable doit savoir reconnaître ses limites et intégrer ses conditions d'exercices. L'intelligence ne peut s'appliquer à la vie qu'en reconnaissant l'originalité de la vie »<sup>207</sup>.

Aussi nous pensons que l'originalité vitale de la technique reconnue situe l'activité fabricatrice - et industrieuse - dans un nouveau rapport entre le concept et la vie, « toute technique comportera essentiellement et positivement une originalité vitale irréductible à la rationalisation. »<sup>208</sup>

Qu'entendons-nous par vision instrumentale, par mécanisation de l'activité humaine ? D'où vient le fait que l'organisation taylorienne du travail ait pu s'appuyer sur une vision mécanique de l'homme, de l'organisme humain alors conçu comme une "machine" ? Comment sortir de cette illusion ? Peut-on assimiler l'organisme à une machine ? Le corps humain fonctionne-t-il tel un

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> Lalande A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, art. Technique

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.9-10

<sup>&</sup>lt;sup>207</sup> *Ibid.*, p.12-13

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> Krannhals A., cité par Canguilhem G., *La connaissance de la vie*, Vrin, 1969 p.122

mécanisme ? A travers la conception mécanique de la machine et de l'organisme, quelle conception de la technique ? Quelle conception de la relation entre la technique et la science ?

## 1.1. La théorie mécanique de l'organisme

Dans un texte célèbre Machine et organisme<sup>209</sup>, Georges Canguilhem écrit : « Avec Taylor et les premiers techniciens de la rationalisation des mouvements des travailleurs nous voyons l'organisme, pour ainsi dire, aligné sur le fonctionnement de la machine. La rationalisation est en ce sens une mécanisation de l'organisme pour autant qu'elle vise à l'élimination des mouvements inutiles, du seul point de vue du rendement considéré comme fonction mathématique d'un certain nombre de facteurs. »<sup>210</sup>

Personne n'oserait, aujourd'hui, assimiler explicitement l'organisme à une machine. Pour autant il ne semble pas que toutes les conséquences philosophiques des nouvelles perspectives que recouvre le renversement du paradigme organisme-machine soit bien claires. Nous allons en premier lieu nous attacher à faire le point sur cette question et pour cela nous nous appuyons essentiellement sur le texte de Georges Canguilhem que nous avons cité plus haut, Machine et organisme; nous nous référerons également à un texte plus ancien intitulé Activité technique et création, publié récemment dans le premier volume des Œuvres Complètes du même auteur.

Machine et organisme part du constat que le problème des rapports de la machine et de l'organisme n'a été généralement étudié qu'à sens unique, ce qui relève à en suivre Canguilhem d'un véritable contre-sens. « On a presque toujours cherché, à partir de la structure et du fonctionnement de la machine déjà construite, à expliquer la structure et le fonctionnement de l'organisme ; mais on a rarement cherché à comprendre la construction même de la machine à partir de la structure et du fonctionnement de l'organisme. »<sup>211</sup>

Il est important de relever l'expression "la machine déjà construite" car en effet ce premier constat s'explique selon lui par le fait que « les philosophes et les biologistes mécanistes ont pris la

<sup>211</sup> *Ibid.*, p.101

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.101-127

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> *Ibid.*, p.126

machine comme donnée ou, s'ils ont étudié sa construction, ils ont résolu le problème en invoquant le calcul humain. Ils ont fait appel à l'ingénieur c'est à dire au fond, pour eux, au savant. Abusés par l'ambiguïté du terme de mécanique, ils n'ont vu dans les machines, que des théorèmes solidifiés, exhibés in concreto par une opération de construction toute secondaire, simple application d'un savoir conscient de sa portée et sûr de ses effets. »<sup>212</sup>

Or, selon Canguilhem, il n'est pas possible de traiter le problème biologique de l'organismemachine en le séparant du problème qu'il suppose résolu, celui des rapports de la technique et de la science. Ce problème étant résolu ordinairement dans le sens d'une antériorité à la fois logique et chronologique du savoir sur ses applications et paraît justifier une approche scientifique de la prescription du faire industrieux au détriment d'une approche ergologique plus attentive à ce que nous désignons comme un "travail des prescriptions".

C'est le prestige de la science qui fait oublier l'irréductibilité du "faire", de l'activité humaine. Dans Activité technique et création (1938), Canguilhem écrit : « L'empire sur les esprits modernes des postulats proprement scientifiques est tel que ces rapports - entre la science et la technique, la connaissance et la construction - semblent ne pas faire question. Savoir c'est pouvoir, connaître conduit à agir. Toute philosophie des Lumières et tout positivisme en revient là. Aujourd'hui plus que jamais l'apologie du progrès technique emprunte ses raisons d'optimisme au développement prodigieux du savoir contemporain. Et pourtant, il s'en faut de beaucoup que les faits imposent, comme on dit, cette conclusion. Le fait c'est que le monde moderne présente simultanément une multiplication de théories et une multiplication de techniques. Mais on ne peut pas lire dans les faits si c'est l'essor technique qui dépend de l'essor scientifique ou l'inverse. »<sup>213</sup>

Pour Canguilhem, on ne peut comprendre le phénomène de construction des machines par recours à des notions de nature authentiquement biologique sans un examen du problème de l'originalité du phénomène technique par rapport au phénomène scientifique.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> *Ibid.*, p.101-102

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Canguilhem G., « Activité technique et création » (1938), dans Georges Canguilhem, Écrits philosophiques et politiques, 1926-1939, tome 1, Librairie philosophique J. Vrin, 2011, p.503

#### 1.2 Machine et organisme : quelques éléments de compréhension

On peut définir la machine « comme une construction artificielle, œuvre de l'homme, dont une fonction essentielle dépend de mécanismes. Un mécanisme, c'est une configuration de solides en mouvement telle que le mouvement n'abolit pas la configuration. Le mécanisme est donc un assemblage de parties déformables avec restauration périodique des mêmes rapports entre parties. L'assemblage consiste en un système de liaison comportant des degrés de liberté déterminés. »<sup>214</sup> Aussi, les mouvements de la machine sont des mouvements produits, ils ne sont pas créés, ce sont des déplacements géométriques qui sont mesurables, on peut dire que le mécanisme règle et transforme un mouvement dont l'impulsion lui est communiquée, mécanique n'est pas moteur. Il s'agit là de la définition de mécanismes "cinématiques".

Or, dit Canguilhem, « ce qui est la règle dans l'industrie humaine est l'exception dans la structure des organismes et l'exception dans la nature, et l'on doit ajouter ici que dans l'histoire des techniques, des inventions de l'homme, les configurations par assemblage ne sont pas primitives. Les plus anciens outils connus sont d'une pièce. Déjà la construction de haches ou de flèches par assemblage d'un silex et d'un manche, la construction de filets ou tissus ne sont pas des faits primitifs. On fait dater leur apparition de la fin du quaternaire. »<sup>215</sup>

Mais alors, comment peut-on expliquer « qu'on ait cherché dans des machines et des mécanismes, définis, comme précédemment, un modèle pour l'intelligence de la structure et des fonctions de l'organisme ? »<sup>216</sup>

En réalité, pendant longtemps, les mécanismes cinématiques ont reçu leur mouvement de l'effort musculaire humain ou animal, « il était alors tautologique d'expliquer le mouvement du vivant par assimilation à celui d'une machine dépendant, quant à ce mouvement-même, de l'effort musculaire du vivant. Par conséquent l'explication mécanique des fonctions de la vie suppose historiquement la construction d'automates. 217 » 218

<sup>216</sup> *Ibid.*, p.103

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, P.103

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> *Ibid.*, p.103

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Le nom signifie à la fois le caractère miraculeux et l'apparence de suffisance à soi.

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> *Ibid.*, p.104

Il était ainsi indispensable à la formation d'une explication mécaniste des phénomènes organiques, qu'à côté des machines au sens de dispositifs cinématiques, existent des machines au sens de moteur, tirant leur énergie, au moment où elle est utilisée, d'une source autre que le muscle animal ou humain.

Aussi, au-delà de Descartes, dont la théorie des animaux-machines est réputée, c'est, selon Canguilhem, à Aristote qu'il faudrait faire remonter l'assimilation de l'organisme à une machine. Aristote aurait trouvé dans la construction des machines de siège, telles que les catapultes, la "permission" d'assimiler à des mouvements mécaniques automatiques les mouvements des animaux. Les catapultes devant être équipées de dispositifs où le mécanisme automatique est lié à une source d'énergie dont les effets moteurs se déroulent dans le temps bien longtemps après la cessation de l'effort humain ou animal qu'il restitue. C'est le décalage entre le moment de la restitution et celui de "l'emmagasinement" de l'énergie restituée par le mécanisme qui permet l'oubli du rapport de dépendance entre les effets du mécanisme et l'action d'un vivant.

Aussi le second constat de Canguilhem est que « tant que le vivant humain ou animal colle à la machine, l'explication mécanique ne peut naître, cette explication ne peut se concevoir que le jour où l'ingéniosité humaine a construit des appareils imitant des mouvements organiques, par exemple le jet d'un projectile, le va et vient d'une scie, et dont l'action, mis à part la construction et le déclenchement, se passe de l'homme. »<sup>219</sup>

Remarquons que la conception mécaniste ne peut surgir que lorsque « *l'ingéniosité humaine* à construit (...) ». Canguilhem prépare ici le renversement qu'il va opérer plus loin dans son développement entre une conception qui part de « la machine déjà construite », à une conception qui partira du problème de « la construction de la machine » et repose le problème technique différemment.

Pourquoi l'explication mécaniste de l'organisme a-t-elle pu naître ? Car, en effet, le fait que l'explication "puisse" naître ne signifie pas qu'elle "doive" nécessairement naître, dit Canguilhem. Mais alors, comment rendre compte de son apparition aussi nette chez Descartes ? Selon lui, « *cette* 

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> *Ibid.*, p.106

théorie est (...) à mettre en rapport avec une modification de la structure économique et politique des sociétés occidentales, mais, ajoute-t-il, c'est la nature du rapport qui est obscure. »<sup>220</sup>

Pour l'analyse de cette dernière question, Canguilhem va se référer à quatre penseurs qui ont réfléchi au problème.

Le premier est un philosophe du XXème siècle, Pierre-Maxime Schuhl, auteur de Machinisme et philosophie (1938); selon ce dernier, dans la philosophie antique, l'opposition de la science et de la technique recouvre l'opposition du libéral et du servile et, plus profondément, l'opposition de la nature et de l'art. Schuhl se réfère à l'opposition aristotélicienne entre mouvement naturel et mouvement violent. Ce dernier étant engendré par des mécanismes pour contrarier la nature - leur caractéristique est de s'épuiser rapidement et de n'engendrer aucune habitude. Chez Aristote, toujours selon Schuhl, la hiérarchisation du libéral et du servile, de la théorie et de la pratique, de la nature et de l'art est parallèle à une hiérarchie économique et politique, la hiérarchie dans la cité de l'homme libre et des esclaves. Pour Aristote, l'esclave est une "machine animée". D'où le problème que Schuhl indique seulement sans le résoudre :

- « Est-ce la conception grecque de la dignité de la science qui engendre le mépris de la technique et par suite l'indigence des inventions (...) et donc la difficulté de transposer dans l'explication de la nature les résultats de l'activité technique ?
- Ou bien est-ce l'absence d'invention technique qui se traduit par la conception de l'éminente dignité de la science spéculative, d'un savoir spéculatif et désintéressé?
- Est-ce le mépris du travail qui est la cause de l'esclavage ou bien l'abondance des esclaves en rapport avec la suprématie militaire qui engendre le mépris du travail?
- Est-ce qu'il faut expliquer l'idéologie par la structure de la société ou bien la structure par l'orientation des idées ?
- Est-ce la facilité de l'exploitation de l'homme par l'homme qui fait dédaigner les techniques d'exploitation de la nature par l'homme ? Est-ce la difficulté d'exploitation de la nature par l'homme qui oblige à justifier l'exploitation de l'homme par l'homme ?

Sommes-nous dans un rapport de causalité et dans quel sens ? Ou bien sommes-nous en présence

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> *Ibid.*, p.106

Selon les approches de la question, le problème des rapports de la philosophie mécaniste avec l'ensemble des conditions économiques et sociales dans lesquelles elle se fait jour est résolu soit dans une structure globale, soit dans un rapport de causalité, Canguilhem fait dialoguer maintenant trois approches.

Faisant référence à une étude du père Laberthonnière - théologien, philosophe, historien de la philosophie (1860-1932) - , Les études sur Descartes (1935), selon ce dernier, le déterminant c'est l'idée. La révolution cartésienne en matière de philosophie des techniques suppose la révolution chrétienne. « Il fallait d'abord que l'homme fût conçu comme un être transcendant à la nature et à la matière pour que son droit et son devoir d'exploiter la matière, sans égard pour elle, fût affirmé. Il fallait ensuite que les hommes fussent conçus comme radicalement et originellement égaux pour que la technique d'exploitation de l'homme par l'homme étant condamnée, la possibilité et le devoir d'une technique d'exploitation de la nature par l'homme apparût. Que l'homme soit valorisé pour que la nature soit dévalorisée. »<sup>222</sup> Pour Le père Laberthonnière la solution est dans l'origine chrétienne de la physique cartésienne. « En tout cas, objecte ici Canguilhem, on ne peut nier que certaines inventions techniques - et ceci a été démontré dans des ouvrages classiques - telles que le fer à cheval, le collier d'épaule qui ont modifié l'utilisation de la force motrice animale aient fait pour l'émancipation des esclaves ce qu'une certaine prédication n'avait pas suffi à obtenir. »<sup>223</sup>

Dans un registre un peu différent, en 1938, le jeune Canguilhem s'inquiétait déjà de ces questions d'interprétation de l'histoire et des liens entre progrès, théorie, science et technique, il écrivait alors : « A qui veut interpréter l'histoire sans idée préconçue - c'est à dire sans "une seule" idée, mais avec plusieurs idées possibles - il apparaît que dans bien des cas, très significatifs et très importants, c'est l'invention technique qui a précédé la théorie correspondante (...) »<sup>224</sup>

Ensuite, la solution à ce problème des rapports entre la philosophie mécaniste avec l'ensemble des conditions économiques et sociales, est résolue dans un rapport de causalité. Canguilhem se réfère maintenant à Franz Borkenau - universitaire autrichien (1900-1957). Selon ce

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> *Ibid.*, p.107

<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> *Ibid.*, p.108

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> *Ibid*., p.108

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> Canguilhem G., « Activité technique et création », (1938) *Ibid.*, 2011, p.503

dernier, au XVIIème siècle la conception mécaniste aurait éclipsé la philosophie qualitative de l'antiquité et du moyen âge. « Le succès de cette conception traduirait le fait économique que sont l'organisation et la diffusion des manufactures. La division du travail artisanal en actes productifs segmentaires, aurait imposé une conception du travail abstrait. Le travail décomposé en éléments simples, identiques et répétés aurait exigé la comparaison, aux fins de calcul du prix de revient et du salaire, des heures de travail, par conséquent aurait abouti à la quantification d'un processus auparavant tenu pour qualitatif. Le calcul du travail comme pure quantité susceptible de traitement mathématique serait la base et le départ d'une conception mécanique de l'univers de la vie. C'est donc par réduction de toutes valeurs à la valeur économique « au froid argent comptant » comme dit Marx dans le manifeste communiste que la conception mécaniste serait une weltanschaung (conception du monde) bourgeoise. »<sup>225</sup> Finalement derrière la théorie de l'animal-machine on devrait apercevoir les normes de l'économie capitaliste.

Or, nous voici arrivé au quatrième point de vue mis en perspective par Canguilhem, selon Henryk Grossman - économiste et historien germano-polonais du XXème siècle -, « Borkenau annule 150 ans d'histoire économique et idéologique en rendant la conception mécaniste contemporaine de la manufacture au début du XVIIème. Il écrit comme si Léonard De Vinci n'avait pas existé. Se référant aux travaux de Duhem sur Les origines de la statique (1905), à la publication des manuscrits de Léonard de Vinci, Grossman affirme (...) que la publication des manuscrits recule de plus d'un siècle les origines de la science moderne. La quantification de la notion de travail est d'abord mathématique et précède sa quantification économique. De plus les normes de l'évaluation capitalistes avaient été définies par les banquiers italiens dès le XIIIème siècle, s'appuyant sur Marx, il rappelle qu'en règle générale, il n'y avait pas à proprement parlé, dans les manufactures de division du travail mais que la manufacture était à l'origine la réunion dans un même local d'artisans qualifiés auparavant dispersés. Ce n'est pas selon lui, le calcul des prix de revient par heure de travail, c'est l'évolution du machinisme qui est la cause authentique de la conception mécaniste de l'univers. Et l'évolution du machinisme a ses origines à la période de la Renaissance. »<sup>226</sup>

Descartes aurait donc rationalisé consciemment une technique machiniste plus qu'il n'aurait traduit inconsciemment les pratiques d'une économie capitaliste. La mécanique est pour Descartes

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> Canguilhem G., *Ibid.*, 1969 p.109

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> *Ibid.*, 1969, p.110

une théorie des machines, ce qui suppose une invention spontanée que la science doit ensuite consciemment et explicitement promouvoir.

Mais alors quelles sont ces machines dont l'invention a modifié, avant Descartes, les rapports de l'homme à la nature ? Machines qui « faisant naître un espoir inconnu des anciens, ont appelé la justification de cet espoir et, plus précisément, la rationalisation de cet espoir ». Ce sont, dit Canguilhem, les armes à feu.

C'est à un médecin, Willis (1621-1675), qu'il revient d'avoir expressément construit une théorie du mouvement musculaire fondée sur l'analogie avec ce qu'il se passe lorsque, dans une arquebuse, la poudre éclate. Willis au XVIIème siècle a comparé, d'une façon qui pour certains reste encore valable, les nerfs à des cordeaux de poudre. « Les nerfs ce sont des sortes de cordons Pickford. Ils propagent un feu qui va déclencher, dans le muscle, l'explosion qui aux yeux de willis, est seule capable de rendre compte de phénomènes de spasme et de tétanisation observés par le médecin. »<sup>227</sup>

Descartes ne s'est guère intéressé aux armes à feu en revanche il s'est beaucoup intéressé aux montres, aux horloges, aux machines de soulèvement, aux machines à eau... ce qui fait dire à Canguilhem que « Descartes a intégré à sa philosophie un phénomène humain, la construction des machines, plus encore qu'il n'a transposé en idéologie un phénomène social, la production capitaliste. »<sup>228</sup>

#### Les rapports du mécanisme et de la finalité dans la théorie Cartésienne des animaux-1.3 machines

Selon Canguilhem, mécanisation de la vie et utilisation technique de l'animal sont des réactions typiques de l'homme occidental. La théorie des animaux-machines est donc un élément important.

La théorie des animaux-machines est inséparable du Je pense donc je suis. Pour Descartes :

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> *Ibid.*, 1969, p.110

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> *Ibid.*, 1969, p.110

« Il n'y a en nous qu'une seule âme, et cette âme n'a en soi aucune diversité de parties : la même qui est sensitive est raisonnable et tous les appétits sont des volontés »<sup>229</sup> Et, « L'âme n'ayant qu'une fonction qui est le jugement, il est impossible d'admettre une âme animale, puisque nous n'avons aucun signe que les animaux jugent, incapables qu'ils sont de langage et d'invention ». Discours de la méthode, V° partie <sup>230</sup>

Or le refus de l'âme, c'est à dire de la raison aux animaux n'entraîne pas pour autant selon Descartes le refus de la vie - laquelle consiste en la chaleur du cœur - ni le refus de la sensibilité, pour autant qu'elle dépend de la disposition des organes. Descartes fait pour l'animal ce qu'Aristote avait fait pour l'esclave, il le dévalorise afin de justifier l'homme de l'utiliser comme instrument.

« (...) attitude typique de l'homme occidental. Mécanisation de la vie, du point de vue théorique, et l'utilisation technique de l'animal sont inséparables »<sup>231</sup>. En effet, l'homme ne peut se rendre maître et possesseur de la nature, dit Canguilhem, que s'il nie toute finalité naturelle et s'il peut tenir la nature apparemment animée, hors lui-même, pour un moyen. C'est, selon lui, par là que se légitime la construction d'un modèle mécanique du corps vivant, y compris du corps humain, car déjà pour Descartes le corps humain est une machine. Ce modèle mécanique Descartes le trouve dans les automates et les machines mouvantes.

Or, la théorie de l'animal-machine ne prend un sens que grâce à deux postulats :

- il existe un dieu fabricateur
- le vivant est donné comme tel, préalablement à la construction de la machine

La construction d'un modèle mécanique suppose un original vital, le dieu Cartésien travaille à égaler le vivant lui-même. Le modèle du vivant-machine c'est le vivant lui-même. « La théorie de l'animal machine serait donc à la vie ce qu'une axiomatique est à la géométrie, c'est à dire que ce n'est qu'une reconstruction rationnelle, mais qui n'ignore que par une feinte l'existence de ce qu'elle doit représenter et l'antériorité de la production sur la légitimation rationnelle. »<sup>232</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> Descartes R., Les passions de l'âme, & 43 dans G. Canguilhem, La connaissance de la vie, p.110

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.110

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> *Ibid.*, 1969, p.111

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> *Ibid.*, 1969, p.113

En effet, substituant le mécanisme à l'organisme, Descartes ferait disparaître la théologie de la vie, mais il ne la fait disparaître qu'apparemment parce qu'il la rassemble toute entière au point de départ. « Il y a substitution d'une forme anatomique à une formation dynamique, mais comme cette forme est un produit technique, toute la téléologie possible est enfermée dans la technique de production. »<sup>233</sup>

Aussi, selon Canguilhem on ne peut opposer, chez Descartes, mécanisme et finalité, ni mécanisme et anthropomorphisme « car si le fonctionnement d'une machine s'explique par des relations de pure causalité, la construction d'une machine ne se comprend ni sans la finalité, ni sans l'homme. Une machine est faite par l'homme et pour l'homme, en vue de quelques fins à obtenir, sous forme d'effets à produire. »<sup>234</sup>

Descartes substitue un anthropomorphisme technologique à un anthropomorphisme politique. Pour lui, « le corps obéit à l'âme qu'à la condition d'y être mécaniquement disposé. (...) l'âme ne meut pas le corps comme un roi ou un général (...) mais par assimilation du corps à un mécanisme d'horlogerie, (...). Il y a substitution à l'image politique du commandement, à un type de causalité magique (...), de l'image technologique de « commande », d'un type de causalité positive par un dispositif ou par un jeu de liaisons mécaniques. »<sup>235</sup>

Aussi, Descartes procèderait à l'inverse de Claude Bernard, lorsque critiquant le vitalisme dans Les leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux (1878-1879), ce dernier refuse d'admettre l'existence séparée de la force vitale parce qu''elle ne saurait rien faire", mais admet qu'elle puisse "diriger les phénomènes qu'elle ne produit pas". Selon Canguilhem, Claude Bernard substitue à la notion de force vitale conçue comme un ouvrier, celle d'une force vitale conçue comme un législateur ou un guide. C'est, pour Canguilhem, une façon d'admettre que l'on peut diriger sans agir, c'est ce qu'on peut appeler une conception magique de la direction, qui implique que la direction est transcendante à l'exécution. Au contraire pour Descartes, un dispositif mécanique d'exécution remplace un pouvoir de direction et de commandement, mais Dieu a fixé la direction une fois pour toute; la direction du mouvement est incluse par le constructeur dans le

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.113

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> *Ibid.*, p.114

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> *Ibid.*, p.114

dispositif mécanique d'exécution. Aussi, avec la conception mécaniste de Descartes on reste dans la finalité. Or « le mécanisme peut tout expliquer si l'on se donne des machines, mais le mécanisme ne peut pas rendre compte de la construction des machines. Il n'y a pas de machine à construire des machines et on dirait même que expliquer les organes ou les organismes par des modèles mécaniques, c'est expliquer l'organe par l'organe. C'est une tautologie, car les machines peuvent être considérées comme organes de l'espèce humaine. »<sup>236</sup>

Si outils, machines... sont des organes et que les organes sont des outils ou des machines, on voit mal où se trouve l'opposition mécanisme et finalité; « personne ne doute qu'il faille un mécanisme pour assurer le succès d'une finalité; et inversement tout mécanisme doit avoir un sens »<sup>237</sup>. Reprenant les mots d'André Leroi-Gourhan: « On n'a jamais rencontré un outil crée de toute pièce pour un usage à trouver sur des matières à découvrir.»<sup>238</sup>

L'opposition serait donc en réalité entre « des mécanismes dont le sens est patent (évident) et ceux dont le sens est lalent (secret). Une serrure, une horloge, leur sens est patent, le bouton-pression du crabe qu'on invoque souvent comme exemple de merveille d'adaptation, son sens est latent. Par conséquent il ne paraît pas possible de nier la finalité de certains mécanismes biologiques. »<sup>239</sup>

# 1.4 Renversement du modèle cartésien de l'organisme-machine : une nouvelle conception des rapports entre science et technique

Canguilhem fait remarquer que si dans un organisme on observe des phénomènes d'auto-construction, d'auto-conservation, et d'auto-réparation, dans le cas de la machine, la construction lui est étrangère et suppose l'ingéniosité du mécanicien. La conservation exige la surveillance et la vigilance constante du machiniste. « On sait, dit-il, à quel point certaines machines compliquées peuvent être irrémédiablement perdues par une faute d'attention ou de surveillance »<sup>240</sup>. Quant à la régulation et la réparation, elle suppose aussi l'intervention périodique de l'action humaine. Il y a

<sup>237</sup> *Ibib.*, p.115

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> *Ibid.*, p.115

Leroi-Gourhan A. « Évolution et techniques » dans *Milieu et technique* du même auteur, Éditions Albin Michel, 1973 (1943), pp. 302-340

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> Canguilhem G., *Ibid.*, p.115

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> *Ibid.*, p.116

sans doute des dispositifs d'auto-régulation, mais ce sont des superpositions par l'homme d'une machine à une machine. Aussi, la « *construction de servo-mécanismes ou d'automates électroniques déplace le rapport de l'homme à la machine sans en altérer le sens.* »<sup>241</sup>

Plus encore, Canguilhem insiste, dans la machine il y a vérification stricte des règles d'une comptabilité rationnelle. « Le tout est rigoureusement la somme des parties. L'effet est dépendant de l'ordre des causes. De plus, une machine présente une rigidité fonctionnelle nette, rigidité de plus en plus accusée par la pratique de normalisation. (...)La normalisation c'est la simplification des modèles d'objets et des pièces de rechange, l'unification des caractéristiques métriques et qualitatives permettant l'interchangeabilité des pièces. Toute pièce vaut une autre pièce de même destination, à l'intérieur (...) d'une marge de tolérance qui définit les limites de fabrication. »<sup>242</sup>

Or, se demande-t-il, y a-t-il, les propriétés d'une machine étant ainsi définies comparativement à celle de l'organisme, plus ou moins de finalité dans la machine que dans l'organisme? Il faut comprendre qu'il y a plus de finalité dans la machine que dans l'organisme. La finalité dans la machine est plus rigide, univoque et univalente, dit-il. « *Une machine ne peut remplacer une autre machine, plus la finalité est limité, plus la marge de tolérance est réduite, plus la finalité paraît être durcie et accusée.* »<sup>243</sup>

Dans l'organisme au contraire, on observe "une vicariance des fonctions, une polyvalence des organes". D'où la nécessité d'inverser la formule d'Aristote, selon laquelle : « La nature ne procède pas mesquinement comme les couteliers de Delphes dont les couteaux servent à plusieurs usages mais, pièce par pièce, le plus parfait de ses instruments n'est pas celui qui sert à plusieurs travaux mais à un seul. » Selon Canguilhem, cette définition de la finalité convient mieux à la machine qu'à l'organisme. Dans l'organisme la pluralité de fonctions peut s'accommoder de l'unicité d'un organe. Un organisme à donc plus de latitude d'action qu'une machine. « Il a moins de finalité et plus de potentialité. »<sup>244</sup>

Dans ce sens, nous suivons Canguilhem, quand il dit :

«La machine produit d'un calcul, vérifie les normes du calcul, normes rationnelles

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> *Ibid.*, p.116

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> *Ibid.*, p.116

<sup>&</sup>lt;sup>243</sup> *Ibid.*, p.116

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> *Ibid.*, p.117

d'identité, de constance et de prévision, tandis que l'organisme vivant agit selon l'empirisme. La vie est expérience, c'est à dire improvisation, utilisation des occurrences; elle est tentative dans tous les sens. »<sup>245</sup> Ceci n'est pas sans rappeler le chapitre 2 de la première partie de ce travail sur le concept d'invivable : vivre c'est rayonner.

Si la vie est tentative en tous sens, improvisation, expérience..., « on se fait illusion en pensant expulser la finalité de l'organisme par assimilation de ce dernier à une composition d'automatismes aussi complexes qu'on voudra. Tant que la construction de la machine ne sera pas une fonction de la machine elle-même, tant que la totalité de l'organisme ne sera pas équivalente à la somme des parties qu'une analyse y découvre une fois qu'il est donné, il pourra paraître légitime de tenir l'antériorité de l'organisation biologique comme une des conditions de l'existence et du sens des constructions mécaniques. Du point de vue philosophique il importe moins d'expliquer la machine que de la comprendre. Et la comprendre, c'est l'inscrire dans l'histoire humaine de la vie, sans méconnaître toutefois l'apparition avec l'homme d'une culture irréductible à la simple nature. »<sup>246</sup>

Ou encore : « L'antériorité logique de la connaissance de la physique sur la construction des machines, à un moment donné, ne peut pas et ne doit pas faire oublier l'antériorité chronologique et biologique absolue de la construction des machines sur la connaissance de la physique. »<sup>247</sup>

Or un auteur avait affirmé l'irréductibilité de l'organisme à la machine et symétriquement l'irréductibilité de l'art à la science, c'est Kant, dit Canguilhem. Au §65 de la critique du jugement téléologique, Kant distingue la machine et l'organisme.

« Dans une machine, dit Kant, chaque partie existe pour l'autre, mais non par l'autre ; aucune pièce n'est produite par le tout, ni aucun tout par un autre tout de même espèce. Il n'y a pas de montre à faire des montres. Aucune partie ne s'y remplace d'elle-même. Aucun tout ne remplace une partie dont il est privé. La machine possède donc la force motrice, mais non l'énergie formatrice capable de se communiquer à une matière extérieure et de se propager. » Au §75, Kant distingue la technique intentionnelle de l'homme de la technique in-intentionnelle de la vie. Mais au

<sup>246</sup> *Ibid.*, p.121

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> *Ibid.*, p.117

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> *Ibid.*, p.121

§43, Kant définit l'originalité de cette technique intentionnelle humaine relativement au savoir par ce qui suit : « L'art l'Habileté de l'homme, se distingue aussi de la science comme pouvoir de savoir, comme la faculté pratique de la faculté théorique, comme la technique de la théorie. Ce que l'on peut, dès que l'on sait seulement ce qui doit être fait et que l'on connaît suffisamment l'effet recherché, ne s'appelle pas de l'art. Ce que l'on n'a pas l'habileté d'exécuter tout de suite, alors même qu'on en possède complètement la science, voilà seulement ce qui, dans cette mesure est un art. Camper décrit très exactement comment devrait être faite la meilleure chaussure, mais il était assurément incapable d'en faire une. »<sup>248</sup>

Reprenant la note ci-dessous Alexander Krannhals, un philosophe des techniques allemand, cité par Canguilhem, voit dans ces passages de Kant, « la reconnaissance du fait que toute technique comporte essentiellement et positivement une originalité vitale irréductible à la rationalisation. » (1932). Canguilhem ajoute : « Considérons, en effet, que le tour de main dans l'ajustement, que la synthèse dans la production, ce que l'on a coutume d'appeler l'ingéniosité et dont on délègue parfois la responsabilité à un instinct, tout cela est aussi inexplicable dans son mouvement formateur que peut l'être la production d'un œuf de mammifère hors de l'ovaire, encore qu'on veuille supposer entièrement connue la composition physicochimique du protoplasma et celle des hormones sexuelles. »<sup>249</sup>

#### 1.5 Le renversement du rapport science et technique

Après tout ce qui précède, Canguilhem affirme sa conviction : « il trouve plus de lumières (...) sur la construction des machines dans les travaux des ethnographes que dans ceux des ingénieurs. »<sup>250</sup> « Les ethnographes, dit-il, sont le plus près de la constitution d'une philosophie de la technique. Si les philosophes ont été particulièrement attentifs à la philosophie de la science, au contraire les ethnographes ont été avant tout attentifs au rapport entre la production des premiers outils, les premiers dispositifs d'action sur la nature et l'activité organique elle-même. »<sup>251</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> Kant E., *Critique de la faculté de juger*, § 43,65,75 cité par G. Canguilhem qui cite lui-même Alexander Krannhals dont il dit que ce dernier y voit avec raison la reconnaissance du fait que toute technique comporte essentiellement et positivement une originalité vitale irréductible à la rationalisation.

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> Canguilhem G., *Ibid.*, 1969, p.122

<sup>&</sup>lt;sup>250</sup> *Ibid.*, p.122

<sup>&</sup>lt;sup>251</sup> *Ibid.*, p.122

Il est intéressant de noter que le seul philosophe en France, cité par Canguilhem, qui se soit posé des questions de cet ordre est Alfred Espinas (1844-1922), dans *Les Origines de la technologie* (1897). Cet ouvrage portait sur la volonté entendue comme activité pratique humaine et notamment invention des outils. A. Espinas, même si ce n'est pas très connu, emprunte sa théorie de la projection organique à un philosophe Allemand Ernst Kapp qui l'a exposée la première fois en 1877, on dit d'ailleurs de ce dernier que c'est le premier philosophe des techniques. Selon la théorie de la projection, les premiers outils ne sont que le prolongement des organes humains en mouvement. Le silex, la massue, le levier prolongent et étendent le mouvement organique de percussion du bras.

Nous allons voir par la suite dans ce que nous avons intitulé « Le second détour », le détour par la paléontologie, qu'ainsi que le dit Canguilhem, en France, ce sont les ethnographes qui ont réuni, non seulement les faits, mais encore les hypothèses sur lesquelles pourrait se constituer une philosophie biologique de la technique. Se référant à l' ouvrage Milieu et technique : « c'est par assimilation au mouvement d'une amibe poussant hors de sa masse une expansion qui saisit et capte pour le digérer l'objet extérieur de sa convoitise, que Leroi-Gourhan cherche à comprendre le phénomène de la construction de l'outil ». Ou encore : « Si la percussion a été proposée comme l'action technique fondamentale, c'est qu'il y a dans la presque totalité des actes techniques, la recherche du contact, du toucher, mais alors que l'expansion de l'amibe conduit toujours sa proie vers le même processus digestif, entre la matière à traiter et la pensée technique qui l'enveloppe se créent, pour chaque circonstance, des organes de percussion particuliers. »<sup>252</sup>

A partir de là, le problème de la construction des machines reçoit une solution tout à fait différente de la solution traditionnelle - c'est à dire la perspective cartésienne - selon laquelle l'invention technique procède de l'application d'un savoir scientifique. Il est classique de présenter la construction de la locomotive comme une merveille de la science, dit Canguilhem. « Et pourtant la construction de la machine à vapeur est inintelligible si on ne sait pas qu'elle n'est pas l'application de connaissances scientifiques préalables, mais qu'elle est la solution d'un problème millénaire, proprement technique, qui est le problème de l'assèchement des mines. Il faut connaître l'histoire naturelle des formes de la pompe, connaître l'histoire des pompes à feu, où la vapeur n'a pas joué d'abord le rôle de moteur, mais a servi à produire, par condensation sous le piston de la pompe, un vide qui permettrait à la pression atmosphérique agissant comme moteur d'abaisser le piston, pour

<sup>&</sup>lt;sup>252</sup> Leroi-Gourhan A., *Milieu et technique*, Albin Michel, 1943 et1973, cité par Canguilhem G., *La connaissance de la vie*, Vrin, 1969, p.124

comprendre que l'organe essentiel, dans une locomotive, soit un cylindre et un piston. »<sup>253</sup> Il renvoie à nouveau à André Leroi-Gourhan qui cherche dans le rouet un des ancêtres, au sens biologique du mot, de la locomotive. « C'est des machines comme le rouet que sont sortis les machines à vapeur et les moteurs actuels. Autour du mouvement circulaire se rassemble tout ce que l'esprit inventif de nos temps a découvert de plus élevé dans les techniques, la manivelle, la pédale, la courroie de transmission. »<sup>254</sup> Ou encore « l'influence réciproque des inventions n'a pas été suffisamment dégagée et l'on ignore que, sans le rouet, nous n'aurions pas eu la locomotive. »<sup>255</sup> A l'appui de cette thèse, Canguilhem se réfère à André-Georges Haudricourt sur les moteurs animés en agriculture : « il ne faut pas oublier que c'est à l'irrigation que nous devons les moteurs inanimés : la noria est à l'origine du moulin hydraulique, comme la pompe est à l'origine de la machine à vapeur. »<sup>256</sup>

En ce sens, « A la limite, dit Pierre Macherey, tant qu'à faire passer une relation entre l'organisme et le mécanique, ce serait plutôt les machines qu'il faudrait d'ailleurs comparer aux organismes, auxquels elles sont effectivement rattachées, et non l'inverse : et ainsi s'il y a une philosophie de la technique, c'est elle qui appartient à l'ordre de la connaissance du vivant, au lieu que cette connaissance ne soit qu'une partie de l'ordre global d'une nature interprétée sur le modèle d'une machine ». <sup>257</sup>

Pour finir sur cette partie, nous aimerions compléter la référence plus haut au texte intitulé Activité technique et création de 1938 : « A qui veut interpréter l'histoire sans idée préconçue - c'est à dire sans une seule, mais avec plusieurs idées possibles - il apparaît bien que, en bien des cas, très significatifs et très importants, c'est l'invention technique qui précède la théorie correspondante dont l'élaboration a été exigée par quelque embarras ou échec technique. Le besoin de clarté explicative est né fréquemment de l'arrêt étonnant et pénible de fabrications ou de techniques à qui le succès avait jusqu'alors dissimulé leur aveuglement. »<sup>258</sup>

<sup>253</sup> *Ibid.*, p.124

<sup>&</sup>lt;sup>254</sup> *Ibid.*, p.125

<sup>&</sup>lt;sup>255</sup> *Ibid.*, p.125

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> Haudricourt A-G., *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, t.XX, 1940, p.792 dans *La connaissance de la vie*, Vrin, 1969, p.125, note 57

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> Macherey P., *Ibid. 1998*, p.73

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> Canguilhem G., « Activité technique et création », dans Georges Canguilhem, écrits philosophiques et politiques 1926-1939, Oeuvres complètes, Tome 1, Vrin, 2011 p.503 et il ajoute :« Soient quelques exemples pris au rebours du mouvement historique. On sait que la thermodynamique est née de recherches relatives au rendement des machines à vapeur ; que les théories pasteuriennes ont été formulées et vérifiées à propos de mécomptes techniques (maladie de la bière, maladie des vins, maladie des vers à soie) ; que les lois de l'électrostatique ont été découvertes par Coulomb à l'occasion du problème de la suspension des aiguilles aimantées et d'une meilleure construction des boussoles. On sait que les lois de dioptrique ont été formulées à propos du problème de la taille des verres (...) »

# 1.6 Quelques éléments conclusifs

D'après ce que nous avons vu jusque-là, Canguilhem émet plusieurs hypothèses :

- Sciences et techniques doivent être considérées comme deux types d'activités dont l'un ne se greffe pas sur l'autre, mais dont chacun emprunte réciproquement à l'autre tantôt ses solutions, tantôt ses problèmes.

- C'est la rationalisation des techniques qui fait oublier l'origine irrationnelle des machines et il semble qu'en ce domaine, comme en tout autre, il faille savoir faire place à l'irrationnel, même et

surtout quand on veut défendre le rationalisme.<sup>259</sup>

- En considérant la technique comme un phénomène biologique universel et non plus comme une opération intellectuelle de l'homme, on est amené d'une part à affirmer l'autonomie créatrice des arts et des métiers par rapport à toute connaissance capable de se les annexer pour s'y appliquer ou de les informer pour en multiplier les effets et par conséquent d'autre part, à inscrire le

mécanique dans l'organique.

Par ailleurs, et nous conclurons ce premier chapitre avec cela, G. Canguilhem, lecteur de Georges Friedmann<sup>260</sup>, note que le renversement du rapport entre la machine et l'organisme, opéré par "une compréhension systématique des inventions techniques comme comportement du vivant", trouve quelques confirmations dans l'attitude que l'utilisation généralisée des machines a peu à peu imposée aux hommes des sociétés industrielles contemporaines. Aussi, selon Canguilhem, Friedmann, dans *Problèmes humains du machinisme industriel*, avait montré les étapes de la réaction qui a ramené l'organisme au premier rang dans le rapport machine-organisme.

Dans sa critique du taylorisme Friedmann constate que les mouvements techniques tenus pour superflus par l'organisation scientifique du travail sont des mouvements biologiquement

n 50°

<sup>259</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.127

Nous renvoyons au chapitre 2 de la première partie de ce travail et notamment lorsqu'il est question du texte « milieu et normes de l'homme au travail » écrit en 1947 par G. Canguilhem

nécessaires. C'est selon Canguilhem le premier écueil rencontré par cette assimilation exclusivement techniciste de l'organisme à une machine. « A partir de là, l'examen systématique des conditions physiologiques, psychotechniques et même psychologiques au sens le plus général du mot - (...) puisqu'on finit par atteindre avec la prise en considération des valeurs le noyau le plus original de la personnalité - a conduit à un renversement qui amène Friedmann à appeler comme une révolution inéluctable la constitution d'une technique d'adaptation de la machine à l'organisme humain.(...) A ce propos, Canguilhem relève le fait que cette technique est pour Friedmann, la redécouverte savante des procédés tout empiriques par lesquels les peuplades primitives ont toujours cherché à adapter leurs outils aux normes organiques d'une action à la fois efficace et biologiquement économique, c'est à dire, et là c'est très important d'une technique où la valeur positive d'appréciation est située dans l'organisme en travail, se défendant spontanément contre toute subordination exclusive du biologique au mécanique. De sorte, ajoute Canguilhem, que Friedmann peut parler sans ironie, ni paradoxe, de la légitimité de considérer d'un point de vue ethnographique le développement industriel de l'occident. s<sup>261</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.126

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013
Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

Chapitre 2- Un détour paléontologique : de la technique comme phénomène biologique

universel à l'invention de la désadhérence, la fabrication des premiers outils

Ce que nous avons choisi d'appeler "détour paléontologique" se déploie en deux temps. Le

premier va nous plonger au cœur du processus d'hominisation et de la thèse selon laquelle il y a

originalité vitale de la technique. Temps important, selon nous, pour caractériser ensuite, ce qui fait

la spécificité de l'homme. La question des relations entre le geste et la parole, entre la pensée

exprimable et l'activité créatrice, ne nous semble pas étrangère aux présupposés du taylorisme. Que

penser de la distinction assez répandue entre Homo Faber et Homo Sapiens ou entre le technicien et

le penseur? Ou encore, entre ceux qui pensent et ceux qui font? Ces distinctions ont-elles lieu

d'être ? Mais alors, si la technique est entendue comme un phénomène biologique universel, qu'est

ce qui fait la spécificité de l'homme ? Qu'est ce qui le caractérise ?

Dans un second temps nous nous attachons à une spécificité humaine, la taille des roches

dures. L'intérêt porté aux origines de l'homme mobilise beaucoup d'énergie, cependant il est rare

que l'on aborde la question du point de vue du développement des activités techniques et parmi elles

la taille des pierres. Or la juste compréhension de ce phénomène nous semble primordiale du point

de vue de la compréhension du développement des capacités cognitives humaines. Nous serons au

cœur de ce que nous considérons comme « les ancêtres de nos prescriptions » : l'invention

progressive de la désadhérence.

1.2.1 L'évolution, une succession de libérations

a) Intelligence et mobilité : d'où vient ce que l'on est ?

« (...) c'est grâce à cette organisation que l'esprit, comme un musicien, produit en nous le langage et que nous

devenons capable de parler. Ce privilège, jamais sans doute nous ne l'aurions si nos lèvres devaient assurer, pour les

besoins du corps, la charge pesante et pénible de la nourriture. Mais les mains ont pris sur elles cette charge et ont

libéré la bouche pour le service de la parole ».

128

Grégoire de Nysse<sup>262</sup>

Traité de la création de l'homme

379 ap. J.C

« Du poisson de l'ère primaire à l'homme de l'ère quaternaire » il s'agit de voir l'évolution vers "ce que l'on est" « comme une série de libérations successives, celle du corps entier par rapport à l'élément liquide, celle de la tête par rapport au sol, celle de la main par rapport à la locomotion et finalement celle du cerveau par rapport au masque facial. »<sup>263</sup> Chaque libération marquant une accélération de plus en plus considérable. Cet enchaînement est celui de formes pertinentes c'est à dire celles qui, à chaque moment du déroulement, offrent le meilleur équilibre, du triple point de vue : celui de la nutrition, de la locomotion et des organes de relation, dans la mobilité et la vivacité. Aussi, André Leroi-Gourhan propose de considérer « la mobilité comme le trait significatif de l'évolution vers l'homme. »<sup>264</sup>

Premier point important <sup>265</sup>:

Cette proposition vient en contrepoint d'une caractérisation de l'homme par son intelligence plutôt que par sa mobilité. Donc contre une vision qui ferait dépendre les progrès de l'adaptation locomotrice d'un cerveau conçu comme "déjà là", autrement dit, contre une interprétation "cérébrale" de l'évolution, Leroi-Gourhan défend l'idée de la locomotion comme déterminante de l'évolution biologique.

Une première distinction importante est celle entre les animaux et les plantes. Les animaux se distinguent des plantes par leurs modes de nutrition. La nutrition est liée chez les animaux, d'une manière particulièrement plus sensible que chez les végétaux, à la recherche, c'est à dire au déplacement des organes de capture et du dispositif de détection.

Cette distinction se double d'une autre. Entre les invertébrés il existe deux types d'organisation, l'une radiale, l'autre, bilatérale, « par voie de conséquences successives c'est - la

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> Leroi-Gourhan A., Le geste et la parole, technique et langage, Albin Michel, 1964, p.41

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> Leroi- Gourhan A., *Ibid*, p.41

<sup>&</sup>lt;sup>264</sup> *Ibid.*, p.41

<sup>265</sup> Nous nous permettons de découper le texte en précisant les points importants pour attirer le lecteur sur ce qui nous semble essentiel.

seconde - qui conduit jusqu'à l'homme. »<sup>266</sup> La mobilité implique, pour la nutrition « la même polarisation antérieure des organes de relation qui assurent l'orientation, le repérage, la coordination des organes de préhension et de préparation alimentaire, de sorte que, dès l'acquisition du mouvement jusqu'à nous, qu'il s'agisse de l'insecte, du poisson ou du mammifère, le dispositif animé revêt la même structure générale. Il se crée ainsi, par la polarisation des différents organes, un champ antérieur dans lequel se déroulent des opérations complexes de la vie des animaux à symétrie bilatérale » - c'est à dire des animaux dont l'organisation symétrique est ordonnée par l'axe de déplacement.<sup>267</sup>

Vers le milieu de l'ère primaire apparaissent les premiers vertébrés, dont le poisson Ostracoderme. Ce dernier nous livre la forme la plus ancienne et la plus schématique du plan d'organisation des vertébrés. Le dispositif locomoteur est chez lui d'une très grande simplicité deux bandes musculaires -, la tête est un coffre plat formé d'orifices et rassemblant les éléments du champ de relation antérieur : organes de préhension, d'ingestion, de relation et tout le dispositif nerveux qui en assure le fonctionnement. Entre la boite céphalique et le corps, à la limite du champ de relation et de la partie locomotrice, se trouve une nageoire pectorale.

## Deuxième point important :

« Tous les éléments qui permettent d'analyser les vertébrés jusqu'à l'homme sont (déjà) en place : boite rigide du crâne qui charpente la bouche et protège le cerveau, organes locomoteurs étroitement liés à la base de la boîte crânienne et membre antérieur placé de manière ambiguë entre les deux. »<sup>268</sup> A ce stade, nous posons avec Leroi-Gourhan que « tout le monde animal, dès ses débuts, s'est réparti dans un nombre relativement limité de types fonctionnels, le choix se faisant, avec des compromis, entre l'immobilité et le mouvement, entre symétrie radiale et symétrie bilatérale. » L'une et l'autre voie représentent des réussites biologiques. Chacune ont conduit vers des buts aussi brillants, les deux grands gagnants de cette course interminable sont la méduse et l'homme : les méduses ont survécu sans varier pendant des centaines de millions d'années et les animaux mobiles par la voie des vertébrés ont entretenu les relais nécessaires pour parvenir à l'intelligence.

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> *Ibid.* p.43

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> Leroi-Gourhan A., *Ibid.*, p.44

<sup>&</sup>lt;sup>268</sup> *Ibid.*, p.46

#### b) La station droite condition d'une double libération

Dans les théories sur les processus d'hominisation, les relations entre le geste et la parole ou entre la pensée exprimable et l'activité créatrice ne sont pas très claires. Pour autant, dans un texte très synthétique en annexe de *Mécanique vivante*, A. Leroi-Gourhan nous livre quelques éléments fondamentaux.

Il devient courant d'opposer la main disponible de l'homme et la main locomotrice du quadrupède et, dans ce sens, de caractériser la main libre comme symbole de l'évolution de l'homme. Ces affirmations, pour séduisantes qu'elles sont, ont le désavantage de risquer une interprétation anthropocentrique de l'évolution et tendent à isoler, à dissocier *Homo Faber et Homo Sapiens*, le technicien et le penseur dont les mains sont devenues servantes.

## Troisième point important :

« Dans une perspective plus attentive aux mouvements qui animent les êtres à travers le temps, la technicité, la pensée, la locomotion et la main apparaissent comme liées dans un seul phénomène auquel l'homme donne sa signification mais auquel aucun membre du monde animal n'est étranger. »<sup>269</sup>

Au cours des différents stades évolutifs, des invertébrés aux vertébrés, on retrouve un schème structural identique. « Rassemblés à l'avant, les mâchoires, les organes de la vision et de l'olfaction, les commandes centrales du système nerveux constituent le centre d'un champ de relation - cette notion de "champ de relation" est fondamentale - que les muscles de la partie postérieure du corps déplacent à travers le milieu ». La tête et le corps sont associés l'un à l'autre par la transition du membre antérieur, exemple : chez les poissons les fonctions du bras (nageoires) sont diversement partagées entre la relation et la propulsion pure, la nageoire pectorale du requin lui sert de gouvernail, celle du rouget est un organe olfactif.

Le champ de relation a une structure qui ne changera pas dans le passage de la vie aquatique

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> Leroi-Gourhan A., *Mécanique vivante*, Fayard, 1983, Annexe : Libération de la main, p.245

à la vie aérienne mais qui, arrivé à ce stade, va suivre un mouvement d'évolution et de diversification ascensionnel.

## Quatrième point important :

Nous avons vu plus haut que monde animal et monde végétal se séparent en optant pour deux modes de relation au milieu extérieur différents, alors que « les uns immobiles, regardent graviter autour d'eux l'univers mangeable, attendant que le hasard en fasse passer une part à portée de leur orifice buccal (...) les autres se portent activement au-devant de leur nourriture, (ils) cherchent, chassent, fouillent (...) ». <sup>270</sup>

Il est établi depuis de longues années que les formes s'échelonnent de manière progressive dans tous les domaines du monde vivant, et il semble difficile de soutenir la présence d'un abîme qui séparerait l'homme zoologique du reste des vertébrés. Même si beaucoup soutiennent l'hypothèse de mutation qui aurait marqué la frontière de l'humain, les découvertes ne cessent de montrer le contraire. Aussi, Leroi-Gourhan soutient que « *l'originalité biologique de l'homme est peut-être moins dans sa dissemblance zoologique que dans le fait qu'il est homme sans rien avoir perdu de la continuité avec le monde vivant ».*<sup>271</sup>

#### Cinquième point important :

De fait, la distinction que l'on a coutume de faire entre *Homo Faber* et *Homo Sapiens*, le premier correspondant à une infra-humanité, le second à l'humanité, est significative d'une conception qui distingue entre la vie de la "parole" et celle des "actes de l'existence matérielle", entre les humanités et les techniques, entre la spéculation et le travail des mains. Or ces distinctions n'existent pas en réalité et l'originalité de l'homme est plutôt à chercher dans le niveau de technicité, « *le seul critère de l'humanité biologiquement irréfutable est la présence de l'outil* ». <sup>272</sup>

Ce qu'il faut comprendre c'est que dès l'origine des êtres animés l'organisation fonctionnelle implique une harmonie entre les organes de relation qui informent l'être vivant, les organes de

<sup>&</sup>lt;sup>270</sup> Leroi-Gourhan A., Mécanique vivante, Fayard, 1983, Annexe: Libération de la main, p.245

<sup>&</sup>lt;sup>271</sup> Leroi-Gourhan A., *Technique et société chez l'animal et chez l'homme, « originalité biologique de l'homme »*, Recherche et débats, cahier du CCIF, n°18, 1987 ou *Le fil du temps*, Fayard, 1983, p.68 <sup>272</sup> *Ibid*, p.70

préhension qui assurent l'acquisition alimentaire et le dispositif locomoteur qui lui permet l'exploration du milieu extérieur. Relation, préhension et locomotion sont liées dès les premières manifestations de la vie animale de manière si étroite que toute modification d'un des termes implique celle des autres.

Dans le monde animal se sont développées deux grandes séries fonctionnelles. Dans l'une les organes locomoteurs jouent un rôle pratiquement nul, le corps fixé ou peu mobile est de forme circulaire - on dit aussi "buissonnante" - et les organes de préhension et de relation sont implantés sur une grande partie de sa surface, cette série peut être illustrée par l'oursin ou bien l'éponge. La seconde série est celle des êtres pour lesquels l'exploration active du milieu extérieur est prépondérante. Les organes de la préhension et de la relation sont groupés chez eux sur la partie antérieure d'un corps de forme allongée, la partie postérieure étant occupée par les organes locomoteurs. Ces êtres disposent donc d'un champ de relation antérieur propre aux organes des sens qui sont groupés au voisinage de la bouche et sont servis par le dispositif de préhension. Et c'est dans ce champ de relation que se développent les formes de la technicité puisque la majeure partie des opérations techniques est de caractère alimentaire.

Les plus anciens mammifères ont des organes de préhension peu spécialisés et dans l'évolution on peut noter qu'ils se séparent également en deux grandes séries. Une première où l'on voit se développer progressivement des mammifères de mieux en mieux équipés pour la consommation des plantes herbacées et la marche rapide, les opérations qui échappent aux membres antérieurs se concentrant autour de la bouche par une sorte de "compensation". De plus il apparaît que la technicité s'équilibre entre les organes faciaux et les membres antérieurs, plus particulièrement la main, et que l'exclusion de la main est directement reliée au développement des outils faciaux.

## Sixième point important :

Ainsi, on peut dire que l'abandon de toute technicité manuelle écarte les herbivores du mouvement dans lequel l'homme se trouve intégré et c'est dans la seconde série qu'il convient de chercher le point où se situerait l'originalité de l'homme. Cette seconde série est caractérisée par le fait que les mammifères qui en font partie utilisent leur main à des fins techniques. Par ailleurs,

l'usage de la main implique une autre conséquence importante qui est dans l'évolution posturale : l'acquisition de la station assise qui libère les membres antérieurs.

Aussi, si nous suivons encore un peu André Leroi-Gourhan, la forme de la main est directement en rapport avec la forme du système vertébral. Par la station assise, les canines qui charpentent la face, sont directement en rapport avec la partie cérébrale du crâne et son insertion sur les vertèbres. Ainsi, le développement organique des mammifères à technicité manuelle, des espèces à technicité peu développée vers les singes, par exemple, s'oriente vers :

- 1) une affirmation progressive du redressement vertébral en station assise
- 2) le développement du pouce
- 3) la réduction mécanique des organes faciaux
- 4) la création d'un espace cérébral dégagé de la charpente de liaison entre l'appareil dentaire et la colonne vertébrale

#### c) L'originalité de l'homme ?

Pour ce qui est de l'homme on peut dire, avec Leroi-Gourhan, que l'originalité organique des anthropiens se traduit par un dispositif fonctionnel dont on peut trouver la plupart des éléments dans le monde animal, mais dont le groupement synergique est uniquement humain.

## Septième point :

Le trait essentiel est la locomotion, l'homme a un pied qui dès les Australopithèques apparaît comme adapté à la marche au sol. Il est intéressant de noter que si le pied humain a subi la même évolution que celui des autres mammifères marcheurs, sa main a subi le maximum possible d'évolution dans le sens de la préhension, ce qui montre la séparation complète entre membres antérieurs et organes de locomotion, la station verticale pendant la marche, le redressement vertébral, caractères qui sont originellement humains. D'un point de vue fonctionnel, il résulte de cette situation anatomique une prépondérance presque totale de la main dans les actes techniques. Les organes faciaux n'intervenant qu'occasionnellement, la charpente faciale s'en trouve allégée. Sur le plan strictement organique, le dispositif humain, au-delà des liens qui l'unissent au monde animal, répond à une formule fonctionnelle absolument originale.

« (...)on s'aperçoit que si l'organisation cérébrale de l'homme actuel est un caractère d'acquisition relativement tardif, le redressement de la stature et la libération de la main sont au contraire les premiers critères d'humanisation visibles : les australopithèques sont hommes par leur posture et leur main avant toute humanité fondée sur les critères intellectuels et moraux ».<sup>273</sup>

## Huitième point:

L'activité technique étant polarisée sur le champ manuel, la face poursuit sa régression, ce qui entraîne une libération de plus en plus complète de la voûte crânienne. Alors que se développe la technicité manuelle, une nouvelle forme d'activité prend progressivement possession du champ facial, c'est la « mimique » et le « langage », les mouvements des lèvres et de la langue glissent progressivement des opérations alimentaires vers le façonnage des sons.

Aussi, selon A. Leroi-Gouran, le rapport entre la technicité manuelle et le langage, impliqué par une évolution que l'on peut suivre depuis les premiers vertébrés, restitue les liens profonds entre le geste et la parole, entre la pensée exprimable et l'activité créatrice de la main.

Nous rejoignons là le renversement établi par Canguilhem dans *Machine et organisme*, la technique est tactique vitale, elle n'est pas une faculté exclusive de l'homme, elle montre au contraire la continuité de celui-ci avec l'ensemble du règne des vivants, dans sa quête pour survivre. Nous finirons par ces mots : « *La technique est (...) tout à fait exemplaire de l'activité créatrice qui existe, à un niveau supérieur dans l'art, mais aussi, à un niveau plus élémentaire, dans la vie. Elle est une émanation de la vie. A tel point que "la démarcation entre les machines primitives naïves et les organes montés par la vie est impossible. Une machine n'est au fond que le produit d'un effort universel d'organisation que la conscience humaine alimente à un moment donné des résultats de son effort d'intelligence" 274 ».* 

<sup>&</sup>lt;sup>273</sup> Leroi-Gourhan A., Mécanique vivante, Fayard, 1983, Annexe: Libération de la main, p.249

<sup>&</sup>lt;sup>274</sup> Canguilhem G., « Activité technique et création », dans *Georges Canguilhem, Écrits philosophiques et politiques* 1926-1939, œuvres complètes Tome 1, Vrin, 2011, p.494

## 1.2.2 La taille des roches dures, une spécificité humaine : l'invention de la désadhérence

« Même si l'on admet avec le Leroi-Gourhan que bon nombre de techniques existaient déjà en gestation dès l'origine et qu'elles n'ont fait que se perfectionner au fil du temps, cela n'explique pas la manière dont ces inventions primordiales sont nées et pourquoi seul l'homme moderne et ses proches prédécesseurs en ont été capables ou en ont éprouvé le besoin ».<sup>275</sup>

S.A. De Beaune, L'homme et l'outil, l'invention technique durant la préhistoire, CNRS Édition, 2008

« *L'homme c'est l'outil* » sans cette devise, <sup>276</sup> la préhistoire n'aurait jamais vu le jour. L'outil est-il l'apanage du genre Homo ? Mais alors quel outil ?

Jean-Pierre Séris, philosophe, qui a beaucoup écrit sur la technique nous dit :

«L'artefact, dans lequel la technique s'inscrit et se cristallise, et le mouvement corporel, dans lequel elle s'incarne, toujours socialisé, qu'il soit volontaire ou involontaire, se signalent à l'attention (...) d'abord par une étonnante série de traits négatifs. Ce sont des régularités singulières, non abandonnées à une spontanéité capricieuse, encore moins fortuite, non nécessitées par des causes internes (struturales, génétiques), non individuelles, mais non spécifiques non plus, à la différence de celles qu'on observe dans les comportements et les artefacts animaux.(...) Dans l'objet fabriqué et le geste sont déposés des différences pertinentes qui ne relèvent pas tant de la nécessité brute que de l'exigence »<sup>277</sup> nous y voyons ce que nous définissions avec Canguilhem comme norme « normer, normaliser c'est imposer une exigence à une existence », aussi nous pouvons poursuivre avec Séris, « le vêtement, l'outil sont des normes ».<sup>278</sup> Quel lien entre le faire technique, la production d'une représentation, d'un but, plus profondément d'un « projet », à plus ou moins court, long terme ? Un outil pour quoi faire ? Pour se défendre, chasser, se nourrir, partager

\_

<sup>&</sup>lt;sup>275</sup> De Beaune S-A., L'homme et l'outil, l'invention technique durant la préhistoire, CNRS Édition, 2008, p.54

<sup>&</sup>lt;sup>276</sup> Pick P., Roche H., *Les origines de la culture, Les premiers outils*, Éditions Le Pommier/ Cité des sciences et de l'industrie. 2004

<sup>&</sup>lt;sup>277</sup> Séris J-P., *La technique*, Philosopher, Presses Universitaires de France, 1994, p.67

<sup>&</sup>lt;sup>278</sup> *Ibid.*, p.68

avec d'autres ? Il semble que tous les éléments puissent être réunis pour être en présence de ce qu'Yves Schwartz appelle « *l'invention de la désadhérence* »<sup>279</sup> : la capacité d'inventer un mode de ce mouvoir - ce sera la pensée humaine - qui soit à distance, déconnectée plus ou moins profondément de la situation immédiate, de ses sollicitations, de ses urgences...

Les comportements culturels existaient certainement bien avant l'invention de la taille des roches dures, il fallait bien qu'il en soit ainsi pour que cette innovation technique ait pu se développer et se diffuser voilà plus de 2,5 millions d'années. Mais qui est à créditer de cette invention? Comment est apparue la pierre taillée? « Il est possible, nous dit la paléontologue Hélène Roche, que l'obtention d'éclats se soit produite de nombreuses fois de façon aléatoire, puis que l'utilisation de ces éclats ait facilité l'accès à certaines nourritures. Si ces activités sont devenues nécessaires à la survie du groupe, leur pratique s'est étendue et a conduit à la production volontaire d'éclats (...). L'archéologie historique montre (...) que la fabrication maîtrisée d'outils en pierre dure - comportement sans égal dans le monde animal - se trouve dans la lignée des hominidés depuis fort longtemps.»<sup>280</sup>

# a) La pierre taillée

Les vestiges en pierre taillée représentent les témoins les mieux conservés et les plus abondants du début à la fin du paléolithique. Les ethno-paléonthologues qui ont étudié l'évolution des techniques de taille de la pierre constatent un progrès constant dans la maîtrise des procédés. Leroi-Gourhan faisait déjà remarquer que la longueur de tranchant obtenu s'accroît régulièrement, en proportion inverse de la masse de matière première qui décroît au fil du temps. Il parlait d'amélioration de la "gestion" de la matière première, un bloc de même volume fournissant une longueur de tranchant toujours plus importante.

Par d'autres voies, des spécialistes de la pierre taillée reconnaissent aujourd'hui qu'il y a bien un perfectionnement des techniques de débitage au fil du temps, avec une évolution de la conception volumétrique du bloc de départ et une maîtrise du geste de plus en plus grande, les améliorations des gestes techniques étant elles-mêmes conditionnées par une anticipation et une

 <sup>279</sup> Schwartz Y., Durrive L., Activité en dialogue, entretiens sur l'activité humaine II, Octarès Éditions, 2009, Dialogue 2
 Pick P., Roche H., Les origines de la culture, Les premiers outils, Éditions Le Pommier/ La cité des sciences et de l'industrie, 2004, p.118-119

planification mentale de l'outil toujours meilleures. On peut penser que ces chercheurs associent amélioration des techniques de taille de la pierre et capacité cognitive des premiers hommes.

Le développement des approches technologiques en préhistoire, en particulier de la taille expérimentale et du remontage du nucléus a conduit Éric Boéda et Nicole Pigeot à proposer des hypothèses sur la détermination de paliers cognitifs. Pour ce qui nous occupe, retenons que dans certains domaines techniques bien étudiés, les opérations que l'on a pu reconstituer apparaissent de plus en plus complexes au fil du temps sans que les gestes et les techniques plus simples ne soient pour autant jamais abandonnés.

C'est au paléolithique archaïque<sup>281</sup> que les premiers hominiens qui vivent sur le continent africain taillent la pierre pour la première fois. Ces tout premiers outils façonnés sont datés de 2,6 à 2,3 millions d'années. A côté de galets présentant des zones d'impact indiquant un usage « en percuteur » pour concasser des os ou des coquilles de fruits durs, les premiers outils véritablement considérés comme tels par les préhistoriens sont les outils dits « taillés ». La taille de la pierre a pour but de dégager un bloc tranchant utile pour couper ou gratter.

Les premiers outils dits « Galets aménagés » sont appelés Choppers quand une seule face est taillée, Chopping-tools quand ils sont taillés sur leurs deux faces.

Cependant c'est au paléolithique inférieur qui débute entre 1,8 et 1,5 millions d'années pour s'achever il y a quelque 200 000 ans, que *homo ergaster, homo erectus, homo heidelbergensis* (ancêtre des néandertaliens) vont devenir capables de fabriquer divers outils en pierre volontairement façonnés en vue de tâches spécifiques. Ils diversifient leur panoplie d'outils sur galet et inventent, il y a 1,7 à 1,6 millions d'années, le biface qui a la particularité de présenter deux plans de symétrie différents. Les paléontologues notent également à partir de ce moment une amélioration sensible de la qualité des outils qui semblent être de plus en plus spécialisés.

Et enfin c'est vers -500 000 et - 450 000 que l'homme invente une nouvelle technique de taille qui consiste à préparer longuement son bloc de matière première - son nucléus - pour en dégager un grand éclat qui a presque les mêmes dimensions que le nucléus lui-même. Il sait à

\_

<sup>&</sup>lt;sup>281</sup> De Beaune S.A., Ibid., 2008, p.21

présent prévoir la forme et les dimensions de l'éclat avant son détachement du nucléus. « Les éclats obtenus selon cette technique sont très standardisés et constituent des ébauches à partir desquelles il fabrique des outils de plus en plus variés. »<sup>282</sup>

Le tailleur, dans cette activité, fait preuve d'anticipation et c'est la raison pour laquelle on qualifie ces méthodes de « prédétermination » « puisque la forme de l'éclat ou de la pointe que l'on veut obtenir est prédéterminée avant même que ne débute le travail de débitage. La plus célèbre de ces techniques est la technique Levallois. »<sup>283</sup>

Selon Leroi-Gourhan, ce ne sont pas seulement les caractères extérieurs des prototypes qui sont importants. Pour comprendre le stéréotype il faut remonter jusqu'au geste qui lui a donné forme. Un stéréotype est « la réunion dans l'objet d'un certain nombre de caractères apparents tenant au choix de la matière ouvrée (...) et aux modifications que l'intervention humaine lui apporte. »<sup>284</sup>

Pour le Chopper, le choc du galet percuteur, écrit-il « *est appliqué perpendiculairement à la surface* » sur une seule des faces. Pour ce qui est du biface, à la percussion perpendiculaire s'ajoute « *une seconde série de gestes suivant laquelle le noyau de la pierre qui deviendra l'outil n'est plus frappé perpendiculairement mais tangentiellement* ». <sup>285</sup>

Même s'ils sont à l'époque très rudimentaires, les gestes techniques, les postures, la manière d'utiliser les outils, peuvent aussi être appelés "stéréotypes". On peut dire que le geste est le témoin d'une capacité mentale définie et Leroi-Gourhan écrit : « La confection d'un hachereau suppose le choix du point sur lequel, dans un bloc, sera détaché le grand éclat (...) et un travail d'aménagement secondaire est indispensable pour découper dans l'éclat initial, une forme qui préexiste par conséquent dans l'esprit du fabricant.»<sup>286</sup>

#### b) Le concept Levallois ou la variabilité des méthodes

<sup>283</sup> *Ibid* n 26

<sup>286</sup> *Ibid.*, p.139

<sup>&</sup>lt;sup>282</sup> *Ibid.*, p.26

<sup>&</sup>lt;sup>284</sup> Séris J-P., *La technique*, Presses Universitaires de France, 1994, p.72

<sup>&</sup>lt;sup>285</sup> Leroi-Gourhan A., Le geste et la parole, Technique et langage, pp.133 & 137

Depuis A. Leroi-Gourhan ou F. Bordes, il ne s'agit plus pour l'archéologue de s'intéresser aux collections de silex taillés, emmagasinées dans les musées d'archéologie, mais aux hommes qui les ont fabriqués. La question "comment fabriquaient-ils leurs outils?" est enfin posée.

F. Bordes fut l'un des premiers à s'intéresser à la question de la fabrication des outils. La méthode qu'il envisagea pour en savoir plus est « l'expérimentation ». Il s'agissait comme le faisait les premiers hommes, de prendre un bloc de silex, d'en découvrir les propriétés mécaniques et de les utiliser pour reproduire les formes d'outils connus. Parmi ses élèves, Éric Boéda a poursuivi cette démarche expérimentale en la développant. Et il a particulièrement porté son attention sur le mode de débitage que l'on caractérise sous l'appellation Levallois.

En guise de présentation, nous nous permettons de citer ce texte de Michel Grenier, intitulé « Les détectives du passé »<sup>287</sup>.

« C'était il y a 60 000 ans. Sur le site qu'occupent actuellement les carrières Bervialle à Villejuif. Un homme préhistorique, un homme de Neandertal pour être plus précis, est en train de travailler. Cet homme a devant lui un bloc de silex et il veut le débiter en éclats coupants dans lesquels il va tailler des outils : pointes de flèches, racloirs, poinçons, perçoirs... Ses yeux sous des arcades sourcilières proéminentes, qui forment une sorte de barre osseuse continue d'une tempe à l'autre, ont jaugé le bloc de silex. A la surface de ce bloc, il y a une croûte qu'il va falloir décortiquer par grands éclats. Ce que d'ailleurs il effectue, d'une main sûre et habituée, à grand coups précis. Voici maintenant le bloc de silex pur. L'homme de Neandertal débite sur le pourtour, avec des coups plus mesurés, des éclats coupants, un peu comme on effeuille un artichaut et il continue à enlever ces éclats en allant de plus en plus vers le cœur du bloc que les scientifiques appellent le Nucléus. Et là, tout commence à se gâter. Son silex est de mauvaise qualité : il y a des trous dans la pierre, de petites cristallisations, des géodes et des éclats sont inutilisables. On peut imaginer le dépit, la colère de cet homme de Neandertal qui, normalement, aurait dû abandonner là son ouvrage. Or, celui-ci est un obstiné, un têtu, il poursuit son travail en retournant le nucléus, pour obtenir finalement un éclat correct. Les spécialistes qui ont trouvé ces éclats et le nucléus en question ont fait un travail remarquable car ils ont reconstitué le bloc d'origine. Le nucléus et tous les éclats qui n'avaient pas servi à notre homme de Neandertal, ils les ont trouvé et patiemment, ils les ont assemblé. On appelle cela un "remontage". C'est un peu comme si disposant d'un pied de chaise Louis XV et des copeaux laissés par l'ébéniste, on parvenait à recoller l'ensemble pour former l'arbre, écorce comprise, dont il provient. Éric Boëda<sup>288</sup>, qui a effectué ce remontage du nucléus de Villejuif, a écrit une thèse au CNRS de Meudon précisément sur cette technique de taille du silex par les Neandertaliens. « Ce qui est intéressant dit Éric Boëda, c'est qu'on a pu fouiller horizontalement une quarantaine de m2. Autrefois, au début du siècle par exemple, les chercheurs négligeaient les éclats et ne prélevaient que les outils finis. Aujourd'hui, on ramasse tout et on essaie de

<sup>&</sup>lt;sup>287</sup> Grenier M., Les détectives du passé, dans Nouvelles de Val de Marne.

<sup>&</sup>lt;sup>288</sup> Boëda E., Concept Levallois: variabilité des méthodes. CNRS Éditions, 1994

comprendre la technique utilisée ». D'abord il faut chasser de notre esprit toutes les vieilles idées concernant les hommes préhistoriques, mi-hommes, mi-bêtes, avec une intelligence rudimentaire. L'homme de Neandertal est un Homo Sapiens comme nous. Simplement, il est d'un sous-type, un peu différent, les pommettes un peu carrées, une barre osseuse sous les sourcils, la nuque un peu pointue. Néanmoins en complet veston et en cravate, il passerait presque inaperçu dans le métro! Quand à l'homme de Cro-Magnon, il était absolument semblable à l'homme actuel. Pour ce qui est de son intelligence, il faut comprendre que la technique qu'il utilisait, la taille par éclat (celle que les paléontologues appellent la taille Levalloisienne parce que les premiers outils classés venaient de Levallois-Perret), cette technique est extrêmement compliquée. L'homme qui taille ainsi le silex doit avoir en tête, avant de commencer son travail, non seulement l'image de ce qu'il veut obtenir, mais les différentes opérations qui vont lui permettre de l'obtenir. Il doit prévoir trois, quatre, cinq coups à l'avance, comme aux échecs. »

L'approche technologique, développée par Éric Boëda est bien autre chose que la reproduction de l'outil tel qu'on le trouve, tel qu'on l'observe. Cette approche s'effectue en deux moments. D'abord on essaie de faire un remontage complet du silex, c'est à dire que l'on cherche non seulement les outils mais les résidus qui ont permis de produire ces outils, le nucléus sur lequel il a été taillé, et les éclats issus de la préparation du nucléus avant l'enlèvement de l'éclat final qui formera l'outil. En second lieu, il s'agit de l'expérimentation, on cherche à reproduire les gestes, on cherche à retrouver la technique et les méthodes employées par les préhistoriques.

Boëda part du constat qu'un même résultat peut être obtenu par des outils différents ; un même outil peut, en outre, être fait aux dépens de supports différents, obtenu par des méthodes différentes, issues de conceptions de taille différentes. Il est donc, selon lui, impossible, à partir du seul objet, de découvrir l'ensemble des connaissances et des savoir-faire nécessaires à sa réalisation. Aussi propose-t-il de nouvelles méthodes d'analyse qui permettront de découvrir et d'attester des mécanismes techno-cognitifs mis en jeu lors de l'application des systèmes de production.

## - L'analyse technologique : chaîne opératoire et schème opératoire

L'analyse technologique, du fait de sa capacité à retrouver l'événementiel et le réseau d'opérations aboutissant à l'objet technique, s'avère capable de retracer sa "genèse", c'est à dire l'histoire technique de cet objet. Celle-ci permet en théorie d'appréhender un système technique selon deux axes :

- Le premier rend compte de la succession logique d'événements techniques : c'est ce que l'on appelle la « chaîne opératoire »,

141

- Le second traduit l'aspect cognitif de cette chaîne opératoire : c'est ce que l'on appelle le

« schème opératoire ».

La réalisation d'un acte ou d'une succession logique d'actes n'étant possible que par

l'application (la mise en œuvre) de connaissances techniques et de savoir-faire.

- Savoir-faire et apprentissage

Ces savoir-faire sont acquis très tôt par imprégnation quotidienne depuis le plus jeune âge.

L'expérience s'organisant et se mémorisant grâce à cet apprentissage par contact ou par un

apprentissage dit "naturel", devient alors savoir-faire.

L'acquisition précoce, dépendante à la fois de la structure interne de la société et de la

complexité des techniques en usage, implique que les connaissances seront apprises sans être

nécessairement pensées ou discutées. De cette "précocité" l'individu adulte conservera une sorte

d'irrationalité de ses connaissances techniques qui seront plus opératoires qu'intellectuelles. En ce

sens, Boëda souligne que l'opérateur préhistorique est plus un artisan expert, qu'un artisan bricoleur,

sa connaissance technique est quasi instantanée. De plus, n'étant pas renégociés à l'âge adulte ses

savoir-faire et connaissances sont considérés comme rigides, cette rigidité étant synonyme de

stabilité. C'est d'ailleurs bien grâce à cette stabilité que les paléontologues peuvent les reconnaître,

les individualiser et les différencier.

L'application de ces savoir-faire et de ces connaissances est ce qui rend compte d'une pensée

technique, E. Boëda parle aussi de "subconscient technique" construit de schème opératoire et

d'intuition.

Toutefois, et ceci est très important, cette rigidité n'empêchera pas notre "artisan producteur"

d'ajuster sa production à la demande du moment ou à des conditions extérieures. Une souplesse

d'adaptation ou d'ajustement reste toujours possible.

Comprendre les méthodes de taille préhistoriques nous oblige à passer par une autre notion, celle de

« structure technique ».

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

#### - La structure technique

Par structure, Éric Boëda entend : une forme intégrant et hiérarchisant un ensemble de propriétés techniques qui aboutissent à une conception volumétrique définie. Cette forme est caractérisée par l'ensemble des relations hiérarchiques et fonctionnelles des propriétés techniques. En ce qui concerne l'opération de débitage, cette forme consiste en un volume particulier appelé le « Nucléus configuré ». Le nucléus configuré correspond à un état technique optimal, faisant suite à un stade d'initialisation et précédant le stade d'exploitation ou de production de l'outil.

Le premier stade, celui de "l'initialisation", consiste à la mise en place des différentes propriétés techniques du silex qui s'intégreront pour créer une structure opérationnelle. Cette structure, définie comme un agencement de relations entre différentes techniques, produit une nouvelle unité : le nucléus configuré. Celui-ci possédant alors les qualités spécifiques en vue d'une fonction productrice.

Le second stade, celui de la "production", correspond à la production des principaux objectifs techniques : c'est à dire ce pour quoi le nucléus est investi, ce qui justifie sa présence et son existence.

On dit que la genèse de l'objet se fait dans le sens de sa "concrétisation" <sup>289</sup>. Il s'agit de la transformation progressive d'une structure dite "abstraite" à une structure dite "concrète". La structure abstraite est une structure composée d'éléments juxtaposés, elle représente une solution composite. La structure concrète étant constituée d'éléments intégrés les uns dans les autres dans une synergie de forme, de fonction et de fonctionnement. Les paléontologues interprètent ce passage de la structure abstraite à la structure concrète comme la mise en place des contraintes techniques stabilisées.

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

Concept emprunté à Gilbert Simondon, auteur Du mode d'existence des objets techniques publié en 1969, précisons que c'est un auteur que l'on retrouve dans le chapitre 13 de Expérience et connaissance du travail, dont Yves Schwartz dit entre autre que c'est parmi les philosophes des techniques, une pensée originale et de qualité « Contre une culture qui "s'est constituée en système de défense contre les techniques" l'auteur souhaite démontrer que "la culture ignore dans la réalité technique une réalité humaine ». Schwartz Y., 1988, p.423 Ajoutant plus loin « Mais la lecture de Simondon nous apporte – à l'égard d'un dédimensionnement de l'acte de travail- une successions de satisfactions et de déceptions ». Ibid., 1988, p.423

Cependant, notons que la notion de concrétisation reste en partie subjective, car elle est soumise à des règles circonstancielles ; en d'autres termes, l'analyse doit nous mener, explique Éric Boëda, à dissocier les tendances fortes propres à la structure de l'objet et les tendances conjecturales liées au milieu extérieur.

#### - La méthode et les méthodes

Qu'est-ce qu' une "méthode préhistorique" ?

«Le mot méthode renvoie uniquement à l'étape de la production : liaison entre la représentation abstraite de l'objectif et sa concrétisation. » En d'autres termes, « il s'agit de l'ensemble des démarches raisonnées - schéma opératoire - suivies pour réaliser les objectifs fixés ». <sup>290</sup>

Les méthodes sont les connaissances, apprises, appliquées et transmises par un groupe et considérées par celui-ci comme étant la ou les seules méthodes possibles pour parvenir aux objectifs recherchés. Il s'agit donc de la relation entre une représentation abstraite de l'objectif et sa concrétisation, le moyen d'y parvenir.

Ces méthodes constituent l'héritage technique culturel du groupe, elles témoignent d'acquis successifs transmis de génération en génération. Chaque méthode utilisée opère selon les règles constitutives de chaque structure. Pour ce qui concerne la méthode Levallois « La construction volumétrique spécifique du nucléus Levallois, à savoir les propriétés techniques agissant en synergie pour définir les règles « Levallois », limite la production d'enlèvements prédéterminés au volume compris entre la surface de débitage et le plan d'intersection des deux surfaces. »<sup>291</sup> Toute méthode quelle qu'elle soit, n'a d'existence que si elle est conçue pour parvenir à un objectif précis en respectant des règles précises. « Il est toujours possible de produire des enlèvements ne respectant pas les règles, mais la conséquence immédiate en est une modification radicale du nucléus, qu'il est alors nécessaire de réaménager pour recréer le volume initial, recréant ce qui fut détruit. »<sup>292</sup>

<sup>292</sup> *Ibid.*, p.15

10ta., p.15

<sup>&</sup>lt;sup>290</sup> Boëda E, *Ibid.*, 1994, p.15

<sup>&</sup>lt;sup>291</sup> *Ibid.*, p.15

Boëda souligne qu'il existe souvent des confusions entre la définition de la structure et celle des méthodes issues de cette structure. Le cas Levallois est un exemple de cette difficulté à percevoir la réalité technique d'un mode de débitage à travers différents paliers cognitifs. Si le débitage Levallois a été nommé successivement « technique Levallois », « méthode Levallois » et « concept Levallois » cela ne vient pas, explique-t-il, d'une incompréhension. Cette multiplicité de termes montre au contraire un parallélisme entre la compréhension par étapes d'une réalité technique et les méthodes scientifiques mises en place susceptibles d'en rendre compte.

En introduisant le terme « concept Levallois », il est établi un nouveau degré d'analyse capable de rendre compte de l'existence de différentes méthodes préhistoriques, de leur stabilité mais aussi de leur variabilité. En effet, pour qu'il y ait variabilité, ne faut -il pas nécessairement qu'il y ait un élément structurant stable aux propriétés invariables ? C'est donc cet élément structurant stable qui est concepteur de manières de faire différentes.

Alors pour notre opérateur de la préhistoire, les règles respectées ne s'appellent pas « Levallois », mais les recherches des paléontologues nous permettent de dire que celui-ci savait que la réalisation de ses objectifs devait suivre des étapes opératoires successives et hiérarchisées connues comme étant opérationnelles. Ce principe étant posé, cela n'empêche aucunement qu'il y ait dans le temps et dans l'espace d'autres méthodes permettant de parvenir aux mêmes objectifs, connues ou non de l'artisan, appliquées ou non par celui-ci.

Quoiqu'il en soit l'application de méthodes ne peut faire suite qu'à une construction abstraite du nucléus, définie par un ensemble de critères techniques. Et la diversité, la variabilité spatio-temporelle des méthodes Levallois témoignent d'autant de connaissances et de savoir-faire différents, rendus possibles par l'existence d'une structure volumétrique définie et caractérisée : « le nucléus Levallois ».

Pour conclure, le concept Levallois est donc « une entité technique aux caractères fixes, bien déterminés, permettant le développement de nombreuses méthodes d'application en vue d'objectifs identiques ou différents. A chaque structure technique peut donc correspondre différentes méthodes » et la quantité de méthodes inhérentes à chaque structure est directement dépendante de

ce que les paléontologues appellent leur "degré de liberté". Leurs recherches font apparaître que selon le type de structure, il est observé un plus ou moins grand degré de variabilité.

## c) Quelques éléments de conclusions

Il est important de noter qu'il n'y a pas de déterminisme entre gestes, outils et opérations techniques car la même opération peut se faire avec d'autres gestes et d'autres outils "mutuellement induits"; les stéréotypes nous mènent par là à ce qui est caractérisé comme « un emboîtement de normes »<sup>293</sup>, un échelonnement de modèles. Si les outils, les méthodes se sont accumulés durant des milliers d'années ce n'est pas d'une manière statique, et seulement répétitive. Les procédés ont évolué, se sont transformés, ont survécu mais toujours différemment, la transmission ne se faisant pas à l'identique. Ces méthodes transmises et remplacées dans un mouvement incessant dans le sens d'une énigmatique efficacité semblent être les premières formes d'encadrement et de transmission du faire industrieux. Certainement très informelles, ces méthodes ont tout de même subsisté jusqu'à nous. Et nous pouvons dire que ce sont les ancêtres très lointains de nos prescriptions.

De ce point de vue, on peut faire remonter la pratique prescriptive à des temps immémoriaux, si les méthodes sont très dépendantes de la structure technique, il existe néanmoins une variabilité, cette variabilité nous permet de ne pas voir entre structure technique et méthode de fabrication une relation strictement adaptative ; notre homme préhistorique ne subissait pas la nature, il la transformait bel et bien, et cette transformation, attestée par la variabilité des méthodes à partir d'une même structure est, à son tour, ce qui atteste de l'existence d'identités ethniques spécifiques, donc de la capacité de ces hommes producteurs d'outils à créer de l'histoire.

 $CLAR\ Nathalie\ -Th\`ese\ de\ doctorat-Universit\'e\ de\ Provence-2013$ 

<sup>&</sup>lt;sup>293</sup> Séris J-P., *La technique*, 1994, Presses Universitaires de France, p.73

## Troisième partie

## **Prescription et diversifications**

## Une lente progression vers la "désadhérence", quelques exemples choisis

Nous avons montré que le point de rencontre des deux champs unissant le concept d'écart entre le travail prescrit et le travail réel et ce que signifie vivre pour l'homme, initié par Yves Schwartz, constitue l'approche ergologique de l'activité humaine. L'adhérence renvoie à la philosophie du vivant de Georges Canguilhem : « Le propre du vivant, c'est de se faire son milieu, de se composer son milieu (...) entre le vivant et le milieu le rapport s'établit comme un débat où le vivant apporte ses propres normes d'appréciation des situations, où il domine le milieu et se l'accommode. »<sup>294</sup> L'être humain n'échappant pas à cette caractéristique de tous les vivants, « devoir lutter constamment dans le présent afin d'y vivre, en cherchant à transformer en point d'appui ce qui se présente comme point de résistance. »<sup>295</sup> C'est un processus de rencontre de l'adhérence, dit Yves Schwartz, dans la vie humaine, toutes nos décisions se prennent, et tous nos savoirs se construisent, dans l'adhérence. Or l'être humain ne fait pas que partager avec l'ensemble des vivants la nécessité, l'obligation de vivre dans l'adhérence, il a une spécificité, « un privilège extraordinaire, mais qui peut entretenir chez lui l'illusion d'une échappatoire : il a la capacité à s'écarter du très local et du très actuel pour produire une pensée sur la situation à connaître et à maîtriser. »<sup>296</sup> Donc une capacité à produire une désadhérence, cette capacité est cependant à double détente, nous l'avons vu plus haut. Si l'homme peut qualifier le monde qui l'entoure par des concepts, des catégories intellectuelles formées en dehors de l'ici et maintenant, qualifier le monde n'est pas seulement le découper en catégories intellectuelles pré-existantes, c'est aussi le découper en valeurs, « l'évaluer, établir une hiérarchie au nom de certaines valeurs, antécédentes elles aussi, comme le sont les concepts et que chacun va retravailler autrement. »<sup>297</sup>

Aussi, l'impossible anticipation en rejoignant l'invivable pour l'homme, convoque en même

<sup>&</sup>lt;sup>294</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969

<sup>&</sup>lt;sup>295</sup> Durrive L., *Ibid.*, 2012, p.239

<sup>&</sup>lt;sup>296</sup> *Ibid.*, 2012, p.239

<sup>&</sup>lt;sup>297</sup> *Ibid.*, 2012, p.239

temps tout un monde de valeurs. C'est de cette manière que chacun dans la situation à vivre va pouvoir se constituer un point de vue, et de toute façon, réorienter la situation, y mettre son empreinte, c'est cette double infidélité du milieu qui explique que l'homme produise des renormalisations, et finalement de l'histoire. L'activité humaine est alors conçue comme dramatique d'usage d'un corps-soi, ou encore comme débat de normes traversé par un monde de valeurs, mais également productrice de vie, d'histoire, d'un monde commun.

Ce qui vaut pour l'activité humaine au sens générique vaut de surcroît pour toute activité industrieuse humaine. L'activité industrieuse se conçoit alors comme le lieu où se joue toujours, nécessairement, universellement, ce débat incessant entre des normes antécédentes, des prescriptions qui anticipent plus ou moins à distance le faire industrieux humain et des renormalisations où se créent des savoirs et où se travaillent et se retravaillent des valeurs.

Paul Esposito, ouvrier ajusteur qui a participé, dans les années 80, au premier stage d'A.P.S.T<sup>298</sup>, au terme du stage, faisait cette réflexion qui nous semble assez fondamentale :

« Jamais un ouvrier ne reste devant sa machine en se disant : je fais ce qu'on me dit. »

Mais, se demande Yves Schwartz, « Quelle extension donner à ce "jamais"? Dans quelle mesure sa pertinence dépasse-t-elle le rapport de la catégorie socio-professionnelle "ouvrier" et l'objet technico-social "machine"? Faut-il entendre le "ce qu'on me dit" comme les gammes opératoires du bureau des méthodes, ou sa signification déborde-t-elle le cadre d'une certaine forme hiérarchisée d'organisation productive, dont le paradigme serait l'entreprise taylorienne? Comment penser le degré d'universalité et le degré d'historicité de ce jamais? »<sup>299</sup>

Cette réflexion de Paul Esposito nous renvoie à ce double mouvement : le "jamais" désigne à notre sens deux réalités, à la fois l'invivable et l'impossible, il s'agit d'une double universalité, l' universalité de la norme certes - qui dépasse le bureau des méthodes et le paradigme de l'entreprise taylorienne et l'inscrit dans une histoire immémoriale -, mais également l'universalité de la renormalisation ; l'activité industrieuse pour l'homme, c'est, à toutes les époques, être confronté à un

<sup>&</sup>lt;sup>298</sup> Schwartz Y., Faïta D., (dir.) L'Homme producteur. Autour des mutations du travail et des savoirs, Messidor / Éditions Sociales, 1985

<sup>&</sup>lt;sup>299</sup> Schwartz Y., « Conférence plénière : Quelles sont les évolutions du champ de la prescription », dans *Les évolutions* de la prescription, *Actes du XXXVIIème congrès de La SELF*, GREACT, 2002, p.34

ensemble de normes techniques, sociales - sous-tendues par des valeurs - et devoir les renormaliser, chaque situation industrieuse étant autant d'occasions pour les hommes de subvertir plus ou moins un ordre établi, parce que ne pas le faire reviendrait à ne pas vivre.

Les formes d'encadrement du faire industrieux que nous connaissons aujourd'hui, ne se sont pas créées *ex-nihilo*, ou par des décisions arbitraires, elles sont aussi le résultat d'un processus de longue durée de mise en phrases, en mots, en règles explicites, appliqué aux planifications, injonctions, commandements qui prétendaient cerner et encadrer l'activité industrieuse humaine. Comme l'écrit l'anthropologue Maurice Godelier : « *Contrairement aux autres animaux sociaux, les hommes ne se contentent pas de vivre en société, ils produisent de la société pour vivre ; au cours de leur existence ils inventent de nouvelles manières de penser et d'agir sur la nature qui les entoure. Ils produisent donc de la culture, fabriquent de l'histoire, l'Histoire (...) l'homme a une histoire parce qu'il transforme la nature. »<sup>300</sup>* 

Ou encore, dit-il ailleurs : « Pour moi les humains sont naturellement une espèce sociale. Ils n'ont pas eu à se mettre à vivre en société en passant entre eux un contrat ou en accomplissant le meurtre d'un père. Mais les humains ne se contentent pas de vivre en société. Ils produisent de nouvelles formes d'existence sociale, donc de société, pour continuer à vivre, ils transforment leur manière de penser et d'agir, donc leur culture. »<sup>301</sup>

Donc des "normes" s'instituent dans le milieu vivant, le milieu social et historique des hommes. Or une norme, dit Canguilhem, est toujours seconde par rapport à une infraction, à ce qui est considéré comme tordu, comme désordre... « Une norme, une règle c'est ce qui sert à faire droit, à dresser, à redresser. Normer, normaliser c'est imposer une exigence à une existence, à un donné, dont la variété, la disparate s'offrent, au regard de l'exigence, comme un indéterminé hostile plus encore qu'étranger (...) une norme se propose comme un mode possible d'unification d'un divers, de résorption d'une différence, de règlement d'un différend, mais se proposer n'est pas s'imposer. A la différence d'une loi de la nature une norme ne nécessite pas son effet. »<sup>302</sup> Nous renvoyons là à notre introduction.

<sup>&</sup>lt;sup>300</sup> Godelier M., L'idéel et le matériel, Pensée, économies, sociétés, Fayard, 1984, pp.9-10

<sup>&</sup>lt;sup>301</sup> Godelier M., Communauté, Société, Culture, CNRS éditions, 2009, p.10

Canguilhem G., *Nouvelles réflexions concernant le normal et le pathologique*, (1963-1966) dans *Le normal et le pathologique*, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1966, p.177

S'il y a infraction, c'est qu'il y a quelque chose qui aurait pu être autrement qu'elle n'est, il y a de l'histoire, de l'événement. « Il y a donc réciprocité, dit Yves Schwartz, entre le fait de la norme et l'existence de l'histoire, ce qui est une manière de définir la spécificité des populations humaines par l'existence pour elles de champs de normes et les prescriptions industrieuses y seront parties prenantes. » 303 « On va alors se trouver dans ces "modes possibles d'unification d'un divers" dont parlait Canguilhem, dit Yves Schwartz, qui vont spécifier, différencier les "identités ethniques" dont parlait Leroi-Gourhan (...) Ce fait en quelque sorte d'être en proie à l'histoire va conduire à l'incorporation "d'idéalités collectives", médiatrices entre les consciences et les activités sociales. » 304

En effet, selon Maurice Godelier, « Les processus d'adaptation chez l'homme impliquent dès le départ l'élaboration de représentations et d'interprétations de la nature partagées par les membres d'une même société, et l'organisation de différentes formes d'interventions individuelles et collectives sur la nature qui prennent appui sur ces représentations et ces interprétations ». <sup>305</sup> Or, « ce qu'il appelle des "réalités idéelles", si elles couvrent des représentations de la nature et de l'homme, englobent aussi ce qui, chemin faisant, se précisera comme "prescription" du travail au cours d'une longue histoire » (...) « on retrouve des représentations du but, des moyens, des étapes, des effets attendus des actions des hommes sur la nature et sur eux-mêmes, des représentations qui tout à la fois organisent une séquence d'actions et légitiment la place et le statut de leurs acteurs dans la société. » <sup>306</sup>

La prescription du travail sera toujours un mélange entre une dimension générique (la transformation de la nature par l'homme), une dimension technique (les moyens de cette transformation) et une dimension sociale (l'organisation sociale de cette transformation), ce champ de normes relevant, dans chaque configuration historique singulière, de choix d'organisation de la société dans lequel il se matérialise. Mais l'impossible étant également invivable, de par cette dimension fondamentale et inévacuable de tout agir humain, ce champ de normes instituées relativement à l'activité industrieuse sera toujours « autant d'occasions pour les hommes de

Schwartz Y., « Conférence plénière : Quelles sont les évolutions du champ de la prescription ? », in *Les évolutions de la prescription, Actes du XXXVIIème congrès de la SELF*, GREACT, 2002, p.35. Pour trouver la référence complète le texte définitif est disponible dans les archives du site de l'institut d'ergologie.

<sup>304</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2002

<sup>305</sup> Godelier M., L'idéel et le matériel, Fayard, 1984, p.21

<sup>306</sup> *Ibid.*,1984, p.21

subvertir plus ou moins un ordre établi »<sup>307</sup>: de le subvertir pour deux raisons parce qu'il faut combler les trous de normes, ce que la prescription n'a pas prévu ; et parce que cette subversion est la condition même de sa vie en santé, le propre de l'homme est de se faire au moins partiellement centre du milieu qui l'entoure, en ce sens il y met forcément la marque de ses propres normes de vie, de ses valeurs, il crée de l'histoire, notre histoire.

C'est cette double articulation de l'histoire, entre d'un côté des formes d'organisation de la vie sociale et industrieuse et de l'autre cette dimension anthropologique selon laquelle c'est le destin de l'humanité d'être toujours en proie à des débats de normes donc de produire des renormalisations, que cette troisième partie par des focus historiques, essaye de mettre en évidence.

La dialectique impossible/invivable nous a permis de renverser la représentation du travail et de l'homme au travail véhiculée dans le paradigme taylorien dont le principe est une stricte séparation entre "ceux qui pensent" et "ceux qui font" ou entre "conception" et "exécution". Nous avons conclu que "travailler", au sens d'être en proie à l'activité, aussi corsetée soit-elle, c'est tout autre chose qu'appliquer, exécuter strictement un protocole pré-pensé, anticipé par d'autres. "Travailler" c'est toujours non seulement « penser » mais également « vivre ». C'est en ce sens que « l'impossible se révèle être aussi invivable. »

Aussi nous suggérons un déplacement du regard sur l'histoire du point de vue de la "prescription du travail" au point de vue du "travail des prescriptions comme dramatiques d'usage d'un corps-soi".

A partir de là nous faisons l'hypothèse que cette présence à soi au travail - dont les formes varient selon les configurations historiques, de la production d'outils durant la préhistoire à la production de biens et services sous le régime du salariat -, cette dramatique d'usage d'un corps-soi, cet engagement de soi à travers la vie, la pensée et les valeurs dans les situations de travail sont universels.

 $CLAR\ Nathalie\ - Thèse\ de\ doctorat-Universit\'e\ de\ Provence-2013$ 

<sup>&</sup>lt;sup>307</sup> Efros D., Schwartz Y., « Résistances, transgressions et transformations : l'impossible invivable dans les situations de travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2009/1, n°7, p.37

«Il faut que l'ordre soit établi d'une manière ou d'une autre », s'écrie, en 1770, l'auteur souvent cité de l'Essay on Trade and Commerce « L'ordre, répète soixante-six ans plus tard le docteur Andrew Ure l'ordre faisait défaut dans la manufacture basée sur le dogme scolastique de la division du travail, et Arkwright a créé l'ordre.»

Karl Marx, Le capital, Livre premier, chapitre XIV

# Chapitre 1 - Prescription et premières législations ouvrières : le rôle de l'écriture au XIIIeme siècle

« L'homme de métier est méfiant et soupçonneux de par sa nature et d'autre part, l'esprit de fraude est fort inventif. »

René de Lespinasse, Introduction au Livre des métiers

Un retour sur les premières législations ouvrières nous semble intéressant dans ce cheminement que nous proposons dans "l'histoire" de la prescription industrieuse. Quels désordres ces premières législations venaient-elles ordonner? Qui en était les auteurs? Que contenaient-elles? Plus généralement cela nous introduit à la vie des premières corporations de métier, comment travaillaient-elles?

#### 1.1 Les premiers règlements écrits des communautés de métiers

Il y a peu de documents sur la situation du monde industrieux avant le XIIeme siècle. De quel temps date l'organisation ouvrière en corps de métier ? C'est une question difficile à trancher qui renvoie au mouvement lent caractéristique des sociétés en formation. Sous Louis IX, c'est Étienne Boileau qui prend l'initiative de la législation des communautés de métier ; il convoque les gens de métier pour les engager à se former en communauté et à en rédiger les statuts. Le recueil dans lequel Étienne Boileau a réuni les statuts des corporations ouvrières s'intitule *Establissement des métiers de Paris*<sup>308</sup>, il était destiné à conserver par l'écriture un ensemble de dispositions réglementaires que la tradition orale avait suffi à transmettre de génération en génération jusqu'au

Nous avons recueillis ces éléments d'histoire dans De Lespinasse R., Bonnardot F., Les métiers et corporations de la ville de Paris, XIIIe siècle Le livre des métiers d'Étienne Boileau, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXIX (1879). Notamment l'introduction de René De Lespinasse.

XIIIeme siècle. René De Lespinasse<sup>309</sup>, avec François Bonnardot, ont publié en 1879, une nouvelle édition du Livre des métiers, ajouté d'une longue introduction à l'ouvrage de Boileau.

Peu de traces nous disions, la plus ancienne concerne les "Marchands de l'eau", Louis VI leur accorde en 1121 le droit de percevoir une taxe de 60 sous par bateau arrivant avec un chargement de vin ; en 1170 il promulgue, à leur demande, les statuts suivants : « *I - Nul ne peut amener dans Paris des marchandises par eau, s'il n'est parisien, marchand de l'eau, ou s'il n'a pour associé dans son commerce, un parisien marchand de l'eau ; 2 - En cas de contravention, il y aura une amende dont la moitié reviendra au Roi et l'autre moitié aux marchands de l'eau »<sup>310</sup>.* 

Selon René De Lespinasse, l'ensemble des métiers vont se constituer sous ce "modèle" - chacun, cependant, gardant et gérant ses particularités. Celui-ci précise que si les archives manquent, on peut supposer que les communautés ouvrières de Paris ont dû se former longtemps avant le XIIeme siècle. Peut-être ont-elles succédé aux corporations gallo-romaines presque sans interruption se développant grâce à la tradition orale, à l'aide de laquelle les ouvriers se transmettaient de père en fils les "règlements" de leur métier. Selon l'historien, les artisans, gens de métier – il parle de classe ouvrière, notons qu'il écrit cette introduction en 1879 - souffraient beaucoup de n'avoir pas de lois authentiques aux textes desquelles on pouvait se référer en cas de contestation. Impôts relevés inégalement, sans taxe régulière, la situation devenait tellement intolérable que nombreux étaient les artisans qui désertaient Paris pour exercer dans d'autres quartiers soumis à d'autres juridictions. Aussi on peut dire que dans ce contexte au XIIIeme siècle la réglementation des statuts émerge en grande partie de l'idée de supprimer les abus dans l'administration et la justice, dont De Lespinasse dit que c'était « *la préoccupation majeure de Saint Louis*. »<sup>311</sup>

On date *Le livre des métiers* de Boileau de la période qui va de 1248 à 1268 environ, ce livre aurait demandé plusieurs années de travail. Chaque métier était appelé à « *écrire* » les règlements en usage dans sa communauté. La particularité de cette "mise en règles écrites" est son caractère essentiellement perfectible - « *ce qui permit d'y apporter des modifications selon les circonstances* »<sup>312</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>309</sup> René De Lespinasse est un historien français, 1843-1922

<sup>&</sup>lt;sup>310</sup> De Lespinasse R., « Introduction » au *Livres des métiers* d'Étienne Boileau (XIIIeme siècle), *Ibid.*, 1879

<sup>&</sup>lt;sup>311</sup> De Lespinasse R., *Ibid.*, *Introduction (1879)* 

<sup>&</sup>lt;sup>312</sup> De Lespinasse R., *Ibid.*, *Introduction* (1879)

C'est, au dire de l'auteur, grâce à cette élasticité que les statuts d'Étienne Boileau restèrent pendant cinq siècles le code de lois, l'arbitre des contestations, pour devenir le Livre d'or des métiers.

L'association produite par la réunion d' ouvriers exerçant un même métier, s'appelle *le métier, le corps de métier* ou *le commun du métier,* cela désigne l'ensemble des membres qui le compose, ce n'est que plus tard que le mot *corporation* est adopté, cependant chaque groupe est désigné sous le nom de *communauté de métier*.

Qu'est-ce qu'un métier au XIIIeme siècle dans la ville de Paris ? « Une réunion d'individus possédant le droit d'exercer une profession industrielle, celle de serrurier par exemple et composée de maîtres, de valets ouvriers et d'apprentis, tous engagés sous serment à observer les règlements "prescrits" - souligné par nous - et à respecter l'autorité des jurés dans leur fonction de surveillance. »<sup>313</sup> L'ouvrier libre et indépendant n'existait pas, sauf pour les métiers non définis ou pour les travaux exceptionnels. Si la forte dépendance hiérarchique gênait parfois les ouvriers, grâce au lien établi par la communauté, ils n'avaient, en contrepartie, pas à craindre l'isolement et trouvaient une garantie de travail et de ressources qui suffisait à leurs besoins.

L'une des caractéristiques de ces règlements était l'exigence que « *l'objet fut fabriqué et vendu par le même ouvrier* »<sup>314</sup>. L'objet ne sortait pas des mains de la communauté. Autre caractéristique, chaque communauté avait son règlement particulier, « *un amour du particularisme qui les amena*, selon De Lespinasse, à se diviser le plus possible, manière pour eux de faire valoir plus facilement leurs usages et leurs prérogatives »<sup>315</sup>. Il remarque que ce particularisme se reflète très nettement dans la rédaction des statuts. Chacun tenait à ses privilèges et s'attachait à les consacrer à travers ces statuts. Selon cet historien, les communautés avaient leur hiérarchie qui imitait les coutumes féodales. Certains parmi ces métiers étaient dits *nobles*, travaillant aux objets de luxe pour l'église ou les grands seigneurs, d'autres étaient dits *Francs*, il suffisait de faire preuve de capacités et de ressources convenables pour obtenir l'exercice de la maîtrise, d'autres encore s'achetaient à un certain prix fixé par le règlement.

<sup>&</sup>lt;sup>313</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>&</sup>lt;sup>314</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>315</sup> *Ibid.*, *Introduction* (1879)

La communauté ouvrière était considérée dans le principe comme une propriété, elle était distribuée par le Roi aux grands officiers de cour et offrait donc une source importante de revenus, par la vente du métier, les contraventions, les frais de justice... Ceci n'étant pas sans poser un certain nombre de difficultés, charges souvent très lourdes pour les ouvriers, modification des statuts plus difficile, contestation plus fréquente. Mais la communauté s'administrait seule au moyen des règlements, des jurés, elle traitait avec les grands officiers, ou prévôts, suivant ces règlements arrêtés par avance. On a là une forme de prescription dont le rôle semble, grâce aux règlements écrits, l'administration sociale du travail des gens de métier.

## 1.2 La "boite", une organisation sociale qui dépasse les règlements

A côté de l'idée d'administration qui inspire les règlements, on trouvait *l'idée charitable*, âme de toute association. Au point de vue de la distribution des secours, la communauté ouvrière prenait le nom de *Confrérie*, mais au XIIIeme siècle on parlait plutôt de la *boite* ou encore *l'aumône du métier*. Dans les statuts, la confrérie n'apparaît pas ou peu, très sporadiquement sous l'indication *caisse de secours* administrée par les jurés mais peu la mentionne. Peu à peu, les communautés et confréries se placent sous la protection d'un Saint Patron, choisissent des chapelles, établissent des jours de fêtes et des cérémonies spéciales donnant à leur association le caractère religieux et charitable. La rédaction des statuts des métiers émanant des gens de métier eux-mêmes, ils leur appartenaient de mentionner ou non certaines choses. Il est fort probable que les règlements étant destinés à statuer de leurs prérogatives concernant l'administration dans le système féodal - une sorte de code du travail co-écrit par les ouvriers (?) - ils ne voyaient pas l'intérêt de statuer sur quelque chose qui leur appartenait en plein. La confrérie de façon très informelle, mais organisée, s'occupait des enfants pauvres ou orphelins, en les prenant parfois dans les ateliers pour leur apprendre un métier, elle s'occupait également des « *vieillards du métier* » tombés dans le dénuement...

## 1.3 Que prescrivent ces règlements ?

## 1.3.1 Les apprentis, un apprentissage long

Un élément très important de cette législation est le statut des apprentis. La maxime est « Le bon apprenti fait le bon ouvrier et le bon ouvrier devient un bon maître ». 316 L'apprentissage est la filière par laquelle il faut passer pour entrer dans le métier, il était donc important d'en régler minutieusement les conditions. Cependant, il est intéressant de noter que la réglementation variait beaucoup d'une communauté à l'autre. La règle générale étant cependant que les maîtres pouvaient avoir autant d'apprentis qu'ils voulaient parmi leurs enfants et parents, pour ce qui concerne les autres dits « étrangers » - nous supposons que c'est étranger à la famille -, ils ne pouvaient en avoir plus d'un. On disait alors que c'était pour favoriser une meilleure instruction, mais De Lespinasse suppose que c'était pour limiter au maximum l'accès des "étrangers" à la maîtrise ; pour éviter également les mauvais traitements qu'un maître aurait pu faire subir plus facilement à des enfants étrangers qu'à ses propres enfants. Temps et prix de l'apprentissage étaient fixés dans les statuts, chaque métier avait sa règle - douze ans d'apprentissage pour certains, six ans pour d'autres. L'intention des maîtres était de rendre le temps d'apprentissage le plus long possible - les prix et temps fixés dans les statuts n'étaient que des minimums. Par ailleurs, la "preuve" du temps d'apprentissage était la condition pour pouvoir exercer. Le prix était souvent très cher - difficile d'accès pour les plus pauvres, favorisant également les enfants des maîtres.

« Les exceptions étaient souvent l'objet d'une véritable amélioration pour les métiers qui cherchaient à sortir des usages adoptés et leur exemple suivi peu à peu, a permis aux associations ouvrières de se transformer sans ruine et sans bouleversement. »<sup>317</sup> Cette remarque de De Lespinasse est intéressante, elle renvoie à l'élasticité de ces règlements et au cheminement long de leur transformation.

#### 1.3.2 Les valets, un statut de salariés

Un autre chapitre important de ces règlements de communauté concerne les valets ; ce sont des ouvriers intermédiaires entre les apprentis et les maîtres - on parlera par la suite de compagnons. Le valet se louait à un maître pour un temps déterminé, il se liait à lui par une sorte de servage

<sup>316</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>&</sup>lt;sup>317</sup> Ibid., Introduction (1879)

rétribué et temporaire, une fois bien sûr l'apprentissage accompli et le serment juré : « 1 - De faire savoir au maître qui garde le métier les "contraventions" qu'il voyait commettre et les noms des coupables, aussitôt qu'il s'en apercevait. 2 - De travailler constamment selon les règles du métier. »<sup>318</sup>

Le nombre de valets n'était pas limité, cependant, de façon un peu informelle, il était défendu de donner à un établissement une extension trop considérable - sauf pour certains qui avaient plus de privilèges. Les rapports entre maîtres et valets étaient réglés par le contrat de louage, les valets se louaient pour un temps et un prix fixés à l'amiable. De Lespinasse remarque qu'il n'y avait aucun écrit, il suppose donc que le contrat était purement verbal. Les conditions se débattaient en toute liberté cependant lorsque le marché était conclu, « ils tenaient à ce qu'il fût rigoureusement exécuté » <sup>319</sup>. La communauté de métier était très exclusive, elle ne permettait de travailler que dans un seul atelier, pour un seul maître, personne ne pouvait exercer une profession industrielle sans être incorporé dans le métier et sans y occuper une situation définie comme maître, apprenti ou valet. Cependant l'ouvrier économe pouvait gagner de quoi s'"établir" et "prendre" un apprenti. Malgré sa situation subordonnée, le valet était très reconnu par les maîtres, « la fonction de valet au XIIIeme siècle était sauf les difficultés d'accès à la maîtrise, au moins égale à l'ouvrier d'aujourd'hui » - n'oublions pas que René De Lespinase a écrit cette introduction en 1879.

## 1.3.3 Les maîtres "absolus" mais dépendants du règlement

On était souvent maîtres de père en fils, il n'y avait pas vraiment de législation pour l'accès à la maîtrise laissée un peu à l'arbitraire des maîtres. Dans son atelier le maître avait l'autorité la plus absolue. Il surveillait les ouvriers pour éviter les « fraudes » mais était également dépendant des règlements « quand une plainte réelle et sérieuse était portée par un valet ou un apprenti contre son maître, dit l'auteur, « on pouvait être certain d'obtenir justice ». Après les diverses formalités exigées, le maître entré en possession de son métier, devenait propriétaire de son métier, « de sa maison ». S'il faisait faillite, il devenait valet à nouveau.

<sup>&</sup>lt;sup>318</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>&</sup>lt;sup>319</sup> *Ibid., Introduction* (1879)

## 1.3.4 Les jurés, des ouvriers d'élite, garants des règlements et des produits

« Les jurés » représentent un chapitre très important des règlements. Tous les métiers avaient l'exigence d'avoir des "surveillants" reconnus par l'ensemble des ouvriers et choisis par leur suffrage. Les jurés étaient ensuite désignés aux prévôts, ou officiers, par lesquels ils étaient investis des pouvoirs nécessaires à leur fonction. Ce sont les agents chargés d'assurer le fonctionnement régulier de l'organisation ouvrière. Protecteurs de l'apprenti, du valet, ordonnateurs du produit des aumônes, inspecteurs de la fabrication, représentants du bon ordre et de la prospérité du métier ; et, en même temps, agents de pouvoir chargés de faire exécuter les lois civiles parmi les gens de la communauté. Ce sont, disait-on, « les gardes du métier ». Mais De Lespinasse constate que les articles sont si différents d'une communauté à l'autre qu'on ne peut se stabiliser sur une manière de faire, chaque corporation avait ses propres articles, le style des articles variait constamment, suivant l'importance et l'ancienneté de la communauté. Celui-ci note cependant que de façon générale la fonction de garde du métier était de courte durée – deux ou trois ans au maximum -, partagée entre maîtres et valets - valets choisis par les maîtres et maîtres choisis par les valets.

Un aspect important de leur fonction, concernant "la prescription du travail", c'est la surveillance de la fabrication et notamment la chasse à l'infraction aux règlements. Cela renvoie au serment, « La surveillance, dit De Lespinasse, qui a certainement son mauvais côté, tenait essentiellement au régime corporatif, où tout ouvrier devait se conformer aux us et coutumes du métier et aider de tout son pouvoir à y maintenir la discipline, sous peine d'être privé de travail ».<sup>320</sup>

Selon l'auteur, tous les articles révèlent à quel point les communautés étaient fières de leurs marchandises, qu' apprentissages longs, élimination des ouvriers étrangers, serments à répétition, interdiction de travailler pour un autre maître, toute mesure plus moins vexatoire, n'avaient d'autres buts que d'obtenir un travail « loyal », « irréprochable », qui fit « honneur à la communauté. » « L'homme de métier est défiant et soupçonneux de par sa nature et d'autre part, ajoute De Lespinasse, qui nous semble très intéressant, l'esprit de fraude est fort inventif » aussi le rôle des règlements est-il de réprimer les malfaçons et contrefaçons par une surveillance des plus rigoureuse.

Tota., Introduction (1879)

<sup>320</sup> *Ibid.*, *Introduction* (1879)

## 1.3.5 Une prescription aux allures de contrôle en aval

Remarquons que là, c'est l'idée de surveillance qui prévaut, les gestes sont des gestes du métier acquis par un long apprentissage. Les règlements ne font que très peu référence à la fabrication et quasiment pas aux gestes. Cependant, les jurés, ouvriers d'élite, savaient, dit De Lespinasse, « parfaitement distinguer un objet bien travaillé d'un objet défectueux, ils faisaient des visites fréquentes dans les ateliers ou autre lieu de production »<sup>321</sup>. Entrant, dans une boulangerie par exemple, - ils étaient quatre généralement, avec le maître du métier et un sergent - ils pesaient le pain, l'examinaient et s'il ne leur paraissait pas convenable, ils passaient le pain au maître qui constatait, à son grand dam, la mauvaise qualité ou la mauvaise fabrication de la marchandise, et saisissaient toute la fournée! S'il n'y a pas là de règles écrites pour la fabrication, on peut y voir une sorte de contrôle en aval par les jurés, ouvriers d'élites.

## 1.3.6 Quelques prescriptions sur la fabrication

Sur la fabrication, il y a cependant quelques éléments, peu, mais quelques uns. On a vu que les jurés exerçaient la plus grande surveillance pour assurer le choix des marchandises et leurs bonnes conditions de fabrication, mais l'orgueil du métier, dit De Lespinasse, était parfois poussé à l'extrême. On défendait, par exemple, aux selliers de faire des marchés de forfait avec les peintres et les doreurs, parce que ceux-ci étaient soupçonnés de tromper sur la valeur du travail. « *Une selle ne devait être complètement achevée que sur commande afin qu'on pût en constater la solidité avant de procéder à l'ornementation et aux garnitures. On agissait ainsi pour tout objet important de peur que l'ouvrier ne songeât à dissimuler un défaut »<sup>322</sup>. Ou encore, les tailleurs d'habits n'admettaient pas qu'un ouvrier gâche une étoffe par ignorance de la coupe. Ils interdisaient l'exercice du métier à tout homme qui n'avait pas été examiné par les gardes jurés, parce que plusieurs fois les maîtres « avaient essuyé grande honte et grand reproche pour fait de coupe défectueuse »<sup>323</sup>. S'ils ne prescrivent pas les gestes de fabrication, les règlements insistent sur « l'emploi de matières irréprochables, un travail bien fait, exécuté sur la rue, dans l'atelier, en* 

<sup>&</sup>lt;sup>321</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>322</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>323</sup> Ibid., Introduction (1879)

D'autres indications existent, par exemple, les imagiers-sculpteurs ne pouvaient employer que l'ivoire, l'os ou les bois durs, toute matière peu solide ne devait être mise en œuvre que sur commande spéciale. Pour s'assurer un travail consciencieux les potiers exigeaient que le tour reste dans l'atelier et ne cuisaient jamais de poteries faites ailleurs que chez eux. Les chandeliers interdisaient à tout apprenti de se rendre seul et sans son maître pour fabriquer des chandelles chez quelqu'un. On défendait au serrurier de faire une clé sans avoir sous les yeux la serrure... « tous ces petits détails sur lesquels il serait superflu de s'appesantir montrent l'esprit des gens de métier, c'est à dire leur amour propre dans le travail et la défiance qui en est le résultat, le désir de faire bon, solide selon les principes adoptés et de combattre la fraude sous quelque forme qu'elle se présentât ». 325

Ces règlements étaient, selon le langage de l'époque, « *pour bien et pour léauté et pour le profist à tous* ». Les communautés jalouses de leur savoir-faire, voulaient garder pour elles seules « *un travail* », « *elles étaient jalouses d'en effectuer toutes les parties* ». <sup>326</sup>

Tout ceci nous donne un petit aperçu de comment cela se passait au XIIIeme siècle et certainement après, avec les modifications dues à l'histoire, ce sont bien sûr de grandes lignes. L'intérêt d'avoir eu recours à ce texte d'introduction au Livre des métiers, est aussi le fait que son auteur, René De Lespinasse, écrit en 1879. Ce n'est pas une période anodine dans l'histoire du travail. Aussi, sa conclusion est-elle intéressante : « c'est exactement le contraire de ce qui a lieu aujourd'hui dans les ateliers où le principe de la division du travail a prévalu. Nous voyons en effet le même objet, un flambeau par exemple, passer par les mains du fondeur, du mouleur, du ciseleur, du brunisseur, etc. Autrefois, dit-il, l'objet subissait toutes les préparations par les mains du même ouvrier. Le travail était plus long et par conséquent plus cher ; mais on obtenait alors plus de fîni, de solidité et l'objet ainsi fabriqué était véritablement bon et léau ».<sup>327</sup>

On voit donc comment de proche en proche, la réglementation écrite a pu servir à préserver

<sup>&</sup>lt;sup>324</sup> *Ibid., Introduction* (1879)

<sup>325</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>326</sup> Ibid., Introduction (1879)

<sup>&</sup>lt;sup>327</sup> *Ibid., Introduction* (1879). Nous nous excusons de ne pas nous référer pour les citations aux pages exactes de l'introduction du livre des métiers, nous n'avons plus eu accès à l'ouvrage après notre prise de notes.

la qualité des produits du travail, le travail bien fait - à travers une certaine auto-régulation des communautés - puisque ce sont elles tout de même qui écrivaient leurs règlements, défendant leurs "privilèges" - dans le langage d'ancien régime - et les valeurs qui étaient les leurs. La prescription, dans ce cadre, est plurielle et issue de l'intérieur. On peut dire que c'est le métier - au sens large de la communauté de métier - qui commande.

## Chapitre 2 - Prescription et premiers chantiers de construction

« Les désordres d'une organisation du travail, qu'à son sommet architectes et ingénieurs tentent d'orchestrer, insufflent à la technicité cette vie qui en fait un objet de culture vivante. » P. Potier, Pour une histoire de la construction<sup>328</sup>

Les hommes bâtissent. « On bâtit sa maison, on bâtit un empire (...) Construire c'est répondre à l'un des premiers besoins : être en sécurité face à la nature, face aux autres hommes. Mais c'est aussi affirmer socialement son existence et la fixer dans le paysage afin d'en laisser une trace après la mort». Construire c'est aussi montrer la puissance de l'individu, du groupe, du chef, de Dieu. La construction regarde tout autant vers les besoins immédiats qu'elle est au service d'une certaine vision de la société. La maison des puissants interpelle par sa monumentalité, sa beauté, l'extraordinaire résistance des monuments, maison de princes, édifices religieux... La pierre marque la richesse et la puissance. Dès le XIeme siècle, les constructions en pierre de bonne qualité se multiplient. Du Roman au Gothique, les formes changent mais les techniques de construction restent relativement stables. La voûte est une nouveauté, mais ce n'est pas elle qui porte le toit, c'est toujours la charpente.

Au XIIeme siècle apparaît la laie, un nouvel outil pour tailler la pierre. Avec l'ouverture de grands chantiers œuvrant à la construction de grands édifices, on constate au XIIIeme siècle « *une vraie standardisation de la taille des pierres* »<sup>330</sup>, dit G. Comet. L'ampleur et la durée des chantiers, les problèmes de levage, de transport du matériel, nécessitent des réponses nouvelles. Alors qu'on utilise toujours des treuils manœuvrés à la main, le nombre des grues augmente mais elles sont construites sur les mêmes principes élévatoires que les machines élévatoires romaines. L'énergie est fournie par une « roue à marcher » dans laquelle avancent sans fin des hommes. De nouveaux outils apparaissent, la brouette, par exemple, ou le *vérin*<sup>331</sup> attesté au XIIIeme siècle dans les cahiers de Villard de Honnecourt - actif dans les années 1225 et 1250. Mais comment cela se passait-il dans

Potier P., « Pour une histoire de la construction », in MALVERTI Xavier (dir), *L'idée constructive en architecture*, Actes du colloque de Grenoble, 28 – 30 novembre 1984, Picard, Paris, 1984, p.8

Amouretti M-C., Comet G., Hommes et technique de l'Antiquité à la Renaissance, Armand Colin, Paris, 1993, p.137

<sup>330</sup> Ibid., 1993, p.137

<sup>&</sup>lt;sup>331</sup> Engin élévatoire

162

ces immenses chantiers de construction, du Moyen Age à la renaissance? Et qui étaient ces

hommes qui bâtissaient?

2.1 Homme de métier, d'art, de science ? L'architecte-ingénieur du XIIeme au XVeme

siècle, un personnage complexe

2.1.1 L'architecte : "archè" et "technè"

L'architecte est celui qui depuis l'antiquité a pour mission de bâtir. Les différentes

appellations que sa fonction a subies font apparaître que la mission de bâtir n'est pas sans ambiguïté.

Hérodote est celui qui le premier parle d'arkhitektôn, désignant par là Eupalinos de Mégare,

constructeur du premier aqueduc traversant une montagne. A cette époque l'activité d'architecte est

extrêmement valorisée. C'est la dimension de la prouesse technique qui est mise en avant.

L'architecte est le chef constructeur, archè désignant le commandement et la connaissance des

principes et technè l'habileté du faire. C'est la métis qui rend efficace la technique. Est alors

architecte celui qui sait ruser avec la nature par diverses inventions.

L'architecture n'appartient pas à une corporation, mais à tous ceux qui savent faire preuve de

métis. 332 Aussi, Hippodamos de Milet est à la fois urbaniste et philosophe. Il n'y a pas encore de

distinction entre praxis et poiésis, cependant l'architecte ne garde pas longtemps cette place

privilégiée; sa capacité à vaincre par des détours les forces hostiles de la nature fait peu à peu de lui

le faiseur d'embrouilles plus que le faiseur de merveilles.

Dans la Rome Antique l'architecte est le pontifex, c'est à dire le faiseur de ponts. On parle

aussi de redemptores, c'est l'entrepreneur ou le promoteur, constructeurs d'îlots urbains, puis, tour à

tour, d'architectus, d'architector, machinor ou méchanicus mais toujours de redemptores.

L'architecture n'appartient pas aux Arts Libéraux, néanmoins Vitruve décrit l'architecte

<sup>332</sup> Potier P., *Ibid.*, 1984, p. 9

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat - Université de Provence - 2013

comme un homme ayant une culture très complète. Il est censé connaître grammaire, dessin, géométrie, optique, arithmétique, histoire, philosophie morale, philosophie naturelle, musique, médecine, droit, astronomie... Vitruve<sup>333</sup> ne sépare pas ce qui relève du faire et ce qui relève de la connaissance, selon celui-ci les bâtiments doivent être construits selon les trois attributs : solidité, utilité et beauté, tous trois qualitatifs de la raison qui préside à la construction du bâtiment et ce sont l'architecte et ses collaborateurs qui en sont entièrement responsables. « L'architecture, dit-il, est une science qui doit être accompagnée d'une grande diversité d'études et de connaissances (...). Cette science s'acquiert par la pratique et la théorie (...). Cela fait que les architectes qui ont essayé de parvenir à la perfection de l'art sans le recours des lettres, et par le seul exercice de leur main, ne s'y sont guère avancés quelque grand qu'ait été leur travail, non plus que ceux qui ont cru que seule la connaissance des lettres et le seul raisonnement les y pouvaient conduire : car ils n'en ont jamais vu que l'ombre (...). C'est pourquoi il est nécessaire que l'architecte connaisse l'une et l'autre parfaitement. Ainsi il faut qu'il soit ingénieux et laborieux tout ensemble : car l'esprit sans le travail et le travail sans l'esprit ne rendent jamais aucun ouvrier parfait (...). »<sup>334</sup>

L'empire Byzantin revient à l'appellation grecque *méchanicus*, *le méchané*, dispositif rusé, étant instrument de la *métis*, le terme architecte étant alors réservé à ses collaborateurs.<sup>335</sup> Les architectes constituent à ce moment-là des dynasties et c'est au sein de la famille et non dans des académies qu'ils reçoivent leur formation.

Le VIeme siècle voit disparaître ces dynasties familiales et la formation des maîtres chargés de construire se fait au sein de corporations de métiers spécialisées. Outre les maîtres laïcs, se développent l'organisation des moines bâtisseurs, des confréries laïques de bâtisseurs itinérants et les maîtres *comacins*, c'est à dire qui bâtissent *cum-machinae*. Jusque dans le haut moyen âge, le terme de *méchanicus* est maintenu avec *magister*, maître maçon ou encore *opérarius*. Dès le début du IXeme siècle apparaissent l'*ingéniator*, l'*ingénium*, l'*encignarius*, l'*engineor*, l'*ingigneur*. Après l'an mil, les *ingeniatores* qui accompagnent les croisades se feront une grande réputation de bâtisseurs. Ce n'est qu'au XIIIeme siècle que le nom d'architecte réapparaît en concurrence avec le

Vitruve est un ingénieur militaire et architecte romain du 1er siècle av. J.C, auteur du traité De Architectura, dont les copies et adaptations, à partir de XVeme siècle ont nourri l'évolution du classicisme européen.

Vitruve, *De architectua*, cité dans Blay M., Halleux R. *La science classique XVIe-XVIIIe siècle, dictionnaire critique*, Flammarion, art. « Ingénieur », 1998, pp.51-52

Queysanne B., « Architecte et /ou ingénieur, du nom de l'architecte » in MALVERTI Xavier (dir), *L'idée constructive en architecture*, Actes du colloque de Grenoble, 28 – 30 novembre 1984, Picard, Paris, 1984, pp. 9-13

## 2.1.2 L'ingénieur : l' « engin » ou l'intelligence

L'ingignour est dénommé ainsi parce qu'il est doué d'engin, d'esprit, d'intelligence ; parce qu'il met en œuvre son engin, c'est à dire son « invention » mais aussi parce qu'il produit des « engins », c'est à dire des machines ou des instruments. Du point de vue le plus abstrait <sup>337</sup>, dit Hélène Vérin, l'ingignour se reconnaît à une certaine manière d'être : une disposition au monde tournée vers la résolution de problèmes pratiques. Mais il ne faut pas faire d'anachronisme, dit-elle, si "résoudre un problème" suppose, pour nous, l'idée d'application de principes généraux et scientifiques à un cas singulier, au XIIeme siècle et encore au XVIeme siècle, il n'en est pas encore ainsi. Durant des siècles l'ingénieur que l'on confond souvent avec l'architecte est celui auquel on recourt lorsqu'une difficulté ou un problème se présente : problème de fortification, dévastation due au débordement d'un cours d'eau... ou encore lorsqu'une guerre se prépare.

Pourtant le nom d'ingegneor désigne dès le XIIeme siècle le faiseur d'engins, de machines, mais aussi le mécanicien, l'architecte, celui qui fait les plans d'un travail et en dirige l'exécution. L'*ingignour* ou *ingegneor*, dès cette époque appartient à la même tradition d'ingénieurs que Léonard de Vinci. Tel Villard de Honnecourt, comme on l'a vu plus haut - 1225 et 1250 - dont on dit que c'est un peu l'ancêtre des architectes-ingénieurs du XVeme siècle.<sup>338</sup>

Il est aussi celui qui mesure, celui qui procède au « proujet », qui dès le XIIeme siècle désigne « la reconnaissance avancée d'une place, en vue de préparer les dispositifs utiles à son siège ». Dès cette époque l'ingénieur est celui qui sait prévoir et se donner les moyens d'inventer des artifices qui déconcertent l'ennemi, en vue d'une « entreprise » au sens guerrier du terme, c'est à dire « une action tactique et stratégique. »<sup>339</sup>

L'ingénieur à cette époque est un peu suspect, on s'irrite de ne pas le comprendre, son

3:

<sup>&</sup>lt;sup>336</sup> Queysanne B., *Ibid*, 1984, pp.9-13

Vérin H., La gloire des ingénieurs, L'intelligence technique du XVIeme au XVIIIeme siècle, Albin Michel, 1993, p. 22

<sup>&</sup>lt;sup>338</sup> Amouretti M-C., Comet G., *Ibid.*, 1993, p. 141

<sup>&</sup>lt;sup>339</sup> Verin H., *Ibid.*, 1993, p. 23

ingéniosité est associée à la ruse. « De là, à tromperie et autres vilenies, il n'y a qu'un pas, d'autant plus vite franchi que l'irruption de l'ingénieur - comme celle de l'architecte qui subit les mêmes opprobres - vient troubler, bien que très ponctuellement encore, l'organisation socio-économique des métiers. »<sup>340</sup> Méfiance mais aussi émerveillement , en 1377, Ibn Khaldùn<sup>341</sup>, dans le Discours sur l'histoire universelle remarque que c'est « par l'application de principes géométriques, d'ailleurs assez répandus (...) que furent bâtis les monuments de l'Antiquité qui sont encore visibles. On croit à tort, que les constructeurs étaient des géants, à la taille de leurs édifices. Ce n'est pas vrai : ces peuples anciens ont eu recours à la mécanique »<sup>342</sup>. Ainsi, la ruse de la géométrie permet de dépasser la croyance au merveilleux, dit Hélène Vérin.

## 2.1.3 Avant la science, l'analogie

Ce qui fait la différence entre l'ingénieur et le simple artisan est le fait que son activité semble comme directement liée à l'acte intellectuel de sa conception : « L'objet "engin" est le prolongement de l'"engin" qui gouverne l'esprit de son inventeur. L'instrument est organiquement lié à l'acte intellectuel de sa conception »<sup>343</sup>. S'il ne s'agit pas de savoir scientifique, il s'agit de reconnaître la fécondité des procédés de pensée qui sans passer par l'universel (la science), comparent et confrontent des objets concrets. « C'est la puissance de l'analogie utilisée dans le projet technique, qui signale l'ingenium et que Léonard de Vinci utilisera avec le brio que l'on sait, dit Hélène Vérin (...) L'engignement est la capacité d'imaginer la combinaison des moyens pour arriver à un but. » Il y a donc l'idée d'un détour : « le but est visé, on imagine des procédés pour l'atteindre, en se donnant la liberté de concevoir plusieurs possibles. »<sup>344</sup>

## 2.2 Prescriptions et premières prises de pouvoir sur le chantier

## 2.2.1 Conception empirique et professionnalité : construire au Moyen-Age

<sup>341</sup> Philosophe, historien 1332-1406

<sup>&</sup>lt;sup>340</sup> *Ibid.*, 1993, p. 24

<sup>&</sup>lt;sup>342</sup> *Ibid.*, 1993, p. 24

<sup>343</sup> *Ibid.*, 1993, p. 26

<sup>344</sup> *Ibid.*, 1993 p. 26

L'art de bâtir est longtemps resté l'affaire des artisans, gens de métier, organisés en corporations mettant en œuvre un savoir-faire issu d'une longue tradition. Nous avons vu que le temps d'apprentissage d'un métier est très long; se faisant auprès de maîtres, il est aussi très diversifié. Apprentissage par le geste, la parole, l'observation, le mime, l'essai et l'erreur, apprentissage en situation, à travers l'expérience et l'activité collective. Si une division hiérarchique entre les fonctions existe - maître, compagnon ou valet, apprenti - chacun reste plus ou moins le maître de son ouvrage. Différents corps de métier sont représentés, la construction nécessite l'association de plusieurs spécialistes dans un même but. Les bâtisseurs sont la plupart du temps itinérants du fait qu'ils se déplacent de chantier en chantier selon les commandes. Le chantier comprend différents ateliers et spécialités, chacun ayant un maître, des compagnons, des apprentis. Le maître d'œuvre est celui qui distribue les premières indications, formes de prescriptions orales ayant valeur à la fois générale et informative ; prescriptions ensuite prises en charge par chacun des corps de métier. Le travail collectif apparaît là comme un impératif pour que la construction se fasse.

Aussi coopération, entraide, patience, professionnalité, même souci d'efficacité - parce qu'il faut bien que ça tienne ! - semblent être les ingrédients qui répondent à l'étonnement, au vertige de constructions qui furent monumentales. Georges Duby, historien, écrit : « dans les églises du XIeme siècle règne une extrême diversité qui traduit la parfaite liberté d'invention de ceux qui les créèrent. Ces hommes furent les prélats eux-mêmes (...) tel Hervé de Saint Martin de Tours qui sous l'inspiration du Saint-Esprit, indiqua aux maçons l'endroit où il fallait jeter les fondations de cet admirable ouvrage, qu'il mena lui-même comme il l'avait souhaité, jusqu'à son achèvement ». 345

Abbés et évêques donnaient les instructions les plus générales, emplacements, formes... Mais avaient-ils une formation quant aux théories et pratiques de l'architecture ? S'ils agissaient empiriquement, essayant de "reproduire " en se remémorant<sup>346</sup> des lieux, des monuments qu'ils avaient pu admirer, que penser de la construction elle-même ?

L'historien Spiro Kostof<sup>847</sup> considère qu'au moyen-âge les architectes ont perdu leur statut de l'Antiquité et sont devenus des artisans appartenant aux métiers de la construction et de la

Duby G., Le moyen âge, adolescence de la chrétienté occidentale 980-1140, Édition d'art Albert SKIRA, Genève, 1995, p.145

<sup>346</sup> Ibid., 1995, p. 145

<sup>&</sup>lt;sup>347</sup> Historien et architecte du XXeme siècle, mort en 1991.

charpente. Les commanditaires prestigieux, politiques ou religieux, ont pu avoir la tentation de s'attribuer la paternité de tel ou tel édifice « mais il lui semble impossible que des édifices aussi complexes aient pu être réalisés sans quelqu'un qui assumait la tâche de conception, ne serait-ce que par une esquisse, et ensuite la direction de la réalisation proprement dite ».<sup>348</sup> Pourtant, pour les XIeme et XIIeme siècles, il se trouve confronté à une absence déroutante, il n'y pas de trace de dessin. Mais alors « par quels moyens les bâtisseurs traduisaient-ils leurs intentions et leur projet ? Et comment était assurée la permanence des projets tout au long du déroulement de chantiers souvent fort longs ? »<sup>349</sup>

Toutes ces questions sont loin d'être tranchées. S. Kostof explique l'absence de dessin par leur destruction; selon lui, l'édification des églises n'a pu se faire sans architecte. Ce point de vue est proche de celui d'un autre historien-architecte, Fernand Pouillon. Ce dernier fait référence à un certain journal qu'aurait écrit le maître d'œuvre de l'abbaye cistercienne du Thoronet<sup>350</sup>, selon lui les réflexions que développe ce moine - durant une année - sur l'œuvre qu'il met en train, sur l'élaboration du projet, la place qu'y occupe le dessin, ainsi que sur le rapport entre celui qui conçoit l'édifice et ceux qui y travaillent de leurs mains, nous donnent l'image d'un créateur d'une modernité surprenante.<sup>351</sup>

En contrepoint, vient le point de vue de Raymond Oursel<sup>352</sup>, selon celui-ci au lieu de considérer l'anonymat et le silence dans lesquels sont demeurés la plupart des bâtisseurs romans comme une faille gênante dans notre connaissance, il y lit plutôt un parti délibéré d'indifférence où l'artisan s'efface derrière l'œuvre. Celui-ci considère l'architecture romane comme un art d'essence artisanale. « Usage d'expérience et d'empirisme sont les deux constantes de la construction romane, il serait bien entendu absurde d'imaginer on ne sait quelle division de l'entreprise entre les bureaux de promotion ou d'études et les ateliers d'exécution, dit-il, soit entre le cerveau qui commande et les mains qui réalisent. C'est assez dire en particulier qu'on ne doit pas exagérer les spéculations de hautes mathématiques et l'ésotérisme symbolique sur lesquels serait fondé, selon certains archéologues, l'édifice roman. Sans doute la pensée de ce temps s'est-elle, plus qu'on ne le croit

Ringon G., *Histoire du métier d'architecte en France*, Que sais-je?, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p. 17

<sup>&</sup>lt;sup>349</sup> *Ibid.*, 1997, p. 17-18

L'abbaye de Thoronet : nichée dans les vallons de l'arrière-pays Varois, le Thoronet est l'une des plus remarquables abbayes issues de l'ordre des cîteaux. (Cistériens)

<sup>351</sup> *Ibid.*, 1997, p. 18

<sup>&</sup>lt;sup>352</sup> Raymond Oursel est un historien français (1921-2008)

parfois, nourrie de culture antique, de ses architectes théoriciens et de ses agronomes autant que de ses philosophes ; mais les systèmes de doctrine pure et abstraite, la sèche application de concepts intellectuels sont incompatibles avec cet univers dense, bondissant de vie et de gratuité, qu'est l'invention plastique des XIeme et XIIeme siècle. Les combinaisons et séries de nombres, les fameux multiples que l'on s'évertue depuis quelques temps à déceler sous les mensurations au sol, toute cette théorique ne semble bien constituer dans la plus part des cas que des trucs de métier, permettant de dessiner et reproduire rapidement et commodément à partir de mesures simples les éléments fondamentaux du plan et de la structure. De telles pratiques artisanales ont traversé le cour des générations jusqu'au XIXeme siècle. Il n'y a pas à tout prendre, tellement de différence entre les calculs et procédés sommaires qu'avaient appliqués les bâtisseurs romans et les divers "gabarits" qu'utilisaient encore il n'y a pas si longtemps, les maçons, charpentiers, couvreurs, forgerons des villages en lesquels se réfugiait et refusait de périr la vieille sève ancestrale de sagesse et de savoir-faire (...). »353 Ces débats nous semblent intéressants, et la question n'est pas vraiment de savoir s'ils disent vrai ou non. Certainement qu'il y a en chacun de ces points de vue un peu de vraisemblance. Bien sûr, un grand empirisme devait être la règle, avoisinant avec des inventions, innovations, nos fameux architectes - ingénieurs du XIIeme siècle.

Jean Gimpel<sup>354</sup>, pour sa part, fait plonger les racines de la révolution industrielle au Moyen Age, et nous donne un aperçu tout à fait intéressant. Rapportant le témoignage d'un responsable de chantier de l'époque, il écrit : « les rapports entre les ouvriers, les fournisseurs et l'administration n'ont guère changé (...) en quelques siècles : "Les salaires, qui étaient d'habitude payés tous les quinze jours, sont maintenant en retard de plus d'un mois et plus. Des ordres ont été donnés pour que l'on paye régulièrement tous les quinze jours pas moins souvent". »<sup>355</sup> On reconnaît, en effet, dans cette description, des airs de modernité, voici quelques mots de ce qu'il dit : « Il - le responsable de chantier - dit qu'il a payé Roger de Hirton, le maçon de la fabrique pour presque deux semaines de travail pendant lesquelles étant absent, il n'a rien fait. (...) Les responsables de chantier et les ouvriers, qui ont pourtant l'air compétent, se disputent si souvent que le travail est retardé et mis en péril. (...) Le charpentier W. est un vieillard et il n'est pas bon à grand chose

Ringon G., *Histoire du métier d'architecte en France*, Que sais-je?, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p.18-19

Jean Gimpel est historien médiéviste et essayiste français (1921-1966) son œuvre s'axe notamment autour des techniques et du progrès ou régressions civilisationnelles. Ses travaux ont nettement participé à une réhabilitation du Moyen-Age.

<sup>&</sup>lt;sup>355</sup> Gimpel J., La révolution industrielle du Moyen Age, Éditions du seuil, Points histoire, Paris, 1975, p.105

parce qu'il a le vertige. Des ordres ont été donnés pour qu'on le remplace par un homme plus jeune. Le charpentier W. sera envoyé pour contrôler les défauts du travail. Le maître maçon arriva le 11 janvier, disant que la main-d'œuvre était incapable et n'entendait rien à son travail ; les autres sont si indépendants qu'on ne peut ni les contrôler ni les punir comme il faudrait. (...) Des pierres ont été détournées de la carrière. Ce qu'on livre est pratiquement bon à jeter. Le toit est si mal fait et laisse passer tant d'eau qu'un gamin a failli se noyer. Tout cela est dû à l'absence de plomb sur la toiture... il se plaint aussi d'être gêné dans sa tâche et dans ses relations avec les ouvriers par le maire qui se mêle de tout. Il ne peut pas aller contrôler la qualité du travail fini, parce que Sir Thomas de Ludham à les clefs de la fabrique. Le 11 janvier, Will de Wrsal, le sous-maître de la fabrique, dit que le gros problème provient de ce que les grues qui se trouvent du côté ouest de l'église, sont pourries et inutilisables...etc. »<sup>356</sup>

Selon l'historien Georges Duby, si les prélats « tout remplis de l'idée de Dieu » conçurent le projet de construire des églises, « s'ils n'avaient appris les théories de l'architecture » et « agissaient empiriquement (...) L'art de bâtir progressa de la sorte par une suite d'expérience qui s'enchaînèrent et qui préparèrent lentement les chefs-d'œuvre de l'an 1100. On peut voir, dit-il, dans cette floraison progressive, et dont les premiers éclats frappèrent si fort Raoul Glaber<sup>357</sup>, l'un des effets de la croissance économique qui, aux approches de l'an mil, tirait lentement l'occident de sa rudesse et de son indigence. Car tous les murs furent élevés à prix d'argent par des armées de carriers, de convoyeurs, de tailleurs de pierres et de maçons. Ce ne furent ni des corvéables, ni des donateurs offrant leur peine au Christ qui remuèrent ces masses énormes de matériaux mais bien des ouvriers qui réclamaient salaires. »<sup>358</sup>

#### 2.2.2 Du maître d'œuvre à l'architecte intellectuel

#### a) Les bâtisseurs gothiques, technique et géométrie

Que l'art de bâtir soit empirique ne signifie pas qu'il soit aveugle. Comme production

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>356</sup> *Ibid.*, 1975, p.105-106

Brière J-L-J, *Chronique de Raoul Glaber*, Paris, 1824. Raoul Glaber, né en 985, mort après 1047, est un moine chroniqueur de son temps (l'an mil) et l'une des sources les plus importantes dont disposent les historiens sur la France de cette période.

<sup>358</sup> Duby G., *Ibid*, 1995, p.145-146

matérielle, l'art de bâtir entretient des liens étroits avec la technique. L'attention et l'intérêt des bâtisseurs gothiques pour la résistance des matériaux, les procédés de fabrication et d'assemblage des éléments constitutifs de l'édifice, en font de véritables techniciens du bâtiment. Tandis que l'art Roman aime le symbolisme des nombres, les messages bibliques... Les bâtisseurs gothiques eux, révèrent avant tout la géométrie. C'est une géométrie très sophistiquée, une géométrie de la « règle et du compas » dit-on. Elle enseigne comment coordonner le plan et élever les édifices, mais aussi comment définir les gabarits des pierres qui doivent permettre sa réalisation. Outil de conception la géométrie représente également un moyen de communication entre maître d'œuvre, tailleurs de pierres et appareilleurs. Chez ces bâtisseurs l'intérêt pour les techniques et l'utilisation de la "science" de l'époque est manifeste. Des carnets de dessins annotés datant du XIIIeme siècle, dont le premier auteur connu est Villard De Honnecourt, font apparaître des liens existant déjà entre l'édification, le génie civil et la connaissance des machines<sup>359</sup>. Si le maître d'œuvre, architecte de métier, fournit les dessins d'exécution, c'est l'appareilleur qui dessine l'épure. Épures, dessins, plans forment tous des éléments de prescription, figurant une division et une organisation du travail, souvent très perfectionnées, s'accompagnant de la construction de véritables savoir-faire spécialisés autrement dit, de métiers. « Après approbation du commanditaire, l'architecte du XIIeme siècle "fournit à l'appareilleur, qui sur le chantier dans la chambre au traits, des dessins d'exécution qui lui permettront de tracer les épures préparant la taille par les carriers' <sup>360</sup> Ces formes de prescriptions "descendantes" s'accompagnent nettement, dit Yves Schwartz, d'une diversification-cristalisation de la division du travail, avec de vrais métiers techniques du bâtiment, organisés en "loges" statutairement définies. ».361 Selon Gérard Monnier, l'architecture gothique exige des compétences nouvelles et rares, comme le contrôle dimensionnel et géométrique de la construction, une première stéréonomie. 362 « Se développent ainsi dans le bâtiment de véritables entreprises ambulantes quasi capitalistes, avec des ouvriers salariés, dirigés par des catégories hiérarchisées. »363

Selon certains historiens, l'analyse des dessins de Villard De Honnecourt, par exemple, amène à plusieurs constatations : « Ils comportent peu de plans, surtout des élévations, c'est à dire

<sup>&</sup>lt;sup>359</sup> Par exemple le *Vérin* dont parle G. Comet, engin élévatoire ignoré de Rome. Amouretti M-C., Comet. G., *Ibid.*, 1993 p 141

Luigi G., L'architecture en Europe du Moyen-Age au XXeme siècle, Nathan Université, Paris, 1999, p.15

Schwartz Y., « Quelles sont les évolutions du champ de la prescription ? », XXXVIIeme congrès de la S.E.L.F art. cité, 2002, p.5

Monnier G., Histoire de l'architecture, PUF, 1994, p.53

<sup>&</sup>lt;sup>363</sup> Luigi G., *Ibid.*, p. 15

des dessins de façades, mais jamais la totalité d'un édifice n'est représentée; les dessins ne comportent aucune échelle, ni côte, et la comparaison entre dessins et édifices réels révèle qu'il n'y a jamais de concordance directe. Compte tenu de tout ceci, on admet que ces dessins n'étaient pas des documents préalables définissant les caractéristiques de l'édification à venir, mais ils pouvaient éventuellement permettre au bâtisseur de faire comprendre une intention ».<sup>364</sup>

Si les savoir-faire se spécialisent, cela ne signifie pas encore qu'il y a une emprise de la "science" sur les savoir-faire. La géométrie a bien une utilité dans la construction de l'ouvrage, mais elle est manipulée par les bâtisseurs eux-mêmes ; elle n'est pas un outil de conception extérieur à l'ouvrage.

Selon les historiens, l'interprétation de la progression des changements est différente. Selon l'historien Dieter Kimpel<sup>365</sup>, dans la lignée de G. Comet qui voyait en Villard de Honnecourt l'ancêtre de l'architecte-ingénieur de la Renaissance, la « socio-genèse de l'architecte moderne » a lieu aux environs du XIIIeme siècle. Reprenant la question des chantiers médiévaux à la lumière de l'archéologie, à partir de l'observation des techniques constructives et de leur transformation au fil du temps, Kimpel a élaboré un nouveau schéma de compréhension du travail des bâtisseurs et des modes d'organisation des chantiers. Le chantier de la cathédrale d'Amiens qui débute en 1220, lui semble marquer l'aboutissement d'une longue suite de changements, par la place qu'il accorde à la "préfabrication" des éléments principaux de la structure de l'édifice, en particulier les piliers. Nous ne pouvons entrer plus dans le détail, ce qui nous importe ici, c'est que selon Kimpel cette "préfabrication" ne surgit pas à l'improviste. Elle est l'aboutissement d'une série de changements et d'innovations techniques qui va introduire progressivement des éléments standardisés dans l'édification. A l'aide d'exemples puisés entre le XIeme et XIIIeme siècle, Kimpel pose les jalons de ce long processus de transformation des modes d'édification et en évalue les conséquences sur les modes d'organisation du travail. La préfabrication de ces éléments de la structure nécessite un ensemble de dessins "exacts" sur lesquels va s'appuyer le travail des tailleurs de pierre, travail dont Kimpel dit « qu'il prend ainsi un caractère autonome par rapport au chantier ; en travaillant dans les loges même pendant l'hiver, époque où d'habitude s'arrêtaient les chantiers, ces tailleurs peuvent ainsi préparer l'ensemble des éléments de la structure qu'utiliseront ensuite les

Ringon G., *Histoire du métier d'architecte en France*, Que-sais-je?, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p.22

Kimpel D., *L'architecture gothique en France 1130-1270*, Flammarion, Paris, 1990. D. Kimpel est un professeur et historien de l'art.

appareilleurs, et du même coup les chantiers vont s'en trouver accélérés. »366 Ce changement, selon Kimpel, modifie l'organisation et le déroulement du chantier et confère un rôle nouveau au responsable de l'édification : la réalisation des dessins de la structure de l'édifice qui lui est impartie contribue à le détacher du chantier ; il peut cependant y déléguer un de ses adjoints, le parlier, qui explicitera ses intentions. Ceci correspond, selon lui, à un changement du statut social des bâtisseurs de l'époque gothique « on a souvent relevé que leurs noms et leurs traits sortent de l'anonymat. »367. L'étude de Kimpel remet en cause le point de vue, souvent reconnu, selon lequel la Renaissance est le moment où les artistes vont chercher à franchir l'antique séparation, reprise à l'époque médiévale, entre les arts mécaniques, ceux des hommes qui travaillent de leurs mains, et les arts libéraux désignant les savoirs universitaires. « Dans les sculptures de plusieurs cathédrales (...) les représentations des métiers manuels côtoient celles des arts libéraux et Émile Mâle<sup>368</sup> y voyait un enseignement de la cathédrale : « Le travail sous toutes ses formes mérite d'être respecté. » Mais, remarque G. Pingon, « cette vision réconciliatrice n'estompe-t-elle pas des clivages et des confrontations qui vont se manifester au grand jour au moment de la Renaissance ? »<sup>369</sup>

## b) Brunelleschi : une première prise de pouvoir sur le chantier

La renaissance en effet voit s'affirmer des architectes revendiquant consciemment leur appartenance aux activités libérales par opposition aux arts mécaniques, ceci va constituer une nouvelle étape dans l'émergence de la prescription industrieuse et faire apparaître comme encore très empiriques les processus hiérarchiques antérieurs de commandement du travail. J-M Froidevaux dit, en ce sens : « Au Moyen Age, il n'y avait pas de respect absolu pour les mesures régulières, comme dans les temples Grecs. Les travées de Notre-Dame sont toutes différentes. Les hauteurs des arcs ne sont pas au centimètre près (...) Les édifices du Moyen Age n'ont pas été conçus entre les quatre murs d'une agence : la loge du maître d'oeuvre ouvrait directement sur le chantier ».<sup>371</sup>

Si Vitruve, un siècle avant J.C, a mis l'accent sur la triade "solidité, utilité, beauté" c'est la

<sup>&</sup>lt;sup>366</sup> Ringon G., *Ibid.*, 1997, p.23

<sup>&</sup>lt;sup>367</sup> *Ibid.*, 1997, p. 24

<sup>&</sup>lt;sup>368</sup> Émile Mâle est un historien d'art Français 1862-1954

<sup>&</sup>lt;sup>369</sup> *Ibid.*, 1997, p. 24

<sup>&</sup>lt;sup>370</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2002, p.6

Froidevaux Y-M., Techniques de l'architecture ancienne. Construction et restauration, Mardaga, Bruxelles, 1985, p. 31

renaissance qui, le redécouvrant, va affirmer une nouvelle figure de l'architecte: l'architecte-humaniste dont Philippo Brunelleschi (1377-1446) constitue l'une des premières incarnations. L'auteur de la coupole de la cathédrale de Florence Santa Maria del Fiore se pense comme un intellectuel fondamentalement différent des autres acteurs de la production du bâti. De la triade citée plus haut, seuls les deux derniers termes sont mis en avant au détriment de la question constructive. Économie spatiale et impératif du beau priment désormais sur les techniques utilisées pour les réaliser. Par ailleurs, son ambition de contrôler toutes les tâches du chantier bouleverse les procédures habituelles, c'est un événement caractéristique « même si pas isolé, de ce mouvement en faveur d'une conception par anticipation, par abstraction, des actes industrieux. Face au déclin fin XIIIeme et début XIVeme de ces grandes entreprises de construction quasi capitalistes (...) Brunelleschi doit inventer de nouvelles techniques de construction (...) évitant les énormes échafaudages (...) de même qu'il fait le choix de matériaux légers, préfabriqués, standardisés, comme les briques.»<sup>372</sup>

Son succès vient d'une invention pour la construction de la coupole qui stupéfie par sa nouveauté et l'audace de sa technique. Pour la première fois dans la première moitié du XVeme siècle on construit une coupole sans la soutenir par des échafaudages en bois. Les moyens techniques que met en œuvre Brunelleschi, font de cette invention un tournant décisif : l'architecte n'est plus le chef d'une maîtrise de personnes spécialisées dans divers travaux, mais l'inventeur du projet et de la technique d'exécution. Il devient ce que nous appelons aujourd'hui le "concepteur".

« Il se rend compte, dit son historien Giulio Argan, que pour remplacer une pratique périmée, il faut créer un système. Que le projet ne pouvant plus s'appuyer sur le savoir-faire traditionnel des ouvriers devra éliminer à priori tout imprévu ou accident. Qu'il devra avant tout substituer à une expérience et à un engagement collectifs, une expérience et un engagement individuel. C'est faire le départ entre "le moment de l'invention et le moment de l'exécution" ». <sup>373</sup> L'importance du praticien diminue considérablement au profit de celle du concepteur, capable « de tracer la marche de l'ouvrage en fonction d'une vision abstraite de cette forme. » <sup>374</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>372</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2002, p.6

<sup>&</sup>lt;sup>373</sup> Argan G-C., *Brunelleschi*, Macula, 1981 (1952), p. 47 in Schwartz Y., *Ibid.*, 2002, p.6

Poitou J-P., « Le lockout de Sainte Marie de la fleur, ou la face cachée de l'événement » dans l'Événement. Colloque du centre méridional d'Histoire Sociale, 16-18 septembre 1983, pp. 37-52. Publication de l'université de Provence, 1986 cité dans Schwartz Y., Ibid., 2002, p. 6

Ce changement entraîne nécessairement une nouvelle organisation, hiérarchisation du travail, les bâtisseurs privés de leur prestige, de la reconnaissance de leur savoir faire sont battus sur leur propre terrain. D'où ce conflit à résonance très moderne où apparaît toute l'ambivalence à la fois technique et sociale de la prescription du travail. Enjeu prescriptif que caractérise bien le récit qu'en fît le théoricien de l'art et architecte Vasari en 1550 : « Face à la résistance des maîtres maçons traditionnels Filippo Brunelleschi mit sur le chantier dix Lombards, qu'il instruisait personnellement en leur disant "fais ceci, fais cela", de sorte qu'ils furent au courant en une journée et travaillèrent plusieurs semaines ». <sup>375</sup> Cette stratégie brise la résistance de la corporation des maîtres maçons. Cette « prise de pouvoir » sur le chantier, dit Yves Schwartz, faisant référence aux travaux de Jean-Pierre Poitou, « inaugure un âge nouveau de l'ambition anticipatrice et conceptuelle à l'égard du moment de la production et inscrit nettement cette distinction entre conception et exécution dans des rapports de force sociaux. » <sup>376</sup>

## c) Philibert De l'Orme: une deuxième prise de pouvoir sur le chantier

De ce mouvement en faveur d'une conception par anticipation dans l'art du bâti, Philibert De l'Orme -architecte français (1514-1570)- dont on dit qu'il est le plus important de la "seconde renaissance", à la fois constructeur et théoricien, nous paraît significatif. En 1561, Philibert De l'Orme publie son invention d'une nouvelle charpente : *L'invention pour bien bastir à petits frais*, l'économie est son premier souci. Devant la rareté et la cherté des grands bois de charpente, De l'Orme propose l'utilisation de planches communes et meilleur marché. Or sa préoccupation d'économie ne s'arrête pas aux matériaux utilisés, elle va s'étendre au travail lui-même.

P. Potier écrit : « Son procédé permet de réduire de trois quarts la quantité de bois employée et de moitié le travail nécessaire à la construction. »<sup>377</sup> Non seulement la simplicité de son système s'oppose à la complexité du trait d'épure des charpentiers, mais il réalise une économie basée sur la réduction de la quantité de matériau utilisée et sur l'augmentation de la productivité. Si on suit P. Potier, son mode de construction comprend deux phases distinctes : la première consiste à tailler en atelier des pièces toutes identiques au prototype proposé, la seconde à monter la charpente par

<sup>&</sup>lt;sup>375</sup> Vasari, 1550 cité dans Schwartz Y., *Ibid.*, 2002, p. 6

Poitou J-P., Ibid., cité dans Schwartz Y., Ibid., 2002, p.6-7

Potier P., « Le projet constructif de Philibert de l'Orme » in MALVERTI Xavier (dir), *L'idée constructive en architecture*, Actes du colloque de Grenoble, 28 – 30 novembre 1984, Picard, Paris, 1984, p. 23

simple assemblage de ces pièces à la manière d'un « mécano géant ». 378

A partir de là, le travail que propose De l'Orme, n'a plus aucune commune mesure avec le travail du charpentier dont le métier consiste justement dans la coupe d'éléments après réalisation de l'épure. On peut dire au regard du caractère "artisanal" - mais c'est plus que cela, au regard de l'autonomie du charpentier dans son travail - que l'organisation de De l'Orme a déjà, en tendance, les caractéristiques de l'organisation du travail de l'industrie : la production de pièces en série et le montage d'éléments standardisés. Dans ces conditions on peut se demander ce que devient l'activité du charpentier, si sa nouvelle fonction ne semble plus nécessiter de qualification particulière. Peut-on faire le rapprochement avec les hypothèses de « déqualification » du travail usinier ou à la chaîne, la déqualification des OS ? Peut-on imaginer que ces charpentiers ont pu développer de nouvelles qualifications ? En tout cas, cet architecte semble bien trouver sa place dans ce mouvement en faveur d'une conception par anticipation.

Deux autres caractéristiques font de De l'Orme un avant-gardiste. L'utilisation de l'axonométrie pour expliquer le montage des pièces : le tracé en 3D caractéristique de l'époque machiniste et l'expérimentation des modèles ou procédés, caractéristique des méthodes et recherches adoptées plus tard par les ingénieurs. Bien qu'explicite en ce qui concerne la manière dont a pu évoluer l'art du bâti au moment de la révolution industrielle, le projet de De l'Orme n'a pas été retenu par le XVIeme siècle. Ainsi il ne suffit pas d'inventer une technique pour qu'elle soit adoptée, encore faut-il qu'elle rencontre un milieu technique et social favorable. Selon P. Potier, « ce qui condamne le projet de De l'Orme à l'utopie c'est l'anticipation d'un mode de production industrielle (...) que réalisera seulement la charpente métallique du XIXeme siècle ». Le milieu technique et social était, dans ce contexte, l'organisation en corporation et en métier des maîtres charpentiers, on peut penser qu'on ne pouvait pas demander à ceux-ci d'accepter un système qui prétendait pouvoir se passer de leurs savoirs et de leurs métiers. De l'Orme s'opposait, en fait, à l'autonomie des métiers corporatifs, il préconisait l'obéissance commune à une hiérarchie de contrôleurs, d'experts, de « chassavants »<sup>379</sup> rendant efficace une nouvelle division des tâches, assurant la bonne exécution des ouvriers et l'efficacité prescriptive. Il définissait l'architecture comme l'art du commandement et revendiquait clairement le pouvoir de l'architecte sur les artisans et ouvriers des corporations. Selon lui, « l'architecte doit conduire et dresser les maistres maçons et

<sup>&</sup>lt;sup>378</sup> Ibid., 1984, p. 24

<sup>&</sup>lt;sup>379</sup> Ibid., 1984, p. 29

ouvriers et n'estre pas dressé et conduict par eux. »<sup>380</sup>

Si ses ambitions autoritaires restent vouées à l'échec, c'est par un autre biais qu'il va s'attaquer aux corporations. Le trait médiéval avec De l'Orme va devenir « le trait de géométrie ». C'est le premier qui met par écrit le tracé de l'épure, jusque-là privilège des gens de métiers, secrètement diffusé dans le cadre de l'enseignement corporatif. Selon P. Potier, l'architecte devenant le maître de l'épure, il y a déplacement de l'imagination constructive du cadre médiéval corporatiste à celui moderne et manufacturier de la nouvelle hiérarchie architecturale. Il se crée une nouvelle division des tâches. Si De l'Orme a échoué dans son projet de nouvelle charpente qui s'attaquait franchement au métier des charpentiers, il réussit la substitution du tracé de l'architecte à celui de l'artisan, cette innovation ne supprimant pas totalement le métier de l'artisan-charpentier mais surtout, faisant valoir un pouvoir par le savoir: le traité de l'art de l'épure.

<sup>&</sup>lt;sup>380</sup> De l'Orme P., Premier tome de l'architecture, 1548-1567, dans Potier P., Ibid., 1984, p. 29

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

## Chapitre 3 - Prescription et pouvoir politique : le rôle de la "théorie" sous Colbert

Entre le XVIIème siècle et le XVIIIème, le vaisseau connaît des améliorations, mais pas de transformations extraordinaires, pourtant dans le même temps, il accède à un statut nouveau de positivité, à un autre espace épistémologique. Commander, gouverner, construire accèdent à un autre régime de représentation et de savoir. « D'un régime qui oppose le vaisseau et la machine, on passe à un régime qui fera du vaisseau une machine ». Nous allons nous intéresser particulièrement à la période qui précède la mathématisation de la manœuvre des vaisseaux sous Colbert. Période caractérisée par la cristallisation des États Nationaux et la promotion d'un certain nombre de secteurs de la fabrication sociale comme outils de la puissance politique. Ici faire industrieux s'articule au politique, tout particulièrement avec le colbertisme. « La standardisation, l'efficience, l'économie d'un certain "bien faire", dit Yves Schwartz, peut devenir dans certains domaines affaire d'État, d'où une envolée, circonscrite, certes, très ambiguë et imparfaite par ailleurs, de la prescription opératoire ». 382

Le vaisseau de haut bord, le trois-mâts du Ponant - héritier de la "nef du Ponant" - apparaît sous Louis XIII. C'est le plus grand navire français de l'époque : *la Couronne*, construit en 1638 il porte soixante-douze canons, sa longueur de flottaison est de cinquante mètres pour une largeur de quinze et il est manœuvré par un équipage de six-cent hommes. Pendant un siècle et demi c'est ce type de vaisseaux qui assure la maîtrise des mers des grandes puissances maritimes - Angleterre, Pays-Bas, France. Il n'y a pas de différences tranchées entre les vaisseaux destinés au commerce - équipés de canons - et ceux de la flotte de guerre si ce n'est que ces derniers voient très tôt converger des efforts délibérés de perfectionnement.

#### 3.1.1 Le vaisseau, une affaire de spécialistes, un art

<sup>&</sup>lt;sup>381</sup> Séris, J-P., Machine et Communication, du théâtre des machines à la mécanique industrielle, Vrin, 1987, p.53

<sup>&</sup>lt;sup>382</sup> Y.Schwartz, « Quelles sont les évolutions du champ de la prescription ? », dans XXXVII Congrès de la SELF, *Les évolutions de la prescription*, GREACT, 2002 (le texte diffusé dans les actes n'étant pas le texte définitif, mais on peut trouver le texte intégral sur le site de l'institut d'ergologie.)

Absent des théâtres de machines, le vaisseau semble comme "boudé" par l'intelligence mécanicienne. Symbole de l'opposition entre le monde stable et sûr de la mécanique et l'aventure maritime, sur le navire, vous êtes embarqué ; l'horizon même bascule ! Insaisissable et rebelle, sa manœuvre s'apparente plus au dressage des chevaux qu'à l'usage d'une machine, dit Jean-Pierre Séris.

Les arsenaux occupent la périphérie la plus reculée du royaume, dix-huit ans après avoir pris en main le pouvoir, Louis XIV n'avait jamais vu un de ces vaisseaux. « Affaire de spécialistes, lexicalement ésotérique, la marine pose et résout seule ses obscurs problèmes (...) elle n'est pas encore entrée dans la problématique unitaire de la pensée technicienne ». 383

Les spécialistes qui en ont la charge sont les constructeurs et les capitaines. Les uns et les autres sont des gens de métier. Cependant, les maîtres-charpentiers n'ont rien de commun avec les ingénieurs militaires qui depuis la renaissance raisonnent leur pratique en terme mathématique. Les « maîtres de hache », dit J-P. Séris, appliquent prudemment des recettes d'atelier, souvent gardées sous le sceau du secret, conscients des risques qu'ils feraient courir au bâtiment s'ils s'avisaient de tenter la moindre modification. Ainsi, dans la construction des navires règne un certain « conservatisme, assorti cependant d'un inséparable laxisme dû au fait qu'on construit sans plans et sans calculs, ce qui interdit toute standardisation. »384 Sur le vaisseau, l'initiative individuelle laisse peu de traces, tout y est anonyme, les inventions imaginaires ou les fantaisies n'ont pas leur place, dans tout ce qui touche à l'architecture navale, l'exigence de l'épreuve est telle qu'elle prend le pas sur la problématique de la preuve. Dans les ouvrages qui vont se multiplier, on n'écrit pas pour proposer des nouveautés mais pour diffuser des données jusqu'alors jalousement gardées par les constructeurs et sanctionnées par une longue pratique. La pratique de plans qu'ils généralisent ne débouche pas encore sur celle des calculs. La mathématique appliquée, la statique des corps ne tenteront qu'après coup de rendre raison des performances du navire et de contribuer à son développement «Le vaisseau n'est pas encore saisi comme un défi lancé à l'investigation scientifique. »385

L'officier de marine pas plus que le maître d'équipage ne sont hommes de science, ils

<sup>384</sup> *Ibid.*, 1987, p.55

<sup>&</sup>lt;sup>383</sup> *Ibid.*, 1987, p.54

<sup>385</sup> *Ibid.*, 1987, p.55

ignorent la langue des ingénieurs. Cependant l'art de naviguer suppose des connaissances géométriques et astronomiques. Ces enseignements sont dispensées par des professeurs d'hydrographie. Le point et la détermination de la route sont laissés à la charge du pilote, non du capitaine, tandis que le pilotage est une discipline intégralement géométrique, la manœuvre reste intégralement empirique.

Au XVIIème siècle l'art de naviguer s'élabore comme une science qui ne concerne pas le vaisseau directement - c'est l'hydrographie, la géométrie maritime, l'astronomie nautique... -. Le pilote reste un homme de l'art, quand on l'engage, il vient avec ses livres et ses instruments - quart de cercle, cadrant, astrolabe, compas, boussole, horloges, tables et cartes ne font pas partie du bâtiment. « Lui-même qui les transporte à son bord est bien loin d'être un instrument de précision. Il évolue dans le monde de l'à peu près et de l'incertain, livré aux fluctuations de la mer et au caprice des vents. La manœuvre est l'art stochastique entre tous. »<sup>386</sup>

## 3.1.2 Navigation, manœuvre et construction

Il existe une didactique de la navigation, comme art du pilotage, avec ses livres et ses écoles, l'hydrographie constituant une théorie, son savoir abstrait et certain est fondé sur l'intuition géométrique, les figures, les projections cartographiques, l'optique, les instruments de précision et, l'astronomie de position et ses observations. C'est la première science dont l'état prenne en charge l'enseignement et la diffusion. Technique de la représentation, elle enseigne à relier le vaisseau considéré comme un point à tout point assignable sur une carte. On ne conçoit pas encore une science qui rende raison des mouvements du vaisseau. Manœuvre et construction ne sont pas des disciplines, elles ne relèvent pas de l'enseignement mais de l'apprentissage.

Relevant de l'apprentissage, manœuvre et construction échappent à toute représentation figurée ou verbale, on ne dispose que de « mesures hétérogènes, de recettes équivoques, de principes mal formulés. Conduire ou gouverner un vaisseau est une opération écartelée entre la procédure géométrique de la référence et l'exercice empirique de la commande (...) ce n'est pas le même vaisseau que décrivent des loxodromies rigoureuses sur les cartes ou sur la sphère et qui

\_

<sup>386</sup> *Ibid.*, 1987, p.56

A l'espace transparent et homogène de l'art de naviguer s'oppose le milieu agité, discontinu, changeant où se déploie l'aventure. A ces deux aspects de la navigation , l'un s'apparente au déroulement d'une opération mécanique - avec ses calculs, ses instruments de précision - tandis qu'au second le savoir des livres et des écoles lui est inadéquat, comme lui sont inutiles les calculs des doctes. La seule école, c'est la mer. Tout est à découvrir à chaque fois par chacun. « *Tout, c'est à dire quasiment rien tant qu'on ne sait pas ce que veut la mer* ». <sup>388</sup>

Vers le XVIIème siècle le vaisseau n'est pas une machine, il le deviendra par la suite du fait d'un certain nombre d'événements. En 1643, paraît un premier manuel d'Hydrographie « contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation »<sup>389</sup>, livre énorme, il ne contient pas la moindre formule mathématique, pratiquement pas de figures, et dont l'ambition est de « dresser un état, et comme des mémoires de l'art de la navigation..., et instruire notre nation aux voyages au longs cours »390. Fournier rassemble et répertorie dans un inventaire stupéfiant, tous les renseignements, tous les savoirs, tous les racontars, toutes les fables se rapportant de près ou de loin aux métiers de la mer. Ce livre est écrit pour tous : pour le pilote, des chapitres « savants » traitent de la longitude, de la latitude, etc. mais aussi pour le « vulgaire des gens de mer », J-P. Séris ajoute, « Comme s'ils lisaient! », « pour les professeurs d'hydrographie et leurs élèves, pour les curieux, les amateurs de nouveautés, les jésuites »<sup>391</sup>. Les questions soulevées, du type : pourquoi les vents échappent-ils à la règle que chaque corps a pour lieu naturel son lieu d'origine ? A laquelle des puissances peut-on rapporter la force mouvante qu'exerce le mât dans un navire ? Est-il loisible de célébrer la sainte messe sur mer?, etc., sont plus verbales que réelles. Ce livre qui répond à tous a réponse à tout, dit J-P Séris, il ne trahit aucun sentiment d'inquiétude, ne contient aucun aveu d'ignorance, n'exprime aucun désir d'en savoir plus... « Il est débordant de certitudes, mais peut servir de comparaison pour mesurer le sens et la portée des innovations ultérieures. ». 392

20

<sup>&</sup>lt;sup>387</sup> *Ibid.*, 1987, p. 56

<sup>388</sup> Ibid., 1987, p. 56

Fournier P-G., L'hydrographie, 1643

<sup>&</sup>lt;sup>390</sup> Séris J-P., *Ibid.*,1987, p. 58

<sup>&</sup>lt;sup>391</sup> Séris J-P., *Ibid.*,1987, p. 58

<sup>&</sup>lt;sup>392</sup> Séris J-P., *Ibid.*, 1987, p. 58

#### 3.1.3 Colbert, un mouvement certain vers la codification des savoir-faire

A partir de 1661, une perspective nouvelle commande le recours à la théorie. Sous Colbert, enquêtes, inventaires, rapports, règlements, privilèges, brevets, devis, programmes font accéder les métiers à l'écriture et au calcul.

Selon Séris l'écriture cesse d'être le commentaire émerveillé des effets pour devenir analyse, non seulement descriptive mais chiffrée des procès. La description étant indissociable de l'évaluation des coûts, le discours technique est inséparablement discours économique. Colbert n'a pas seulement créé la marine royale, il est celui qui a instauré « un cadre au sein duquel le vaisseau, du point de vue de sa construction et de sa manœuvre, de ses évolutions au combat et de sa police, est pris dans une stratégie et une économie, une discipline multiforme et rigoureuse que le pouvoir central édicte dans ses ordonnances et ses règlements. »<sup>393</sup>

La première théorie à laquelle les pratiques empiriques se voient confrontées est « la réglementation autoritaire établie par le surintendant aux Bâtiments, Arts et Manufactures, dont une multitude d'inspecteurs contrôle en permanence l'application. »<sup>394</sup> Théorie, selon Séris, dans laquelle se répondent la souveraineté de la « prescription impérative et la visibilité intégrale qui doit être celle de la pratique tout au long de son exercice. »<sup>395</sup>

Colbert est à l'origine d'un vaste mouvement d'inventaire et de recension exacte des procédés techniques. Avec lui, à l'âge de l'artisanat jaloux de ses secrets doit succéder une ère de divulgation et de publication. L'objet technique et les pratiques techniques entrent dans l'espace de la représentation.

#### a) Représentation verbale

Représentation verbale d'abord « (...)l'écrit ne saurait conserver la richesse vivante et souvent mystérieuse du parler des artisans, ésotérique et suggestif à la fois. La parole immémoriale de l'ouvrier, murmurée ou rêvée dans le dialogue de la main et de l'objet façonné, ces mots à fleur

<sup>&</sup>lt;sup>393</sup> *Ibid.*, 1987, p. 59

<sup>&</sup>lt;sup>394</sup> *Ibid.*, 1987, p. 59

<sup>&</sup>lt;sup>395</sup> Ibid., 1987, p. 59

d'ouvrage, ne sont pas énonçables d'entrée de jeu en terme de recettes universellement transmissibles.»<sup>396</sup>

Entre idiome d'atelier et énoncé descriptif d'un procédé dans une langue compréhensible par tous, Séris parle de « *traduction* » (...) « *ce sont d'autres discours*, dit-il, *qui disent autre chose* ».

La réduction des différences lexicales, l'explication des termes techniques, la décomposition du travail en opérations discrètes, tout cela concourt à une même fin :

« Rendre uniformément lisibles opérations, instruments et objets techniques dans la clarté impitoyable d'un discours neutre et précis. Exemple majeur de cette réduction : on s'efforce de surmonter l'imbroglio des systèmes de mesure et des procédures métriques coutumières. » 397

#### b) Représentation figurée

Nous venons de voir la difficulté à mettre en mot les savoir-faire, à faire coller représentation et réalité. Dans cet effort pour faire accéder les arts et les métiers à la transparence, la représentation figurée va être un autre atout dans ce sens. Dire et montrer se séparent. L'écriture neutre prend en charge « la diachronie des actions efficaces tandis qu'à côté d'elles les figures donnent à voir les dispositions spatiales et l'ordre des coexistants ». Cette linéarité du discours de même que la représentation figurée n'étaient pas obligatoires avant.

#### c) Représentation chiffrée

La représentation nouvelle ne se contente pas de décrire et de figurer, elle chiffre et évalue. Il s'agit de mettre en place un projet d'économie rigoureuse. Les rapports fournis à Colbert ne doivent pas mentionner seulement le prix des matières premières, mis en relation avec leur qualité et leur défaut : « ils estiment avec un égal souci de précision le temps exigé par les différentes étapes du processus de transformation, en resserrant les opérations dans les limites chronologiques optimales où l'habileté des ouvriers et le bon ordre de l'atelier peut les faire tenir. »<sup>398</sup>

<sup>397</sup> *Ibid.*, 1987, p.61

<sup>&</sup>lt;sup>396</sup> *Ibid.*, 1987, p.60

<sup>398</sup> *Ibid.*, 1987, p.62

Ce mouvement vers la représentation verbale, figurée, chiffrée reste encore très empirique, au regard des évolutions ultérieures, mais déjà au niveau de la description, normative, puisqu'elle évalue toujours un coût minimal de production.

La mise en place de système de représentation se fait de façon diffuse, elle entre, dit Séris, dans la stratégie de « l'absolutisme dirigiste ». La représentation permet la comparaison et pour Colbert, comparaison est synonyme de raison. De l'accumulation des comptes-rendus il n'attend pas comme Leibniz, « une mise à jour des merveilles et des inventions ignorées, une récapitulation de laquelle les hommes de sciences pourraient tirer profit...» Mais « immobilisés sous le regard de l'observateur, codifiés, les arts, les métiers, les machines vont pouvoir être comparés, sélectionnés, corrigés. »399 A cette mise en perspective correspond une mise en concurrence, il s'agit surtout, pour Colbert, d'éliminer les procédures peu économiques, les gestes inutiles, d'épurer l'opération technique pour la réduire à son schéma fonctionnel.

Cependant, cette évolution de la mise en mots, en codes, en chiffres et ce mouvement de réglementation sont commandés du point de vue de l'économie du royaume et de la raison d'État et non du point de vue d'une rationalité technique scientifique. « L'agrément et la caution du pouvoir central portent indissociablement sur l'efficacité des méthodes et sur leur caractère économiquement avantageux. »400

Le perfectionnement des arts et des métiers, la perfection qui est le but prochain, n'annonce pas l'idée de les faire sortir de l'empirisme ni de les lancer dans l'aventure d'un progrès infini. Il ne signifie rien de plus que la reconnaissance officielle et la généralisation forcée des techniques approuvées. « Jamais, dit Séris, (...) programme plus stérilisateur n'avait été formulé »<sup>401</sup>.

Cet effort de mise en ordre vient en contrepoint à la représentation d'irrégularités et de désordres, de dépenses inutiles, de méthodes maladroites, à cette réalité chaotique mais maintenant pour Colbert, contrôlable. A cette représentation chaotique, « il est urgent et possible de renvoyer une image rectifiée d'elle-même; de répercuter vers elle, sous forme de règlements, son propre

<sup>&</sup>lt;sup>399</sup> *Ibid.*, 1987, p.62

<sup>400</sup> *Ibid.*, 1987, p.62

<sup>401</sup> *Ibid.*, 1987, p.62

message amputé de sa redondance, débarrassé de son bruit, affranchi de ses équivoques. »<sup>402</sup>

« Dans le règlement, dit Séris, la prescription technique est intégrée dans tout un appareil coercitif d'interdits, de privilèges, d'approbations et de sanctions, qui instaure un régime de surveillance économique et fiscale, sociale et politique (...) seul le souverain peut, par sa caution, légitimer les procédures et garantir leur efficacité. » Légitimation dont le pendant est un « contrôle systématique ». Colbert voit dans la programmation générale un ressort majeur de l'efficacité technique. « Dans le règlement, la théorie se définit par l'articulation d'un contrôle et d'une normativité. La stabilité de la prescription a pour corrélat le caractère permanent de la surveillance. » 404

#### 3.1.4 L'irruption de la visée théorique dans la Marine

Cette visée se signale par l'association de deux processus : une tendance à la fixation et à la stabilisation et un investissement progressif du navire par la convergence de plusieurs types de représentations.

Le navire est désormais pris dans un réseau très serré de textes (ordonnances, règlements, correspondances administratives, mémoires de constructeurs, journaux de bord, ouvrages didactiques, devis...), de pratiques (le contrat maritime, l'assurance des cargaisons et des bâtiments, le négoce, le pilotage, la manœuvre...) et d'institutions (l'inscription maritime, les conseils de construction, l'école d'hydrographie, les arsenaux, la marine royale et sa hiérarchie...). En même temps que ces pratiques sont codifiées des institutions sont établies pour contrôler les procédures. Les métiers de la mer voient ainsi se multiplier les regards, les surveillances, s'affiner les contrôles...

#### a) Multiplication des discours théoriques et résistance du réel

Il ne s'agit plus d'un discours, d'une théorie comme chez Fournier<sup>405</sup>, accumulation hétéroclite d'expériences, d'anecdotes, de recettes. La théorie se différencie, il s'agit maintenant de

403 *Ibid.*, 1987, p.63

<sup>402</sup> *Ibid.*, 1987, p.63

<sup>404</sup> *Ibid.*, 1987, p.63

<sup>405</sup> Cité plus haut

multiples discours théoriques : la théorie du pilotage, la théorie de la construction, la théorie de la manœuvre, la théorie des ordres de bataille... Peut-on parler d'une visée d'objectivité ou de positivité ? Séris précise bien que les dispositifs mis en place ne saisissent pas d'entrée de jeu une cible théorique si difficile à atteindre.

La mer est le lieu par excellence de l'imprévisible, de l'incertain. Les arts qui se donnent rendez-vous sur le vaisseau sont par excellence les arts de l'occasion - à l'exception, dit-il, du pilotage. On y passe maître par imprégnation lente. Or les théories réclamées par Colbert changent-elles cet état de chose? Assurer, uniformiser, garantir sont les maîtres-mots de sa politique. Or établir la navigation sur des bases solides cela suppose, pour lui, une législation commerciale, un appareil hiérarchique discipliné et une police des ports et des vaisseaux. Cela passe donc avant tout par le contrôle, la surveillance et la discipline.

« Si la marine était un corps fixe et stable, ses membres seraient de bons capitaines, écrit Colbert en 1669; mais n'en ayant que fort peu de cette qualité, le reste qui est le plus grand nombre, sans aucune ou peu de capacité, établis à la faveur ou des moyens inouïs, obligent avec justice de le dire paralytique sans espérance de guérison, si Sa Majesté par ses ordonnances et règlements n'y remédie ». 406

Le remède est double, dit Séris, subordination hiérarchique rigoureuse et attribution des postes de responsabilité à la compétence et au mérite, le tout assorti d'une police rigoureuse. C'est ainsi que Colbert pense faire entrer les arts traditionnels des métiers de la mer « dans un cadre régulier, un appareil de droit, de pouvoir, de modèles et intégrer les techniques de l'incertain à une politique de l'ordre ». 407

Deux lettres de Colbert explicitent son projet :

« Mon intention, écrit Colbert, est de travailler à faire une théorie sur le sujet de la construction des vaisseaux, c'est à dire d'établir des mesures et des proportions si justes que tous les membres et toutes les parties d'un vaisseau de chacun des cinq rangs... que l'on fût assuré que, en bâtissant un vaisseau sur les mesures et proportions qui auraient été déterminées, ce vaisseau

-

<sup>406</sup> Ibid., 1987, p.65

<sup>407</sup> Ibid., 1987, p.66

serait bon et fin de voiles, que les batteries seraient bien établies, qu'il serait bon et beau au combat et en un mot qu'il serait toute la perfection qu'il peut être mis... »<sup>408</sup>

«La première serait de faire une forme de règlement concernant les fonctions de tous les hauts officiers, officiers mariniers, matelots et soldats, et généralement de tous les hommes qui composent l'équipage d'un vaisseau de chaque rang, en sorte que après avoir fait ce règlement, tous les équipages fissent toutes les manœuvres d'un vaisseau d'une seule et même façon, et que toutes les manœuvres se fissent, s'il est possible, aussi régulièrement que l'exercice se fait dans la cavalerie et l'infanterie. Ce règlement contiendrait toutes les manœuvres des armements, de la navigation en toute sorte de temps, et de toutes les actions de combat, soit en attaquant, soit en se retirant. »<sup>409</sup>

#### Quelques remarques:

- La théorie est explicitement une commande royale.
- C'est en définitive très tard que Colbert met tout en œuvre pour élaborer une théorie. En 1678, l'effort maritime du royaume se poursuit depuis dix-sept ans. Le roi a 199 vaisseaux, il en aura 217 en 1683. Ceci lui fait dire que « c'est quand l'essentiel a été fait que le moment semble venu de consacrer à la théorie une attention d'abord accaparée par la pratique »<sup>410</sup>.
- Les instructions de Colbert sont transmises à un administrateur et un marin : de même que l'expérience de plus de 15 ans de construction est nécessaire, est requise l'expérience des responsabilités et du commandement, de la direction d'un arsenal et de l'équipage.

Ici est posée de façon explicite la question des relations entre la théorie et la pratique. Jusqu'alors la théorie est un projet, elle a toujours été remise à plus tard, justement à cause des incertitudes de la pratique. « Cela même qui rendait la théorie plus nécessaire en différait l'avènement. »<sup>411</sup>

409 Ibid., 1987, p.66

<sup>408</sup> Ibid., 1987, p.66

<sup>410</sup> *Ibid.*, 1987, p.67

<sup>411</sup> *Ibid.*, 1987, p.68

#### b) De la pratique à la théorie

A ce moment-là, l'avancement des pratiques, des techniques, met le projet théorique à l'ordre du jour. Cependant, faut-il se demander de quelle sorte d'urgence relève l'établissement de la théorie. Et le décalage chronologique de la pratique et de la théorie ne signifie-t-il pas que les deux relèvent d'un point de vue radicalement différent? « Elle sort de l'expérience sans solution de continuité, dit Séris, la décante, la conserve, la communique. Elle prend acte des réussites empiriques, les enregistre, rien de plus. Une théorie vaut ce que vaut l'expérience acquise qui la supporte (...) elle n'est pas non plus, par elle-même, décisive. Si elle clôt l'histoire obscure de la pratique, c'est que celle-ci a trouvé à tâtons un point d'équilibre. »412 On peut penser que dans la logique méthodologique de Colbert, le modèle concret précède le type idéal, le vaisseau réel est antérieur au plan et au modèle qu'on en tire. Mais encore faut-il y reconnaître un modèle théorique à suivre! C'est cet acte de choix, de tri, de reconnaissance qui crée l'imperceptible différence entre la théorie et la pratique et la responsabilité en incombe, sinon au praticien, à l'usager, qui est encore un homme d'expérience. Or, dans le projet de Colbert, l'instance qui sélectionne les modèles est théoricienne - grand commis ou grand capitaine. C'est que la théorie n'est pas en elle-même décisive, en ce sens qu'elle reste subordonnée à des résultats empiriquement obtenus. Mais ce qui est important et décisif, c'est qu'en réalité c'est le projet qui la commande qui l'investit d'un pouvoir, un pouvoir de décision. Son instauration met fin à l'âge de l'indécision. Cependant « cette redistribution des choix ne va pas au-delà d'une réorganisation légère du champ des initiatives et des responsabilités, et les répartitions majeures traditionnelles se trouvent en fait reconduites. »<sup>413</sup>

Pourtant une chose importante change : « Le maître charpentier, objet de toutes sortes de prévenances au début des années 1660, voit en ce sens son rôle déprécié : si tout est fixé par avance par le règlement, il n'aura plus qu'à appliquer un programme, chef des exécutants, mais exécutant lui-même.» 414

#### 3.1.5 Les débuts d'une « comparaison » de plus en plus précise

<sup>412</sup> Ibid., 1987, p.68

<sup>413</sup> *Ibid.*, 1987, p.69

<sup>414</sup> *Ibid.*, 1987, p.69

Dans les premières années de reconstruction de la marine, ce tout petit nombre d'artisans d'élite appartenaient à de véritables dynasties, ils guidaient le travail des maîtres de hache à une époque où l'on construisait sans plan, détenteurs jaloux d'un savoir-faire informulé. La maîtrise de la mer devra passer par l'obtention des services de ces maîtres. On les intégrera à la hiérarchie, ils surveilleront les maîtres charpentiers ordinaires, figureront aux conseils de construction, recevront des médailles d'honneur et des gages réguliers. En contrepartie, ils devront être à la disposition exclusive du roi.

Cet assujettissement des maîtres coïncide, dit Séris, avec le début d'une « comparaison » de plus en plus précise. Mais quels sont les modalités et les instruments de cette comparaison ?

#### a) Des devis

Des devis de plus en plus détaillés sont effectués, préalablement à la commande et à la mise en chantier, ils déduisent de dimensions exactement définies, les quantités de matériaux, les coupes nécessaires et les prix de revient. Manifestation d'un souci économique dominant.

#### b) Des plans

L'usage de plans existe déjà, mais les procédés antérieurs sont très primitifs, ils ne s'accompagnent d'aucune connaissance théorique sur le calcul du déplacement et encore moins sur la stabilité, « Géométrie plane élémentaire (...) sans recours à la stéréonomie », de plus il y a de multiples coupes. A partir de ce plan empirique, le charpentier doit pouvoir induire la construction entière. Pour l'administrateur, pourtant, le plan est indispensable, c'est un instrument de comparaison, un « analogon sur lequel on peut travailler, prévoir le coût, la durée de la construction, l'armement et si possible les qualités nautiques »<sup>415</sup>. Mais comment relier les multiples schémas, fragmentaires, et les qualités du vaisseau terminé? L'expérience des navigateurs, une longue pratique, en sont seules capables. Au prix de discussions interminables, il est décidé qu'on ne retiendra que quelques caractéristiques qualitativement perçues. Cependant, le plan n'est plus le croquis que le charpentier garde sur lui ou les siens : il circule et on en discute.

<sup>415</sup> Ibid., 1987, p.69

#### c) Des modèles

Si devis et coupe sont déjà modèles, leurs insuffisances obligent à recourir à des modèles réduits qui au lieu de décrire, vont montrer. « La timidité des techniques graphiques, l'absence d'une géométrie "pratique" du vaisseau satisfaisante, a fortiori la carence de toute visée spéculative, font qu'on en vient en définitive, à la technique comparative la moins abstraite, la moins économique, et la plus pauvre aussi en promesses théoriques.» 416

Les vaisseaux peuvent avoir des qualités et des défauts, personne n'est en mesure vers 1680 de leur reconnaître des propriétés, de les définir et de les étudier. « On veut forcer les charpentiers à se soumettre aux capitaines. Mais les maîtres de construction ont beau être dépossédés de leur autonomie, la théorie est toujours faite pour eux, et dans une large mesure, par eux. Ils lui fournissent ses méthodes de comparaison, son vocabulaire, ses techniques artisanales d'identification.»<sup>417</sup>

#### d) Le rôle de la théorie pour Colbert

« La théorie est, avec Colbert, doctrine et discipline du possible. Si le ministre n'ignore rien de ce que savaient les plus avisés constructeurs, il sait quelque chose en plus. »<sup>418</sup>

Une des obsessions de Colbert, nous dit Séris, était de tenir les chantiers navals toujours prêts à accueillir une visite du roi pour monter devant lui un vaisseau en quelques jours ; puis grâce au progrès de l'organisation, en quelques heures. « Il entendait par là obliger ouvriers et maîtres d'œuvre à accélérer au maximum les cadences, à codifier et à réduire la durée des opérations : examiner en combien de jours cela pouvait se faire et travailler à en abréger le temps ». 419 Alors que Arnoul, intendant discuteur, lui fit une objection, il le rappela à l'ordre en arguant la puissance de sa théorie : «(...) par exemple vous pourriez joindre la varangue et les allonges ensemble, en sorte qu'elle pût être posée tout d'un coup, et vous voyez bien que par ce moyen, vous abrégeriez beaucoup de temps. Mais je vous répète encore que vous n'y parviendrez pas si vous ne vous élevez l'esprit au-dessus des charpentiers et des ouvriers, qui croient toujours tout impossible, lorsqu'ils

<sup>416</sup> *Ibid.*, 1987, p.72

<sup>417</sup> *Ibid.*, 1987, p.72-73

<sup>418</sup> Ibid., 1987, p.74

<sup>419</sup> *Ibid.*, 1987, p.74

n'ont point accoutumé de faire quelque chose. »<sup>420</sup>

Dans ce contexte, les charpentiers ne sont pas juges du possible ou de l'impossible. Ce jugement est du ressort de la théorie. La théorie fonctionne comme système de décision. Séris dit que « loin d'être une remise en question des pratiques artisanales par une instance spéculative, elle est l'élément dans lequel se déploie l'activité directrice, dirigiste, du pouvoir politique et économique, le moyen d'expression de ses règlements, instructions et programmes. Épreuves, exercices, répétitions, tout ce complexe d'entraînement, de discipline, de zèle : autant de façons pour les praticiens qu'elle concerne de se mettre en mesure de les exécuter. C'est à l'efficacité de cette technologie politique et de l'organisation méticuleuse du travail qu'on demande de surmonter tous les obstacles et de vaincre toutes les résistances. »<sup>421</sup>

Ou encore, « La théorie a son lieu, ou son théâtre, l'arsenal ; où la décomposition exacte des opérations, l'harmonisation voire la synchronisation des gestes, la répartition des tâches et la convergence des efforts montrent avec la clarté d'une démonstration et l'évidence d'une expérience, l'image concrète des possibilités théoriques. »<sup>422</sup>

En résumé, la théorie se résout en une tentative de normalisation des gabarits, au croisement de trois perspectives :

- géométrisation des formes à des fins de simplification,
- reproductibilité et contrôle des qualités phénoménales,
- généralisation des règlements et des disciplines.

421 Ibid., 1987, p.75

<sup>420</sup> Ibid., 1987, p.75

<sup>422</sup> *Ibid.*, 1987, p.75

# Chapitre 4 : Du changement de statut de la pensée et du faire techniques

« Avant de pénétrer au plus intime des pratiques laborieuses, les sciences ont cependant investi la place, si bien que "la science autour des techniques" est une étape indispensable. »<sup>423</sup> Jean-Pierre Séris, La technique

Dans ce que nous avons vu jusqu'à présent, à travers les quatre focus historiques présentés, - qu'il s'agisse des méthodes mises à jours par les paléontologues, qu'il s'agisse des réglementations ouvrières relatives aux statuts des "gens de métiers", qu'il s'agisse des tentatives réussies ou avortées des architectes-ingénieurs ou encore de la "théorie" chez Colbert... -, nous sommes bien dans le champ prescriptif, mais nous restons dans un univers dans lequel l'anticipation, la prescription reste encore de l'ordre du "cahier des charges" ou des procédures empiriques normalisées. Les spécifications industrielles quand elles existent concernent bien plus les produits que le "faire" luimême, le « ce qui doit être fait », l'anticipation portant sur la fabrication des produits : la fabrication elle-même reste encore largement dans l'implicite. A ce stade, il nous semble intéressant de faire de ce chapitre une étape de transition. L'histoire n'étant pas linéaire, il y a différents fîls à tirer pour comprendre comment la prescription industrieuse a pu évoluer.

#### 4.1 La technique sans la science

On peut remarquer que la technique s'est développée très lentement; si elle avait un caractère rationnel, elle relevait essentiellement de la sphère pratique. Les gens de métier durant des siècles ont procédé par l'observation des moyens et des effets. Prenons l'image du chemin, cela nous permet de mettre en avant les premiers caractères de l'activité fabricatrice humaine :« Les procédures techniques sont des méthodes, des chemins où l'on se fie à l'expérience de ceux qui ont fait le chemin bien plus qu'à ses propres ressources et initiatives. Le paradigme du chemin nous fait comprendre à la fois la stabilité des archéo-techniques et le mode de génération des changements discrets, des raccourcis profitables. »<sup>424</sup>

<sup>423</sup> Séris J-P., *Ibid.*, p.232

<sup>&</sup>lt;sup>424</sup> Séris J-P., *La technique*, Philosopher/Presses Universitaires de France, 1994, p.223

D'Alembert, dans le Discours préliminaire de l'Encyclopédie, écrit dans ce sens : « c'est peut -être chez les artisans qu'il faut aller chercher les preuves les plus admirables de la sagacité de l'esprit, de sa patience et de ses ressources. J'avoue que la plupart des arts n'ont été inventés que peu à peu, et qu'il a fallu une assez longue suite de siècles pour porter les montres, par exemple, au point de perfectionnement où nous les voyons. Mais n'en est-il pas de même des sciences ? » Ou encore, Mandeville dans la seconde partie de La fable des abeilles: « Nous attribuons souvent à l'excellence du génie de l'homme et à sa profonde pénétration ce qui en réalité tient à la longueur de temps et à l'expérience de nombreuses générations, bien peu différentes les unes des autres en dons et en sagacité naturels. »<sup>425</sup> Il donne l'exemple de la « belle et splendide machine qu'est un vaisseau du premier rang, toutes voiles dehors, bien gréé et bien armé. De même qu'en volume et poids, il surpasse infiniment tout autre corps mobile inventé par les hommes, de même aucun autre ne peut montrer une telle variété d'inventions, chacune étonnante de façons différentes (...) Pour savoir ce que ça a dû coûter d'amener l'art de construire des bateaux destinés à différents usages au point de perfection où il en est aujourd'hui, il suffit de considérer, en premier lieu, que bien des améliorations considérables y ont été apportées dans les cinquante dernières années ou moins encore, et en second lieu, qu'il y a dix-huit cents ans que les habitants de notre île construisent et utilisent des bateaux sans interruption. »426

François Sigaut dans la préface à *La technologie science humaine*<sup>427</sup> reproche à Alain ses propos sur la technique. « *Tout bateau est copié sur un autre bateau ; toute leur science s'arrête là : copier ce qui est, faire ce que l'on a toujours fait. Raisonnons là-dessus à la manière de Darwin (...) on peut donc dire en toute rigueur, que c'est la mer elle-même qui façonne les bateaux, choisit ceux qui reviennent et détruit les autres ». Pourtant, selon Séris, la remarque avait été faite dès le XVIIIeme siècle par les marins eux-mêmes, non tant pour déprécier les constructeurs que pour comprendre la construction navale. Aussi ce que veut dire Alain, nous dit Séris, c'est que conserver les expériences accumulées, enregistrer les meilleures solutions : principe d'économie et volonté d'optimum, convergent vers un certain conservatisme, parfois stagnant, jusqu'au jour où se faufile une nouvelle solution, à son tour retenue et intégrée. Alain, ajoute-t-il, ne veut pas dire que les constructeurs sont idiots, ni même qu'ils n'ont pas à être intelligents, mais que la technique a longtemps fonctionné à la répétition, à la conservation et non point à l'innovation. La technique* 

<sup>425</sup> Séris J-P., *Ibid.*, p. 223

<sup>&</sup>lt;sup>426</sup> Mandeville B., La Fable des abeilles, deuxième partie (1729), Vrin, 2002, p.122

<sup>&</sup>lt;sup>427</sup> Siguaut F., « Haudricourt et la technologie », in Haudricout A-G., *La technologie, science humaine*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988, p.15

cependant n'est pas "aveugle", elle voit « précisément ce que le profane ne voit pas, nous ne dirions pas que c'est une pré-science comme l'instinct, ce qui laisserait croire une fois de plus que seule la science voit. Mais la technique ne voit pas tout<sup>428</sup>. » Aussi on peut dire que pendant longtemps le faire technique reste inexplicable, s'il appelle des "semblants" ou des ébauches de rationalisation, elles restent toujours de l'ordre du mythique, du magique, ce sont « des ébauches de rationalisation souvent verbales, imagées, mais techniques aussi dont aucune n'a le dernier mot.»<sup>429</sup>.

#### 4.1.1 L'inexplicable : le rite, la magie, le hasard

L'inexplicable est le domaine de l'explication multiple, de l'explication flottante, de l'explication à plusieurs niveaux... « Comme une limite intrinsèque du maker's argument -selon lequel on ne comprend que ce que l'on fabrique-, s'inscrit l'idée que l'on ne comprend pas tout ce que l'on fait, ni pourquoi ce que l'on fait réussit. »<sup>430</sup>

Pendant longtemps plus la réussite apparaît inattendue, plus semblent étrangers l'un à l'autre l'effet et son moyen. Le rite et l'outil coopèrent. Marcel Mauss écrivait en ce sens : « (...) la mana est la force par excellence, l'efficacité véritable des choses, qui corrobore leur action mécanique sans l'annihiler. C'est lui qui fait que le filet prend, que la maison est solide, que le canot tient la mer. Dans le champ, il est fertilité ; dans les médecines il est vertu salutaire ou mortelle ; dans la flèche, il est ce qui tue (...) »<sup>431</sup> L'inexplicable de la technique la frappe d'irrationalité, pourtant toute technique pré-scientifique n'est pas magique, dit Séris. Le déficit d'explication peut également aiguiser la curiosité, porter à expérimenter, provoquer l'enquête « pointant vers un savoir proprement technique.»<sup>432</sup>

Jean-Pierre Vernant avait remarqué un décalage entre deux « plans d'expérience », entre l'agriculture et les métiers artisanaux. « L'activité de l'artisan appartient à un domaine où s'exerce en Grèce une pensée déjà positive. L'agriculteur reste au contraire intégré à un système de représentation religieux. L'aspect technique et instrumental du travail ne peut y apparaître : entre

<sup>428</sup> Séris J-P., *Ibid.*, 1993, p.224

<sup>429</sup> Ibid., p.224

<sup>430</sup> *Ibid.*, p.225

<sup>&</sup>lt;sup>431</sup> Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Presses Universitaires de France, 1950, p.104

<sup>432</sup> Séris J-P., *Ibid.*, p.225

Selon Séris, la plupart des explications relativement aux techniques anciennes ramènent les aspects "positifs" de la pensée technique en cours de constitution à la consolidation de découvertes dispersées et disparates, reposant sur des coïncidences ou des analogies plus souvent que sur des rapports vérifiés. « Les explications dont elle se satisfait sont comme celles de la magie, guettées par le verbalisme. »<sup>434</sup> Et si ce n'est pas le spectre de la magie qui entoure la technique, c'est celui du hasard. La technique sans la science, sans assise théorique scientifique, est vouée aux aspects fortuits de la découverte. Aussi, tant que l'efficacité garde son mystère, la découverte reste comme suspendue au fil du hasard.

Pourtant les hommes utilisaient des techniques très efficaces bien avant qu'on en découvre les théories, par exemple, la sélection artificielle des sous-espèces et variétés animales et végétales, l'hybridation des céréales ont été pratiquées et maîtrisées par des civilisations qui n'avaient, par ailleurs, pas développé le moins du monde une science de la génétique et de l'évolution !

#### 4.1.2 La technique sans la science n'est pas aveugle

« Elle l'est si peu, dit Séris, qu'elle a produit la lunette d'approche, le microscope simple et même le microscope composé. » Descartes parle de « ces merveilleuses lunettes qui n'étant en usage que depuis peu, nous ont déjà découvert de nouveaux astres dans le ciel, et d'autres nouveaux objets dessus la terre, en plus grand nombre que ceux que nous y avions vus auparavant (...) mais à la honte de nos sciences, cette invention si utile et si admirable, n' a premièrement été trouvée que par l'expérience et la fortune. Il y a environ trente ans, qu'un nommé Jacques Metius, de la ville d'Alcamar en hollande, homme qui n'avait jamais étudié, bien qu'il eût un père et un frère qui ont fait profession des mathématiques, mais qui prenait particulièrement plaisir à faire des miroirs et verres brûlants, en composant même l'hiver avec de la glace, ayant à cette occasion plusieurs verres de diverses formes, s'avisa par bonheur de regarder au travers de deux, dont l'un était un peu plus épais au milieu qu'aux extrémités, et l'autre au contraire beaucoup plus épais aux extrémités qu'au milieu, et il les appliqua si heureusement aux deux bouts d'un tuyau, que la

<sup>&</sup>lt;sup>433</sup> Vernant J-P., Mythe et pensée chez les grecs, La découverte, 1996, p.204

<sup>434</sup> Séris J-P., *Ibid.*, p.226

première des lunettes dont nous parlons, en fût composée. Et c'est seulement sur ce patron que toutes les autres qu'on a vues depuis ont été faites... »<sup>435</sup>

On a bien là une pensée technique qui voit plus loin et plus vite que l'invention savante.

En cherchant des exemples d'inventions dues à la pensée ou aux savoirs techniques avant la science et qui soient plus proches de nous, on en rencontre une, le cas de la machine à vapeur. « On invoque parfois le cas de la machine à vapeur, dispositif travaillé dans la perspective d'un problème technique de pompage, mis au point par les techniciens (Patin, Savery, Newcomen, Watt) dont aucun n'était homme de science, même s'ils en fréquentaient (...) avant que des hommes de science élaborent, en liaison étroite et dialogue constant, d'ailleurs, avec des ingénieurs, la science de cette machine, la thermodynamique. Mais il n'est déjà plus possible de considérer la machine à vapeur comme une pure affaire de technique : hors du terrain scientifique des XVIIeme et XVIIIeme où elle prend naissance, lors de l'expérimentation sur le vide, la pesanteur de l'air et la pression des gaz, elle est impensable ou reste le jouet que les anciens ont connu sous le nom de "fontaine d' Héron" ou "éolipyle". »436 F. Russo décrit ainsi cette histoire: « S'agissant de la scientificité et de l'usage de la science dans la création de la machine à vapeur, il convient de distinguer deux grandes étapes (...). La première (Newcomen) suppose des connaissances scientifiques acquises au début du XVIIeme siècle : pression atmosphérique, vaporisation, liquéfaction sous l'influence de la chaleur, refroidissement; en revanche aucun appel à la science de la chaleur qui n'existait nullement alors. Dans la seconde grande étape, celle de Watt, on a pu au contraire utiliser la théorie de la chaleur, mais qui était encore assez balbutiante. Il semble toutefois que la notion de chaleur latente introduite par Black ait joué un rôle notoire dans l'apport de Watt au progrès de la machine à vapeur. »437

Aussi, en essayant de ne pas confondre science et technique, on peut repérer dans l'histoire de nombreuses acquisitions qui se présentent comme des créations techniques en avance sur la science qui rétrospectivement en rendra raison.

<sup>&</sup>lt;sup>435</sup> Descartes, *Dioptrique*, Discours premier, dans Séris J-P., *Ibid.*, p. 229-230

<sup>436</sup> Séris J-P, Ibid., 1993, p.230-231

Russo F., *Introduction à l'histoire des techniques*, Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, 1986, p.198, dans Séris J-P., *Ibid.*, 1993, p.231

# 4.2 L'introduction de la science dans les techniques : du "premier âge" aux sciences industrielles appliquées

#### 4.2.1 Léonard de Vinci : l'apôtre d'une idée révolutionnaire de la technique

On a coutume de faire de Léonard de Vinci l'homme de la technique par excellence, il est pourtant à l'origine d'un tournant de la pensée de la technique, à l'origine d'une idée révolutionnaire en son temps : la technique à base scientifique.

Pour recoudre les fils avec notre chapitre sur la manœuvre des vaisseaux, la marine est un exemple très révélateur de ce mouvement. Comme nous avons pu le voir la construction navale et la manœuvre sont restées longtemps redevables de l'empirisme de leurs recettes et de leurs formules. Lors des débuts de la dynamique des fluides (XVIIeme et XVIIIeme siècle) explique Séris, les plus grands géomètres (Huygens, Jean Bernouilli...) ont essayé de résoudre les problèmes de la forme à donner aux carènes et de la détermination de l'angle des voiles. Un des pionniers est l'ingénieur Renau qui, dès 1689, prétendit réduire en "formules" l'art de la manœuvre des vaisseaux. « On devine les réticences, l'incrédulité, le scepticisme des gens de mer»<sup>438</sup>.

A ce sujet Mandeville écrit : « Le chevalier Renau a écrit un livre, où il montre le mécanisme de la navigation, et explique mathématiquement tout ce qui appartient à la manœuvre et à la conduite des navires. Je suis persuadé que ni les premiers inventeurs des bateaux et de la navigation, ni ceux qui depuis ont apporté des améliorations à quelques parties de ceux-ci, n'ont rêvé à ces raisons, pas plus que les grossiers et les plus ignorants du vulgaire quand ils sont devenus marins, ce que le temps et la pratique feront d'eux bon gré mal gré. Il y en a des milliers qui ont été embarqués de force et gardés contre leur gré, et pourtant en moins de trois ans, ils connaissent le nom de chaque cordage et chaque poulie du navire, et sans un atome de mathématiques ils savent les manier et s'en servir bien mieux que le plus grand mathématicien n'y serait parvenu en une vie entière s'il n'avait jamais été en mer. »<sup>439</sup> Si la géométrie et la mécanique rationnelle ont eu tant de mal à s'emparer du vaisseau et de la manœuvre, le pilotage était depuis longtemps redevable à la spéculation géométrique et à la science astronomique. Précocement

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 232

<sup>&</sup>lt;sup>439</sup> Mandeville B, *Ibid.*, p.122 dans Séris J-P., *Ibid.*, 233

mathématisé, le pilotage a permis de grandes expéditions.

A la même époque, l'artillerie et l'art des fortifications sont entourés également de ce type d'interrogations et de pratiques soucieuses de caution scientifique : « géométrique surtout », dit Séris . « L'ingénieur des temps héroïques, comme le pilote, contribuent à l'insertion de la technique dans un réseau aux mailles très serrées qui va être selon les termes de Koyré "l'Univers de la précision", succédant au "monde de l'à peu près ". » 440 La science ne reste pas à la périphérie de la technique, tôt ou tard la technique va savoir tirer partie des connaissances scientifiques, se les incorporer. Certes, la technique a toujours compté, pesé, mesuré et calculé... mais une fois qu'une science "digne de ce nom" est apparue, elle confère à ce que la technique a déjà mis en pratique une seconde légitimation - qu'elle veut, en fait, première. Voilà, semble-t-il, d'où vient ce privilège de la science. Elle l'a usurpé, en quelque, sorte à la technique. Si nous suivons cette histoire il semble bien que nous arrivons à un premier nœud où le renversement entre science et technique va s'opérer, la technique commence son mouvement ascensionnel vers la science. On voit aussi comment la question de la relation entre "moyen" et "fin" qui restait jusque là relativement inexpliquée et inexplicable, comme nous l'avons vu plus haut, va se préciser. Sous l'articulation moyen-fin, on voit bien pointer l'idée de la "tâche", du "ce qu'il y a à faire" jusque dans le monde industrieux.

Concernant l'architecture, pour revenir également sur l'art de bâtir que nous avons abordé, la science qui va venir enrichir le savoir technique est la géométrie, l'arithmétique élémentaire, la statique et très tôt l'astronomie. « On peut dire, commente Bertrand Gille dans son Histoire des techniques, que jusqu'au XIXeme siècle, la géométrie a été présentée comme la seule science utilisable par les techniciens, qu'elle le fût réellement – et surtout dans le domaine de la construction – ou qu'on ait supposé qu'elle le fût. »<sup>441</sup> La géométrie apporte au praticien l'amélioration de ses instruments et des instruments nouveaux. La gnomonique - dont la racine est gnônaï, connaître - est la « science de tracer des cadrants solaires » qui sera très cultivées jusqu'au XVIIeme siècle.

On assiste à l'évolution d'une technique qui devient de plus en plus scientifique, qui mesure de plus en plus : les longueurs, les angles, les superficies, les poids, les volumes... « La mesure et le calcul sont pour la technique, dit Séris, le moyen d'utiliser directement des connaissances

<sup>440</sup> Séris J-P, p. *Ibid*, p. 233

<sup>441</sup> Gille B., Histoire des techniques, Encyclopédie de la Pleiade, 1978, p.1449 dans Séris J-P., Ibid., p.234

scientifiques »<sup>442</sup>. C'est ce genre de relation directe qu'initie le mécanicien antique, le pilote ou l'ingénieur militaire de l'âge classique, en des domaines - la machine simple, le repérage, l'astronomie - et selon des procédures - obtenir le poids d'équilibre, faire le point, pointer un canon - qui se prêtent à l'obtention de résultats immédiatement exploitables. « Les proportions à respecter ont de tout temps incité les techniciens à enregistrer les résultats sous forme de table. »<sup>443</sup>

Aussi on peut peut dire avec Séris que le premier âge de l'intrusion du scientifique dans le technique est celui du recours à la mathématique. « Bonne à tout faire et universelle, elle consacre aux techniques sous le nom de mathématiques pratiques ou de géométrie pratique, un savoir des nombres et des figures, des rapports, des proportions, qui rendra également service à l'architecte, au constructeur de machines, au pilote, à l'artilleur, bref à "l'ingénieur", lui-même homme de l'universel »<sup>444</sup>. Le représentant de cette technique rationnelle est Archimède, héros du rebondissement que la technique connaît en accédant sur le sol de la scientificité.

#### 4.2.2 L'âge de la physique mathématique, de la chimie, de la physiologie

A ce premier âge, succède l'âge des sciences appliquées, des sciences industrielles. Ce second âge correspond à une conception profondément modifiée de la science théorique, de la science fondamentale. C'est l'âge de la physique mathématique, de la chimie, de la physiologie dont la caractéristique est l'intelligence des phénomènes et processus naturels ou techniques : la dynamique au XVIIIeme siècle, l'hydrodynamique au XVIIIeme siècle, la science des constructions navales, de la manœuvre des vaisseaux et des machines hydrauliques, la physiologie Bernardienne, la microbiologie Pastorienne. Ces sciences d'application sont l'apanage d' ingénieurs spécialisés. « Une division du travail très poussée sert de fond à des interactions constantes et subtiles, entre le fondamental et l'appliqué, entre l'enseignement, la recherche et l'industrie. »<sup>445</sup>

L'application d'un point de vue pédagogique, économique et utilitaire, c'est la mobilisation du savoir scientifique à des fins pratiques concrètes, c'est l'époque de l'ingénieur formé dans une école spéciale.

<sup>442</sup> Séris J-P., *Ibid*, p. 233

<sup>443</sup> Séris J-P., *Ibid*, p. 234

<sup>444</sup> Séris J-P., *Ibid*, p. 235

<sup>445</sup> Séris J-P., *Ibid.*, p.235

« Il ne s'agit plus de concevoir, mais d'exécuter des plans détaillés et justifiés par des calculs analytiques -le plan type du vaisseau de 74 canons, de Borda et Sané, est imposé à partir de 1780, faisant disparaître durablement l'intervention de centaines d'ingénieurs concepteurs-. » Hélène Vérin<sup>446</sup> oppose là deux sortes d'ingénieurs.

De fait, la notion de science appliquée va déplacer la technique en seconde, voire en troisième position; postérieure à la science : à la science théorique et à la science appliquée. La science permet désormais la connaissance des causes et celle des moyens d'intervention, à tel point que Séris se demande si on n'est « pas tenté d'inverser le point de vue de Descartes, et de dire que désormais nous connaissons les gestes et les opérations de la technique - « Les divers métiers de nos artisans »- aussi distinctement que la physique connaît la nature (...) »<sup>447</sup>

#### 4.3 Retour sur l'ingénieur, la naissance de l'ingénieur moderne

#### 4.3.1 Un métier en grande évolution

Pour l'encyclopédie le nom d'ingénieur « marque l'adresse, l'habileté, le talent que les officiers doivent avoir pour inventer. »<sup>448</sup> Encore au XVIIIeme siècle on peut lire: « Si l'ingignour puis l'ingénieur est d'abord un constructeur d'engins, ce technicien de l'art des sièges est plutôt charpentier lorsque ses machines sont de bois, il sera appelé comme fondeur lorsqu'apparaîtra l'artillerie, comme architecte lorsque l'art de la guerre, celui des fortifications prendra le pas sur celui des engins de batterie. Mais également il sera hydraulicien lorsque la paix rendra concevable une amélioration de l'agriculture ou de la vie urbaine »<sup>449</sup>. Remarquons la polyvalence des possibilités d'actions, il est l'homme dont l'ingéniosité permet de faire face à des problèmes neufs, d'inventer...

Vérin H., Le Moigne J-L., « Sur le processus d'autonomisation des sciences du génie », Cahier STS, (2), 1984, cité dans Séris J-P., La technique, p.236

<sup>447</sup> Séris J-P., *Ibid.*, p. 238

Vérin H., La gloire des ingénieurs, l'intelligence technique du XVIeme au XVIIIeme siècle, Albin Michel, 1993, p.29

<sup>449</sup> *Ibid.*, p.29

A cette époque l'ingénieur se distingue de l'artisan, remarquons que les métiers des artisans se distinguent par la matière travaillée - nous renvoyons à l'histoire du conflit bien connu entre les savetiers et les cordonniers, la distinction entre les deux métiers et la détermination de leurs droits et de leur devoirs tenait à ce que les uns travaillaient du cuir neuf, les autres du cuir vieux. C'est l'éloignement de la matière qui distingue l'ingénieur, il travaille sur du papier, use de calculs, s'outille d'instruments de plus en plus sophistiqués et procède à des expériences.

C'est au début du XVIIIeme siècle que se mettent en place les caractéristiques de l'ingénieur moderne. On exige de ses travaux promptitude, solidité et économie. Ces qualités propres sont l'effet de ses connaissances mathématiques. Mais un flou subsiste, l'*Encyclopédie* distingue encore trois sortes d'ingénieurs, les uns pour la guerre, les seconds pour la marine et les troisièmes pour les ponts et chaussées. Peu à peu cette distinction va être abandonnée, au profit de la distinction entre ingénieurs militaires et ingénieurs civils. Tous relèvent alors des corps de l'État. Depuis 1795, ils reçoivent à l'école polytechnique - créée en 1794 sur l'initiative de Carnot et Monge sous le nom d'École Centrale des Travaux Publics - un enseignement scientifique dispensé par des professeurs qui sont parmi les plus grands mathématiciens, physiciens et chimistes de l'époque.

#### 4.3.2 Les ingénieurs civils et l'organisation industrielle

En 1828, l'École Centrale ouvre. Elle vise à former une nouvelle catégorie d'ingénieurs qui sont dénommés civils, pour les distinguer des ingénieurs d'État. Ils sont destinés dit, Hélène Vérin, à appliquer leur savoir à l'industrie privée. A partir de là, s'engage une histoire très embrouillée où s'opposent à la fois génie civil et génie militaire, ingénieurs d'État et ingénieurs civils, ingénieurs et architectes, tous voulant être distingués d'une autre figure, l'entrepreneur. Le Littré, en 1863, donne la définition de l'ingénieur civil suivante: « Nom donné aux ingénieurs qui ne sortent pas de l'école polytechnique ou qui travaillent pour l'industrie privée ». L' École Centrale des Arts et Manufactures va se distinguer de l'école polytechnique; son modèle est double : le modèle anglais est revendiqué, le retard industriel de la France étant attribué à l'absence de formation pour les ingénieurs de l'industrie privée. « Il s'agit, dit Hélène Vérin, tout à la fois, de donner à l'industrie les techniciens éclairés dont elle a besoin mais également de contre-balancer la puissance que le

corps d'ingénieurs donne à l'État, sous les rebondissements du débat concernant l'application de la théorie à la pratique se joue un problème politique. »<sup>450</sup>

Ce problème n'est pas clair, se référant à l'économiste J-B Say elle dit de lui « L'empirisme déclaré de cet économiste s'accompagne de la reconnaissance des valeurs mercantiles comme moteur de l'invention industrielle, c'est à dire de l'application des savoirs scientifiques à la production alors que l'ingénieur civil ou pas, est toujours présenté comme sourd et aveugle à tout intérêt pécuniaire (...) c'est ainsi contre le tout venant de ces entrepreneurs ingénieux qui ressemblent aux "civil ingineers" anglais que l'on crée en France un corps civil d'ingénieurs. »<sup>451</sup> Cependant Hélène Vérin ajoute qu'aucune loi n'empêche le premier venu de se dire ingénieur, et « beaucoup de personnes qui ont fait un séjour dans une école industrielle de second ordre, ou bien dans une usine quelconque s'arroge le titre. » <sup>452</sup>

Un flou s'installe entre école et industrie, ingénieurs d'État et ingénieurs d'industrie, le nombre des ingénieurs spécialisés va croissant, une bataille s'installe entre ingénieurs d'État et ingénieurs civils. Pour Hélène Vérin, le recours à l'application des sciences pour définir les catégories d'ingénieurs témoigne du développement des laboratoires dans les grandes unités de production. Si les premiers apparaissent en 1894 dans la production des aciers spéciaux, c'est au moment de la Première Guerre Mondiale et pour la fabrication des armes que s'organise le laboratoire d'usine.

#### **Conclusion**

On voit bien que les choses se redisposent, le nouvel âge de la science appliquée, se mêlant dès le XVIIeme à la prise en compte de la richesse des nations comme un paramètre essentiel de la puissance géopolitique, avec le démarrage de la révolution industrielle. « La puissance industrieuse n'est plus subordonnée pour les stratégies conquérantes ou défensives des États mais, indépendamment de son appropriation par le Souverain, dispersée dans l'ensemble du corps et des activités sociales, manifestée par la force et l'étendue des marchés, elle devient elle-même puissance. »<sup>453</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>450</sup> *Ibid.*, p.36

<sup>&</sup>lt;sup>451</sup> *Ibid.*, p. 37

<sup>452</sup> *Ibid.*, p.38

<sup>&</sup>lt;sup>453</sup> Schwartz Y., « Les évolutions de la prescription », Art. Cité., 2002

Nous avions projeté de travailler sur un cinquième tableau historique, le passage de la « tablée à la chaîne » nous n'avons pas pu. Ce tableau nous semble pourtant de la plus grande importance parce que c'est là vraiment qu'on peut mesurer l'emprise progressive des méthodes de rationalisation et des formes de la prescription. En contre partie, pour combler cet inachevé, nous proposons quelques citations qui nous auraient beaucoup orienté.

«La manufacture est la première forme élaborée d'un contrôle du procès de travail par le processus de valorisation. Avec elle, les fonctions productives du corps humain entrent dans le cycle du capital, mais ni les dispositifs technologiques, ni les représentations du travail humain ne permettent d'établir une relation significative directe entre les capacités virtuelles et abstraites qui forment la substance du capital transformé en force de travail et les formes existantes du travail humain, qui demeurent énigmatiques et étrangères au regard manufacturier. Le capital assure sa reproduction élargie en consommant cette partie de lui-même qui est devenue force de travail, mais la nature de ce qui s'oppose là, reste étrangère aux forces sociales du capital et à leurs représentations. D'où le recours à un autoritarisme extensif - la discipline de caserne dont parle K. Marx et dont les règlements d'ateliers nous donnent tardivement une idée – ou bien à un partage codifié des pouvoirs, parfois doublé de formes archaïques d'expérimentations sociales, pour s'attacher un indispensable noyau d'ouvriers habiles (cf. les « grosses culottes dont parle Denis poulot : compagnon d'élite qui , jusqu'au milieu du XIXeme siècle, jouissaient d'un statut privilégié et décidaient souvent des embauches, " la machine sans qu'on s'en doute a tué ce formidable type, "454 », 455

«La tablée quadrille l'espace (...) Adam Smith ne s'y était pas trompé, qui allait jusqu'à considérer la machine comme l'aboutissement de la division manufacturière du travail. La tablée comme anticipation du machinisme (...) cela souligne que la substitution du travail, des mécaniques au travail humain, intervient sur un travail qui a déjà certains traits -de rigidité, de stéréotypie, d'enchaînement...- propres aux mouvements des machines. Il y a pourtant une différence importante : le manufacturier distribue rationnellement les ouvrières, il veille à l'approvisionnement régulier des stocks, il synchronise et parcellise les tâches, il exige des ouvrières de l'attention, de la docilité, de l'entrain mais tout le principe moteur reste enfermé dans

<sup>&</sup>lt;sup>454</sup> Doray B., Le taylorisme, une folie rationnelle?, Dunod, 1981

<sup>&</sup>lt;sup>455</sup> Poulot D., Le sublime, ou le travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être, Maspéro, p. 225

les mouvements du corps productif. »<sup>456</sup>

« Contradiction qui rend compte pour Marx du passage à la fabrique, c'est à dire un "antre de production" où l'environnement machinique va cette fois commander le "faire humain et où donc l'usage de la main d'œuvre humaine va pouvoir être optimisé parce qu'asservi aux exigences de la machine, donc calculable et prescriptible (...) L'histoire montre que les fabriques n'ont pourtant pas permis cette absolue transparence de l'usage du travail humain : trois quarts de siècle plus tard Taylor se scandalisait de l'incroyable diversité des outillages, des manières de faire, des modes de transmissions opaques régissant la "productivité"... »<sup>457</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>456</sup> Doray B., Le taylorisme, une folie rationnelle?, Dunod, 1981

<sup>457</sup> Schwartz Y., « Les évolutions de la prescription », art. Cité, 2002

# Chapitre 5 - Le système Taylor, une "impossible" et "invivable" science du travail

« Après avoir choisi un ouvrier "énergique", qui avait également "la réputation d'être près de ses sous et d'attacher une très grande valeur à chaque pièce d'un Dollar"et lui avoir présenté son assistant il lui dit : " Eh bien, si vous êtes un ouvrier bien apprécié, vous ferez exactement ce qu'il vous demandera demain, tout au long de la journée. Quand il vous dira de prendre une gueuse, vous la prendrez et la transporterez : quand il vous dira de vous asseoir et de vous reposer, vous vous assiérez. Et de plus vous ne discuterez pas. Un ouvrier bien apprécié fait exactement ce qu'on lui dit de faire et il ne discute pas les ordres. Comprenez-vous bien ? Quand cet homme vous dira de vous asseoir, vous vous assiérez, et n'entamerez pas de discussion avec lui. Bon vous viendrez travailler ici demain et nous saurons avant la fin de la journée si vous êtres réellement un ouvrier que l'on peut payer à sa juste valeur" ».

Taylor, en 1909, illustre la naissance de la science du travail par l'exemple de la manutention des gueuses de fonte

# 5.1 Qu'est-ce que le « taylorisme »?

F.W. Taylor (1856-1915), est l'auteur de *Shop Management* (1902) traduit en France sous le titre *Direction des ateliers* (1907) et de *Principles of Scientific Management* (1911) traduit sous le titre de *Principes d'organisation scientifique des usines*. Ces textes sont peu connus, peu disponibles mais François Vatin a publié une réédition de la *Direction des ateliers* augmentée de textes choisis autour du débat sur le taylorisme en France entre 1910 et 1920.

Selon ce dernier Taylor a été connu en France essentiellement par deux voies :

La première est ouverte par ses promoteurs, il s'agit essentiellement d' Henry Le Chatelier, Charles de Fréminville, Clarence Bertrand Thompson, et Georges Bricard. Nous avons choisi quelques citations afin de donner un aperçu de leurs débats au début du XXeme siècle.

« Aujourd'hui on a la tendance de classer sous le nom de taylorisme toute l'organisation des usines. Cependant l'organisation du travail n'a pas attendu Taylor pour naître et se développer... En réalité, le caractère essentiel et nouveau... de l'œuvre de Taylor a été d'appliquer à la préparation du travail des procédés d'étude reposant entièrement sur l'expérimentation accompagnée de mesures précises. Il a le premier introduit la science là où l'empirisme régnait en maître ». (Le Chatelier, 1914)

«La principale nouveauté du « scientific management » réside (...) dans l'application qu'il a faite des méthodes scientifiques à l'étude des améliorations du travail accompli par l'opérateur lui-même, de la manœuvre des outils, machines ou matériaux, des mouvements rudimentaires compris dans l'exécution de son travail (...) Dans le sujet qui nous occupe, le temps et l'effort représentent les facteurs primordiaux, il est évident que l'étude scientifique devra d'abord être dirigée vers leur mesure. La mesure du temps constitue la fonction de chronométreur dont l'instrument est un chronographe. Quant à l'effort, dans le cas du travail industriel, il ne peut malheureusement pas être déterminé d'une façon aussi exacte et aussi directe. Une telle mesure qui nécessite des appareils et des méthodes

compliquées reste encore confinée au laboratoire. Pour les usages pratiques, cependant, le même résultat est obtenu en étudiant en détail tous les mouvements de l'opérateur en vue d'éliminer ceux qui sont superflus et de rendre les autres plus faciles. Ce dernier résultat est atteint par la substitution d'organes mécaniques, l'amélioration des outils, la simplification de chaque mouvement, une nouvelle subdivision du procédé ou, même, une modification du dessin du produit ». (Thompson, 1919, p.55)

« Taylor a appliqué avant tout le principe cartésien de division, base de toute science : « séparer chaque difficulté en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre ». Il pousse à l'extrême la division du travail ; non content de considérer chaque ouvrier indépendamment de son voisin, il décompose encore chacune de ces opérations en mouvements élémentaires (...) de même encore, dans l'étude des machines, il sépare l'étude du corps de la machine de celle des outils et dans l'étude de ceux-ci, il sépare la forme, la composition chimique et le traitement technique (...) Cette division est indispensable pour permettre la mesure des grandeurs en jeu. Dans la plupart des cas, les objets complexes ne sont pas directement mesurables (...) La division des problèmes a encore une autre utilité. Ce n'est pas tout de mettre en évidence des grandeurs mesurables, il faut de plus que ces grandeurs constituent des variables indépendantes. Dans toute étude expérimentale, il est indispensable de ne faire varier d'une expérience à l'autre qu'un seul facteur (...) Une dernière raison de la nécessité de la division est l'impossibilité pour notre esprit d'embrasser utilement des objets trop complexes. Si l'on regarde en bloc tout le travail d'un ouvrier, il est très difficile de s'en faire une idée nette et de prévoir les modifications utiles à tenter. En subdivisant au contraire, ce travail en mouvements élémentaires, on reconnaît de suite ceux qui sont utiles et doivent être supprimés ; on aperçoit assez facilement, pour ceux qui doivent être conservés, les modifications à apporter.» (Le Chatelier, 1934)

La seconde est ouverte par la critique de Georges Friedmann. Sa lecture de Taylor a, selon François Vatin, inspiré « *l'ensemble de la psychologie, de la sociologie et de l'économie du travail contemporaine en France, mais aussi dans de nombreux autres pays et jusqu'aux États-Unis mêmes* »<sup>458</sup>. L'approche Friedmanienne considère Taylor non comme un penseur de l'organisation parmi d'autres mais comme le symbole même de la société industrielle moderne, dans ce sens Taylor et sa pensée tendent à s'effacer derrière une notion plus générale : le « Taylorisme ».

#### 5.1.1 Le « taylorisme » fait débat

Le mot taylorisme est apparu en France dans les années 1920 pour désigner les méthodes de Taylor, on parlait alors de système Taylor ou de méthode Taylor. Taylor, lui, parlait de *scientific management*, traduit en France par Organisation Scientifique du Travail (O.S.T), "*tant il lui semblait que la méthode qu'il préconisait était la seule pertinente, fondée sur une science indiscutable*." Avec le temps, l'expression « Taylorisme » s'est mise à signifier moins la méthode au sens de cadre de pensée que l'organisation elle-même. Pour François Vatin l'insuffisance de la connaissance de l'histoire concrète des entreprises a conduit à deux interprétations erronées : la première le confondrait avec le projet même d'une science pratique du travail et de l'organisation

Vatin F., Frédéric W. Taylor, Amar, Belot, Lahy, Le Chatelier, Organisation du travail et économie des entreprises, textes choisis et présentés par F. Vatin, Les Editions d'organisation, 1990, p.11

<sup>&</sup>lt;sup>459</sup> *Ibid.*, 1990, p.11

industrielle, les théories de Taylor seraient les prémisses - même si jugés insuffisants - des sciences modernes du travail et de la gestion. Ce premier écueil, selon F. Vatin, tend à gommer les particularismes du système Taylor et à regrouper sous l'appellation différents travaux comme ceux de gestionnaires, d'ergonomes ou d'autres spécialistes du travail, à confondre ainsi le taylorisme avec l'idée même d'application de la science, et de la raison, à l'industrie et en fait finalement un système indépassé et indépassable d'une généralité telle qu'il n'en signifie plus rien. Cependant, selon F. Vatin, cette interprétation est aujourd'hui largement rejetée.

La seconde, au contraire, domine le discours des sciences humaines et sociales. Elle consiste à identifier le taylorisme à une phase de l'histoire industrielle du XXème siècle, autrement dit à admettre que l'organisation industrielle aurait été dominée, du début de ce siècle jusqu'à nos jours, par des principes d'organisation dérivés explicitement ou implicitement de la pensée de Taylor. De nombreux débats ont cours du type : quand aurait réellement commencé le taylorisme ? Serait-il toujours en vigueur? Etc. Or, ces débats, selon F. Vatin, s'appuient tous sur un présupposé commun : il y aurait bien eu un phénomène historique étendu dans le temps que l'on pourrait appeler le taylorisme. Donc, ou bien on se donne une définition du taylorisme très large qui englobe l'ensemble du mouvement de rationalisation industrielle, ou bien on se réfère strictement au cadre de la pensée taylorienne, comparée et comparable à d'autres cadres de pensée contemporains. Pour F. Vatin, dans le premier cas on ne peut pas parler de phase historique puisqu'il est dans ce sens indépassable. Dans le second cas, l'idée d'une généralisation du taylorisme paraît très discutable car le cadre de pensée de Taylor est très étroit, déjà passablement anachronique à son époque, il ne peut s'appliquer qu'à certaines formes d'organisation productives. 460 Si Taylor a eu un certain succès médiatique grâce à quelques propagandistes zélés, F. Vatin propose d'y voir un organisateur parmi d'autres.

Pourtant, dans la suite de son introduction, celui-ci nous dit tout de même que « dès la parution de ses écrits, Taylor fut discuté de diverses manières », que « contrairement au mythe qu'il aima propager, selon lequel il n'y aurait eu aucun conflit social dans les entreprises organisées selon ses principes, des grèves éclatèrent à diverses reprises à l'occasion de changements des méthodes d'organisation selon ses directives directes ou indirectes ». 461 Il s'est donc bien passé

 <sup>460</sup> *Ibid.*, 1990, p.11, le livre étant difficilement trouvable, Francois Vatin a publié cette introduction dans F. Vatin, Le travail, sciences et société, institue de sociologie du travail, Éditions de l'université de Bruxelles. 1999.pp.87-106
 461 *Ibid.*, 1990, p.15

quelque chose, "de vives discussions dans le milieu des penseurs de l'organisation du travail" et "des grèves du côté des ouvriers", ce n'est pas rien.

Alors peut-on soutenir que Taylor et le courant de l' O.S.T ne sont que des organisateurs parmi d'autres ?

### 5.1.2 Taylor et le mouvement de l'O.S.T sont-ils des organisateurs parmi les autres ?

Pour Yves Schwartz le taylorisme fut « un tissu cohérent et articulé de pensées réellement organisées et de procédures réellement opérantes relativement au gouvernement de l'entreprise capitaliste. De part sa cohérence, il a pu devenir une véritable disposition spontanée, une "seconde nature" pour une majorité de dirigeants et d'organisateurs incapables de concevoir d'autres façons d'utiliser efficacement le travail humain (...) il y a eu des fondateurs explicites (Taylor...), des théoriciens, un courant, l' O.S.T, des étapes consciemment assumées de passage à la "rationalisation" c'est à dire à l' O.S.T, donc une légitimation codifiée du projet (...) ». 462

Aussi, selon lui, « le paradigme taylorien caractérise une période historique du travail social et, à travers lui, de la culture, du développement contradictoire des civilisations : comme pensée dominante de l'usage productif des hommes (...) comme système organisant réellement de grandes entreprises de l'occident (...) A cet égard parce que des millions d'hommes, nos semblables, ont vécu, (mes-) usé d'eux -mêmes, consommé, procréé pendant quelques décennies sous ce régime d'exploitation, aucune proposition théorique de l'ordre de l'histoire et de la culture ne peut prétendre se développer sans porter l'empreinte – ambiguë - de cette configuration de vie »<sup>463</sup>. Si vraiment des hommes et des femmes ont été sollicités de travailler "sans penser" comment pouvons-nous ne pas le prendre avec le plus grand sérieux ? Pour comprendre notre passé immédiat ou nous situer dans l'actuel, le paradigme taylorien n'est-il pas à interroger ?

Si "la mise en organisation du travail" n'a pas commencé avec Taylor, comme nous l'avons vu, à travers les exemples mis en perspective dans ce que nous avons appelé "la montée progressive

<sup>462</sup> Schwartz Y. « Le travail comme expérience et les critères du taylorisme » dans Schwartz Y. Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe, Octarès Éditions, 2000, p.337

<sup>463</sup> Ibid., 2000, p.337

de la désadhérence", « l'O.S.T, pour Yves Schwartz, fonctionne comme l'énorme dispositif d'un raisonnement a fortiori, (...) le taylorisme peut se définir comme tentative totalement assumée d'annuler le travail comme expérience ; c'est à dire comme opposition terme à terme à la thèse dont nous sommes partis et dont nous avons proposé le caractère universel. C'est en cela que le destin historique du taylorisme peut apparaître comme la mise à l'épreuve de cette thèse. »<sup>464</sup>

Dans les chapitres précédents nous avons pu suivre quelques éléments des rapports qu'ont entretenu faire industrieux et connaissance, ou mise en savoir, transversalement à un long processus de mise en mots, en phrases, en règles... lié aux activités productives humaines. Au niveau le plus générique de la préhistoire, nous pouvons dire que « les procédures techniques sont des "méthodes", des chemins où l'on se fie à l'expérience de ceux qui ont fait ce chemin (...). Le paradigme du chemin nous fait comprendre à la fois la stabilité des archéo-techniques et le mode des changements discrets, des raccourcis profitables ». 465 Aussi, des "méthodes" préhistoriques aux règles de métiers, aux procédures tout empirique des bâtisseurs de cathédrales, à la construction et la manœuvre des vaisseaux, les « méthodes » relatives à la fabrication, au faire, sont restées longtemps des « chemins », comme dit Séris, plus ou moins enfouis dans la mémoire du corps, dans la mémoire des groupes qui y ont travaillé. C'était des chemins non complètement tracés à l'avance, des chemins risqués, compliqués, parfois jalousement gardés. Si on peut parler d'une montée progressive en désadhérence, il faut également imaginer l'existence de "degrés de liberté" pour reprendre l'expression des archéologues. La manufacture ou la fabrique, elles-mêmes, laissent encore entrevoir au XIXème siècle quelque chose comme ces chemins où se déploient habiletés et intelligences.

Or, pour Yves Schwartz : « L'avancée du taylorisme, ses bonds de productivité, ont à voir avec le souci de ne pas laisser cet espace aux irrégularités de l'empirie. » 466 Une "folie rationnelle" dit Bernard Doray. 467

« S'il y a aujourd'hui reflux profond du taylorisme, du moins dans les antres où il est né, dit Yves Schwartz, c'est certainement pour avoir cru pouvoir non seulement renverser l'ordre logique et hiérarchique - sinon chronologique- (...) - la connaissance d'abord, nous renvoyons au chapitre 1

<sup>464</sup> *Ibid.*, 2000, p.338

<sup>&</sup>lt;sup>465</sup> Séris J-P., *La technique*, Philosopher/ Presses Universitaires de France, 1994, p.223

<sup>466</sup> Schwartz Y., Ibid., 2000, p.339

<sup>&</sup>lt;sup>467</sup> Doray B., Le taylorisme, une folie rationnelle?, Dunod, 1981

de la partie 2, à Machine et organisme de G. Canguilhem - (...) mais encore supprimer tout espace d'événements entre l'inopératif<sup>468</sup> et la mise en œuvre. L'idéal de l'O.S.T n'est pas l'expérimentation (...) car il s'agit de produire en série des marchandises, non de tester une hypothèse. Mais le paradigme taylorien entend bien, comme idéal de l'expérimentation, maîtriser les conditions initiales, subordonner l'activité au concept, donc neutraliser les aspects singuliers de la situation, êtres humains inclus. »<sup>469</sup>

Maurice Godelier, dans la préface à l'ouvrage de Bernard Doray, écrit : « Le taylorisme n'est pas une folie-sans-raison. Il procède de raisons historiques et sociales dont on peut reconstruire la rationalité. Ce que vise l'auteur sous les mots de "folie rationnelle", c'est ce fait contradictoire que le développement des richesses de l'homme s'est réalisé le plus souvent jusqu'alors par l'exploitation et la destruction des producteurs de ces richesses.»<sup>470</sup>

Comme nous l'avons vu au chapitre 1 de la première partie, avec la découverte des ergonomes et la démonstration d'un irréductible écart entre le travail prescrit et le travail réel, si la tentative de cette folie rationnelle existe, elle est exhaustivement *impossible*. On est en droit, cependant, de se demander si elle ne reste pas, à des degrés divers, à mesurer au cas par cas, par bien des aspects encore opérationnelle.

#### 5.2 Des critères pour comprendre le taylorisme

#### 5.2.1 La philosophie et l'histoire, le concept et la vie

D'un point de vue philosophique, l'ambition taylorienne est quelque chose qui concerne les rapports entre le concept et la vie, l'impossible et l'invivable, désadhérence et adhérence. Aussi, on ne peut s'en tenir à des "à peu près", dit Yves Schwartz. Interpellation philosophique et intelligibilité historique sont, ici, liées. « Si le taylorisme règle, comme il l'ambitionne, la question de la subsomption de l'activité (industrieuse) sous le concept (organisateur), les êtres réglés par ce

<sup>&</sup>lt;sup>468</sup> Diderot, « connaissance inopérative », c'est à dire qui n'opère pas, qui ne manipule pas elle-même.

<sup>469</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, p.339

<sup>&</sup>lt;sup>470</sup> Godelier M., Préface de Doray B., Le taylorisme, une folie rationnelle? Dunod, 1981, p.XIII

dispositif ne peuvent que façonner l'histoire en ce mode qui correspond à l'annulation de leur vie (industrieuse) comme expérience »<sup>471</sup>. Autrement dit, il n'y aurait pas d'histoire des hommes et des femmes au travail en dehors du concept qui l'anticipe. « Mais, interroge Yves Schwartz, de quelle présence historique et culturelle peuvent être des hommes dont la vie sociale serait pour l'essentiel hétérodéterminée par le concept ? »<sup>472</sup>

Si la philosophie valide comme non problématique cette détermination de l'activité industrieuse sous le concept, alors l'histoire pourra s'écrire avec cette idée faible de la culture « cette présomption d'humanité appauvrie. »<sup>473</sup> Si l'histoire ne découvre pas mille contradictions concrètes à ces présupposés tayloriens, alors la philosophie aura eu raison de l'ignorer, « de porter ailleurs ses regards et de penser sur un certain mode les rapports du savoir (de la culture) et de la vie sociale. »<sup>474</sup>

#### 5.2.2 Taylorisme et horizon d'alternatives

Alors, le taylorisme réapparaît-il sous de nouveaux déguisements, de nouvelles allures ? Nous avons dit plus haut que nous étions en droit de nous poser la question. Cependant, comment le faire en évitant à la fois les raccourcies et les prophétismes ?

Pour Yves Schwartz, cette question comporte de multiples risques :

- Assumer les principes philosophiques et historiques selon lesquels le taylorisme a été
   "possible" comme réalité industrieuse puisque c'est seulement si il y a annulation du travail
   comme expérience qu'on peut comprendre comment il perdure.
- Ne pas saisir en ne reconnaissant pas que les transformations des manières de travailler sont autant de réponses aux difficultés engendrées par le taylorisme - les déplacements partiels qui s'opèrent aujourd'hui dans la sphère de l'entreprise et dans la sphère sociale.
- Ne pas voir les transformations à l'œuvre dans le monde du travail, les sources d'alternatives. Si on identifie le taylorisme aux critères économiques dominants, on

<sup>471</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2000, p.343

<sup>472</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2000, p.343

<sup>473</sup> Ibid., 2000, p.343

<sup>474</sup> *Ibid.*,2000, p.343

conclura, sans nuance, au maintien du même. Du coup, on prend le risque de louper les opportunités réelles de changement dans la gestion des hommes et des choses.

#### 5.2.3 Quatre critères pour comprendre le taylorisme

Par la mise en perspective de ces quatre critères, Yves Schwartz entend caractériser le taylorisme dans ce qu'il présuppose de l'anticipation par concept de l'activité humaine. Ces quatre critères synthétisent son ambition d'annuler le travail comme expérience.

## a) Premier critère : prédominance du travail immédiat

La première condition pour que l'on puisse parler de Taylorisme est la prédominance du travail immédiat. Ce concept issu de la sociologie du travail décrit les situations de couplage et proportionnalité entre rythme d'activité machine et rythme d'activité humaine. La chaîne, le travail sous contrainte et cadence de dispositifs mécaniques en est la représentation la plus simple. La chaîne peut être accélérée, entraînant théoriquement une accélération des gestes humains et une croissance de la productivité - on parle alors d'intensification du travail. Cette prédominance du travail immédiat est nécessaire au taylorisme du fait qu'il présuppose une soumission du corps au concept et au temps mesuré. C'est « l'idéal asymptotique du mécanique qui doit régler la pensée de l'activité ouvrière : la dépense humaine pourra mimer la dépense mécanique si et seulement si son usage peut être épuré comme seul usage du corps, soumis à une succession d'opérations se déroulant linéairement dans le temps »475. Celle-ci peut prendre sens même en l'absence de chaîne ou de dispositifs mécaniques. Voir le perfectionnement de la séquence normée de la "tablée à la chaîne", dans B. Doray, ouvrage cité plus haut. L'ambition taylorienne exige donc une analyse d'opérations, décomposées en séquences élémentaires visant « l'indécomposable ultime » selon l'expression d' Yves Schwartz. Le défaut d'analyse entraînant des zones irréductibles d'opacité, ces détails infimes non maîtrisés sont « autant de sources de déstabilisation de la légitimité indissolublement rationalisante et sociale de la normes organisatrice. »<sup>476</sup>

<sup>475</sup> Ibid., 2000, p.345

<sup>476</sup> *Ibid.*, 2000, p.345

L'annulation du travail comme expérience suppose donc massivement des situations de travail immédiat c'est à dire « la programmation d'une succession linéaire de gestes ou d'opérations pour un corps – machine support de ces actes. »<sup>477</sup>

Se pose alors la question : peut-on parler de taylorisme dans un environnement qui n'est plus strictement machinique mais où pré-dominent encore des contraintes de séquences pré-programmées, des actes élémentaires à accomplir comme la saisie d'informations sur clavier, cases à cocher, succession de oui-non, etc. ?

Dans le travail immédiat que prescrit-on? Couplage et proportionnalité entre rythme d'activité machine et rythme d'activité humaine font apparaître ce que l'on peut appeler une prescription indirecte, implicite. Que penser d'une accélération non prévenue de la chaîne? De plus ce critère sous-tend l'idée qu'il y aurait un lien déductif absolu et unilatéral entre les dispositifs techniques et l'organisation du travail. Ce lien déductif entre technique et organisation se précise au fur et à mesure que nous avançons dans la mise en place des critères ou principes du taylorisme. Il en est comme le pilier, le présupposé épistémologique fondamental. Il prône donc l'adaptabilité absolue de l'homme au système technique.

#### b) Deuxième critère : le « One Best Way » (la seule meilleure manière de faire)

Le deuxième critère proposé par l'analyse d'Yves Schwartz est ce que Taylor appelle le « One Best Way » qui se traduit par « la meilleure manière de faire ». Si l'organisation du travail immédiat oblige les organisateurs du travail à analyser toutes les opérations, elle ne dicte pas pour autant la meilleure manière de faire. Celle-ci a pour enjeu principal une économie de temps : faire le moins de gestes possibles dans le moins de temps possible. C'est en ce point que l'O.S.T récuse définitivement l'espace de jeu réservé dans l'encyclopédie entre pratique et connaissance inopérative.

Notons qu'en faisant apparaître qu'il existe une meilleure manière de faire, Taylor reconnaît bien la variabilité des manières de faire. « (...) parmi ces méthodes, ces outils divers employés pour accomplir chaque élément de travail, écrit-il, - évoquant l'apparente anarchie opératoire tolérée par

<sup>477</sup> Ibid., 2000, p.346

les entreprises - il existe toujours une méthode et un outil qui permettent un travail plus rapide et meilleur que tous les autres. »<sup>478</sup> Ou encore : « En raison du fait que dans tous les métiers les ouvriers ont appris les éléments de leur travail en observant ceux qui se trouvent immédiatement autour d'eux, il existe d'une façon courante de nombreuses façons d'exécuter le même travail, peutêtre quarante, cinquante, cent façons, d'accomplir chaque opération constituant le travail d'une profession ; pour la même raison, il existe une très grande variété dans les outils qui sont utilisés dans chaque genre de travail.»<sup>479</sup>

En fait, si on peut attribuer à Taylor une pensée de la variabilité, il s'agit toujours pour lui de la neutraliser. Yves Schwartz écrit en ce sens : « Ce postulat considérable fait passer Taylor d'une clairvoyante vision des variabilités opératoires à son dépassement dogmatique au nom d'une prétendue norme rationnelle unique.» Ainsi nous pouvons dire que Taylor lui-même souligne ce qui selon nous est un critère inaliénable de toute activité, le fait que tout travail est toujours à quelque degré une expérience.

Par ce critère, Taylor manifeste la volonté d'une économie de temps, « *La séquence temporelle est décompte strict d'unités de temps de plus en plus serrées.*» <sup>481</sup> Tant que le concept n'anticipe pas l'ordre des opérations à faire, le temps n'est contrainte que comme succession, dès que le mode opératoire est en théorie intégralement anticipé - temps élémentaires pour chaque microactes - l'homme devient « *tout au plus la carcasse du temps.* » <sup>482</sup>.

Décomposition des opérations, calcul des temps, et rémunération horaire donnent le sentiment de "vendre du temps". Le taylorisme ne se comprend que dans l'histoire dans laquelle il se déploie, le postulat du « One Best Way » n'est pas séparable du but de l'entreprise industrielle comme lieu d'accumulation de profits pour ses propriétaires.

Cette lutte contre l'opacité conduit à se retourner contre le producteur. « En beaucoup de cas, déplore Taylor, l'employeur est à peu près certain qu'un travail donné pourrait se faire plus rapidement qu'il n'est fait ; mais il a rarement la précaution de prendre les mesures nécessaires

<sup>&</sup>lt;sup>478</sup> Taylor F-W., La direction scientifique des entreprises, Dunod, (1912), (1957) p.32

<sup>479</sup> *Ibid.*, (1912), 1957, p.31-32

<sup>480</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2000 p.346

<sup>481</sup> *Ibid.*, 2000, p.346

<sup>&</sup>lt;sup>482</sup> Marx K., *Misère de la philosophie*, Éditions sociales, 1968, p.64 dans Y. Schwartz, 2000, p.346

pour forcer les ouvriers à faire le travail dans le minimum de temps.»<sup>483</sup> Il veut également lutter contre ce qu'il appelle la "Fallacy" ouvrière, en français nous traduisons par "flânerie", ou "gaspillage de temps". Si ce supposé "gaspillage de temps" est reconnu par Taylor comme naturel : « propre du genre humain », il est aussi identifié par celui-ci comme source d'irrationalité. Le travailleur est selon ce principe considéré comme un être irrationnel auquel il faut dicter et imposer une rationalité extérieure et son travail n'est plus considéré que par le salaire. Il devient un consommateur qui vend du temps.

Le postulat du « One best way » réduit le travail à une opération purement mécanique : tant de micro-gestes, en un temps défini. La prescription se précise, elle devient de plus en plus rigide, non seulement on analyse minutieusement l'activité mais, et c'est là que se situe un des défaut fondamental du taylorisme, en plus on impose une méthode unique et un temps bien défini pour l'accomplir.

#### c) Troisième critère : la coupure conception/exécution

Le troisième critère se caractérise par la coupure entre activité de conception et exécution de la production. Selon la logique présupposée par les deux premiers critères, on ne peut penser le taylorisme sans référence aux rapports de pouvoir et de propriété. En effet, s'interroge Yves Schwartz: « Peut-on imaginer une configuration productive où le One Best Way ferait loi mais où les individus en seraient successivement les prescripteurs et les exécutants? (...) des producteurs libres se proposant dans une systématisation féroce de nier en eux la dimension d'expérience de leur vie au travail, de l'exorciser comme œuvre de fallacy. »<sup>484</sup>

La séparation entre activité de conception et exécution de la production est directement la conséquence des deux premiers critères. Cette dichotomie étant justifiée par Taylor par l'incapacité, selon lui, où se trouvent les producteurs d'anticiper la science qui dicte leur production. « Dans tous les arts mécaniques, la science qui explique chaque acte des ouvriers est si complexe que l'ouvrier le plus doué pour exécuter le travail est incapable de comprendre cette science, soit qu'il manque de connaissances appropriées, soit que son intelligence ne soit pas assez développée. »<sup>485</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>483</sup> Taylor F-W., 1907, dans Schwartz Y., 2000, p.347

<sup>484</sup> *Ibid.*, p.348

<sup>&</sup>lt;sup>485</sup> Taylor F-W., 1912, p.169 dans Schwartz Y., 2000, p.348

Au fondement de ce critère est le postulat d'une inégalité explicite entre les hommes. Les uns, possesseurs d'un savoir, sont ceux qui conçoivent, « ceux qui savent », qui organisent le travail des autres « L'O.S.T va se doter de corps de spécialistes aptes à standardiser les moments productifs » 486. Les autres, « ceux qui font » 487, jugés inaptes à concevoir leur propre activité. « Les êtres supposés incapables de s'approcher de ressources sont mis hors jeu des dispositifs qui gouvernent leur propre activité. » 488 C'est une négation radicale de toute participation intellectuelle des travailleurs à leur propre travail.

L'activité de travail est conçue comme pure exécution. Le rôle de contrôle total de la prescription est très clair :

« Tous les ordres doivent être donnés aux ouvriers en détail et par écrit, et, afin de fixer la besogne de la journée suivante et d'organiser la marche complète des travaux de l'atelier, les agents du service de répartition doivent recevoir des ouvriers des rapports journaliers indiquant exactement ce qui a été fait. Avant qu'un moulage ou une pièce de forge arrive à l'atelier, on doit avoir fixé le chemin exact - et non "possible" comme nous l'évoquions plus haut - que suivra cette pièce d'une machine à l'autre ; une fiche d'instruction pour chaque opération doit être faite pour chaque pièce et dans quel temps.»<sup>489</sup>

Si le système antérieur, appelé par Taylor « initiative et stimulant », système où les dirigeants dépendent de conduites innovantes ou d'efficacité que voudrons bien manifester leurs ouvriers, qu'ils ne peuvent que stimuler, l'O.S.T prétend chasser définitivement l'initiative des ateliers.

Comment comprendre - quelle légitimité si ce n'est le pouvoir, la propriété, le profit - cette ambition d' "exproprier" l' intelligence et l'habileté des travailleurs, de les déplacer des ateliers vers les bureaux d'études ou des méthodes? Cela nous renvoie directement à la question de l'expertise, aujourd'hui. Qui sont les experts ? Quels pouvoirs quasi "magiques" les légitiment à penser, à

<sup>486</sup> Schwartz Y, *Ibid.*, 2000, p.348

Darré J-P, *La production de la connaissance pour l'action, arguments contre le racisme de l'intelligence*, Éditions de la maison des sciences de l'homme, INRA, 1999, pp.27-38

<sup>488</sup> Schwartz Y., Ibid., 2000, p.348

<sup>&</sup>lt;sup>489</sup> Taylor F-W., 1907, dans Schwartz Y., 2000, p.349

prétendre savoir mieux et à la place des autres ? C'est une des questions que nous nous posons dans la dernière partie de cette thèse.

## d) Quatrième critère : l'individualisation de la tâche et les rapports hiérarchiques

Ce quatrième critère est particulièrement intéressant pour savoir si le taylorisme se réactive ou non. Nous avons vu une première division entre les hommes avec la séparation entre ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent. Maintenant il s'agit d'opérer une division verticale entre les travailleurs. « Qui dit répartition horizontale admet l'ouverture possible de négociations entre ouvriers, donc genèse d'un champ de réflexion et de jugement sur la décomposition opérée par les bureaux, avec le risque de désaccords internes ou au contraire d'accords tacites pour augmenter les temps réels par rapport au temps alloués et donc reconduction d'une force collective de résistance à la rationalisation. » Ce que Taylor appelle la Fallacy « est une pratique qui sourd des expériences et des accords informels, elle est issue de et renforce les solidarités horizontales. »<sup>490</sup>

Ce qui est visé, dans ce dernier critère, est la solidarité et la construction de collectifs. Autrement dit, l'objectif est la destruction, dans les situations de travail, de toute forme implicite ou explicite de réflexion collective sur le travail, ou de solidarité. Aussi pour Taylor « le travail individuel est supérieur au travail d'équipe. »<sup>491</sup>

Yves Schwartz, en ce sens, insiste : « *L'OST récuse tout ce qui ressemble à une équipe au niveau de l'exécution*.» Si les trois premiers critères ne sont pas incompatibles avec un travail collectif, ce dernier principe fait la chasse à l'émergence de résistances informelles, à l'émergence de discussions sur le travail, à l'émergence d'accords tacites entre les producteurs, ceci afin de faire barrage à toute possibilité de voir se créer des liens de vie en commun entre ces derniers.

« Chaque ouvrier – doit-être - chargé autant que possible du genre de travail le plus élevé que lui permettent son habileté et ses aptitudes physiques. »<sup>493</sup> L'ouvrier par ailleurs recevra la prescription de sa tâche de la direction directement. « La tâche de faire appliquer des normes et

<sup>490</sup> Schwartz Y, *Ibid.*, 2000, p.350

<sup>&</sup>lt;sup>491</sup> Taylor F-W., 1912, dans Y. Schwartz, 2000, p.350

<sup>492</sup> Schwartz Y., Ibid. 2000 p.350

<sup>&</sup>lt;sup>493</sup> Taylor F-W., 1907, dans Y. Schwartz, 2000, p.350

d'obtenir la coopération des ouvriers appartient à la direction seule. »<sup>494</sup> « Peut-être l'élément le plus important de la direction scientifique est l'idée de tâche. Le travail de chaque ouvrier est prévu dans son entier par la direction au moins un jour à l'avance et l'ouvrier reçoit dans la plupart des cas des instructions écrites et complètes, décrivant dans le détail la tâche qu'il doit accomplir et lui indiquant les moyens qu'il doit employer pour exécuter son travail. Le travail ainsi préparé en avance constitue une tâche qui est accomplie, ainsi que nous l'avons expliqué déjà, par l'action conjuguée de l'ouvrier et de la direction. »<sup>495</sup>

Se développent des concepts qui vont marquer toute l'analyse du travail à venir, la sociologie, la psychologie du travail, l'ergonomie. Notamment avec la notion de tâche. Les ergonomes le disent eux-mêmes : « La représentation de l'activité de travail, qui prévaut encore très largement aujourd'hui, a été formalisée au début du siècle par le taylorisme grâce à l'effort de connaissance de l'activité réclamée par le développement industriel de cette époque. Taylor a été un observateur attentif et perspicace du contenu du travail. (...) l'un des effets de ce mouvement, dès lors qu'il est formalisé en un corps de doctrine, est la séparation entre le travail prescrit et le travail effectif. »<sup>496</sup>

Ainsi, c'est l'homme lui-même qui devient objet de mesure, d'expérimentation. On mesure les capacités de chacun et dans la perspective ouverte par le One Best Way chacun fera une tâche particulière définie par rapport à ses capacités. Suivant cet idéal, une tâche et un poste de travail sur mesure sont assignés à chaque acteur de la production. Les outils pour mener à bien cette forme d'évaluation sont le plus souvent des tests psychotechniques et des tests d'aptitude. Chaque tâche définie isole, en fait, l'ouvrier, qui théoriquement n'a rien à savoir de ce que fait son voisin.

En somme, tous les ingrédients sont réunis pour satisfaire le fantasme programmatique de ce que l'on appelle une « *atomisation de l'homme au travail* ». Réussie ou non, cette atomisation, au moins supposée, interdit toute forme de communication en situation de travail.

La prescription doit jouer là son rôle le plus féroce, puisqu'elle empêche la création de collectif et de débats autour du travail et par la même toute possibilité de négociation autour des

<sup>494</sup> *Ibid.*, 2000, p.350

<sup>495</sup> *Ibid.*, 2000, p.350

<sup>&</sup>lt;sup>496</sup> Guerin F., Laville A., Daniellou F., Duraffourg J., Kerguelen A., *Comprendre le travail pour le transformer, pratique de l'ergonomie, collection outils et méthodes*, Éditions ANACT, 1991, p.41

conditions et de l'organisation du travail. Taylor écrit : « Je veux simplement vous dire que, quand les principes de la direction scientifique ont été appliqués, nous ne nous sommes jamais trouvés devant la nécessité d'un marchandage collectif des conditions de travail. »<sup>497</sup>

## 5.2.4 Le taylorisme à l'épreuve de ces critères

Pour comprendre les problèmes épistémologiques que comporte le paradigme taylorien - défini à travers les quatre critères - et élever le concept d'écart entre le travail prescrit et le travail réel produit par l'ergonomie de l'activité à un niveau anthropologique, nous devons effectuer une incursion dans la dynamique même du système taylorien - passage de l'impossible à "l'impossible se révèle également invivable".

Aussi nous pouvons nous poser les questions suivantes :

- Si le taylorisme se veut scientifique, peut-on dire en toute rigueur qu'il l'est ?
- Si tel n'est pas le cas, quelle est la conséquence sur l'activité de travail qui mérite le statut d'un principe philosophique et anthropologique ? Et de fait, quelle est la conséquence épistémologique de ce principe sur la scientificité escomptée de l'organisation du travail ?

La rationalisation du travail donne une mesure de l'objet qu'elle expérimente différente de l'objet lui-même, une mesure influencée par ses propres valeurs. Or la valeur qui oriente l'expérimentation scientifique et, par là, la rationalisation scientifique du travail est principalement la chasse à toute forme de variabilité - elle passe par le One Best Way.

Le système d'organisation taylorien du travail, selon ce second critère, prétend trouver par l'analyse et le chronométrage des opérations, la norme des temps nécessaires à l'accomplissement de celles-ci, par ailleurs le quatrième critère illustre encore la recherche de l'optimum par individualisation de la tâche.

Dans une étude critique du chronométrage Taylorien en 1913, reprise dans l'ouvrage de F.

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>497</sup> Taylor F-W., La direction scientifique des entreprises, (1912) Dunod, p.215

Vatin (1981), un des précurseurs de l'ergonomie, J-M. Lahy critique l'usage de ces temps moyens, mettant en évidence le fait que lors des expériences de chronométrage, Taylor a plutôt établi la norme de l'athlète industriel que celle de l'homme moyen interchangeable, norme de laquelle il a déduit les temps élémentaires et selon laquelle devait se réguler la moyenne - le travail effectif.

« Taylor choisit toujours d'excellents ouvriers, actifs, volontaires, qui désirent gagner beaucoup. (...) élevés au-dessus d'eux-mêmes par des primes alléchantes (...) c'est d'ailleurs sur des records de temps de travaux antérieurement faits qu'il fixe le temps et le prix convenable. »<sup>498</sup>

Quel modèle de l'homme au travail se fait Taylor ? Quelle reconnaissance de la variabilité humaine ? « Partir du présupposé d'une stabilité routinière du "matériel humain" qu'on pourrait croire en un premier temps adéquat à la normalisation des gestes se retournerait contre le projet taylorien de recherche d'un optimum. »<sup>499</sup>

En réalité, il y a bien reconnaissance de la variabilité dans le système de Taylor, celui-ci écrit, par exemple : « *Notons en passant que le temps d'enfilage est très variable, il oscille entre 10 et 20, suivant la dextérité de l'ouvrière.*»<sup>500</sup>

« La variabilité est constatée, mais pour être récupérée, voire neutralisée : il s'agit de saisir une différence positive (de dextérité), c'est-à-dire ce qui ne fait pas encore norme puisque ces formes de virtuosités ouvrières manifestent quelque chose comme un jeu partiel avec la norme reçue et imposée ; mais le projet est d'en faire une norme, c'est-à-dire de la transformer en moyenne.»<sup>501</sup>

Taylor ne recherche pas des ouvriers "moyens", il recherche « d'abord un bon ouvrier et non un ouvrier quelconque. »<sup>502</sup> Or « l'usage de la moyenne, au sens d'égalisation statistique, reprend néanmoins ses droits. »<sup>503</sup>

Lahy, J-M., « L'étude scientifique des mouvements et le chronométrage », dans Vatin F., 1990, p.168. et Schwartz Y., 2000, p.353

<sup>499</sup> Schwartz Y., 2000, p.353

<sup>&</sup>lt;sup>500</sup> Taylor F-W., dans Schwartz Y., 2000 p.353

<sup>&</sup>lt;sup>501</sup> Schwartz Y., 2000, p.353

<sup>&</sup>lt;sup>502</sup> Taylor F-W, 1912, dans Schwartz Y., 2000, p.353

<sup>&</sup>lt;sup>503</sup> Schwartz Y., 2000, p.353

En effet, Yves Schwartz relève une articulation problématique entre individualisation et moyenne. Nous allons tenter de la comprendre. Comme on l'a vu plus haut, la gestion individualisée des travailleurs dépend du quatrième critère. Elle permet de dissoudre les prétendus "temps moyens" générés par les solidarités informelles défendant leur droit à la *fallacy*. Or la gestion individualisée n'est pas seulement induite par la nécessité du One Best Way, elle correspond, selon Yves Schwartz, également à la nécessité de gérer des différentiels de performances détectés. Différentiels de performances qui doivent être transformés ensuite en standards définis *a priori*. Or ce dernier vaudra comme loi d'autant mieux qu'il apparaîtra ultérieurement comme « *acte sans qualité ou presque, non performance* » et donc accessible à tout ouvrier quel qu'il soit.

Gestion individuelle et One Best Way passent par la catégorisation de types de tâches, ces catégorisations justifient les pratiques de sélection en accord avec l'individualisation des pratiques de commandement – quatrième critère. « L'idée de moyenne se réintroduit dans chaque catégorie, en essayant de tirer celles-ci vers l'optimum que les variabilités et inventivités humaines offrent en cadeau au rationalisateur taylorien. »<sup>504</sup> Or « cette solution reste formelle », dit Yves Schwartz, car s'il y avait réellement production de masse, de produits standards et reproduction statique des différences individuelles, le système devrait se stabiliser. De fait, la véritable solution est dynamique, le processus de « dénormalisation/renormalisation de la norme productive est permanent (...) »<sup>505</sup> L'histoire ne cesse de s'infiltrer dans toutes les situations de travail, même les plus stables.

« On touche là, dit Yves Schwartz, un continent caché des organisations tayloriennes, et la confirmation, par l'épreuve de l'histoire, de la thèse philosophique selon laquelle le travail est toujours à quelque degré, fut-il infime, une expérience. »<sup>506</sup> Aussi, on peut dire que le taylorisme est une fois de plus "impossible", doublement impossible, invivable...

<sup>&</sup>lt;sup>504</sup> Schwartz Y., 2000, p.354

<sup>505</sup> Ibid., 2000, p.354

<sup>&</sup>lt;sup>506</sup> *Ibid.*, 2000, p.354

## Quatrième partie

# Du taylorisme à double effet au « retravail des prescriptions »

# Un groupe de rencontres du travail

Nous avons montré, tout au long de ce travail, que le taylorisme est impossible, du point de vue des ergonomes de l'activité, du point de vue de ses propres critères, du point de vue de la thèse anthropologique selon laquelle il est impossible et invivable qu'un homme ou une femme, dans une situation de travail qui est aussi une situation de vie, "vive" dans une relation de pure hétérodétermination.

La quatrième et dernière partie de ce travail se compose en deux temps. Un chapitre introductif approfondit la notion de « taylorisme à double effet » que nous mettons en liaison, d'une part, avec la démarche de "déconstruction du taylorisme" d'Ivar Oddone, puis nous verrons, d'autre part, comment le concept de « Communauté Scientifique Élargie » a influencé la démarche des « Dispositifs Dynamiques à Trois Pôles » tout en trouvant ses limites au tournant des années 80.

La suite est consacrée à la mise en perspective d'un « Groupe de Rencontres du Travail » que nous avons mené entre 2007 et 2009 avec Stéphanie Mailliot et Olivier Esnault. Il s'agit du rapport auquel nous avons, avec l'accord des co-auteurs, ajouté des précisions quand cela nous semblait nécessaire dans le cadre de ce travail.

# Chapitre 1 - Taylorisme à double effet, communauté scientifique élargie et régime de production des savoirs

« Seule une idée forte de la science, par ses exigences normatives internes, tirera le maximum des formes de savoirs incluses dans les pratiques sociales diverses »

Y. Schwartz, Expérience et connaissance du travail,

Messidor, Éditions sociales, 1988, p.42

L'idée de «taylorisme à double effet» est un élément central pour le sujet qui nous intéresse. On situe couramment la prescription du travail, et les discours - sociaux ou scientifiques - que l'on tient sur elle, au pôle de la connaissance, du concept. Or nous l'avons dit, un des enjeux de cette réflexion sur la prescription du travail concerne les modes de production de savoirs sur les activités de travail. L'objet prescription s'inscrit doublement dans le champ de la production des connaissances; d'une part, production sociale de connaissances, inséré dans le champ du travail et de son organisation, et, d'autre part, production "scientifique" ou "universitaire", inséré dans le champ des travaux de recherche sur le travail. Or nous pensons que la déconstruction du « taylorisme à double effet » est une des conditions, si ce n'est la condition, d'un usage sain de l'activité qui consiste à produire des concepts, c'est à dire des éléments pour la connaissance et pour l'action sociale.

Nous pensons que c'est un chemin possible et nécessaire vers un rééquilibrage entre « conception» et « exécution» à tous les niveaux de la vie sociale. Le critère dominant encore aujourd'hui nous semble pourtant une certaine "scientificité" pour laquelle il y a toujours le risque d'aborder les problèmes avec une idée pauvre de la culture, et partant, une idée appauvrie du travail et des travailleurs - et inversement. Alors qu' une prescription du travail n'a de sens que dans une activité, à travers la dramatique d'usage d'un corps-soi, les dramatiques en pénombre continuent d'être plus ou moins ignorées. Il ne s'agit pas de reconnaître seulement que toute activité de travail mobilise de l'intelligence, une activité mentale, même si c'est un point de départ important mais, également, de reconnaître les conséquences que cet usage de soi en intelligence, et donc en valeur aussi, impliquent. Or, nous faisons l'hypothèse que dans le champ de la pratique prescriptive, de la gestion des affaires industrieuses humaines, peut-être plus qu'ailleurs, règne en maître la séparation entre «conception» et « exécution».

## 1.1 « Taylorisme à double effet » et régimes de production des savoirs

## 1.1.1 Ivar Oddone et les Communautés Scientifiques Élargies

C'est principalement à Ivar Oddone qu'Yves Schwartz se réfère pour introduire le concept de « taylorisme à double effet ». Selon celui-ci, la manière dont Ivar Oddone, dans Redécouvrir l'expérience ouvrière, tente de réfléchir sa démarche de déconstruction du taylorisme à double effet, présente un triple intérêt :

- Approfondir la thèse de la solidarité entre idée forte de la science et idée forte de la culture à travers une œuvre qui se place précisément sur le terrain du travail. 507
- Voir comment cette thèse est elle-même solidaire d'une mise en pratique de ce qu'il appelle « travail en commun des formes de culture et d'inculture », et évaluer le bénéfice tiré pour la connaissance du travail.
- Mieux mesurer après-coup pourquoi telle configuration de culture, comme élément de la pensée ou comme théorie des actes humains, peut constituer un blocage ou au contraire un point d'appui à l'investigation sur les dimensions du travail.

#### a) Science du travail et révolution scientifique: le choc des paradigmes

« Une science du travail implique, disait Taylor, des règles, lois et formules qui remplacent le jugement de chaque ouvrier (...) il existe une science de la manutention des gueuses de fonte (...) cette science demande de telles études qu'un homme qui est apte à manutentionner des gueuses ne peut réellement pas comprendre et ne peut en appliquer les lois que s'il est aidé par quelqu'un d'autre. »<sup>508</sup>

Comment une telle opinion, devenue principe triomphant du gouvernement du travail, n'a-telle pas impressionné les chercheurs, se demande Yves Schwartz ? En effet, zélateurs ou non de Taylor, comment ont-ils pu admettre que le travail humain n'était pas expérience de vie, de savoir,

<sup>&</sup>lt;sup>507</sup> Chapitres 1 et 2 de Schwartz Y., Expérience et connaissance du travail, Messidor, Éditions sociales, 1988.

<sup>&</sup>lt;sup>508</sup> Taylor F-W., 1971, p.79 et 91 dans Schwartz Y., *Ibid.*, 1988, p.46

de culture...? *Redécouvrir l'expérience ouvrière* de Ivar Oddone est, au contraire, au cœur d'une déconstruction du « taylorisme à double effet ».

Ivar Oddone est psychologue du travail, dans un contexte - fin des années 70 - où les questions du mouvement ouvrier, d'émancipation sociale et de classe sociale étaient encore très prégnantes. Caractérisant le changement de perspective qui est en train d'investir la médecine et la psychologie du travail, celui-ci cherche chez T S. Kuhn une épistémologie pour penser sa propre démarche, autour du concept « révolution scientifique ».

«Le débat au sein de la société italienne de médecine du travail, les objectifs de négociations syndicales poussant à restructurer la recherche scientifique en médecine et en psychologie du travail, témoignent des potentialités hégémoniques de ce nouveau modèle issu du groupe ouvrier homogène. La conquête des registres de données d'ambiance et de données biostatiques (carnets de risque et santé) représente déjà l'amorce d'un passage. Le passage d'une connaissance s'appuyant sur un petit nombre de recherches, à une étude basée sur l'enregistrement de la quasi-totalité des données de faits (tendance au dépassement de la subjectivité) ; le passage d'une science fortement conditionnée par les modèles dominants, mais aussi par les interventions patronales directes, à une recherche dont les ouvriers se veulent les protagonistes (tendance au dépassement de l'inadéquation) ; le passage, enfin, d'une recherche qui se caractérise exclusivement par des modèles culturels conformes au système, à une recherche capable de produire une nouvelle modélisation née d'une dialectique entre modèles scientifiques généraux et modèles empiriques (...) Mais ce passage à une nouvelle modélisation ne peut avoir lieu, ajoute-t-il, que si les ouvriers ou, du moins, un certain nombre de groupes ouvriers prennent conscience de son processus et de sa valeur. C'est ce qui s'est produit à la fin des années 1960. »509 Yves Schwartz parle de « passage d'une psychologie Gestaltiste, fonctionnaliste, héritée surtout des présupposés tayloriens, fondés sur le stéréotype du gorille apprivoisé, à une psychologie "concrète" réintégrant l'homme comme sujet d'évaluation.»<sup>510</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>509</sup> Oddone I., Re A., Briante B., *Redécouvrir l'expérience ouvrière, vers une autre psychologie du travail*, Problèmes/Éditions sociales, 1981, p.49

<sup>510</sup> Schwartz Y., Ibid., 1988, p.47

Plus loin, s'interroge Ivar Oddone à propos du sens d'un changement de perspective : « Peut-on dire qu'une révolution scientifique est en train d'investir la médecine et la psychologie du travail ? Oui, dit-il, si nous suivons les indications de Kuhn. »<sup>511</sup>

Ce qui justifie ce changement de perspective, cette révolution scientifique, correspond d'abord, selon I. Oddone, à une demande sociale « (...) un élément "pré scientifique" dit-il, pénètre avec force dans l'entreprise et exige une réponse que le paradigme de la médecine et la psychologie du travail ne sont plus en mesure de lui donner(...) l'exigence revendiquée avec détermination au cours des luttes syndicales d'éliminer effectivement tout ce qui est dommageable à la santé de l'homme.»<sup>512</sup>

Ensuite, il y a l'idée que ce qui peut donner à ce changement la signification d'une révolution scientifique, c'est la proposition d'un nouveau paradigme. « Le vieux paradigme de la psychologie et de la médecine du travail a toujours été, dans sa forme la plus large, l'étude de l'optimisation conjointe de la santé du travailleur et de sa productivité dans l'entreprise. (...) cette optimisation n'a toujours été défaillante qu'en matière de santé. Le vieux paradigme a toujours accepté, au niveau pratique et théorique, les limites définies par Taylor à l'étude du travailleur. »<sup>513</sup>

Aussi selon I. Oddone, « "on" - c'est à dire les sciences qui s'occupent des questions relatives à l'homme au travail - n'a jamais dépassé le concept de base de Taylor et de son organisation scientifique du travail : à savoir la détermination des possibilités et des contraintes de chaque travailleur au moyen d'une science qui lui est complètement étrangère. »<sup>514</sup>

Ce qui caractérise au contraire le nouveau paradigme que propose le mouvement ouvrier, « c'est qu'il valorise l'expérience individuelle, globale du travailleur (...) il opère un passage d'une approche analytique, n'ayant trait qu'à la seule tâche, à une approche globale intéressant la totalité des problèmes ouvriers. »<sup>515</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>511</sup> Oddone I., Re A., et Briante, G., *Ibid.*,1981, p.51

<sup>&</sup>lt;sup>512</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.51

<sup>&</sup>lt;sup>513</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.51

<sup>&</sup>lt;sup>514</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.52

<sup>&</sup>lt;sup>515</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.52

Cette nouvelle approche suppose que la médecine et la psychologie du travail aient dépassé « une définition générique de la santé comme absence de maladie et/ou d'invalidité ou encore au complet état de bien être physique et psychique car de semblables approches de la santé impliquent toujours que l'on fasse appel au jugement d'un spécialiste.»<sup>516</sup>

Pour Yves Schwartz, ce qu' Oddone caractérise par l'ancien modèle est « un (bon) exemple de paradigme, matrice de "sciences normales" (psychologie, ergonomie, médecine), qui se sont développées en quelques dizaines d'années dans la foulée du taylorisme ». En ce qui concerne la psychologie, c'est une psychologie qui découpe dans le rapport homme/tâche une série de questions légitimes pour autant qu'elle envisage un être générique, à réactions quantifiables ; en éliminant comme non pertinente la manière dont ces données sont vécues globalement par les individus concrets.

Ce n'est cependant pas, pour Ivar Oddone, un changement de paradigme ordinaire. « Ce changement, dit-il, investit le type de communauté scientifique auquel doit revenir la définition des modèles théoriques. Nous entendons dire par là qu'il y a changement de communauté scientifique dans la mesure où ce sont le groupe ouvrier homogène, ses sur-agrégations, les agrégations de spécialistes et d'intellectuels autour des syndicats et des partis de la classe ouvrière qui tendent à jouer un rôle hégémonique. Mais il y a changement aussi et surtout parce que les nouvelles communautés scientifiques, qui ne remplacent pas les anciennes mais leur sont complémentaires, produisent des textes, dépassant ainsi dans les faits la division - caractéristique de l'ancienne situation - entre instructeurs et exécutants. »<sup>518</sup>

La suite du texte, dit Yves Schwartz, montre que ce dépassement du « taylorisme à double effet » est l'élément déterminant de la révolution scientifique. Cependant, pour I. Oddone ce n'est pas une révolution scientifique telle que la définit S T. Kuhn car il faut le rappeler : « les nouvelles communautés scientifiques, (...) ne remplacent pas les anciennes, produisent des textes, dépassant ainsi dans les faits la division - caractéristique de l'ancienne situation - entre instructeurs et exécutants ». Cette révolution scientifique est en même temps une révolution au sens politique, c'est à dire qu'elle redistribue la place des acteurs de la société entre producteurs et scientifiques par

<sup>&</sup>lt;sup>516</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.52

<sup>517</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 1988, p.47

<sup>&</sup>lt;sup>518</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.53

rapport à l'ancien régime de production des savoirs.

L'aspect politique de « la révolution scientifique » chez Kuhn semble passer au second plan, ce qui n'est pas sans poser de problème par rapport à la démarche d'Ivar Oddone qui est profondément ancrée dans une dynamique politique; puisqu'elle émane d'une demande de reconnaissance sociale de l'homme producteur comme individu total concret capable de développer des savoirs et de faire des propositions sur l'organisation de son travail et sur les questions relatives à sa santé au travail.

Pour Kuhn, dit Yves Schwartz, que la révolution soit scientifique ou politique, la crise est la condition de la révolution et non l'inverse ; « un groupe n'abandonne un paradigme qu'après avoir tout tenté pour résoudre les "anomalies" (...) le critère d'échec de la science dite normale n'est nullement sa comparaison sereine avec le paradigme alternatif jugé plus rationnel. »<sup>519</sup>

Cela ne renverrait-il pas à une « idée faible de la science » ? En tout cas, cela « ôterait toute validité à la définition du paradigme comme matrice fondamentale constituant - à un moment donné, dans une discipline ou sous-discipline donnée - une question comme rationnelle. »<sup>520</sup> Par ailleurs, « Le paradigme qui contraint à un protocole de recherche méthodique et quasi-systématique, dit Yves Schwartz, a pour envers son mode de perception spécifique de la scientificité, et donc un aveuglement potentiel qui, à terme, porte en lui la nécessité de révolutions scientifiques, la crise est donc inscrite dans la science normale et n'est pas l'effet de la révolution : le politique et le scientifique se rejoignent. »<sup>521</sup>

Mais alors du coup il s'opère une polarisation croissante entre deux manières incompatibles d'envisager ce qu'est un type de solution scientifique satisfaisant - les deux conceptions de la psychologie du travail par exemple, et plus largement, du travail, paradigme taylorien ou communauté scientifique élargie -. Partant, à l'issue de cette "polarisation croissante", « le fossé devient infranchissable entre ceux qui ne conçoivent de solution politique que dans le cadre des institutions existantes, et ceux qui sont irréversiblement lancés dans la recherche de cadre politique

en rupture. »522

<sup>&</sup>lt;sup>519</sup> Schwartz Y., *Ibid.*,1988, p.49

<sup>520</sup> *Ibid.*, 1988, p.49

<sup>521</sup> *Ibid.*, 1988, p.49

<sup>522</sup> *Ibid.*, 1988, p.49

Citant S T. Kuhn: « Tout recours politique devient impossible. Parce qu'ils sont en désaccord sur les fondements institutionnels dans le cadre desquels ce changement politique doit s'effectuer et être évalué, parce qu'ils ne reconnaissent aucun cadre supérieur aux institutions à qui reviendrait de juger les différends révolutionnaires, les partis face à face, dans un conflit révolutionnaire, doivent finalement recourir à des techniques de persuasion de masse et souvent même, à la force (...) les deux paradigmes sont devenus "incommensurables". »<sup>523</sup>

## b) Incommensurabilité et commensurabilité: pour un travail en commun des "paradigmes"

Que penser de l' hypothèse d'incommensurabilité des paradigmes ? Ne risque-t-elle pas de bloquer les horizons possibles à construire, entre expérience des travailleurs et connaissance du travail ? S'il cherche une épistémologie pour sa démarche, Ivar Oddone se rend bien compte qu'il y a quelques défauts dans la théorie kuhnienne : par exemple, il constate que l'accumulation de science normale n'a pas produit en psychologie et en ergonomie, malgré l'existence évidente d'anomalies, un changement de paradigme<sup>524</sup>.

#### Or selon celui-ci:

« La raison est claire et c'est une raison de classe : un tel changement imposerait un dépassement non seulement de la prédétermination rigide des temps et des gestes, mais aussi de la ligne de démarcation entre conception et exécution ; il imposerait en somme un changement des rôles dans la définition des modes de production. Or (...) la question du « comment produire » est inévitablement liée à celle du « quoi produire » et du « où produire » (...) il va sans dire qu'un tel bouleversement est si éloigné des présupposés et applications du scientific management, qu'il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas eu redéfinition du modèle théorique qui fonde ce système. Les concepteurs n'ont donc aucune possibilité réelle de vérifier scientifiquement leur propre modèle et d'enrichir par l'expérience le modèle taylorien. Il en va tout autrement pour les exécutants, dit encore Ivar Oddone. Ils ont eux la capacité de développer une expérience, de produire à son contact des modèles pratiques nouveaux et de redéfinir ainsi par l'intermédiaire de l'organisation de classe, sous forme de revendications, de luttes et de conquêtes, le modèle théorique à la base de l'organisation du travail. C'est même pour eux une nécessité qu'ils ne peuvent se permettre d'ignorer. »<sup>525</sup>

Peut-être doit-on nuancer ce constat en faisant référence aux travaux menés rue Gay Lussac après Guerre, à la naissance des premiers linéaments de l'ergonomie de l'activité.

<sup>&</sup>lt;sup>523</sup> *Ibid.*, 1988, p.50

<sup>525</sup> Oddone I., Ibid., 1981 p.186 Nous renvoyons là également au texte de G. Canguilhem « Ce qui a échappé aux psychologues de l'enquête Hawthorme c'est que les ouvriers ne tiendraient pour authentiquement normales que les conditions de travail qu'ils auraient d'eux-mêmes instituées, en référence à des valeurs propres et non pas empruntées, c'est que le milieu de travail qu'ils tiendraient pour normal serait celui qu'ils se seraient fait eux-mêmes, à eux-mêmes, pour eux -mêmes. Tout homme veut être le sujet de ses normes ». « Milieu et normes de

Ici, la théorie du « nouvel expert », cet homme capable de réfléchir à sa condition et à l'organisation de son travail, met en défaut la théorie Kuhnienne. Cependant, Ivar Oddone n'abandonne pas pour autant la théorie Kuhnienne à laquelle il trouve certains avantages, notamment, dit Yves Schwartz: « Oddone pouvait y trouver une idée forte de la science qui fût en même temps immédiatement articulée sur le fonctionnement des groupes sociaux ». Kuhn ne reconnaît aux paradigmes « qu'un mode d'existence empirique comme faits de culture. » 526

Vivre un paradigme pour le chercheur ne constitue pas une conscience intentionnelle spécifique, mais un type de perception structurée, qualitativement distincte de sa conscience en tant que conscience individuelle ou culturelle. La science normale « semble être une tentative pour forcer la nature à se couler dans la boite préformée et inflexible que fournit le paradigme 527 (...) plus la précision et la portée du paradigme sont grandes, plus celui-ci se révèle un indicateur sensible pour révéler les anomalies et amener éventuellement un changement de paradigme. » 528 La résistance est ce qui permet de trier le vrai et le faux nouveau, le toc et l'anomalie irréductible. Cependant, le problème reste entier pour Ivar Oddone, la dynamique échoue à transformer des "anomalies" quand celles-ci s'articulent sur des dimensions de classe.

Finalement, dans la perspective de déconstruction du « taylorisme à double effet » et d'assise épistémologique, la notion de paradigme va séduire Oddone pour deux raisons. D'une part, il s'agit de la caractérisation de l'explication culturelle de la théorie de Kuhn, l'explication de la théorie doit être « psychologique et sociologique. Elle doit être la description d' un système de valeur, une idéologie, en même temps qu'une analyse de la description des institutions à travers lesquelles ce système est transmis et confronté.» Le "paradigme" devient alors le moyen le plus rigoureux de penser la notion de "l'idéologie dominante". Matrice d'une pratique scientifique sanctionnée par des institutions, comme la société italienne de médecine du travail, il bloque l'émergence de toute autre « modélisation » de l'homme au travail, même dans les milieux syndicaux, « la conception marxienne emboîte le pas de la culture dominante dans son incapacité à présenter « un modèle positif de travailleur (...) capable de réfléchir sur sa condition d'exploité. » 530

l'homme au travail », Cahiers Internationaux de sociologie, 1947, p.134-135

<sup>&</sup>lt;sup>526</sup> Canguilhem G., 1977, p.23, dans Schwartz Y., *Ibid.*, 1988, p.52

<sup>&</sup>lt;sup>527</sup> Kuhn T., La structure des révolutions scientifiques, p.40 dans Schwartz Y., 1988, p.52

<sup>&</sup>lt;sup>528</sup> Kuhn T., *Ibid.* p.85-86 et Schwartz Y., *Ibid.*,1988, p.52

<sup>&</sup>lt;sup>529</sup> Kuhn T., *Ibid.* p.85-86 et Schwartz Y., *Ibid.*,1988 p.53

<sup>&</sup>lt;sup>530</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.47

D'autre part, la rencontre de cette théorie forte des barrages institutionnels pousse Oddone à emprunter la même dynamique pour caractériser sa propre démarche ; il parle de « passage à une nouvelle modélisation, un nouveau paradigme »<sup>531</sup>. Reste à savoir, se demande Yves Schwartz, si Ivar Oddone est d'accord avec la thèse Kuhnienne de l'incommensurabilité des paradigmes et sa conséquence, c'est à dire l'hypothèse que deux paradigmes ne figurent pas deux âges successifs de la rationalité, deux échelons d'un rapport croissant à l'objectivité, qu'il n'y a pas de continuité logique rationnelle entre les paradigmes.

La nouvelle modélisation d' Oddone n'est-elle qu'un nouveau "paradigme" plus utile pour aider les ouvriers à transformer leur situation ? Ou bien est-ce une véritable avancée dans la connaissance du travail capable d'intégrer les connaissances antérieures en les structurant en fonction de la nouvelle perspective théorique ?<sup>532</sup>

A l'opposé de la thèse d'incommensurabilité, un rationalisme qui ne croit pas que les changements de paradigmes sont une affaire de "conversion" « pense qu'il y a une visée, des éléments de langage, des processus de formalisation communs, des retraductions possibles de l'un à l'autre ; il milite pour une intégration réévaluée de l'objectivité passée dans la structure explicative nouvelle. »<sup>533</sup> Or comme nous l'avons vu plus haut pour Ivar Oddone, « les nouvelles communautés scientifiques, qui ne remplacent pas les anciennes, produisent des textes, dépassant ainsi dans les faits la division - caractéristique de l'ancienne situation - entre instructeurs et exécutants », ou encore, « Nous n'entendons pas proposer ici une nouvelle psychologie du travail mais un nouveau mode de développement de cette psychologie. »<sup>534</sup> Les développements nouveaux de la psychologie du travail promue par Ivar Oddone doivent articuler les trois éléments que sont « l'expérience ouvrière, la conscience de classe et la psychologie du travail écrite. »<sup>535</sup>

Aussi, il n'y a pas incommensurabilité des paradigmes entre l'ancien modèle et les nouveaux développements envisagés, il y a l'espace d'un travail en commun des formes spécifiques de culture et d'inculture, qu' Oddone appelle « *Nouvelles Communautés Scientifiques* » ou « *Communauté* 

<sup>&</sup>lt;sup>531</sup> Schwartz Y., *Ibid.*,1988, p.55

<sup>&</sup>lt;sup>532</sup> Kuhn S T., *Ibid.*, p.85-86 et Schwartz Y., *Ibid.*, 1988

<sup>533</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 1988, p.56

<sup>&</sup>lt;sup>534</sup> Oddone I., *Ibid.*, 1981, p.217

<sup>535</sup> *Ibid.*, 1981, p.207

Scientifique Élargie » (C.S.E).

Pour Yves Schwartz, « le principal est là : il y a progrès considérable dans la connaissance du travail quand on cesse de considérer que le "détour théorique" qui commencerait par exclure l'expérience même du travail de la démarche de connaissance, serait l'acte inaugurateur du savoir. En s'attaquant au "double effet" du taylorisme, l'œuvre d' Oddone aide à (...) "redimensionner" le travail » sans invalider le projet d'une connaissance par concepts. « La solidarité entre une idée forte de la science et une idée forte de la culture exige bien ce travail en commun des cultures et incultures. »<sup>536</sup>

## 1.2 Des limites de la C.S.E au Dispositif Dynamique à Trois Pôles

#### 1.2.1 Du concept de C.S.E comme concept fondateur à celui ergologique d'Activité

Comme nous l'avons dit plus haut, la Communauté Scientifique Élargie est une démarche qui s'inscrit dans un contexte de grande effervescence, à la fin des années 70, les questions du mouvement ouvrier, d'émancipation sociale et de conscience de classe étaient encore très prégnantes. Puis il y a eu un certain déclin du travail immédiat, éclatement des collectifs... L'héritage du mouvement ouvrier a été déstabilisé. Aussi, « il a fallu, dit Yves Schwartz, prendre ses distances par rapport au contexte des années 70 en réintroduisant des éléments de généralité dans le concept de C.S.E., pour pouvoir travailler en commun avec toute sorte d'interlocuteurs.» <sup>537</sup> Ceci, en passant du travail ouvrier - avec Redécouvrir l'expérience ouvrière, creusé de la C.S.E. - à une conception plus générale de l'activité humaine comme tentative universelle, plus ou moins réussie, de renormalisation des milieux de vie. Le concept d' « Activité humaine » s'est construit, au delà du seul travail ouvrier, à partir de l'histoire des techniques, de l'anthropologie, de la neurophysiologie, des sciences du langage - comme nous avons pu en donner un aperçu dans ce travail - en même temps, cette démarche interroge en retour les disciplines « en leur demandant quelle place elle lui font. » <sup>538</sup>

<sup>536</sup> Schwartz Y., *Ibid.*,1988, p.57

<sup>537</sup> Schwartz Y., « La communauté scientifique élargie et le régime de production des savoirs », dans la revue *Les territoires du travail*, *N° 3 Les continents de l'expérience*, Catéis, mai 1999, p.83

<sup>&</sup>lt;sup>538</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 1999, p. 83

L'activité humaine ainsi définie comme fabricatrice, matrice d'histoire, de normes antécédentes avec ce caractère universel des renormalisations obligeait alors « à instituer des structures d'apprentissage permanent des savoirs et des valeurs, quels que soient le contexte et les modes de travail ».<sup>539</sup>

Par ailleurs, l'expression de C.S.E. posait en elle-même un problème de par « l'idée sousjacente que la connaissance des activités appartiendrait au domaine scientifique au sens
classique.»<sup>540</sup> Le concept de renormalisation "instabilisant" tout regard sur le travail et impliquant
une posture d'inconfort intellectuel et social, appelait à un retravail des disciplines sur elles-mêmes;
il fallu à ce stade repenser la question des rôles et des responsabilités respectives des universitaires
et des travailleurs, les zones respectives de culture et d'inculture. Avec le concept d'activité,
l'apprentissage disciplinaire, qui reste absolument nécessaire, doit prendre la mesure d'une inculture
"normale" à l'égard de tout ce que l'activité recrée de savoirs, de valeurs, d'histoire, portées par les
travaillants - au sens le plus large du terme - qui « deviennent des forces d'appel et de rappel sans
distinction absolue entre les protagonistes de l'activité du travail et les chercheurs. Forces d'appel
aux savoirs disciplinaires, force de rappel testant et évaluant ces connaissances en les confrontant
à leurs propres univers de savoirs et d'expérience. »<sup>541</sup>

Il y a une double tendance à articuler : fabriquer des savoirs qui modélisent du dehors du temps, le travail des concepts et une tendance liée au retravail de l'expérience, à la micro-fabrication d'histoire. Cette double articulation est difficile, notamment concernant la mise en mot de l'expérience, « le concept C.S.E, dit Yves Schwartz, occulte un peu et les compétences propres de chacun des partenaires et la difficulté du projet, pourtant absolument nécessaire, de les faire travailler ensemble. »<sup>542</sup>

Travailler ensemble renvoie à la notion de "communauté". Mais « *Quel avant, quel après* ? » interroge Yves Schwartz. En dehors du travail en commun chacun ne doit-il pas mener sa propre bataille ? Les universitaires font retour vers leurs disciplines pour avancer dans le questionnement, les démarches, les méthodes que cette expérience de vie en commun a rendu nécessaire. Et les

<sup>&</sup>lt;sup>539</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 1999, p.83

<sup>540</sup> *Ibid.*, 1999, p.83

<sup>541</sup> *Ibid.*, 1999, p.84

<sup>542</sup> *Ibid.*, 1999, p.84

interlocuteurs des activités, ont également à valoriser ces acquis dans le champ qui est le leur – sans que les universitaires aient droit de regard sur ce que chacun fait-.

Par ailleurs, les trois pôles du C.S.E sont « l'expérience ouvrière, la conscience de classe et la psychologie du travail écrite ». Le troisième pôle à côté des savoirs disciplinaires et de l'expérience des forces de rappel est celui de la conscience de classe, des valeurs émancipatrices... Or, « ce troisième pôle n'existait que par son histoire. Le ciment du dispositif à trois pôles ne peut être celui de la conscience de classe fondé de manière exclusive dans les relations avec les syndicats. Les partenaires ne sont plus seulement les militants ouvriers comme au début, ce sont aussi des chômeurs, des agents de services, des cadres, des consultants et des professionnels de diverses branches et ce travail en commun se produit dans le cadre du service public. »543

#### 1.2.2 De l'idée de « renormalisation » dans l'activité au Dispositif Dynamique à Trois Pôles

## a) Les deux premiers pôles

Le pôle des concepts apporte des matériaux pour la connaissance, par exemple, sur la distinction entre "travail prescrit" ou "activité prescrite" et "travail réel" ou "activité réelle", sur la connaissance du marché, sur le corps humain, sur les pratiques langagières, sur la difficulté à mettre en mot l'activité pourtant indispensable... Le pôle des forces d'appel et de rappel, c'est le pôle des savoirs générés dans les activités. Les protagonistes des activités se servent de ces matériaux pour valoriser leurs savoirs spécifiques et transformer leur situation de travail.

#### b) Le troisième pôle et l'inconfort intellectuel – et social -

Enfin la rencontre féconde de ces deux pôles ne peut se produire que par l'existence d'un troisième pôle : celui des exigences éthiques et épistémologiques. « Il s'articule sur une certaine philosophie de l'humanité, une façon de voir l'autre comme son semblable. C'est à dire que l'on regarde l'autre comme quelqu'un dont on va apprendre des choses de ce qu'il fait, quelqu'un dont on ne présuppose pas qu'on sait comment il le fait, pourquoi il le fait et quelles sont ses valeurs. »<sup>544</sup>

<sup>543</sup> *Ibid.*, 1999, p.84

<sup>544</sup> *Ibid.*, 1999, p.85

L'inconfort intellectuel et social consiste à admettre que généralités et modélisations sont toujours à ré-apprécier. Cette disposition ne s'apprend pas mais s'"imprend" au sens où on s'imprègne dans le contact réciproque avec l'autre. Il s'agit de voir son rapport au travail et aux valeurs, on s'imprègne de l'idée que quand on voit quelqu'un travailler, il faut essayer de comprendre en terme de dramatique d'usage de soi. Ce troisième pôle ne contient pas de savoirs pré-stockés, ni de savoirs générés dans l'activité, mais « impose une certaine humilité des universitaires pour redonner la parole à l'activité et, d'autre part, une acceptation de la discipline du concept, de son apprentissage par les protagonistes des activités. Ces trois pôles (...) sont en relation dialectique. Le concept d'activité est né de ce dispositif et en même temps il le justifie et l'exige.»<sup>545</sup>

#### c) Dispositif à trois pôles et ergologie par Yves Schwartz

Nous conclurons ce chapitre par les mots d'Yves Schwartz.

« Fondamentalement, le dispositif à trois pôles est un projet, une tendance permanente qu'on doit exiger, dès lors qu'il est question d'activités humaines quelles qu'elles soient, pas seulement les activités de travail, partout où il est question de production de savoirs ou de diffusion de savoirs sur les activités humaines. Ces dispositifs à trois pôles génèrent à la fois des effets sur la production de connaissance et sur la gestion sociale des situations de travail, car il y a des effets réciproques entre le champ scientifique et le champ de la gestion du travail, puisque dans le cadre actuel, la production de savoirs, de concepts, de descriptions dans le champs de la connaissance a un impact, par le biais de l'enseignement, par toutes sortes de biais politico-culturels, sur la façon dont on va manager, encadrer. Et inversement, ce qui se passe dans le cadre des gestions sociales a un impact sur les savoirs disciplinaires. Ces dispositifs à trois pôles destinés à élargir et transformer ces effets réciproques doivent être mis en place à tous les niveaux, dans l'Université mais aussi dans les lieux de gestion et de transformation des activités de travail. Quand Pierre Trinquet<sup>546</sup> s'interroge sur la sécurité dans l'entreprise, il montre qu'il y a la prévention écrites et les normes de sécurité générées dans l'activité, qui ne sont pas mises en mots. Si on veut gérer intelligemment la sécurité il faut faire dialoguer ces deux registres. C'est un travail qui s'apprend et qui suppose de former des personnes qui savent que le travail est toujours plus ou moins production de normes ("renormalisation partielles") et, qui via le rôle du corps, du "corps soi", se met difficilement en mot (Canguilhem, 1947 et 1966). C'est le métier de l'ergologue, de l'universitaire ou du professionnel, métier qui s'apprend et "s'imprend". On apprend en quoi les disciplines nourrissent la notion d'activité mais on

<sup>545</sup> *Ibid.*, 1999, p.85

Fierre Trinquet, a fait et fait beaucoup pour le développement de l'ergologie, sa diffusion outre Atlantique, notamment au Brésil où il fait régulièrement de nombreuses conférences dans les universités et autres lieux. Sa thèse a été publiée, il s'agit de Trinquet P., Maîtriser les risques du travail, P.U.F, 1996

"imprend" au sens où on ne regarde pas les personnes comme des mécaniques. Une recherche universitaire sur la Poste doit monter une ébauche de dispositif à trois pôles et en faire remonter les bénéfices sur l'enseignement. (...) L'ergologie n'est donc surtout pas une discipline au sens d'un nouveau domaine de savoir mais plutôt une discipline de pensée. Cette discipline ergologique est propre aux activités humaines et distincte de la discipline épistémique qui, pour produire du savoir, du concept dans le champ des sciences "expérimentales" doit au contraire, neutraliser les aspects historiques. La démarche ergologique, tout en ayant pour objectif de construire des concepts rigoureux, doit indiquer dans ses concepts comment, où, se situe l'espace des resingularisations partielles, inhérentes aux activités de travail. Cela pose des problèmes épistémologiques encore largement à travailler. Quoiqu'il en soit, la discipline ergologique conduit inévitablement à la mise en place de ces dispositifs à trois pôles, car sinon, on ne parle pas de ce qu'on dit, on ne fait pas ce qu'on prétend faire. Le métier d'ergologue n'est pas un métier nouveau fondé sur un corps disciplinaire spécifique, c'est une manière pour un ergonome, un philosophe, un linguiste, un technologue, un juriste, un cadre, un ingénieur, un militant, d'exercer son métier en conformité avec ce que l'on peut dire aujourd'hui de l'activité humaine. »<sup>547</sup>

47 6 1

<sup>&</sup>lt;sup>547</sup> Schwartz Y.,1999, p.86. Nous avons choisi de citer longuement ce qui nous semble être une synthèse très claire.

# Chapitre 2 : Un Groupe de Rencontres du Travail pour comprendre le « retravail des prescriptions »

« Pour reprendre une expression Kantienne, nous proposerions que la condition de possibilité de la règle ne fait qu'un avec la condition de possibilité de l'expérience des règles.

L'expérience des règles c'est la mise à l'épreuve, dans une situation d'irrégularité, de la fonction de la règle. » Georges Canguilhem, Le normal et le pathologique, p.179<sup>548</sup>

## Quelques éléments introductifs :

A l'origine d'un Groupe de Rencontres du Travail, il y a l'idée d'un *hiatus*, d'une rencontre, entre le concept et la vie. « *Le conflit n'est pas entre la pensée et la vie dans l'homme, mais entre l'homme et le monde dans la conscience humaine de la vie*»<sup>549</sup> dit Canguilhem. Et cette "rencontre", si elle instaure un nouveau rapport entre le concept et la vie, nécessite un rééquilibrage des modes de production des savoirs dès lors que sont en jeu des activités sociales et humaines, c'est à dire des situations de vie

Un Groupe de Rencontres du Travail s'inscrit en contrepoint de l'idée selon laquelle il y aurait d'un côté, ceux qui savent et de l'autre ceux qui font, ou d'un côté des experts et de l'autre des "gens de terrain". Fondamentalement c'est l'idée que l'activité industrieuse, à travers les débats de normes, est une grande productrice de savoirs et de valeurs, ressource directe pour les personnes en situation et potentiellement ressource, réserve d'alternatives pour la transformation des situations de travail. Il s'agit de reconnaître que les personnes au travail savent les raisons de ce qu'elles font ou de ce qu'elles ne peuvent ou ne veulent pas faire. Une infirmière avec laquelle nous avons travaillé en GRT proposait de lister « ce qu'elle fait mais qu'elle n'aime pas faire et ce qu'elle ne fait pas qu'elle aimerait faire » dans son activité. Tout agir humain est fondamentalement, aussi, toujours, choix d'usage de soi par soi.

« Si toute activité de travail comporte des débats de normes (...), dit Yves Schwartz, l'univers des valeurs est présent dans le plus microscopique des actes de travail. On ne peut

<sup>&</sup>lt;sup>548</sup> Canguilhem G., *Le normal et le pathologique*, Presses Universitaires de France, collection Quadrige, 1966, p.179

<sup>&</sup>lt;sup>549</sup> Canguilhem G., La connaissance de la vie, Vrin, 1969, p.9-10

comprendre donc ni les gestes, ni les formes de coopération, ni l'usage ergologique du langage sans se mettre en recherche de ces valeurs qui pèsent sur les débats de normes industrieux.»<sup>550</sup> Ces valeurs qui s'incorporent dans l'activité - comme une certaine idée de la santé, du soin aux personnes, de la relation de soin - n'ont pas de contenu stable; elles sont continuellement retravaillées, dans leur contenu, par l'épreuve qu'en font les personnes qui travaillent.

De fait, ces choix d'usage de soi, investis par des valeurs et retravaillés dans l'activité, génèrent des "trajectoires de savoirs". Imaginons une infirmière, selon la façon dont elle conçoit son métier, elle accumule et transmet certains types d'informations, de savoirs. Il y a une relation dialectique, entre les savoirs qu'elle se construit et le retravail des normes de son poste, propre à elle-même ou au collectif avec lequel elle travaille. Aussi du point vue ergologique, « se construisent, se défont et se refont indéfiniment des triangles qui mettent en tension activité-savoirs-valeurs. » <sup>551</sup>

Ces renouvellements sont certes partiels et non arbitraires, mais peut-on s'imaginer pouvoir connaître les valeurs qui traversent l'activité industrieuse des personnes et des collectifs à leur place ? « Quel professionnel du concept prétendrait disposer d'un "listing" stable et hiérarchisé de ce qui peut faire valeur pour les humains ?» se demande Yves Schwartz ; "listing" qui permettrait en toute rigueur d'"anticiper" sur les valeurs d'autrui d'un point de vue qui les surplomberait ? Que dire de la légitimité du « savoir expert » ? Que penser de cette notion d'imprentissage dont nous avons parlé plus haut ? Où se situe le jeu entre apprentissage et imprentissage si on ne prend pas en compte l'existence de tels triangles ? Ce sont toutes des questions d'une grande importance.

"Qu'est-ce que" ou "comment" produire des savoirs, des concepts dès lors que sont en jeu des activités humaines ?

Comme nous l'avons suggéré dans la première partie, il y a des différences à faire entre des niveaux de désadhérence, entre le champ de l'épistémique et celui de l'ergologique, ou encore entre des « niveaux d'épistémicité ». Selon que l'on est dans le champ des sciences de la nature les objets visés, n'étant pas des êtres en activité, n'ont rien à voir avec le triangle activité-savoirs-valeurs.

-

Schwartz Y., « Du détour théorique à l'activité comme puissance de convocation des savoirs », Éducation permanente, Dossier Intervention et savoirs, la pensée au travail, 2007/1, n°170, p.20
 Ibid., 2007, p.20

L'activité, là, se situe dans le travail du scientifique qui les construit. Au contraire, les concepts que visent les sciences humaines sont toujours à vivre dans l'inconfort car « nul ne peut anticiper comment se forment, se déforment, se reforment »552 ces triangles. Ivar Oddone écrivait : « Nous avons été frappés par le fait que tous les délégués - même s'ils travaillent à la chaîne ou aux presses - parlent de leur travail comme de quelque chose qui les stimule, qui éveille leur intelligence, leur habileté psychomotrice et leur capacité de création - ce qui est à mettre sur le compte non du travail en soi mais des perspectives que les travailleurs savent se créer. »<sup>553</sup> Imaginons que le chercheur, ou l'expert, essayant de penser de son point de vue une activité de travail, « à la chaîne » par exemple, - là pointe le risque de taylorisme à double effet - si la représentation qu'il se fait de cette activité le renvoie à des catégories du type : « simple », « ennuyeux », « routinier » ... Comment pourrait-il franchir le cap qui consiste à voir, à comprendre, qu'il se joue autre chose, qu'il se produit de l'expérience, qu'il se produit quelque chose qui est de l'ordre du penser et du vivre, s'il ignore jusqu'à l'existence même de tels triangles! Jean-Pierre Darré décrit assez bien la situation, à travers les mots d'un certain GM se faisant le porte parole des thèses d'Althusser « ah! Penser, penser pur... A vrai dire, on n'en est plus à formuler des hiérarchies de savoirs : il y a d'un côté le vrai savoir théorique scientifique et de l'autre des impuretés ou rien. Au plus bas, le niveau de la pratique : on fait des choses, mais sans penser. »554

Aussi, parce qu'il existe de tels triangles, « l'intervention est nécessaire, dit Yves Schwartz, aucun modèle ne peut en effet nous dispenser de cet apprentissage; mais sous condition d'être « rencontre » ; ou comme le suggère la démarche ergologie mais l'ergonomie y prépare, à condition d'opérer selon des « dispositifs dynamiques à trois pôles. » Sur ce point nous renvoyons à la fin de la partie précédente.

Les GRT sont des essais de faire fonctionner ces dispositifs dynamiques à trois pôles. Or, comme le disent Yves Schwartz et Louis Durrive, toute intervention est « *intervention dans la vie des autres* », et par là « *rencontres*» d'une multitude de ces triangles. D'un côté, ces triangles se

<sup>552</sup> *Ibid.*, 2007, p.20

<sup>&</sup>lt;sup>553</sup> Oddone I., *Redécouvrir l'expérience ouvrière. Vers une autre psychologie du travail*?, Problèmes/Éditions Sociales, 1981

Darré J-P., La production de connaissance pour l'action, arguments contre le racisme de l'intelligence, Éditions de la maison des sciences de l'homme, INRA, 1999, p.35. Le passage est issu d'un article de J-p.Darré, paru en octobre 1977 dans la revue Education permanente, et concluait un débat organisé par la rédactrice en chef, Charlette Rodriguez, entre quatre personnes intéressées par la formation des adultes. L'un des participants à ce groupe, GM, s'était fait l'interprète des thèses de Louis Althusser.

<sup>&</sup>lt;sup>555</sup> Schwartz Y., *Ibid.*, 2007, p.20

génèrent, en pénombre, dans le micro de l'activité, d'un autre côté ils ont à voir avec des « valeurs sans dimension », des valeurs qui débordent complètement la situation considérée ; l'infirmière par exemple, aura une conception du soin liée à son activité *in situ*, mais non sans lien avec l'idée qu'elle se fait de l'humanité, c'est à dire des questions telles que « qu'est-ce qu'un "être humain"? », « qu'est-ce que la santé ? » Or, comment un énigmatique "on" considère "les êtres humains" dans le cadre de son travail prescrit ? Les mots sont à interroger, il est tour à tour, il est le « malade mental », « le fou », « le patient » aujourd'hui « l'usager », le « client » ? Les mots sont chargés de valeurs, aussi on ne peut se passer du travail et du retravail de ces mots qui en disent long sur les maux du travail. En ce sens, à l'issu du GRT que nous proposons de présenter dans la suite de ce travail, les infirmiers proposaient de constituer un glossaire contenant « *les mots avec lesquels on travaille et les mots avec lesquels on ne veut pas travailler*: »<sup>556</sup>

En ce sens l'intervention doit requestionner le chercheur - se joue là la question des forces d'appel et de rappel, condition pour un usage sain des concepts. Pour l'intervenant, universitaire ou professionnel, il y a donc toujours le risque d'un « Taylorisme à double effet », c'est à dire le risque de mécaniser la vie humaine en ignorant, plus ou moins consciemment, ces triangles générés dans et par l'activité.

Par ailleurs, intervenir, produire des savoirs, en ignorant ces dialectiques productrices d'histoire, de vie, c'est risquer de louper les réserves d'alternatives qui existent dans le "travailler autrement" au-delà du "travailler conforme". Il n'y a pas de modèle de ces rencontres du travail. La temporalité de l'intervention est une limite importante. « Aussi bien, dit Yves Schwartz, le contenu idéal de l'intervention, via l'approche la plus précise de problèmes de travail les plus concrets, ne doit-il pas être de chercher à mettre en circulation, à endogénéiser dans le milieu considéré cette posture qui conduit chacun à supposer chez l'autre, collègue de travail, supérieur, subordonné, une gestion toujours problématique de tels triangles? N'est-ce pas le moyen, dit-il, de réduire la contradiction entre discontinuité de l'intervention et renouvellement dans la longue durée des triangles valeurs-savoirs-activité ? »<sup>557</sup>

Précisons un dernier point, ce type de rencontres se distingue de toute formation universitaire, plus orientée vers le travail des concepts, moins connectée sur les réalités de la vie

<sup>&</sup>lt;sup>556</sup> Ces documents sont en Annexes.

<sup>557</sup> *Ibid.*, p.22

sociale. Les GRT opèrent des circulations en tous sens entre des savoirs désinvestis - les savoirs au pôle 1 comme nous l'avons écrit plus haut - tels que les universités ou autres institutions les « usinent » et les situations industrieuses singulières où s'enracinent les compétences des protagonistes des activités - pôle 2 -, pour œuvrer à déplier ces triangles ; « ces GRT requièrent donc les compétences des deux autres pôles académiques et intervenants in situ(...) la sollicitation par les GRT est aussi pour chacun d'entre eux la chance d'une pertinence élargie de leur métier : approfondissement continu des connaissances sur les activités humaines et la vie sociale, nouveaux horizons transformateurs de l'intervention in situ ».<sup>558</sup>

### 2.1 Spécificité et singularité d'un GRT

Pour illustrer notre thèse, nous cheminons maintenant entre des éléments généraux, spécifiques, relativement aux Groupes de Rencontres du Travail, que nous ponctuerons par des éléments tirés de l'expérience de GRT que nous avons pu mettre en œuvre entre 2007 et 2009 dans un hôpital psychiatrique marseillais, donc des éléments singuliers. Dans le cadre de la thèse nous illustrons des apports théoriques d'éléments issus du premier GRT<sup>559</sup>, celui mené au départ - la première année - avec des Infirmiers de Secteur Psychiatrique - ISP.

#### 2.2.1 Un métier, un contexte, une histoire : infirmier de secteur psychiatrique

La connaissance de l'historique du métier, du lieu, des évolutions qui ont marqué les personnes avec lesquelles va se dérouler un GRT est, autant que possible, indispensable. D'autant plus dans le contexte que nous exposons qui est fortement marqué par son histoire. Aussi nous commençons par là.<sup>560</sup>

« L'activité de soin à la personne est vieille comme le monde. Elle est inhérente à la relation

<sup>&</sup>lt;sup>558</sup> *Ibid*, p.22

Clar N., Esnault O., Mailliot S., *Mise en œuvre d'un groupe de rencontre du travail à l'hôpital Édouard Toulouse Marseille 13015*, dir. Yves Schwartz, Institut d'ergologie, Université Aix-Marseille, 2007

Nous renvoyons à Esnault O., « Histoire d'une profession : infirmier de secteur psychiatrique » dans Clar N., Esnault O., Mailliot S., *Mise en œuvre d'un Groupe de Rencontres du Travail, à l'hôpital Édouard Toulouse 13015 Marseille*, Direction Scientifique Yves Schwartz, 2007

humaine. » En 1907, un diplôme d'infirmier psychiatrique départemental apparaît au terme d'une formation professionnelle dans quelques régions de France. En 1937, lorsque les asiles prennent le nom d'hôpital psychiatrique, les gardiens deviennent des "infirmiers psychiatriques". Pourtant, c'est l'année 1955 qui devient la date marquant l'histoire de la profession avec la création du premier diplôme d'infirmier psychiatrique, de dimension médicale, obtenu après deux ans de formation. Il permet l'unification des programmes locaux en 120 cours sur deux ans, avec un examen final orienté sur la rédaction d'un rapport sur un malade. La formation est en cours d'emploi et l'étudiant est salarié. « L'élève infirmier est affecté dès son entrée à l'hôpital dans un service de soins, chez un médecin-chef, et il a pour unique perspective d'y demeurer toute sa carrière. »<sup>561</sup>

L'appellation "Infirmier de Secteur Psychiatrique" date de 1969. L'importance de la dimension sociale du soin en psychiatrie a fait évoluer la formation des infirmiers psychiatriques et un nouveau programme est établi en 1973. Les études s'intellectualisent et durent 28 mois. Dès lors, un choc de culture va commencer à se produire entre les générations d'infirmiers psychiatriques. La nouvelle formation va développer une autonomie qui va tendre vers la recherche sur soi et développer les acquisitions dans le champ des sciences humaines et sociales. Les "anciens infirmiers" formés jusqu'ici par identification aux aînés vont vivre leurs nouveaux collègues comme les promoteurs de "l'anti-psychiatrie". Un nouvel Arrêté en 1979 fixe à trente-trois mois la durée des études (avec la première année commune aux deux formations DEI<sup>562</sup> et ISP). La formation est alors marquée par l'introduction des conceptions anglo-saxonnes du soin infirmier en psychiatrie. Les formations évoluent et les idées progressent.

Les formateurs infirmiers et les législateurs décident d'une formation unique ; le décret et l'arrêté du 23 mars 1992, annonçant le programme des études conduisant au diplôme d'État d'infirmier, mettent fin aux études d'infirmier psychiatrique. Le rapprochement des deux professions infirmières s'effectue sur l'argument d'un soin attaché à une définition complexe et multiforme de la santé et de la maladie, pour prendre en compte « l'être bio-psycho-social ». « *Un infirmier polyvalent apte à dispenser des soins infirmiers prenant en compte l'ensemble des problèmes...*». <sup>563</sup> C'est alors que la colère gronde chez les ISP! Comment et par quels stratagèmes politiques, les soins infirmiers en psychiatrie se sont-ils retrouvés confrontés à une discrimination

<sup>&</sup>lt;sup>561</sup> Gerard J.L., *Infirmiers en psychiatrie : Nouvelle génération, une formation en question*, Éditions Lamarre, 1993, p.35

<sup>&</sup>lt;sup>562</sup> DEI : Infirmiers Diplômés d'Etat

<sup>&</sup>lt;sup>563</sup> Esnault O., *Ibid.*, 2007, pp.15-19

intolérable ? Un ISP serait dès lors autorisé à prodiguer des soins qu'aux seuls malades mentaux.

Par le biais d'un mouvement orchestré par le Collectif National de Mobilisation en Psychiatrie, les ISP exigent le DEI de droit, cessant toute activité de formation auprès des étudiants en soins infirmiers. Simone Veil, alors ministre de la santé, entend le problème et leur accorde le diplôme unique de droit. Mais quelques temps après, le Comité d'entente des Formateurs Infirmiers et Cadres et la Fédération Nationale Infirmière déposent un recours en Conseil d'État et obtiennent l'invalidation du décret de DEI pour les ISp.Les raisons invoquées sont en rapport à une circulaire de l'Union Européenne : l'État Français avait oublié de déclarer les ISP à Bruxelles pour la libre circulation européenne<sup>564</sup>. Non reconnus, ils n'existaient maintenant plus du tout. La blessure est profonde. Le mépris étatique et corporatiste a achevé cette période de grand choc culturel et de perte de repères identitaires. Dès lors, la profession est en pleine recherche d'identification. Pour ou contre une spécialisation en psychiatrie, tel est le débat lancé chez les professionnels. Spécialisation ou spécialité ? Selon D. Letourneau, « force est de constater combien il est difficile aux nouveaux diplômés de s'inscrire dans une pratique réellement soignante en psychiatrie<sup>565</sup>. » La formation telle qu'elle produit des infirmiers serait-elle suffisante pour que les professionnels puissent répondre aux besoins en soins des patients tels qu'ils sont en droit de les attendre ? Différentes conceptions s'opposent. D'abord, les contre : dans les faits ou dans un accompagnement à ce changement, ont-ils participé à la mise en place du diplôme unique ? De l'autre, les favorables à une réflexion sur une évolution de la formation pour les infirmiers travaillant en psychiatrie, vers une spécialisation. Que ce soit les soignants organisés en Collectif National de Mobilisation en Psychiatrie qui depuis 1993 réfléchissent à la formation des "psys" ou les partisans d'un Diplôme d'État d'Infirmier Psychiatrique, la question de la formation reste entière. Le Comité d'Études des Formations Infirmières et des pratiques en psychiatrie a élaboré un travail sur une possible spécialisation. Le Ministère de la Santé a établi un groupe de travail sur le sujet, resté sans suite.

Cette dichotomie des "pour" et des "contre" rejoint celle des deux catégories de formations professionnelles qui pratiquent aujourd'hui, dans la même fonction, les soins en psychiatrie. Depuis une quinzaine d'années maintenant, les nouveaux professionnels formés en diplôme unique sont entrés dans les services. Jeunes diplômés d'état et anciens infirmiers psychiatriques se côtoient aujourd'hui dans les services et la recherche d'une cohésion peut permettre de distinguer une

<sup>&</sup>lt;sup>564</sup> Esnault O., *Ibid.*, 2007

Letourneau D., « La spécialisation en question », Santé mentale, mai 2000, n° 48

nouvelle identité professionnelle car « l'identité d'un groupe se construit grâce à l'apport des individus qui le composent mais en rapport avec les autres groupes 566. » 567

Une formation, une profession, un métier qui n'aura été reconnu qu'un siècle ! En y regardant de plus prêt, qui n'aura vécu que 37 ans (1955-1992). Qu'allaient donc devenir les 65000 ISP encore en fonction ? Que devaient penser les étudiants infirmiers entrés en formation de 1989 à 1991 ? Trois générations qui termineront leurs études et obtiendront un diplôme qui n'existera plus ?

Aujourd'hui, on peut rencontrer des infirmiers travaillant en santé mentale issus de trois cursus de formation différents : Les "anciens" ISP, les anciens infirmiers diplômés d'État DEI d'avant 1992 et les diplômés DEI dernière mouture.

L'histoire professionnelle des infirmiers de secteur psychiatrique est donc marquée par une rupture qu'ils qualifient de « véritable choc identitaire ».

#### 2.2.2 Le GRT, un espace de réflexion à co-construire

Il s'agit d'abord de créer les conditions d'un espace de confiance mutuelle. Lors de la proposition de mise en place de ce groupe à l'hôpital nous avons mis en avant la « spécificité » du métier d'infirmier de secteur psychiatrique. Nous avons alors émis le souhait de le connaître même si, depuis 1992, sa formation avait disparu, même si ce métier, tel que déployé au fil des années, tendait, dans ses configurations actuelles, à disparaître. Parlant de "spécificité", nous reconnaissions de façon explicite la particularité du soin en secteur psychiatrique et l'importance de l'expérience des porteurs de ce métier, de ceux qui sont dépositaires d'une mémoire et d'une culture issues de 200 ans d'histoire.

Parmi tous les professionnels de ce secteur d'activité, il nous semblait pertinent dans un premier temps de rencontrer les ISP. Anciens, détenteurs d'un savoir d'expérience constitué au fil des années, ils se trouvaient très bien placés pour apprécier les évolutions récentes - en cours - de la

<sup>&</sup>lt;sup>566</sup> Merkling J., « Infirmier en CMP, une identité en construction », Soins Psychiatrie, 2003/04, n°225, p.42

<sup>&</sup>lt;sup>567</sup> Esnault O., *Ibid.*, 2007

profession infirmière et leurs incidences sur l'élaboration d'une transmission aux jeunes arrivants.

En approfondissant ce que nous entendions par spécificité, nous avions parlé d'« usage de soi dans la relation soignant - soigné » comme ce qui constituait théoriquement selon nous cette spécificité.

Ce faisant, nous reconnaissions qu'il y a dans le soin et plus particulièrement dans le soin en psychiatrie quelque chose d'invisible que le soignant engage, quelque chose qui échappe aux grilles de lecture les plus averties, quelque chose de relativement incodifiable et qui se situe dans une énigmatique « relation à » autrui. Le concept « d'usage de soi » et de surcroît « d'usage de soi par soi »<sup>568</sup> était pour nous particulièrement opérant pour comprendre et mettre en valeur la relation singulière en jeu dans ce type de soin - nous touchions déjà là un peu du doigt ce que nous entendions par « activité réelle ». Relation singulière qui est toujours à réinventer pour les infirmiers de secteur psychiatrique entre « ce qu'on leur demande » et ce que « ça leur demande », ce que ça leur coûte de mettre en œuvre et de défendre au quotidien des espaces permettant la construction d'un soin ayant pour centre de gravité l'engagement du soignant dans une relation avec le patient.

Cette reconnaissance de la spécificité d'un métier et de sa pratique dans les termes d'un usage de soi par soi, a encouragé notre compréhension ou, du moins, notre envie de comprendre les enjeux de vie, les enjeux de valeurs sous-jacents à cette activité et nous a invité de ce fait sur la voie d'une confiance mutuelle.

A partir de là, nous pouvions espérer co-construire un espace d'échange et de production de savoirs en mêlant nos savoirs généraux sur le travail en tant qu'activité, l'expertise des ISP sur le soin en psychiatrie et notre ambition de connaître et de valoriser leur activité; nous étions prêts à nous engager dans ce travail de co-réflexion autour de l'activité de travail des soignants en secteur psychiatrique.

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

Schwartz Y., Durrive L.,(dir.), Travail et Ergologie, Entretiens sur l'activité humaine, Octarès Éditions, 2003, pp.185-201

#### 2.2.3 Les conditions du bon déroulement d'un GRT, aspects méthodologiques

## a) Les conditions ou garanties spécifiques d'un GRT

Le GRT ne suit aucun modèle, il a des repères de fonctionnement. Cependant les conditions de déroulement du travail en groupe sont déterminantes. Louis Durrive parle des « garanties »<sup>569</sup> à apporter pour que les participants au groupe soit en mesure d'adopter une posture ergologique, une disposition à rencontrer l'activité et les savoirs. Il en propose quatre, nous en ajoutons deux.

- Une première garantie est la distance. Il est difficile, voire impossible de débattre de l'activité pendant l'activité, d'une part la personne qui travaille peut être gênée<sup>570</sup>, d'autre part les enjeux locaux qui traversent toute activité ne sont pas compatibles avec la position réfléchie requise en GRT. Il y a plusieurs manières d'envisager cette prise de distance. Le GRT peut aménager un espace à l'abri des enjeux du travail, notamment des enjeux de pouvoir, il peut prévoir un temps spécifique, une suspension dans le temps de travail ou en dehors du temps de travail.<sup>571</sup>
- La deuxième garantie est la présence dans le débat des deux formes de savoirs et non seulement les seuls vécus du travail. La spécificité d'un GRT est de permettre la rencontre entre des savoirs d'application savoirs d'organisation, savoirs réglementaires, savoirs officiels de métier, savoirs académiques... et des savoirs d'activité, qui ne sont pas vraiment formalisés avant le GRT mais qui vont émerger grâce au travail de réflexion mené par le groupe c'est là justement la valeur ajoutée d'un groupe pour approcher l'activité. 572
- La troisième garantie pour qu'un GRT fonctionne est, dit Louis Durrive, « un état d'esprit ».
   D'abord il faut éviter d'associer un type de savoir (savoir académique, savoir investi dans l'activité) à une personne physique ou morale. Ce n'est pas une institution ou une personne

Durrive L., Exposé introductif, « Spécificité des GRT », Université d'été organisée par l'association Observatoire et Rencontres du Travail, 2007

Nous avons été initiée à l'analyse du travail dans le cadre d'expertises, à la demande de CHSCT, que nous avons menées avec l'équipe d'Alternatives ergonomiques, et la difficulté d'établir une communication avec les personnes pendant leur temps de travail est indéniable, elle est pourtant indispensable. Le GRT, lorsqu'il est mis en œuvre dans de bonnes conditions, offre en ce sens plus de confort pour les personnes qui vont pouvoir prendre un peu de recul pour penser leur activité et celle des autres.

Durrive L., Exposé introductif, « Spécificité des GRT », Université d'été organisée par l'association Observatoire et Rencontres du Travail, 2007

<sup>&</sup>lt;sup>572</sup> *Ibid.*, 2007

qui incarnerait les normes, tandis qu'on lui opposerait l'activité et ses renormalisations. Ce que l'ergologie désigne comme dispositif dynamique à trois pôles ne renvoie pas directement à des instances mais à des postures. Chacun au travail est partagé entre deux formes de savoir. « Chacun dans son activité est en situation de relayer le cadre normatif et de négocier sa mise en histoire (...) Le troisième pôle dans ce cadre joue précisément le rôle du tiers afin d'obtenir une rencontre féconde plutôt qu'une stérile opposition. »<sup>573</sup>

L'état d'esprit le plus favorable est l'ouverture à une certaine modestie :

- Modestie des savoirs d'anticipation qui admettront leur propre insuffisance face à la complexité de la vie.
- Modestie des savoirs issus de l'activité qui reconnaîtront l'intérêt de construire et d'améliorer le cadre normatif.
- L'inconfort intellectuel est une modestie partagée, moteur de dialogue et de respect mutuel.
- Une quatrième garantie : le souci de déboucher sur du concret. S'il n'y a pas de bouleversement à attendre dans les pratiques à l'issue d'un GRT, il est « très important que le groupe puisse vérifier la possibilité de changer quelque chose ensemble »<sup>574</sup>. Si fondamentalement, l'ambition du GRT est une transformation progressive et sur le long terme du travailler ensemble, notamment grâce à la mise en circulation des savoirs qui ont forcément un impact sur les personnes et les manières de travailler, donc grâce à la réflexion et aux idées "nouvelles" qui auront été produites en groupe , il est indispensable que le groupe se donne un objectif concret, qu'il formalisera ; ce peut être des comptes rendus, un rapport, un glossaire, des préconisations, un projet...
- Une cinquième garantie, selon nous maintenant, est de prévoir du temps ; la mise en place des groupes de rencontres du travail convoque une temporalité qui doit pouvoir permettre des maturations internes par définition inanticipables, conditions pourtant d'un apprentissage et d'un imprentissage mutuels entre participants, pour l'élaboration d'éléments nouveaux sur l'activité.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>573</sup> *Ibid.*, 2007

<sup>574</sup> *Ibid.*, 2007

Et enfin, une sixième garantie, les participants au GRT doivent être volontaires, il est impossible d'établir une relation de confiance sur une base d'obligation. D'ailleurs s'il est souhaité que les participants qui s'investissent dès le début, restent assidus, pour le bon fonctionnement du groupe, pour suivre le fil de ce qui se passe de séance en séance, chacun doit être libre de décider de ne plus participer.

## b) Comment cela s'est -t-il passé à l'hôpital, quelle méthodologie ?

### - La temporalité

Nous avons organisé ce Groupe de Rencontres du Travail en 9 séances. Chaque séance a duré 2h30. Comme nous l'avons dit plus haut, il nous est apparu qu'une temporalité de relativement longue durée (travail sur 5 mois) était indispensable à la maturation des réflexions à partir des problématiques définies au départ. En effet, les allers-retours entre temps d'activité et temps de mise en débat ont favorisé la dynamique d'échanges propre aux GRT : mise en lumière de l'activité allant de pair avec le travail et le retravail des concepts utilisés. Aussi, dans le temps imparti, nous avons pu établir, avec les participants du GRT, un état des lieux des problématiques rencontrées dans le quotidien de leurs activités. A partir de là nous avons posé les bases pour un travail de réflexion en profondeur.

Nous avons identifié 3 étapes dans le déroulement global de nos séances en GRT :

- 1) La première étape, qui s'est déroulée sur les 3 premières séances, a vu une avalanche de problématiques se faire jour. Ce premier temps d'échange a permis de désamorcer un certain nombre de représentations stigmatisantes concernant le statut désormais disparu d'infirmier de secteur psychiatrique. C'est au cours de cette étape que se sont mises en place les conditions nécessaires pour une confiance réciproque, au fondement d'un travail en commun.
- 2) Durant la deuxième étape, au cours des séances 4, 5, 6 et 7, nous avons travaillé sur différents thèmes renvoyant au cœur des problématiques soulevées. Ce second temps peut être véritablement considéré comme le cœur du déroulement de notre travail : réflexions en profondeur sur les spécificités du métier d'infirmier en secteur psychiatrique dans le

contexte d'évolution actuel de l'hôpital public.

3) Enfin une troisième étape a consisté en la co-élaboration du rapport final, étape importante bien que limitée dans le temps - séances 7, 8, 9. Il nous a semblé en effet indispensable de pouvoir penser en commun la constitution d'un outil susceptible d'aiguiller une poursuite,

au sein de l'institution hospitalière, du travail amorcé dans ce GRT.

Notons l'importance des réunions de suivi avec la direction des soins ainsi qu'avec les cadres de

santé de l'hôpital. Elles furent au nombre de trois.

Une première réunion s'est tenue en janvier 2007, en amont du déroulement du GRT. Elle a

consisté en la mise en débat de ce projet de « recherche – intervention » auprès du personnel

soignant en secteur psychiatrique. En effet, notre volonté de mettre en place un GRT n'avait pas

vocation au départ à répondre à une demande formalisée de la part de l'institution mais s'articulait

sur les questionnements d'un cadre infirmier de secteur psychiatrique, Mr Olivier Esnault,

également étudiant en master d'ergologie. C'est donc sous son impulsion que la direction des soins

de l'hôpital a été sollicitée et s'est engagée dans ce travail.

Une seconde réunion s'est tenue à l'institut d'ergologie de l'Université de Provence en mars

2007 rassemblant des ISP<sup>575</sup> participant au GRT, la directrice des soins, des cadres de santé de

l'hôpital ainsi que les étudiants/animateurs du GRT. Yves Schwartz, directeur de recherche des

étudiants concernés par cette expérience, était également présent. Cette réunion a marqué une

évolution dans le déroulement du GRT : ayant permis une rencontre à la fois inter-catégorielle mais

aussi entre plusieurs milieux de travail (université, hôpital), elle a mis en évidence la nécessité de

favoriser des circulations autour du travail effectué en GRT.

Une dernière réunion s'est tenue à l'université en juin 2007. Cette réunion a permis la

restitution du travail effectué auprès de la directrice des soins et de l'encadrement. Elle s'est tenue

en présence d'ISP ayant participé au GRT, des étudiants/animateurs du GRT et d'Yves Schwartz.

Cette réunion a permis d'envisager concrètement des perspectives de poursuite du travail amorcé.

Il aurait été souhaitable de pouvoir mettre en place une réunion de suivi supplémentaire afin

575

ISP, lire partout Infirmier de secteur psychiatrique

de renforcer les circulations entre les différents acteurs concernés par cette expérience.

#### - Les participants au GRT

Le GRT était composé de treize infirmiers volontaires diplômés de secteur psychiatrique et des trois animateurs de ces rencontres. Le choix d'adresser ce travail prioritairement aux ISP plutôt qu'à l'ensemble du personnel soignant en secteur psychiatrique a été motivé par plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'un des étudiants chercheurs animateurs était issu du milieu professionnel de la psychiatrie. De formation initiale ISP, il est aujourd'hui cadre de santé. Aussi est-ce « du dedans » de l'activité infirmière en psychiatrie qu'est né le choix de mettre en place un GRT à destination des ISP. Les raisons fondamentales de ce choix sont liées à l'histoire de la psychiatrie, à celle de la profession infirmière en psychiatrie sujette à d'importantes transformations depuis la fin de la formation ISP en 1992-95.

Par ailleurs, une approche clinicienne dans la construction du GRT nous enjoignait de prendre le temps de rassembler les anciens de la profession infirmière en psychiatrie afin qu'ils puissent échanger sur les manières dont ils ont cheminé et orienté leur activité durant ces dernières années. Nous avions en effet à l'idée de cibler leur activité pour la valoriser en tant que mémoire appartenant à un patrimoine qui pourrait ensuite être partagé avec tous les professionnels de l'hôpital psychiatrique. Il serait toujours temps plus tard de mettre sur pied d'autres GRT à vocation pluri-professionnelle.<sup>576</sup>

#### - Les outils

Ce que nous appelons « les outils » est ce qui nous permet de co-construire l'aventure, il s'agit de provoquer la réflexion. Il n'y a pas de modèle. Cependant, la co-construction demande de respecter quelques conditions. Nous en donnons quelques exemples concernant le cas singulier que nous présentons en illustration :

<sup>&</sup>lt;sup>576</sup> Ce qui c'est produit puisque nous avons pu négocier une intervention salariée pour renouveler sur deux ans ce GRT, en centrant l'attention la première année sur la manière de concevoir le soin, la relation soignant/soigné des infirmiers Diplômés d'État et ensuite un dernier groupe où nous avons pu mettre en circulation et débattre du travail et des réflexions engagés dans les deux premiers groupes.

Chaque séance de ce GRT a fait l'objet d'un compte rendu détaillé. Les comptes-rendus ont été systématiquement mis en débat et discutés au début de chaque nouvelle séance. Leur fonction était de permettre non seulement un temps de restitution assurant la transition d'une séance à l'autre mais également d'apporter des éléments de réflexion et d'analyse faisant appel aux concepts développés en ergologie. Par ailleurs, nous considérons que la validation des comptes-rendus par l'ensemble des participants au cours du déroulement du GRT constitue une forme de co-élaboration d'éléments du document final.

Au cours des discussions lors du GRT, le maniement des concepts de l'ergologie, élaborés au pôle universitaire, a contribué à la mise en œuvre d'une dynamique favorisant l'échange des savoirs. Les savoirs d'expérience ont pu bénéficier d'une certaine mise en visibilité alors que les savoirs académiques furent retravaillés à la faveur de la mise en mot du vécu. On peut dire que là est le cœur de l'activité propre des GRT : en favorisant la mise en dialogue des savoirs, il impulse des processus susceptibles de transformer en profondeur le rapport de chacun à son activité.

Nous avons pensé l'élaboration du rapport final en commun comme outil pour les infirmiers qui désireraient poursuivre en interne le travail amorcé. Outil qui puisse circuler dans les différents services auxquels appartiennent les ISP du GRT, moyen d'interpeller l'ensemble du personnel hospitalier sur cette expérience mais outil également susceptible de servir de support pour démultiplier la démarche au sein de l'institution. 577

#### - Le déroulement des séances

Il n'y a pas non plus de modèle, un temps relativement long est important, des espaces également entre les différentes séances apparaissent souhaitables. Neuf séances, pour ce qui nous concerne, c'était assez juste mais il faut comprendre que le planning d'un GRT est souvent négocié sur le temps de travail donc rencontre forcément le problème du « travail dans l'urgence », donc des limites de disponibilité des participants. Une fois planifié, normalement cela doit fonctionner.

-

<sup>&</sup>lt;sup>577</sup> Ajoutons que les séances du GRT ont été enregistrées afin de faciliter le travail de synthèse des étudiants et de coécriture du rapport final. Ces enregistrements sont la mémoire du travail effectué et pourront être utilisés à des fins de recherche par le département d'ergologie de l'Université de Provence exclusivement. Les séances ont, également, été filmées par un collègue de l'institut d'ergologie, M. Fyad, également médecin du travail en Algérie. Un film en a été fait dans l'optique de construire un outil pédagogique à destination de la formation des médecins algériens.

Pour ce qui concerne ce GRT, il y a eu des séances plénières et d'autres en ateliers, en petits groupes.

Les séances plénières se sont déroulées en général en plusieurs temps : aborder en début de séance les questions techniques, proposer et mettre en débat le compte rendu de la séance précédente, travailler sur un thème précis, proposer des orientations pour la séance suivante, proposer parfois un travail préparatoire inter-séance - recueil d'éléments sur la formation ISP, sur le prescrit du travail infirmier...

Le choix de mettre en place des ateliers a été motivé par les raisons suivantes : travailler en profondeur un thème déterminé, élaborer sur le thème choisi un questionnaire à destination de l'ensemble des participants au GRT afin de recueillir des éléments d'écriture susceptibles d'alimenter le rapport final.

Le choix des thèmes d'une séance à l'autre a été déterminé de plusieurs manières : soit un thème découlait naturellement des discussions et interrogations d'une séance à la suivante, soit (notamment en ce qui concerne la mise en place d'ateliers) le choix des thèmes à travailler a fait l'objet de propositions par les participants et d'un choix collectif.

Le GRT a été co-animé par trois étudiants-chercheurs de l'institut d'ergologie : deux étudiants en master-recherche d'ergologie et une étudiante-doctorante au département d'ergologie. La co-animation a permis la mise en place d'un dispositif original et riche en potentialités : du fait de leurs positionnements différents<sup>578</sup>, les animateurs ont pu nuancer et confronter leurs regards respectifs sur les différentes problématiques développées par les ISP. Par ailleurs, la co-animation a permis une séance en petits groupes en deux ateliers et donc un travail inattendu du point de vue de sa mise en œuvre. Cette expérience nous laisse penser que la forme « co-animation » est très enrichissante du point de vue des différentes approches méthodologiques que l'on peut adopter.

Un animateur est, comme nous le disions précédemment, ISP et cadre de santé dans un autre hôpital de la région ; les deux animatrices étaient avant tout étudiantes et à ce titre elles ont apporté un regard extérieur mobilisant des éléments conceptuels relevant de l'ergologie.

# 2.2 Le « T » de Travail, un premier retravail des prescriptions

A quoi renvoie le retravail du "T" de travail dans un G.R.T ?579

### 2.2.1 Le travail, quelques éléments théoriques :

Le travail est couramment défini comme une activité tournée vers le monde - critère de production - et une activité tournée vers les autres - critère d'utilité sociale. En découle toute une série de problèmes économiques et politiques qui peuvent être développés en GRT. C'est en général les premiers éléments qui sont mis en perspective en GRT. Nous en retrouvons des éléments dans ce que nous avons appelé « l'avalanche des problématiques », autrement dit les premières problématiques relevées par les infirmiers lors de la première séance. Mais cela peut être aussi un thème que les participants choisissent de développer particulièrement en cours de GRT, par exemple pour ce qui nous concerne « l'atelier : l'hôpital entreprise ».

Par ailleurs, parmi les ingrédients que l'on mobilise en GRT, il y a « ce qu'on me demande » mais également « ce que cela me demande », autrement dit ce que cela demande à chacun d'effectuer la tâche qui lui est impartie dans le cadre du service qu'elle a à rendre. « Et là tout bascule, dit Louis Durrive, le travail dont il est question en GRT concerne un triple engagement : envers le monde, envers les autres et envers soi-même » Dans ce cas singulier nous avions commencé par là, en présentant l'activité des ISP comme « usage de soi dans la relation soignant-soigné », preuve que nous nous engagions à comprendre leur activité dans ce qui pour eux faisait sa spécificité.

Il s'agit de mettre en circulation une idée du travail comme activité industrieuse humaine. De s'inscrire contre une représentation seulement productiviste ou utilitaire du travail, qui appartient au même registre que la normalisation, la standardisation, l'interchangeabilité, ou l'anonymat, et suggère des formes de dépersonnalisation, de subordination stricte aux procédures, aux délais et aux objectifs. Contre cette image appauvrie du travail, héritage du paradigme taylorien, un GRT, sans

<sup>&</sup>lt;sup>579</sup> Nous nous référons là aux travaux de Louis Durrive que nous avons cité plus haut.

Durrive L., Exposé introductif, « Spécificité des GRT », Université d'été organisée par l'association Observatoire et Rencontres du Travail, 2007

ignorer toutes les formes aliénantes que prend le travail, « *cherche à remettre l'homme à sa vraie* place dans la production.»<sup>581</sup> Plus fondamentalement, un GRT est une force de résistance à l'idée anti-humaniste d'une possible soumission stricte à la raison anticipatrice. Non pas que l'anticipation ne soit pas, en partie, légitime, il s'agit de l'idée selon laquelle, elle ne se suffit pas à elle seule, ce dont sont conscientes les organisations puisque tout en affirmant la puissance du modèle de l'anticipation, elles font sans cesse appel à l'initiative des travailleurs. Or l'initiative est définie comme « *l'action de celui qui est le premier à proposer, entreprendre, organiser quelque chose.* »<sup>582</sup> Prendre une initiative, c'est donc au-delà des cadres anticipés, prescrits, "choisir" en fonction de la situation, des personnes qui nous entourent et de nous-mêmes, c'est à dire "'évaluer", interpréter le prescrit, plus largement interpréter tout ce qui prétend faire norme.

Pour ce qui concerne notre GRT, dès la première séance, nous avons mis en avant les problématiques qu'Olivier Esnault avait pressenties. Nous avons alors proposé un premier tour de table afin de mieux nous connaître mais aussi pour tenter de cerner ce qui pouvait motiver la participation des uns et des autres aux groupes de rencontres du travail que nous proposions. Aussi nous fallait-il, à l'issue de cette première rencontre, à la fois poser les bases d'un travail en commun en identifiant des thèmes susceptibles d'être mis en débat mais également nous accorder sur les finalités d'une telle aventure.

### 2.2.2 Les problèmes relatifs au travail ou l'avalanche des problématiques

Les infirmiers ont relevé, d'une part, des difficultés rencontrées dans le travail collectif : problème de collaboration, de communication et de transmission au sein des équipes et entre équipes, difficultés pour échanger et travailler avec les nouveaux diplômés en raison de références culturelles opposées concernant le soin en psychiatrie, problème de non reconnaissance du savoir d'expérience des anciens, problèmes relatifs à la survalorisation d'un diplôme - le DE - et à la dévalorisation d'un autre - celui d'ISP - disparu aujourd'hui mais qualifiant cependant encore une partie du personnel soignant, difficultés à trouver un langage commun, ou encore incertitudes sur la mise en place du tutorat.

<sup>&</sup>lt;sup>581</sup> *Ibid.*, 2007

<sup>582</sup> Petit Robert, 1978, « Initiative »

A ces problématiques soulevées dans un premier temps, d'autres, à mettre en lien avec une évolution générale des services publics, ont été abordées telles que : les incohérences d'un travail dit « au protocole », à la grille inadaptée, la disparition des psychiatres, l'apparition de médecins gestionnaires dans les services, le manque de moyens - problème d'effectif du personnel soignant, diminution du nombre de pavillons, diminution du nombre de places, patients non sécurisés, ou encore travail dans l'urgence.

Une fois ces problématiques avancées, il nous est apparu nécessaire de nous accorder sur les finalités du travail que nous pouvions faire dans ce GRT. Il ne pouvait être question pour nous de changer la donne qui est fonction d'un contexte et d'histoires professionnelles particulières. L'objectif avancé était plutôt de construire un espace d'échange permettant de mettre en regard les problématiques soulevées avec des situations de vie au travail forcément singulières afin de favoriser la compréhension de ce qui, au quotidien, empêche, arrête, met en souffrance l'activité. Pour ce faire, nous avions comme outils les concepts de l'ergologie qui, mis à l'épreuve du réel dans le dialogue des savoirs - savoirs constitués par le pôle universitaire et savoirs issus des pratiques infirmières en secteur psychiatrique -, nous ont permis d'articuler univers de généralité et problèmes particuliers relatifs à des moments de vie spécifiques. Telle est, en effet, la dynamique propre des GRT : par et dans l'échange des savoirs, permettre la co-construction d'éléments de savoir nouveau sur l'activité susceptibles de générer des transformations des situations rencontrées mais également des concepts utilisés.

Pour revenir un peu sur les concepts de l'ergologie : le GRT se veut un espace de production de savoirs sur l'activité, ce qui suppose une certaine rigueur conceptuelle, une précision dans la formulation, dit Louis Durrive. « C'est pourquoi, dit-il, le vocabulaire de l'ergologie se caractérise par la prudence, l'imprécision provisoire, la modestie. C'est une manière de ne pas trancher dans le vif lorsque l'activité cherche à se mettre en mots. On parlera d'activité industrieuse plutôt que d'un travail bien repéré ; de corps soi plutôt que d'un sujet bien délimité, d'entité collective plutôt que d'équipe bien circonscrites etc... »<sup>583</sup>

« Le GRT n'est pas la rencontre de « gens de terrain » et d' experts qui surplomberaient l'activité du haut de leurs savoirs certifiés, de leurs mots bien bouclés, bien définis. C'est un espace

Durrive L., Exposé introductif, « Spécificité des GRT », Université d'été organisée par l'association Observatoire et Rencontres du Travail, 2007

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013
Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

et un temps de retour sur l'activité, objet énigmatique dont on ne fera jamais le tour (...) »584

Concernant le Groupe de Rencontres du Travail que nous mettions en place dans cet hôpital, à l'issue de la première étape, un problème général était posé : celui d'une fracture dans les manières d'appréhender le soin en psychiatrie générant des difficultés tant sur le plan du « travail collectif » qu'en terme de transmission d'un savoir d'expérience des plus anciens aux jeunes diplômés. La nécessité de penser les conditions d'un transmettre renouvelé nous est apparue à la fois stratégique et cruciale. Problème général par rapport auquel chacun avait à se positionner en proposant au débat des éléments de sa trajectoire personnelle et en acceptant, un tant soit peu, de mettre en visibilité les manières dont il négociait ici et maintenant l'usage qu'il faisait de lui-même dans un milieu de travail donné

Les problèmes de transmission évoqués lors de cette première étape avaient été par ailleurs identifiés par le ministère de la santé dans le plan « psychiatrie et santé mentale » de 2006 suite à la tragédie de Pau en 2005 (2 infirmiers tués par un patient). Pour répondre à la nécessité de réinjecter l'expérience clinique des anciens ISP à la formation IDE, ce plan prévoyait la mise en place d'un tutorat et d'une consolidation des savoirs. Considérant ces éléments, nous nous sommes posé les questions suivantes:

Qui avait défini, il y a 15 ans le contenu de la formation des infirmiers DE envisageant de travailler en secteur psychiatrique? Quels étaient les modes de transmission de ces contenus de formation? La suppression de la formation ISP avait-elle été accompagnée d'une véritable concertation avec les professionnels de terrains ? Comment la nouvelle formation - son contenu, sa théorie, sa pratique - avait-elle été élaborée ? Avec les ISP ou à l'écart de leurs savoirs d'expérience, de leur connaissance du métier, de leur professionnalité ? Et comment aujourd'hui envisage-t-on de redéfinir les termes d'un tutorat?

Selon nous, mieux cerner la problématique de la transmission d'un savoir d'expérience impliquait nécessairement un passage par l'activité réelle : il nous fallait approcher de plus près ce qu'est le soin en secteur psychiatrique. Quelle est la spécificité d'un soin passant par la relation soignant/soigné? Comment cette activité, entendons « activité réelle », toujours relativement obscure, insondable, énigmatique, peut-elle se transmettre?

<sup>584</sup> Ibid., 2007

256

Notons par ailleurs que l'activité réelle, dans le cadre d'un GRT doit s'approcher à partir de

sa mise en mot et grâce à la mise en circulation de concepts volontairement flous ne renfermant pas

la pensée et l'expérience dans des « boites » pré-construites mais obligeant au contraire à formuler

ce qui est invisible, souvent non consciemment pensé, enfoui, incorporé dans des gestes jugés, au

moins partiellement à tort, comme routiniers.

2.2.3 Le soin entre "relation soignant/soigné" et "fonctionnement au protocole"

Dès les débuts de notre collaboration avec les infirmiers, la question de savoir ce que

signifie « fonctionner au protocole » est apparue centrale. En effet, au cours des discussions cette

expression est revenue de manière récurrente pour désigner tout ce qui relève de l'ordre de la grille,

de la norme, du règlement, de la loi, etc, et qui, appliqué strictement, contraint et rigidifie l'activité.

Les échanges révélèrent rapidement que l'identité professionnelle revendiquée par les ISP se

trouvait mise à mal par la généralisation d'une vision dite « protocolaire » du soin en psychiatrie.

Qu'est-ce que cela pouvait vouloir dire ? De quels protocoles parlait-on ? Quelles étaient

réellement les prescriptions à cette époque du travail infirmier en psychiatrie ?

Les échanges, au démarrage du GRT, semblaient pris dans un va et vient indépassable entre

un « avant pas forcément parfait » mais regretté, où la prise en considération de la relation au

patient était au cœur des pratiques infirmières, et un « maintenant » où l'identité du métier semblait

disparaître, pour laisser place à un dit « fonctionnement au protocole ».

Ce va et vient entre passé et présent nous a mis sur la voie d'une réflexion sur les normes

antécédentes. Jusqu'à quel point l'évolution des normes antécédentes dans le secteur de la

psychiatrie prenait-elle en compte la singularité, la spécificité des expériences accumulées ? En

outre la question était posée : « Peut-on mesurer la relation soignant/soigné ? »

 $CLAR\ Nathalie\ - Thèse\ de\ doctorat-Universit\'e\ de\ Provence-2013$ 

Peut-on mesurer la manière de rassurer un patient, de le tranquilliser quand il s'angoisse ? Peut-on évaluer les investissements déployés par chacun pour accomplir un travail en équipe ? Si oui, comment ? Qu'est-ce que cela implique pour ceux qui sont en charge d'évaluer le travail ? Et comment donc définir « la bonne relation au patient » ?

Par ailleurs, peut-on la décrire ? Peut-on l'expliciter, la transmettre sans reconnaître au préalable son vrai contenu en pénombre ? Mettre l'accent sur l'aspect foncièrement relationnel du soin en psychiatrie, c'est aussi mettre les évolutions actuelles de ce secteur d'activité en perspective avec toute l'histoire de la psychiatrie. Alors seulement nous pourrons comprendre que derrière les récents changements opérés par les politiques de santé publique, ce sont les valeurs d'un certain humanisme, la conception même du malade et de la maladie mentale qui sont en jeu.

Les changements évoqués sont à envisager dans les termes suivants :

normalisation des manières de faire à travers la mise en place d'outils tels le suivi informatique du dossier patient : celui-ci indexant une obligation de traçabilité des actes infirmiers mais ne pouvant rendre compte d'une relation de soin engageant personnellement les soignants.

□ calcul du temps soignant.

☐ décompte et traçabilité des actes de soin.

☐ inscription du patient dans une logique de flux pensée en terme de placement et non plus de suivi personnel médicalisé.

☐ réduction des coûts par rationalisation du soin, etc.

La réduction de la vision du soin à cette conception fut qualifiée, lors des séances du GRT, de « protocolaire ». Elle avait pour conséquence de gommer l'activité réelle mise en œuvre par les soignants et entraînait la généralisation d'une considération du patient comme « objet de soin » et non plus comme « sujet de son histoire ».

Autrement dit, travaillant avec les ISP sur la possible signification d'« un fonctionnement au protocole », nous avions touché du doigt ce qui pouvait les mettre en souffrance : non seulement leur activité disparaissait derrière des grilles de lecture imposées, non seulement leur engagement en

tant que soignant ne pouvait faire l'objet d'une reconnaissance dans ces cadres, mais encore c'était le déni d'existence dont les patients faisaient les frais qui les mettait en situation de tension.

Pour illustrer ce dont nous rendons compte ici, reprenons un exemple qui nous a été donné: un infirmier nous a expliqué qu'en arrivant un matin sur le parking de son lieu d'exercice, il a rencontré un patient qui lui a demandé de l'aide. Le temps de l'orienter et de répondre à sa demande, il s'est mis en retard de 10 minutes. Expliquant les raisons de son retard à un collègue, ce dernier lui a répondu: « mais ce patient n'est pas de notre service! » Par là, l'infirmier concerné a voulu insister sur l'incohérence d'une exécution stricte du prescrit: faudrait-il donc travailler en psychiatrie comme si la relation au patient pouvait rentrer intégralement dans des protocoles? Faudrait-il donc faire comme si la vie s'arrêtait aux limites de la prescription? Comme si un patient hors du protocole n'existait pas?

Tout ceci pose la question de savoir comment on considère l'autre à travers les lignes de lecture d'un protocole : est-ce qu'on le considère encore comme un être humain, vivant et dont les manifestations d'existence débordent nécessairement les cadres à travers lesquels on l'appréhende ? Comment prendre soin aujourd'hui à l'hôpital d'un patient atteint de troubles psychiques ?

A cet égard, l'un des participant au GRT avait avancé ceci : « Il y a deux manières différentes d'appréhender le patient : dans la formation qui est dispensée en ce moment, on explique que ce qui importe, c'est l'acte technique, alors que la formation reçue par les ISP mettait l'accent sur la prise en compte de la personne soignée dans sa globalité. C'est donc vraiment la manière d'appréhender le patient qui est différente ».

L'identification par les ISP d'un « fonctionnement au protocole » plus ou moins imposé, plus ou moins accepté, plus ou moins subi, plus ou moins efficace mais en tout cas facteur de véritables problématiques, nous avait permis de poursuivre le débat en abordant une réflexion de fond sur l'écart entre le travail prescrit et le travail réel.

Nous avions alors mis en circulation le schéma intitulé « Le prescrit et le réel » extrait de la

revue *Le nouvel automatisme*<sup>585</sup>, schéma issu du travail de recherche des premiers ergonomes de l'activité que nous avons présentés au chapitre 1 de la première partie de cette thèse.

Le schéma 1 correspondait au travail de l'opératrice tel qu'il a été pensé et prescrit par le bureau des méthodes, il représentait l'espace parcouru par la platine au cours d'un cycle de travail - 86 cm -, on voyait également l'ordre et le nombre - 27 - des opérations à effectuer et enfin le temps durant lequel les composants électroniques devaient être insérés - 2mn.

La finalité de la mise en œuvre de ce type de prescription, élaborée selon une logique de rationalisation scientifique, était l'efficacité maximale d'un « *one best way* », le but étant de généraliser la seule bonne manière de procéder.

Si on regardait avec les ergonomes le travail réel, on obtenait un schéma très différent.

Il y avait un écart entre les 2 schémas. Sur le schéma n° 2, correspondant au travail réel effectivement réalisé par une opératrice à un moment donné, l'ordre suivi par l'opératrice différait de celui déterminé par le bureau des méthodes. L'opératrice avait, contre toute attente, gagné du temps par rapport au temps prescrit et concentré l'ensemble des opérations dans un espace plus réduit que l'espace anticipé par le premier schéma.

Que pouvait nous apprendre, alors, cette étude concernant des situations de travail très éloignées de cet exemple tel le travail infirmier en psychiatrie ?

Reprenant les quatre propositions élaborés par Yves Schwartz, issues de la synthèse anthropologique que nous avons mise en perspective dans le chapitre 3 de la première partie de cette thèse. Joignant à l'impossible, l'invivable.

Nous avions proposé les quatre principes suivants :

1) Si dans des situations extrêmement normées comme ci-dessus, on constate un écart irréductible

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

Duraffourg. J., et coll., « Le prescrit et le réel » dans la revue Le nouvel automatisme, 1982. Ces schémas sont également reproduit dans Schwartz Y., Durrive L., *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Octarès Éditions, 2003, p.22. Et nous les avons joints en Annexe de la thèse.

entre travail prescrit et travail réel, il semble que cette distinction peut être dite universelle. Principe procédant directement de « l'impossible ».

- 2) L'écart est universel mais paradoxalement on ne peut pas prévoir complètement cet écart. Il est toujours partiellement singulier, il est le fait de personnes faisant des choix dans la manière d'ajuster leur agir dans l'ici et maintenant d'une situation sujette à des variabilités. Il n'y aura jamais deux personnes qui dans les mêmes conditions feront exactement la même chose de la même manière. Plus encore, pour une seule et même opératrice, il n'y aura jamais répétition à l'identique des opérations réalisées. Principe procédant directement de « l'invivable ».
- 3) La rationalité du bureau des méthodes telle que formalisée sur le schéma prescrit n'est pas la seule rationalité en jeu dans l'activité. Certes on travaille avec le codifié mais si on le modifie, si on le transforme, ce n'est pas sans raison, ce n'est pas simplement pour le plaisir de changer les modes opératoires prescrits. Toute activité implique un ajustement de soi aux autres et au monde. En ce sens une personne au travail se rassemble dans ce qu'elle fait et les raisons pour lesquelles elle opère d'une manière plutôt que d'une autre nous renvoient à des choix qui sont en partie faits au niveau de l'économie du corps. L'entité qui rationalise au travail n'est donc pas seulement la pensée mais un « tout synthétique » appelé en ergologie « le corps-soi » et qui nous renvoie à considérer l'individu au travail en tant qu'il mobilise tout à la fois son corps, son histoire, son bagage psychique, intellectuel, ses diplômes, etc... C'est pourquoi on peut dire que le travail n'est jamais exécution de soi mais toujours un certain usage de soi. Principe procédant de la synthèse « impossible et invivable. »
- 4) à partir du moment où la personne fait des choix pour gérer un écart entre le prescrit et le réel, elle le fait en fonction de critères qui renvoient nécessairement à des valeurs. Il apparaît de la sorte que dans le plus infime de l'activité, derrière le réel du travail, il y a des débats : débats de soi avec soi qui peuvent être liés à l'économie du corps, par exemple : l'opératrice sur la chaîne va procéder de telle ou telle manière afin de pouvoir tenir les cadences mais aussi ne pas finir la journée sur les genoux... Débats de soi par rapport à des valeurs sociales : on peut supposer que la réduction de l'espace et du temps pour réaliser l'ensemble des 27 opérations correspond au souci de ne pas déborder sur la voisine en cas d'incident (la patte d'un composant électronique tordue par exemple). Se manifeste ainsi la volonté de l'opératrice d'avoir du temps pour

récupérer un événement négatif sans que cela ait de conséquences sur le « bien vivre ensemble » sur la chaîne, sur le bien vivre ensemble au travail. On voit par là fonctionner une sorte d'accordéon permanent entre le plus microscopique de l'activité et le plus global de ce qu'est vivre avec les autres. Ainsi ce sont des valeurs politiques (au sens grec de polis : « la cité ») qui sont engagées au plus micro de l'activité et cela n'est pas sans incidence sur la vie en santé des personnes qui travaillent. 586

Nous constations de la sorte que l'activité renvoie à un complexe de valeurs qui entrent en débat, si l'on ignore ce débat, on ne peut comprendre vraiment les situations de travail. Cette étude, mise en discussion au cours du travail en GRT avec les infirmiers, nous permettait de relativiser les opinions sur ce que nous avions appelé le « fonctionnement au protocole ».

En effet, s'il y a toujours un écart entre ce qui est de l'ordre du prescrit - la norme imposée - et ce qui se passe dans l'activité réelle - la norme instituée en situation -, cette règle vaut pour toutes les personnes en activité : aussi bien pour un infirmier désireux de soigner une personne dans sa globalité, que pour un autre qui cherchera à appliquer un protocole de soin.

Aussi, « fonctionner au protocole », c'est également être en activité même s'il s'agit d'une activité restreinte. Un tel fonctionnement est bien plus qu'un respect du prescrit, il indique de possibles valeurs en souffrance... Il est parfois l'indice d'une impossibilité de faire face à des situations difficiles.

Ces remarques nous ont semblé extrêmement importantes dans un contexte où les anciens infirmiers diplômés du secteur psychiatrique étaient de moins en moins nombreux (départ à la retraite, travail sur des structures extra-hospitalières...) et où les jeunes, confrontés à cette part d'inconnu que recèle la relation à l'autre - le malade mental -, semblaient s'accrocher à l'autorité des normes prescrites, au pouvoir des procédures référencées, à la légitimité que leur confèrent les protocoles formalisés.

En ce sens, le problème de la fidélisation des jeunes infirmiers en psychiatrie pouvait être

Nous renvoyons à différents textes: Schwartz Y., « Réflexion autour d'un exemple du travail travail ouvrier », 2007, disponible sur le site de l'institut d'ergologie. Durrive L., « Comment approcher une situation de travail dans une perspective ergologique », *Révista Tempus, Actas de Saùde coletiva*, 2012, vol.6, n°2, et Schwartz Y., Durrive L., *Travail et ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Octarès Éditions, 2003, pp.21-30

mis en relation avec les difficultés à vivre dans un milieu où la rationalisation, le protocole, la technocratisation prenaient le pas sur l'élaboration collective du sens d'un métier.

Un infirmier nous avait expliqué:

« Certains DEI n'ont plus de repères car ils ont appris à travailler sur des protocoles or en psychiatrie on ne travaille pas sur des protocoles, on travaille sur l'initiative et sur la relation soignant/soigné, l'important c'est d'être à l'écoute, de prendre de la distance, pour comprendre ce qu'il se passe, pour pouvoir ensuite reformuler et distribuer ce que l'on a recueilli à l'équipe... C'est une autre vision du patient et ça s'apprend sur le terrain, pas en centre de formation. »

Travailler avec les ISP sur l'écart prescrit-réel nous avait permis alors de considérer avec eux les limites parfois mutilantes d'un fonctionnement « au protocole » ; pour autant cela ne signifiait pas que les normes soient inutiles, loin de là, mais elles ne suffisaient pas pour que le sens d'une activité puisse se construire. Aussi avions-nous appris à reconnaître la légitimité d'un écart irréductible pour que la vie au travail puisse prendre sens dans un milieu (le secteur psychiatrique) où on « travaille avec un outil qui est fait de soi-même. » 587

Or, tout semblait désormais se passer comme si les infirmiers de ce secteur n'étaient plus que les exécutants d'un protocole indiscutable, comme si les personnes étaient interchangeables. Tout ceci nous a conduit à considérer le manque d'espaces au sein desquels une réappropriation collective du travail serait possible. A bien des égards, le GRT que nous avions mis en œuvre nous a paru répondre à cette nécessité. Par ailleurs, l'approfondissement de ces problématiques avait confirmé l'insuffisance d'une formation construite à l'écart du travail réel. Cela avait mis en évidence les conséquences inquiétantes en terme de risques pour la santé au travail des personnes qui seraient amenées à travailler avec ce manque. Conséquences également en terme de risques pour les patients qui ne recevraient plus de soins adaptés.

Passant finalement outre les clivages anciens/nouveaux diplômés, outre les « guerres de compétences », dépassant le mode de la plainte, nous sommes arrivés progressivement tous

-

Nous renvoyons au développement sur la question dans un entretien entre Louis Durrive et Stéphanie Mailliot. Durrive L. Mailliot S., « Produire un savoir sur les métiers à partir d'un "groupe de rencontre du travail"», dialogue trois, dans *L'activité en dialogue. Entretiens sur l'activité humaine II*, Octarès Éditions, 2009

ensemble à l'idée qu'il fallait construire une réflexion qui nous permette d'avancer. Construire un outil pour améliorer le travail s'avérait nécessaire pour la transmission et la communication de l'ensemble des infirmiers travaillant en secteur psychiatrique.

### 2.3 L'énigme de la compétence :

# 2.3.1 Quelques éléments théoriques

Un GRT, dit Louis Durrive, prend à rebours les certitudes portées pas la rationalisation parce qu'il « *introduit l'énigme de la compétence* (...) *fait redécouvrir la compétence* »<sup>588</sup>, il pose la question : quel est le ressort ultime du « bien faire » ? Qu'est-ce qui a un moment donné décide quelqu'un à mobiliser telle ou telle de ses compétences, de ses qualités personnelles pour résoudre un problème, faire face à une situation ? En tant que centre d'évaluation de la situation, mobilisant le triangle « activité-savoirs-valeurs », celui qui arbitre entre de nombreuses données, gardera forcément sa part d'énigme. L'énigme de la compétence renvoie à la fois à l'insuffisance des modèles d'action et à la complexité du faire. Peut-on alors se passer de ce point de vue à la fois inanticipable et extrêmement compliqué ?

Pourquoi "redécouvrir" la compétence ? Il est courant quand on interroge quelqu'un sur son activité, son travail qu'il cherche à abréger tant c'est compliqué à expliquer, disant justement l'inverse « c'est l'habitude ou c'est la routine ». Une idée appauvrie du travail fait son chemin, elle touche les représentations générales « travailler c'est répéter infiniment ce qu'on sait faire », la représentation de soi-même « c'est la routine », la représentation des métiers « un infirmier est un spécialiste des protocoles de soin ». Le travail en GRT permet, au contraire, à chacun de redécouvrir la "marque" singulière qu'il donne à son milieu, au-delà de son utilité, de sa productivité, de son prescrit, c'est son engagement dans une aventure collective qui « re »- découvre.

Parler d'énigme de la compétence s'est reconnaître l'insuffisance de la modélisation de l'action.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>588</sup> Durrive L., *Ibid.*, 2007

A ce propos nous renvoyons à l'ouvrage collectif *La transgression des règles au travail* où il est dit : « *Le monde de l'industrie et des services est un univers de règles. Dans le même temps, l'accomplissement effectif de l'activité ne s'accommode jamais d'un respect absolu des règles.* Celles-ci sont au minimum interprétées, ajustées, assouplies, au maximum ignorées ou violées. »<sup>589</sup>

Or « L'écart à la règle met en jeu deux dimensions : la première est de l'ordre du rapport social, c'est à dire qu'elle renvoie aux caractéristiques de la relation entre ceux qui édictent les règles, ceux qui sont censés les appliquer, ceux qui ont pour tâche de les faire respecter, ceux qui sanctionnent les manquements, etc. La seconde concerne le rapport entre action et description de l'action (...) la seconde est celle du rapport entre l'action effective et le texte de la règle. Suivre une procédure, c'est "conformer" ses actions à la description qui en est faite dans les énoncés, parfois accompagnée de schémas, qui sont des représentations symboliques. Or le rapport entre ces deux ordres de fait (...) est rien moins que problématique. »<sup>590</sup>

Faisant référence au débat sur la cognition, à l'action "située", les auteurs lui opposent le texte de la règle censé couvrir la généralité des cas et ils montrent qu'à vouloir toujours plus détailler les éléments de décalage de l'action par rapport aux règles, il se produit un phénomène de régression à l'infini « glissant insensiblement de la volonté de dire le cas général à celle d'envisager tous les cas possibles. »<sup>591</sup>

Aussi disent-ils, « entre le jeu de mistigri de la responsabilité (...) et le puzzle des tentatives de mise en mots de l'action, la transgression s'organise. Des frontières invisibles se mettent en place, entre ce qui doit être su mais ne peut être dit, entre ce qui doit être dit et qui n'est pas fait, ceux qui savent, ceux qui ne voient pas et ceux qui ferment les yeux. »<sup>592</sup>

L'attention à l'insuffisance de la modélisation de l'action ouvre sur un champ extrêmement compliqué, invisible, du travail, à la complexité du faire individuel et collectif, à la difficulté de dire ce qu'est la compétence, parce « qu'elle ne se dit pas ». Laissons cela en suspens. Voyons comment cela c'est passé avec les ISP.

<sup>&</sup>lt;sup>589</sup> Girin J., Grosjean M., La transgression des règles au travail, L'Harmattan, Collection langage et travail, 1996, p.5

<sup>&</sup>lt;sup>590</sup> *Ibid.*, 1996, p.5

<sup>&</sup>lt;sup>591</sup> *Ibid.*, 1996, p.5

<sup>&</sup>lt;sup>592</sup> *Ibid.*, 1996, p.6

### 2.3.2 Les ISP définissent leur compétence comme un « art de la bricole »

D'une certaine manière, la question du changement de culture dans la mise en œuvre du soin en psychiatrie a été le fil rouge de toutes nos discussions en GRT. Il y avait « l'avant » et puis , « l'aujourd'hui, l'ici et maintenant » avec toutes les incertitudes, difficultés et interrogations que les soignants peuvent avoir sur l'avenir de leur métier, sur l'avenir du soin infirmier en psychiatrie.

«L'avant » pour les ISP, c'est un ancrage, une référence, un patrimoine dont ils sont porteurs. Ce n'est pas un idéal à restaurer – le contexte a complètement changé – mais c'est une culture qui a modelé leurs manières de faire et d'inscrire leur vocation soignante par rapport à la prise en considération du malade comme protagoniste à part entière de la relation de soin.

« L'aujourd'hui » leur apparaît comme un monde du protocole à suivre, de l'acte technicien, du programme préétabli et de la rationalisation budgétaire.

Entre les deux, c'est l'histoire d'un passage qui n'a pas pu se faire. La question de la transmission du savoir d'expérience prend forme dans un contexte de radicalisation de logiques qui semblent incompatibles. Cela semble historiquement lié à la rupture de 1992, moment de la suppression brutale du diplôme d'ISP et de la généralisation du DE postulant une polyvalence infirmière et induisant donc une homogénéisation des manières de faire entre somatique et psychiatrique.

Non que des lignes de convergences ne puissent être esquissées entre somatique et psychiatrique mais cette homogénéisation, dans les faits, a généré les difficultés suivantes :

- défaut d'un langage commun et donc problèmes de communication qui alimentent des tensions dans les équipes,
- disparition d'outils indispensables au soin en psychiatrie : le temps et la parole,
- primauté du protocolaire sur le relationnel.

A ceci s'ajoute une forte accentuation de la contrainte économique (que nous avions pu voir

lors de l'atelier « hôpital-entreprise »<sup>593</sup>) mettant les ISP en tension entre ce qu'ils désirent donner et ce qu'on attend d'eux *(« que le patient soit dehors le plus vite possible »)*. Le centre de gravité s'est déplacé peu à peu du « soin » au patient au « coût de la relation » au patient.

L'usage de soi des ISP nous est apparu, dans un tel contexte, comme un « art de la bricole ». Les ISP nous ont dit ne plus pouvoir faire aujourd'hui que du *bricolage* pour pallier au manque de moyens, au manque de temps, au manque de personnel.

Or cet art de la bricole peut aussi être entendu de manière positive comme manières alternatives de gérer les changements - ce qui nous renvoie aux constats sur la transgression qui s'organise dans l'invisible. Aussi nous faut-il insister sur le caractère d'ingéniosité du bricolage : manière toujours singulière de s'emparer des normes, de les tordre parfois, de se les réapproprier, voire de combler des « *trous de normes* ». On approche alors un peu mieux le « comment » du travail infirmier et les gisements d'alternatives engagés dans toute situation de travail.

Aussi, travailler sur les compétences avec les ISP nous a permis d'insister sur l'importance de l'ingrédient 3 des compétences tel qu'on le définit en Ergologie<sup>594</sup>.

Avant d'y venir, attardons nous sur la notion de compétence elle-même afin de mieux comprendre ce qu'elle recouvre et pourquoi, adoptant le point de vue de l'activité, nous choisissons de parler « d'ingrédients de la compétence » plutôt que d'user de ce terme de manière générique sans s'interroger sur ce qu'il désigne au juste.

Parler d'ingrédients, c'est mettre en évidence que la notion de compétence rassemble plusieurs éléments de nature différente mais qui, en situation, sont mêlés et entrent dans des rapports complexes d'intrication.

Nous renvoyons à François Daniellou qui définit une « articulation immémoriale » comme suit : « Dans leur activité les hommes ou les femmes au travail tissent. Côté trame, les fils les relient à un processus technique, à des propriétés de la matière, des outils ou des clients, à des

<sup>&</sup>lt;sup>593</sup> Pour le développement sur l'hôpital entreprise nous renvoyons plus loin

<sup>&</sup>lt;sup>594</sup> Schwartz Y., Durrive L. (dir.), *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Octarès Éditions, 2003, pp.201-218

politiques économiques élaborées éventuellement sur un autre continent, à des règles formelles, au contrôle d'autres personnes, etc. Côté chaîne, les voici reliés à leur propre histoire, à leur corps qui apprend et vieillit, à une multitude d'expérience, de travail et de vie, à plusieurs groupes sociaux qui leur ont offert des savoirs, des valeurs, des règles avec lesquels ils composent jour après jour, à des proches aussi, sources d'énergie et de soucis, à des projets, des désirs, des angoisses et des rêves. »<sup>595</sup>

Il y a au moins trois dimensions fondamentales engagées à travers la notion de « compétence », à partir desquelles on peut dégager les 6 ingrédients :

La première est celle des savoirs formels, dimension relevant du registre du codifié – connaissances théoriques objectivées par l'acquisition d'une qualification, normes qui encadrent l'activité et permettent d'en anticiper les grandes lignes. Cela semble correspondre à la trame, c'est ce que l'humain met en mémoire (objets, techniques, traditions, codifié) pour tenter de gouverner l'activité. <sup>596</sup>

La seconde dimension s'oppose sur le continuum du savoir à la première : elle nous renvoie à la capacité à prendre la mesure de l'historique d'une situation, elle nous renvoie aux savoirs d'expérience incorporés aux situations considérées.

Enfin la troisième dimension concerne le rapport qu'entretient la personne à sa situation de travail eu égard aux valeurs qui sont les siennes. La seconde et la troisième dimension représentent la chaîne, c'est ce qui fait vivre à un moment donné les techniques, le codifié. <sup>597</sup> Yves Schwartz parle également de dialectique des registres. <sup>598</sup>

Saisir les effets de "chaîne" permet de comprendre "comment ça marche", comment l'histoire se fait. C'est un peu ce que nous souhaitons avoir approché dans la deuxième et la troisième partie de cette thèse. L'attention à l'articulation entre trame et chaîne permet de voir le "travailler autrement" derrière le "travailler conforme".

A partir de ces trois dimensions nous pouvons esquisser les grands traits des 6 ingrédients de

<sup>&</sup>lt;sup>595</sup> Daniellou F., cité dans Schwartz Y., Durrive L., *Ibid.*, 2003, p.93

<sup>&</sup>lt;sup>596</sup> Schwartz Y., Durrive L., *Ibid*, 2003, p.93

<sup>&</sup>lt;sup>597</sup> Ibid 2003 n 94

<sup>&</sup>lt;sup>598</sup> Schwartz Y., Expérience et connaissance du travail, Messidor / Éditions sociales, 1988, p.23-24

la compétence. Bien entendu, en situation, ces 6 ingrédients ne peuvent constituer une grille de lecture d'analyse a priori, ils nous permettent seulement, a posteriori, de pouvoir dire quelque chose de l'usage que chacun fait de lui-même dans son activité. Comprenons que parler « d'ingrédients » nous renvoie à la considération d'éléments qui, en situation, sont liés et ne peuvent être extraits indépendamment les uns des autres. « Vouloir mettre entièrement en mots les compétences est une illusion, mais ne pas tenter de le faire serait interdire leur reconnaissance ». <sup>599</sup>

Toutefois, pour la compréhension, prêtons nous à la catégorisation suivante :

Ingrédient 1 : Il correspond aux savoirs formels, codifiés, il nous renvoie à tout ce qu'on peut savoir d'une situation à distance de celle-ci. 600

Du point de vue du premier ingrédient de la compétence, les infirmiers SP se réclament de méthodes issues de la psychothérapie institutionnelle. Les infirmiers DE aujourd'hui reçoivent une formation solide du point de vue de cet ingrédient (les connaissances formelles) mais tout à fait différente de celle des infirmiers SP (leur formation privilégie l'acte de soin plutôt que sa dimension relationnelle). Cependant, pour les uns comme pour les autres, l'ingrédient 1 ne peut suffire au déploiement concret de l'activité infirmière. C'est en ce sens qu'une infirmière SP déclarait que la formation qu'elle avait reçue n'avait été qu'une base à partir de laquelle elle était allée chercher des éléments lui permettant une meilleure appropriation de son métier.

Ingrédient 2 : Le premier ingrédient convoque le second qui consiste en « l'incorporation de l'historique d'une situation ». Le deuxième ingrédient de la compétence désigne en effet les savoirs investis dans le milieu de travail, les savoirs d'expérience construits au fil des années. Cet ingrédient ne peut être désolidarisé de la prise en considération d'un milieu de travail singulier et d'une histoire locale. Il nous incite à prendre en compte, lorsque l'on parle de compétence, la lente maturation d'un savoir indissociable des situations de vie à travers lesquelles il se construit. En effet, un milieu de travail n'est jamais complètement donné d'avance à travers les cadres qui permettent de l'anticiper : seul un savoir de terrain, incorporé dans des manières de faire, pas forcément conscientisé, contribue à l'efficience de l'activité.

<sup>&</sup>lt;sup>599</sup> *Ibid.*, 2003, p.132

<sup>&</sup>lt;sup>600</sup> Sur les ingrédients de la compétence nous renvoyons à Schwartz Y., « Annexe au chapitre 7, usage de soi et compétence », in Schwartz Y., Durrive L. (dir.), *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Octarès Éditions, 2003, pp.201-218

Ce deuxième ingrédient de la compétence est très développé chez les infirmiers SP mais globalement non reconnu aujourd'hui, notamment par les jeunes diplômés d'état qui arrivent en secteur psychiatrique forts de l'autorité socialement accordée au pouvoir de la norme.

Ingrédient 3 : Il consiste en l'articulation des deux premiers ; toute situation de travail est en effet une combinaison du générique et du singulier. Cela implique pour chacun dans son activité de pouvoir *in situ* faire le va et vient entre le général et les manières toujours singulières dont cette généralité se configure localement. Capacité à articuler l'historique d'une situation avec sa dimension formelle, capacité à intervenir de manière opportune sur un réel nécessairement pris en tension entre une dimension protocolaire et une dimension singulière.

Le troisième ingrédient nous est apparu central considérant l'activité des infirmiers en secteur psychiatrique. Il nous obligeait à regarder leur activité au sein d'une dialectique, d'une articulation très compliquée entre ce qu'on leur demande de faire (suivre des protocoles, sortir les patients le plus vite possible de l'hôpital) et la prise en compte d'une réalité qui déborde toujours les cadres au sein desquels on voudrait pouvoir la contenir. Réalité qui renvoie concrètement à la prise en charge de la maladie mentale. Résoudre dans l'instant les contradictions entre le registre des normes imposées et la singularité de chaque situation, de chaque relation avec un patient... c'est une mise en synergie d'éléments hétérogènes qui demande un véritable travail!

Toute situation de travail est en effet une articulation problématique - au sens de ce qui pose problème - et inanticipable de protocoles et de rencontre de nouveauté. Toute situation de travail est toujours une « *rencontre de rencontres* », c'est-à-dire la conjugaison de plusieurs rencontres qui font d'elle une situation toujours unique et partiellement nouvelle.

Aussi, considérer l'activité réelle des ISP, c'est remettre en perspective la dimension prescrite de leur travail avec la variabilité inhérente d'un milieu ayant vocation à accueillir la « relation à l'autre ». On comprend alors à quel point l'activité est toujours négociation de compromis en fonction des possibilités que l'on a d'inscrire son action dans un monde toujours en partie donné. Ce d'autant plus qu'en psychiatrie, il n'y a pas de réalité de terrain homogène. L'usage de soi qu'y déploient les soignants consiste en un ajustement permanent de ce qu'ils font par rapport

aux normes imposées de l'extérieur (usage de soi par d'autres) et celles instituées en situation (usage de soi par soi). Un tel usage ne peut être intégralement objectivé en dehors des situations de travail vécues. Compromis qui ne seront pas les mêmes selon les valeurs que portent chacun des protagonistes des situations de travail.

Tout ceci nous amène à considérer les 3 ingrédients suivants de la compétence :

Ingrédient 4 : Il indique le « *rapport en valeur* » au milieu qu'entretient chaque personne en activité. Cet ingrédient est fondamental pour comprendre que l'activité n'est jamais le fait d'une mécanique à dérouler.

Prenons un exemple : Il s'agit de l'arrivée d'une jeune stagiaire dans un service de l'hôpital, et des dilemmes d'une infirmière qui doit l'accueillir. La jeune stagiaire ne s'en sort pas très bien, l'infirmière est alors partagée entre l'idée d'une part de l'aider, de la former, en même temps ce temps de tutorat en coûte à son propre travail, elle va perdre du temps... que va-t-elle faire ? Comme bon lui semble et apporter son temps et son aide, faire valoir ses valeurs du vivre ensemble, elle récupérera plus tard ? Ou alors sera-t-elle retenue dans son élan, sachant qu'elle prend le risque d'être dévaluée dans sa propre compétence ? L'évaluation se faisant de plus en plus en terme de ratios, les valeurs sans dimension du vivre ensemble en viennent à entrer en conflit avec celles dimensionnées qui norment le travail. Ces débats de normes et de valeurs sont le quotidien des milieux de travail...

C'est en ce sens qu'on peut parler de l'activité comme « dramatique d'usage d'un corps soi» : il n'y a jamais rien de mécanique considérant l'homme au travail. Dans le terme « dramatique », il faut entendre l'origine grecque « drama », « le drame » au sens théâtral du terme : dans toute activité, il se passe quelque chose. Toute activité est le lieu d'une délibération entre « ce qui vaut pour moi », « ce que les autres me demandent » et « ce qui résiste du monde ».

Ingrédient 5 : Cet ingrédient correspond à l'activation ou au repli du potentiel de chacun en fonction des possibilités d'inscription de son profil de compétences dans le milieu rencontré. Activation, cela signifie d'avoir la possibilité de déployer son agir et par là de s'épanouir dans un milieu de travail. Le repli en revanche est l'indice d'une activité empêchée générant en quelque

271

sorte une diminution de soi - pouvant prendre des formes de dévalorisation...

Prendre en considération ce cinquième ingrédient concernant l'activité des ISP nous a semblé important pour la raison suivante : dans le contexte de changement de culture infirmière en secteur psychiatrique évoqué précédemment, nous avons pu prendre la mesure de l'aspect militant de la culture ISP. Aspect militant mais aussi « résistant ».

A cet égard, la question d'une éventuelle « résistance au changement » a été abordée lors de ce GRT sur les compétences. Les ISP ne seraient-ils pas ceux qui finalement résistent le plus au changement ?

Mais qu'est-ce que la résistance au changement ? N'y a-t-il pas d'entrée de jeu dans l'emploi de ces termes une connotation négative qui stigmatiserait les ISP comme une « vieille école » campée sur ses positions, comme n'étant plus que des « dinosaures en voie d'extinction » ? Les ISP participants au GRT s'étaient en effet définis en début de parcours comme « le village gaulois » de la psychiatrie aujourd'hui. Nous avons voulu entendre tout ce que cela pouvait vouloir dire : stigmatisation, exclusion mais également lutte et résistance...

Résistance pourquoi ? A quels changements ? Contre qui ou contre quoi ? On ne résiste pas pour rien, dans le vide. Dans l'idée même de résistance, il y a idée d'une prise de position, il y a des hommes et des femmes porteurs d'une culture et de valeurs qui revendiquent la production d'un autrement possible...

On voit par là l'articulation entre l'ingrédient 4 et l'ingrédient 5 de la compétence. Le moteur de toute source d'efficacité, c'est de pouvoir exprimer des préférences dans la construction du sens d'un métier. Expression positive – activation d'un potentiel – lorsque les conditions pour le faire sont réunies ou sur le mode de la lutte, de la résistance lorsqu'elles ne le sont plus. Expression morte – repli pathologique – lorsque l'élaboration du sens n'est plus possible.

La résistance renvoie à la double infidélité du milieu, au cœur de notre thèse à l'articulation dialectique entre impossible et invivable : résister c'est tenter de vivre, au sens de se faire, au moins

à quelque degré, centre d'un milieu.<sup>601</sup>

Ingrédient 6 : Enfin le sixième ingrédient indique le travail du collectif : la manière dont chacun reconnaît et tire parti des synergies de compétences. Dans mon activité est toujours engagée, à quelque degré, celle de l'autre. C'est une dimension très importante pour tout agir en compétence. On ne travaille jamais seul contrairement parfois aux apparences. Aussi les ISP ont-ils beaucoup insisté sur la dimension sociale d'un travail à vocation collective : le soin apporté au patient (nous renvoyons à l'atelier « le travail en équipe »).

La richesse de la notion de compétence, ainsi déployée, nous a peu à peu amené à définir la compétence des ISP comme un « art de la bricole », art du « bri - collage » comme le suggérait l'un des participants au GRT lorsqu'il s'agit de « recoller ce qui a été cassé ».

Sur ce sujet, un infirmier nous avait donné un exemple tout à fait intéressant : il travaillait dans un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, dans une structure non médicalisée. Il nous a expliqué à quel point il était nécessaire pour lui de réussir à pouvoir faire reconnaître le « comment » de son travail en secteur psychiatrique. Il estimait avec son équipe avoir eu la chance d'avoir travaillé avec un médecin chef qui avait accepté d'officialiser leur bricolage. Les infirmiers ont expliqué au médecin comment ils procédaient. Ils ont écrit leur bricolage, ce qui était loin d'être évident. En est ressorti un document relativement formel qui a pu être proposé au jugement de l'ensemble du personnel du service concerné. De là, le document a été retravaillé et est donc devenu un véritable support du travail infirmier, nous renvoyons à l'expression « retravail des prescriptions ».

L'infirmier qui nous a fait part de cette expérience nous a dit : « On avait un nouveau protocole mais celui là, on le trouvait bien parce que c'est nous qui l'avions fait! »<sup>602</sup>

A travers ces quelques mots, nous comprenons la nécessité du protocole, du cadre, de la théorie, du registre du codifié (ingrédient 1 de la compétence en ergologie), élément indispensable

<sup>601</sup> Nous renvoyons là à Efros D., Schwartz Y., « Résistances, transgressions et transformations : l'impossible et l'invivable dans les situations de travail », Nouvelle revue de psychosociologie, 2009/1, n°7 et également au texte Canguilhem G., « Milieu et normes de l'homme au travail » , Cahiers Internationaux de sociologie, Éditions du seuil, 1947

Nous renvoyons à nouveau à Canguilhem G., *Ibid.*, 1947

mais pertinent si et seulement si il convoque des espaces de mise en débat, de délibération afin de pouvoir faire l'objet d'une réappropriation, même partielle, d'un retravail par les acteurs du travail - ingrédients 2, 3, 4, 5 et 6. Nous avons ici l'exemple d'un processus de *renormalisation* du travail infirmier par les infirmiers eux-mêmes, générant un nouvel ordre qui sera lui-même remis en histoire pour d'autres.

A travers le terme « *renormalisation* », nous accédons à l'idée de « reprise » : travailler, ce n'est jamais répéter deux fois la même chose mais c'est se reprendre soi-même, continuer à se déterminer, dans un mouvement de reprise du milieu environnant - *et dans reprise, il y a « avoir prise sur »*- qui n'est jamais complètement subi - invivable - et que l'on ne peut anticiper exhaustivement - impossible.

Dans l'exemple évoqué ci-dessus, une forme de transmission peut s'actualiser parce que la réappropriation du protocole par les infirmiers a été reconnue et remise en histoire. Cela n'est jamais évident, jamais gagné d'avance et il y a bien des secteurs - notamment pour ceux qui sont médicalisés - où il serait difficile de mettre en place la même dynamique - on ne va pas demander aux infirmiers de réécrire le protocole d'administration de méthadone!

Quels sont donc les espaces possibles, les marges de manœuvre pour que tous les infirmiers travaillant aujourd'hui en secteur psychiatrique puissent remettre la main sur l'usage qu'ils font d'eux-mêmes?

Cette question est revenue avec force au cours des débats et nous a porté à émettre le constat suivant : il ne semble pas judicieux de poser les choses en terme « d'avant » et « d'après », d'ISP par rapport aux IDE, au contraire, l'urgence est de penser de réels espaces d'ouverture pour qu'une transmission de l'expérience puisse avoir lieu. Or, qu'est-ce que l'expérience sinon la manière dont chacun se confronte aux normes ?

Faire passer un savoir d'expérience, c'est mettre en partage les manières dont chacun se confronte singulièrement aux normes. Derrière la question de la transmission, c'est celle du sens d'un métier qui est en jeu, qui est à remettre en histoire pour que d'autres s'en emparent. Alternative humainement défendable pour que, dans l'univers psychiatrique aujourd'hui, le « respect de la

norme » ne signifie pas la mise en œuvre de nouvelles formes de violence (déni de l'existence d'autrui). Tout ceci nous a amené en fin de parcours à reconsidérer la question de la transmission du savoir d'expérience.

### 2.4 Le « R » de GRT comme rencontres, comme croisements

# 2.4.1 Quelles rencontres dans un GRT?

Dans un GRT le terme « Rencontres » nous renvoie à la notion de croisement, plutôt que « réunion ». Louis Durrive fait référence à la trame et à la chaîne<sup>603</sup> du métier à tisser, « *les fils textiles s'entrelacent à condition de respecter rigoureusement les oppositions* », dont nous parlons plus haut. Le travail peut être conçu comme « *un croisement sans fin de deux approches distinctes de la réalité (...) c'est là*, dit-il, *que se trouve le passage vers l'ergologie.* »<sup>604</sup> En prenant conscience de ce qui se croise dans le travail, le regard change, on découvre le travail comme activité humaine. Mais à condition, dit Louis Durrive, « *d'être solidement convaincu.* » Mais de quoi doit-on être convaincu ? Et bien, dit-il, « *de l'incomplétude du savoir face à la vie, de la difficulté à dire ce que l'on fait, ce que l'on vit.* »<sup>605</sup> Il y a nécessité de comprendre le croisement de deux réalités différentes, d'un côté « ce que l'on dit », de l'autre « ce que l'on vit ».

C'est toute la question des rapports entre le langage et la vie, entre le concept et la vie, entre notre propension à la désadhérence et l'adhérence.

Le langage renvoie à l'effort d'anticipation de la situation. Il recouvre tout le champ des normes antécédentes « *englobant le prescrit, le proscrit, l'inscrit...* »<sup>606</sup>. Cela va de l'organisation des hommes jusqu'à la plus infime des consignes incluant : les procédures, les connaissances requises pour les mettre en œuvre, les aménagement de l'espace, du temps de travail. Par ailleurs, ces cadres pour agir ne sont jamais neutres, ils visent en tant que « Normes » à imposer une exigence, « ce qui doit être », à une existence qui lui est antérieure, et a également un mode d'être au monde, au

<sup>603</sup> Nous renvoyons à la définition de François Daniellou plus haut.

<sup>604</sup> Durrive L., *Ibid.*, 2007

<sup>605</sup> Ibid., 2007

<sup>606</sup> Ibid., 2007

travail, qui ne recoupe pas forcément le « mode d'être » proposé... imposé, d'où les inévitables « débat de normes et de valeurs ».

La vie au contraire renvoie à ce qui change tout le temps, à la variabilité des situations, de l'organisation. « Si nous étions dans un univers de machines, les robots se contenteraient de piloter cette variabilité simple, "naturelle", à l'aide d'une arborescence logique. En réalité la vie désigne quelque chose de bien plus vaste, dit Louis Durrive, la vie fait référence à un élan, à une quête : c'est ce qui anime l'être humain toujours insatisfait, constamment à la recherche de ce qui lui convient le mieux, opérant un tri entre ce qu'il préfère et ce qu'il écarte. »<sup>607</sup>

Les personnes en activité, même dans des milieux extrêmement contraints, continuent indéfiniment la gestion des multiples variabilités irréductibles ; vouloir les réduire reviendrait à faire du travailleur un robot, dans un espace et un temps immobile. Or ça n'existe pas. Chacun saisi à sa manière ce qui bouge, interprète, évalue, hiérarchise et en cela, non seulement accroît la variabilité initiale de l'environnement de travail mais y pose la marque d'un être singulier traversé par des valeurs; accélérer sur une chaîne pour ne pas "couler" sur la voisine, réorganiser collectivement l'activité d'un service parce qu'une personne est malade, absente, prendre sur son temps de repos pour rester plus longtemps auprès d'un patient... c'est s'engager à travers des valeurs sans dimension qui renvoient au vivre ensemble.

Un GRT met en lumière la rencontre, le croisement de l'axe de la vie et l'axe du langage, la rencontre entre ce que l'on dit et ce que l'on fait, ce que l'on anticipe et ce que l'on réalise. Cette mise en lumière renvoie à une prise de conscience « nous prenons conscience que nous sommes responsables collectivement et individuellement, de l'infini diversité des situations en tant que vivants humains et centres d'évaluation. »608 Autrement dit, nous sommes à la fois fabriquants d'histoire et producteurs de savoirs.

L'activité se situe là, au point de rencontre entre ce que l'on dit et ce que l'on fait, entre ce que l'on anticipe et ce que l'on réalise ; « L'activité est là, dans ce débat permanent entre deux approches de la réalité, chacune ayant besoin de l'autre ». Car être compétent c'est justement « faire au bon moment », cela renvoie à la notion de Kaïros qui signifie le moment opportun, « c'est

<sup>607</sup> Ibid., 2007

<sup>608</sup> Ibid., 2007

donc, dans la vie qui se déroule : bien évaluer, bien apprécier ce qu'il est opportun de mobiliser, selon le programme dont on dispose qui est de l'autre du dire »<sup>609</sup>.

# 2.4.2 Le "R" de GRT provoque la rencontre des savoirs

Le temps du GRT, s'il est souvent pris sur le temps de travail, est un temps volontairement "marginal", c'est à dire en marge de l'activité réelle, il ne se situe pas au cœur de l'activité mais précisément il est une distance aménagée pour attirer l'attention sur le travail comme activité. La rencontre dans un GRT, au-delà de la rencontre des personnes est rencontre des savoirs.

Il y a les savoirs qu'on appelle "académiques", ils se construisent à partir d' un "objet" défini, selon des méthodes scientifiques qui tendent vers une forme de neutralité, de neutralisation de tout ce qui lui échappe. C'est un type de savoir orienté vers le général, un savoir qui modélise, qui anticipe, qui permet d'aménager des situations de travail, il se situe sur l'axe du langage.

Cependant il existe une autre forme de savoirs qui, eux, se situent sur l'axe de la vie. Ce sont des savoirs qui collent à la réalité, qui sont difficiles à mettre en mots. Ce sont également des savoirs mêlés de valeurs, liés aux choix que les personnes font quand elles travaillent. Ces savoirs enfouis dans l'activité permettent également d'anticiper, c'est ce qu'Yves Schwartz appelle « la double anticipation ». « Dans un sens la pensée anticipe par concept les actes opératifs de l'activité exécutante, dans l'autre, l'activité à l'ouvrage anticipe l'œuvre à venir de la pensée par concept ». 610

Grâce à ces savoirs les personnes en situation industrieuse anticipent, surmontent les obstacles, les "trous" de normes, font face à ce que n'a pas pu prévoir la prescription.

En GRT il ne s'agit pas de la rencontre des savoirs dans le but de leur neutralisation, mais bien au contraire la prise de conscience que ces deux formes de savoirs se croisent dans l'activité, il s'agit de mettre en lumière les deux voies qu'emprunte la connaissance, entre notre effort à conceptualiser, à neutraliser et l'effort de vivre qui renvoie dans une situation donnée également à

-

<sup>609</sup> Ibid., 2007

<sup>610</sup> Schwartz Y., Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe, Octarès Éditions, 2000, p.47

une modalité du connaître.611

Si tant est qu'il y aurait nécessité de répondre à la question : pour quoi faire ?

Les problèmes du travail sont suffisamment parlants, la question du chômage : perdre son emploi, devoir se "requalifier", cela n'a-t-il pas à voir avec l'activité ainsi conçue ? La question des suicides, de la violence des normes, de la négation des existences, cela n'a-t-il pas à voir avec l'activité ? Où sont les espaces où peuvent se mettre en débats ce jeu entre des normes différentes, des exigences de vie différentes ? Quels types de rencontres la société actuelle permet-elle ? Quelles formes de savoirs sont valorisées ?

Un GRT est un espace de construction collective, au-delà de permettre de "remettre la main" sur son travail, il permet de remettre la main sur sa vie dans la société, et dans le monde, il permet de se re-situer quand l'univers de la norme n'offre plus de prise et est vécu comme une violence.

### 2.4.3 Le langage : au croisement du concept et de la vie

# a) Dire c'est compliqué

Dire ce que l'on fait est-ce une chose facile ? Quelles sont les relations à faire entre le langage et les activités humaines, notamment industrieuses ?

Le langage renvoie à tous les niveaux de la vie humaine : du concept à l'expérience. Or le langage est lui-même une activité, « *l'usinage du langage*, dit Daniel Faïta, *s'est construit au fil de l'évolution de l'espèce humaine, et il n'y a rien de moins naturel que ce moyen d'expression* ». 612 Si « usinage » il y a, c'est bien que c'est quelque chose que l'on construit et reconstruit au fil du temps.

Il n'y a rien de moins naturel pourtant, dit D. Faïta, « *Dire n'est pas chose simple* »<sup>613</sup>. "Dire" c'est dire avec des mots, or les mots ne sont pas les choses, ils sont une représentation, une

<sup>611</sup> Durrive L., Ibid., 2007

<sup>&</sup>lt;sup>612</sup> Faïta D., Noël C., Durrive L., « Le langage comme activité » in Schwartz Y; Durrive L., *Ibid.*, 2003

<sup>613</sup> Ibid., 2003, p.159

contrepartie, une image, « *une image sonore* ».<sup>614</sup> De plus le mot, tout seul, n'a pas vraiment de sens, que le sens du mot. La particularité du langage c'est de combiner des mots pour conférer un sens supplémentaire. La portée, le sens des mots échappe en partie à notre conscience. Dire est quelque chose de très compliqué. Les sociétés humaines tendent à normaliser l'usage du langage, c'est à dire à fixer le sens des mots et la manière de s'en servir. Ces choix de normalisation se font en fonction de choix relativement à des jugements de valeur. Cela signifie qu'il y a plusieurs manières de dire les choses. Cependant la normalisation des façons de s'exprimer fait quelquefois pression sur les individus.

Bien parler, bien s'exprimer est, dans la société, synonyme d'intelligence, d'aisance. Il y a toujours le risque d'une instrumentalisation des usages du langage pour valoriser ou dévaloriser des personnes.

Or, pour D. Faïta, prendre la parole c'est « construire », autrement dit, c'est construire un pont entre nous et les autres, entre nous et notre environnement social, professionnel, familial... Si parler c'est construire alors cette construction aura forcément une dimension spécifique, singulière, relativement à soi-même, aux autres, à la situation. Cet être qui parle étant un corps soi en activité langagière, il y a quelque chose, de lui, dans ce qu'il dit qui reste profondément énigmatique – pour lui-même et pour les autres.

Aussi si dire c'est compliqué, « *Communiquer, dialoguer n'est pas non plus chose simple.* »<sup>615</sup> Dire c'est d'abord comprendre, ce qui n'est pas non plus chose simple. C'est travailler à comprendre. Communiquer ne consiste pas en l'élucidation de messages verbaux, c'est partiellement reconstruire avec ses interlocuteurs le sens des mots. Il en est de-même pour l'énonciation écrite. Donc "communiquer" a une fonction dialogique, c'est à dire qu'il y a toujours quelqu'un à qui l'on parle, même lorsque l'on se parle à soi-même. Cette dimension en amène une autre, cela renvoie à l'activité, l'activité quotidienne comme l'activité professionnelle. La tentation est forte dans nos sociétés d'imposer certains codes socialement valorisés comme s'ils étaient indispensables pour une communication efficace. Or la fréquentation des lieux de travail, en situation d'urgence, par exemple, montre que parfois un langage « en brouhaha », fait de cris en tous sens, d'appels, de codes techniques... bref un langage très informel est souvent très efficace.

<sup>614</sup> *Ibid.*, 2003, p.159

<sup>615</sup> Ibid., 2003, p.161

279

La relation du langage, comme norme, à l'activité est de même nature que celle du travail

prescrit et du travail réel. La source de l'efficacité n'est pas forcément dans la norme. « On

s'aperçoit, dit D. Faïta, que rester dans le cadre des normes, des règles, des codes peut nuire de

façon assez systématique à l'efficacité des échanges et de la communication, (surtout) lorsque la

situation devient une situation grave ou dégradée. »<sup>616</sup>

La communication efficace renvoie à un langage forgé dans des pratiques partagées et

chargées des enjeux propres aux univers de pensée qui les retravaillent. Christine Noël<sup>617</sup> donne

l'exemple quelle relève chez Jean-Pierre Darré dans son livre *La parole et la technique*<sup>618</sup>, parlant de

« code » il souligne la difficulté de communiquer avec des personnes qui ne disposent pas du même

code. L'agriculteur parle de "vache" pour désigner l'animal en général, de "bêtes" pour désigner les

animaux qu'ils soignent dans son étable, le pauvre technicien en face est un peu perdu, car pour lui

"vache"et "bête" c'est pareil.

C'est toute la problématique du GRT, les mots recouvrent des réalités parfois très différentes.

Le "soin" renverra chez un infirmier à une activité relationnelle, s'incarnant dans la relation

soignant-soigné, pour un autre, l'aspect technique sera prévalent. Des formations différentes peuvent

en être la source, des générations d'écart... il y a l'idée de quelque chose qui n'est pas automatique et

qui demande une construction collective.

b) La mise en mot du travail : connaître le travail ?

A la difficulté de dire ce que l'on fait, au fait que le langage du travail se construit à travers

des expériences, des mises en partage... se surajoute le problème de la "connaissance". Quelle

connaissance du travail est possible ? Si comme on l'a dit il y a un changement de paradigme à

opérer dès lors qu'il est question d'activité humaine, l'usage sain des concepts relativement à

l'activité industrieuse suppose de se mettre en imprentissage afin d'usiner un langage, des concepts

« à dimension humaine ».

616 *Ibid.*, 2003, p.163

617 Ibid., 2003, p.165

618 Darré J-P., La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois, L'Harmattan, Paris, 1985

Yves Schwartz parle de différents niveaux d'épistémicité, mais au sens le plus large, reprenons l'exemple de l'activité conceptuelle qui consiste à analyser des objets par définition sans activité, nous pouvons là expérimenter au sens de construire un protocole dont nous dimensionnons les conditions aux limites. En ce qui concerne le travail des concepts relativement à l'activité humaine, il faudra penser les limites de l'inconnaissable, du labile, du flou nécessaire face à la résistance de la vie, à travers l'activité humaine.

Pourtant il n'y a pas de formalisation de l'expérience sans le langage. Le langage dans un GRT joue de multiples rôles :

- Il est "essai de dire" dans un premier temps sous la forme des verbalisations, il favorise un commencement de la réflexion.
- Il permet l'échange, une certaine mise en partage, en débat des expériences, de ce que chacun fait; à travers ces verbalisations chacun se découvre un peu lui-même et découvre les autres dans un contexte différent du travail réel, il est un commencement de la construction ou de la reconstruction.
- Sous la forme de la mise en circulation des concepts ergologiques usinés au contact du travail réel et qui ne cessent de se remettre à l'épreuve de l'activité le langage permet de provoquer un certain regard sur l'activité, il permet justement de "déneutraliser" la différence entre "l'acte" et "la lettre", "le faire" et "le dire", les situant dans un nouveau rapport. Dire ce que l'on fait est difficile, mais si cette "difficulté à dire" sort du cadre négatif dans lequel on la place habituellement, la "difficulté à dire" devient un moteur pour penser la "complexité du faire", donc permet une approche de l'activité, des débats de normes et de valeurs qui lui sont sous-jacents.
- Outre cela le langage permet des reformulations par la parole, par l'écriture. Il permet un recul, un retravail, un travail d'analyse, de synthèse et permet finalement une formalisation.

Une infirmière nous confiait : « Aujourd'hui on ne se reconnaît pas dans les mots qu'on utilise. »

Les allers-retours entre langage du métier, de l'expérience, jusqu'aux essais de mise en mots de l'expérience comme "activité" industrieuse, plus ou moins en adhérence – plus ou moins parce que le langage du travail peut être aussi un langage en forte désadhérence – et l'usage de concepts

281

redimensionnés, volontairement flous sont au cœur du travail de co-élaboration des savoirs

relativement à l'activité industrieuse produits en GRT. Il s'agit de la rencontre, du croisement entre

des triangles activité-savoirs-valeurs et un dispositif de production de savoirs qui favorise le

dépliage de ces triangles.

c) Écrire ensemble sur l'activité : une aventure dans l'aventure

La proposition de construire ensemble des savoirs passe par cet effort d'analyse et de

synthèse que demande la formalisation et notamment la formalisation écrite. Produire pour

l'ensemble des infirmiers était aussi pour le groupe s'engager concrètement, s'ouvrir au partage de

valeurs, s'inscrire dans un mouvement de construction pour soi et pour les autres.

Validation commune des comptes-rendus : un aspect de la co-écriture

Chaque séance a donné lieu à des réflexions sur différentes questions. Nous y avons fait

d'incessants allers-retours entre les expériences, les verbalisations et les concepts de l'ergologie

propres à réalimenter les débats, la réflexion. D'une séance à l'autre nous proposions un compte

rendu à valider en groupe. Cette validation nous permettait de construire au fur et à mesure une

réflexion de fond, garantissant en même temps une certaine fiabilité des éléments et réflexions

retenus et de l'intérêt de les intégrer dans un rapport final, conçu comme un outil au service des

infirmiers. Chaque séance débutant par cette mise à l'épreuve de ce que nous avions compris, était

autant d'occasions de requestionner les points les plus délicats et de relancer la réflexion pour la

poursuite de la séance en cours.

L'élaboration d'un questionnaire ?

Afin d'approfondir certains thèmes nous avons décidé de diviser, le temps d'une séance,

notre grand groupe en deux petits groupes. Chacun des groupes a travaillé sur un thème de son

choix. Le choix des thèmes a été fait par les infirmiers eux-mêmes. Nous avons choisi les deux

thèmes qui les intéressaient en majorité.

- Un premier atelier a travaillé sur le thème du « travail en équipe »

- Le second atelier a travaillé sur le thème de « L'Hôpital – Entreprise »

L'objectif de l'élaboration de ces questionnaires étaient d'alimenter la séance d'un processus de mise en partage, construire pour les autres, à partir des réflexions sur chaque thème produire un questionnaire par et pour les infirmiers du GRT. Chaque atelier a construit une dizaine de questions, une fois redistribuées à l'ensemble, chacun était libre d'y répondre. Dix questionnaires nous ont été restitués. Nous avons alors proposé aux infirmiers de traiter eux-mêmes les données issues de ces questionnaires.

#### L'écriture libre

Proposition avait été faite à ceux qui le souhaitaient d'écrire sur un sujet qui les intéresse, seul ou à plusieurs pour le document final. Cette proposition a été assez bien accueillie. Les textes produits par quelques infirmiers sont en annexe.

Cette proposition faite aux ISP d'une écriture libre sur un sujet libre permettait d'approcher par un angle différent les enjeux de leur profession, de pointer les débats plus singulier à leur activité qui leur tiennent à cœur. Dans ce cadre une infirmière nous a proposé un choix de passages d'ouvrages à mettre en tête de chapitres.

### 2.5 Du "G" de GRT à la dimension collective du travail

# 2.5.1 De la dimension collective du travail à la rencontre en groupe

La rencontre en groupe se différencie de la rencontre singulière, en tête à tête avec un médecin du travail par exemple ou avec un psychologue du travail. Réfléchir à plusieurs est à l'évidence le moyen le plus pertinent pour approcher l'activité, puisque l'activité par nature convoque la pluralité, la pluralité des personnes, des savoirs, des situations, des valeurs, des normes... La dimension collective, dit Louis Durrive, « loin d'être un appendice du travail en

représente la structure principale »<sup>619</sup> Aussi comprendre ce que fait quelqu'un au travail demande de comprendre ce que font les autres, « l'activité est un débat permanent de soi-même avec le monde et les autres. »<sup>620</sup>

La dimension collective du travail est appréhendée du point de vue de l'activité non à travers les catégories telles que « les catégories socio-professiennelles », « les organiganigrammes », le dit « travail collectif », mais comme une entité collective relativement pertinente. Il s'agit de pointer le fait que la dimension collective du travail ne s'enferme pas dans des catégorisations ex ante. La dimension collective du travail c'est la reconstruction à plusieurs de ce qu'il y a à faire en fonction de ce que des personnes se donnent, à un instant t, comme autant de ressources invisibles pour agir, ce qui fera point d'appui ou au contraire point de résistance. Si l'organigramme s'écrit et peut se voir clairement, la dimension collective se situe largement dans l'axe du vivre ici et maintenant. Il s'agit d'y reconnaître une synergie d'usages de soi avec tout ce que cela implique de complications. Le GRT favorise la mise en lumière de ce type de synergie. La synergie est à concevoir ici comme une rencontre au sens du croisement entre des anticipations et des occasions.

Cette synergie est porteuse et productrice de savoirs, il s'agit de l'envisager comme "projethéritage", ressource d'alternatives. En attirant l'attention sur l'activité comme usage de soi, le GRT permet de comprendre la multiplicité des usages de soi, il permet de découvrir les autres dans sa propre activité.

# 2.5.2 Le travail en groupe de la dimension collective du travail, retour sur un cas singulier

L'atelier dénommé «Le travail en équipe » s'est structuré, dans ce GRT, à partir de la question suivante : en quoi une équipe est-elle ou non ce qu'on appelle en ergologie une ECRP – une entité collective relativement pertinente – ? Encore nous fallait-il définir ce qu'était une ECRP et justifier que nous proposions ce concept à la discussion. Au terme « collectif », notion floue, véhiculant des représentations multiples, nous préférons utiliser l'expression forgée par Yves Schwartz d'Entité Collective Relativement Pertinente.

620 Ibid., 2007

<sup>619</sup> Durrive L., Ibid., 2007

Qu'est ce qu'une E C R P ? Une *entité*, c'est une forme aux contours mouvants qui n'est pas figée de manière définitive. L'adjectif « *collective* », qui qualifie cette entité, nous indique que ce dont on parle est de l'ordre de la création à plusieurs, de la co-construction. Le terme « *relativement* » dans « *relativement pertinente* » nous signale tout à la fois que l'entité désignée ne peut être définie de manière absolue de façon extérieure, mais par ailleurs, couplé à l'adjectif « *pertinente* », il met l'accent sur le caractère non évident de la réussite du travail collectif (parfois ça fonctionne, parfois non). Autrement dit, un collectif de travail ne peut jamais être strictement anticipé à distance de la situation considérée, quand bien même organigrammes et fiches de fonction en esquissent les grandes lignes. Parler du travail en équipe implique donc d'aller voir de près les formes qu'il prend.

La question que nous nous sommes alors posé était de savoir en quoi nos échanges pouvaient nous renseigner sur les collectifs informels tels qu'ils se déploient en situation de travail à proprement parler. Cet atelier, comme toutes les séances du GRT, s'est en effet tenu à distance des situations de travail et rappelons, à cet égard, que les personnes présentes dans le groupe appartenaient toutes à des structures différentes, donc à des milieux de travail très différents. Le travail en atelier a permis une réflexion sur un thème à travers des récits d'expérience. Ainsi, le passage par le langage nous a permis d'accéder, non à une sorte de « réalité susceptible d'être objectivée », mais plutôt aux manières toujours singulières dont les personnes se confrontent à un milieu de travail donné et pris en tension entre les caractéristiques des tâches à accomplir et les attendus du service à rendre.

Dans l'échange, chacun a pu, en partie, faire émerger les débats de normes qui le traversaient au quotidien. Mettre en visibilité cette délibération de chacun avec lui-même et avec les autres a constitué pour nous le cœur de la dynamique du GRT : il n'y a rien de mécanique dans le travail, chacun met en jeu des valeurs qui lui sont propres et qui orientent des choix de vie collective.

Aussi, parler des synergies collectives au sein des équipes n'avait rien d'évident à distance des situations. Comment le positionnement de chacun par rapport à cette notion de « travail en équipe » a-t-il pu nous renseigner sur la dimension collective du travail en psychiatrie ?

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>621</sup> Schwartz Y., Durrive L., (Dir) Travail et ergologie, entretiens sur l'activité humaine, 2003, p.

C'est à cette question que nous avons tenté de répondre.

Dans un premier temps, nous avons voulu cerner de manière nuancée les contours des « équipes » en question. Le concept d'Entité Collective Relativement Pertinente nous invitant à ne pas catégoriser trop rapidement la complexité de la vie. L'atelier, « *le travail en équipe* », nous a ainsi conduit à identifier les divers collectifs auxquels appartiennent les infirmiers de secteur psychiatrique. Collectifs toujours plus ou moins informels, plus ou moins prescrits et qui s'enchevêtrent *in situ*. Nous avons repéré : le binôme (parfois trinôme), l'équipe infirmière, l'équipe de secteur, l'équipe pluridisciplinaire, les activités de sociothérapie, le travail en réseau avec des associations, les groupes de réflexion, l'incidence - et dans une certaine mesure la participation - du patient et des familles sur le travail en équipe.

### La complicité

Les infirmiers participant à cet atelier ont avancé l'idée que ce qui permet à une ECRP de se construire en situation, c'est la « complicité » entre les personnes. Cette proposition a cependant été discutée et n'a pas fait l'unanimité parmi les participants à l'atelier. Certains ont défendu l'idée qu'une forme de complicité est indispensable au travail en équipe : lorsqu'il s'agit d'intervenir en chambre d'isolement par exemple « c'est le doigté des ficelles de l'expérience qui permet par un simple regard parfois de s'accorder et d'intervenir en étant sur la même longueur d'onde. »

D'autres ont voulu souligner que travailler avec des personnes qui n'ont pas la même manière de voir les choses est source d'enrichissement. « *Cela n'est jamais facile, ça oblige un réajustement entre différentes manières de voir, de considérer le travail.* » Ainsi, un participant a donné l'exemple d'une équipe comprenant un infirmier et un éducateur : la formation pragmatique de celui-ci est venu contrebalancer le regard « psy » de l'autre, ce qui fut appréciable pour chacun.

### De la complicité à la confiance

A la notion de *complicité* s'est rapidement substituée celle de *confiance* comme postulat pour un travail en équipe réussi. Mais qu'est-ce que la confiance sinon la possibilité de construire, dans le *temps* et à travers des *échanges* en équipe, les conditions d'une relation soignants/soignés qui soit à la « bonne distance » ?

Pour cela, il n'y a guère de recette ou de formule à appliquer : « le soin est un appel au groupe, au travail collectif et cela ne peut être prescrit, ça s'invente et ça prend forme jour après jour », nous a dit une infirmière. « Pour que le patient puisse avoir une place, il faut réussir à harmoniser nos individualités par rapport à des objectifs en commun », a ajouté une autre.

Aussi, l'équipe en psychiatrie semble être le lieu d'une dialectique indispensable entre soi et les autres pour que la relation au patient puisse être véritablement vecteur de santé et d'efficacité dans le travail. C'est pourquoi les infirmiers participant à cet atelier ont insisté sur le statut de la parole en psychiatrie : « On parle avant, pendant et après le suivi du patient ». La parole avec les autres, avec les collègues, est ce qui permet de réguler la relation au patient. D'où la nécessité selon les infirmiers d'un apprentissage « sur le tas », d'une expérience qui puisse se forger en situation à travers des rencontres à vivre.

Un tel apprentissage n'est pas facile à défendre en raison d'un certain nombre d'évolutions institutionnelles. Aussi avons-nous été amenés lors de cet atelier mais également lors d'autres séances du GRT à considérer ce que peut signifier, du point de vue de l'activité, le projet de mobilité des infirmiers sur plusieurs secteurs de l'hôpital.

### La mobilité des infirmiers sur plusieurs secteurs

Ce projet semblait répondre à la fois à la nécessité de pallier au manque de personnel à certains endroits mais également vise une meilleure gestion des difficultés de certains postes (travail en intra, gestion de la violence...). Par ailleurs, les infirmiers du GRT nous ont expliqué qu'à travers ce projet, il s'agirait pour la direction de lutter contre une certaine « sclérose » du personnel en favorisant les échanges inter-équipes : l'objectif étant d'éviter que le personnel soignant reste indéfiniment aux mêmes postes à faire les mêmes choses avec les mêmes personnes...

Derrière ces réflexions se profilait l'idée d'un « *problème de motivation* » du personnel soignant à l'hôpital. Ce qui nous a incité à mettre en perspective la notion de transmission du savoir d'expérience des ISP avec des inquiétudes organisationnelles liées à la problématique de la fuite des jeunes infirmiers hors du secteur psychiatrique.

### Qu'est-ce que la motivation ?

Renvoie- t-elle à des caractéristiques propres aux personnes ou à un ensemble d'éléments – organisationnels, collectifs, techniques... – qui constituent une situation de travail prise dans son ensemble ?

A partir du moment où l'on adopte le point de vue de l'activité, on comprend la motivation non comme inhérente aux individus mais plutôt comme exprimant l'état d'un rapport entre ce qu'une personne engage d'elle-même et l'espace de réalisation propre que lui permet le milieu de travail auquel elle se confronte. Aussi, ne peut-on se représenter la motivation comme un mouvement à sens unique : le sens que prend mon travail résulte des possibilités d'arbitrage entre ce que j'exige de moi-même (usage de soi par soi) et ce que le milieu exige de moi (usage de soi par les autres). A partir du moment où la confrontation à la norme est reconnue comme débat de normes, ce qui « motive » quelqu'un renvoie à un ensemble d'éléments complexes qui s'articulent ensemble dans l'expression de préférences.

On voit par là que la notion de « motivation » n'est pas simple à appréhender, il faut l'entendre comme constitutive de la *dynamique du recentrement* de soi par rapport à un milieu de travail donné (c'est à dire composé de *normes antécédentes*).

Aussi, la question de la mobilité<sup>622</sup> des infirmiers sur plusieurs secteurs de l'hôpital n'est ni bonne ni mauvaise en soi mais nous oblige à considérer les histoires de vie qui se construisent dans les différents services où exercent les personnels soignants.

C'est sur ce point que les participants au GRT ont attiré notre attention : la mobilité du personnel ne sera pas sans incidence sur les manières de travailler en équipe dans les services. Certes un certain nombre de personnes peuvent avoir envie de bouger régulièrement mais imposer la mobilité à l'ensemble des infirmiers ne peut se faire qu'au déni du travail réel mené sur le terrain. Les infirmiers se définissent en effet en tant que « professionnels de la relation » (du moins pour les ISP qui ont participé au GRT), c'est-à-dire qu'ils défendent l'idée que le soin en psychiatrie passe par la mise en œuvre d'une véritable relation avec les patients. Cela ne peut se construire sans un

<sup>622</sup> Sur la question de la mobilité professionnelle nous renvoyons à la thèse de Stéphanie Mailliot, qui était l'une des deux étudiantes avec nous-mêmes à avoir mis en œuvre ce GRT. Mailliot S., Penser les processus de changement à travers l'expérience de la mobilité professionnelle, de l'objet discursif à l'activité de transition, Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, janvier 2012

minimum de moyens : un travail avec une équipe stabilisée, du temps et des mots. Ce travail de relation ne peut se faire que dans une temporalité élargie, exigence qui entre en contradiction avec l'idée de flexibilité, véhiculée par celle de mobilité ; autant d'éléments aujourd'hui mis à mal par l'évolution technicienne et gestionnaire de « l'hôpital entreprise » Cette évolution et les diverses pressions qu'elle exerce ne concernent d'ailleurs pas seulement l'activité des infirmiers. Tous les personnels responsables de l'hôpital sont aujourd'hui pris dans ces formes de contradictions.

Pour les ISP de notre GRT, c'est la prise en compte du malade en tant que personne qui devrait être à l'instigation du travail du soignant or l'obligation de mobilité, risquant de ramener les infirmiers à l'état de simples « pions interchangeables », est un des éléments qui ne leur permettrait plus de se considérer eux-mêmes en tant qu'individus pris dans une histoire, fruit d'un travail à plusieurs. C'est pourquoi il est nécessaire que la mobilité reste affaire individuelle.

La contradiction qui met aujourd'hui les infirmiers de secteur psychiatrique en difficulté est la suivante : les ISP revendiquent une formation et une culture héritée de la psychothérapie institutionnelle, qui plaçait le malade et sa vie dans l'institution au cœur de la relation soignante, et qui dans un mouvement général de rationalisation du secteur des services tend à être aujourd'hui marginalisée.

### Le travail en réseau

Dans ce sens, les infirmiers ayant participé au GRT ont insisté sur la nécessité pour eux d'inscrire leur activité par rapport à la construction d'un sens politique fort avec des responsabilités collectives qui vont bien au-delà de l'enceinte hospitalière. Aussi, la question du travail en réseau a été longuement débattue. En effet, qu'il s'agisse de la psychothérapie institutionnelle ou de la sociothérapie, les ISP revendiquent une culture qui met l'accent sur un travail ne pouvant se construire qu'à l'échelle de la société toute entière.

Selon les ISP, le travail en réseau est indispensable pour pouvoir notamment « ré-insérer dans un circuit social » des personnes atteintes de troubles psychiques. Le travail en réseau se construit dans le temps et de manière collective, il demande aux ISP d'établir des contacts avec des associations, de monter des projets, de chercher des budgets, d'organiser des actions (sorties, activités sportives...) qui entrent dans une vision globale du soin. Reproche leur est fait aujourd'hui

par certains de leurs collègues de perdre du temps à gérer ce type de tâches et de « vouloir se faire plaisir » au lieu de travailler.

Un ISP a relevé cet exemple avec beaucoup de force : « Pour soigner en psychiatrie, pour travailler tout simplement, on a besoin de se faire plaisir, pour relayer l'envie de vivre chez des personnes souffrantes, on a besoin de cette énergie, on est obligé de désirer pour eux (les malades) quand on ne peut le faire avec eux ! Si on y va à reculons, on ne risque pas de les faire courir ! » Le lien entre plaisir et travail nous est apparu avec une acuité particulière. Par ailleurs, c'est la nécessité d'inscrire la dynamique soignante dans un projet social d'envergure qui fut aussi soulignée.

Le travail en réseau est indispensable mais les marges de manœuvre pour le nourrir sont de plus en plus réduites. En effet, les contraintes économiques (temps disponible, moyens financiers) ne permettent plus de nourrir véritablement le sens politique (dans le sens de la construction du vivre ensemble) du soin en secteur psychiatrique. La suppression des temps pleins et donc la réduction du nombre de places entraînent des hospitalisations qui se font de plus en plus en situation d'urgence parce que motivées par des passages à l'acte, enfin les patients sortent de l'hôpital sans être stabilisés.

Une infirmière nous a résumé cela de la sorte : « Aujourd'hui c'est l'hôpital qui crée les urgences et il ne fait plus que gérer des urgences ». Ceci n'est pas à prendre comme une attaque personnelle contre l'hôpital, c'est le cri du cœur d'une infirmière qui subit chaque jour la dégradation du soin et des conditions de travail à l'hôpital, c'est l'indice que des choses doivent changer, que les projets d'évolutions tels qu'ils sont proposés doivent - et peuvent - être remis en question, réaménagés, réajustés aux situations de soin réelles et vécues par les personnels soignants.

## 2.6 La question de la contradiction argent-activité dans un GRT

### 2.6.1 La contradiction argent-activité

On peut penser que pour l'activité humaine et de surcroît l'activité humaine de travail, il manque partout, aujourd'hui, de l'espace, du temps et des moyens. Dans de nombreux secteurs d'activité on demande aux personnes d'être chaque jour de plus en plus mobiles, flexibles, polyvalentes, généralistes... On leur demande d'être de plus en plus performantes, voire rentables. A tel point que ce que l'on nomme « activité humaine », activité humaine de travail en ergologie, s'asphyxie sous des pressions diverses, notamment économiques. A tel point que le temps de respiration qui est nécessaire à toute activité pour se déployer se réduit chaque jour comme peau de chagrin. Le dur constat est que, bien souvent, on n'a plus ni le temps d'échanger, ni celui de réfléchir, de prendre du recul, de telle sorte que l'activité, ainsi minée de l'intérieur : efficacité, mise en patrimoine, et transmission deviennent de plus en plus difficiles sinon impossibles<sup>623</sup>.

L'activité des infirmiers en secteur psychiatrique échappe-t-elle à cette règle instituée presque partout dans nos modes de vie et de travail ?

Nous pointons les notions de réflexion, de temps et d'espace ; en effet, comment construire et mener à bien des projets de développement commun, des transformations, des améliorations, si les espaces-temps communs du travail et des travailleurs deviennent de plus en plus flous, de plus en plus mouvants voire fantomatiques? Ne faut-il pas une certaine permanence, un relatif enracinement géographique et temporel des individus et des collectifs auxquels ils appartiennent, ainsi que du temps de dialogue et de remise sur le métier, pour permettre aux réserves d'alternatives de se déployer et de fournir ainsi les moyens d'une efficacité, d'une mise en patrimoine et d'une transmission qui auront alors quelques chances de se réaliser ?<sup>624</sup>

« On peut raisonnablement penser, dit Yves Schwartz, que l'histoire de nos sociétés se déploie en permanence à travers diverses formes de contradiction. Chaque époque a probablement ses formes dominantes, plus ou moins pacifiées et constructrices, plus ou moins violentes et destructrices.»

Ces réflexions font suite à un débat mené lors d'un séminaire des jeunes chercheurs du département d'ergologie « Le Pouce et l'Index », elles reprennent aussi les éléments d'une conversation que nous avions eu avec Jacques Duraffourg.

<sup>&</sup>lt;sup>624</sup> *Idem*.

<sup>625</sup> Schwartz Y., « Manifeste pour un ergoengagement », in Schwartz Y., Durrive L., L'activité en dialogues. Entretiens sur l'activité humaine II, Octarès Éditions, 2009

Or en même temps tout advient dans nos sociétés à travers les « dramatiques d'usage de soi » individuelles et collectives et aucune balance ne permet de soupeser le coût et la valeur de ces arbitrages. Avec l'emballement marchand, les valeurs sans dimension entrent en confrontation avec les valeurs dimensionnées qui influent sur l'élaboration des normes antécédentes; cependant, le triangle activité-valeurs-savoirs montre bien comment les normes antécédentes sont retravaillées jour après jour par et dans les activités de chacun. Or, cet enchevêtrement d'arbitrages échappe à toute "procéduralisation", ce n'est pas une valeur quantifiable. Voilà bien la contradiction : d'une part les risques d'une gestion à l'aveugle de plus en plus importante des activités sociales et d'un autre côté l' irréductibilité d'une énigmatique activité pourtant seul moteur de la vie et de la production sociale. « Avec l'obsession et la tyrannie du résultat financier, la contradiction argent-activité prolifère sourdement au cœur de l'espace social. (...) or cette contradiction, dit Yves Schwartz, nul ne peut la supprimer aujourd'hui sans risque plus grand encore pour la vie collective. »626 Mais en même temps, la rationalité par le seul angle de la rentabilité financière ne peut conduire qu'à un effritement progressif des valeurs de bien commun. Le problème n'est pas de tenter d'évaluer, de dimensionner la gestion de la vie sociale, mais de voir en quoi cela ne suffit pas à soi-seul. Car si « rien ne se produit et donc rien ne s'échange sans la base du travail vivant.(...) Le travail vivant ne produit rien de valable à la seule calculette. »<sup>627</sup> Comment se gère cette contradiction à l'hôpital?

## 2.6.2 Mise en lumière de la contradiction argent-activité : l'activité des infirmiers

Parmi les thèmes que les infirmiers ont voulu aborder il y a celui de "L'hôpital entreprise". La question du choix du titre a été discutée, les infirmiers sont-ils vraiment concernés par la problématique de "l'hôpital entreprise"? N'est-ce pas une problématique trop générale, une problématique syndicale?... Le GRT est-il le lieu de ce débat? De la contradiction argent-activité que nous avons abordée plus haut, il apparaît que l'activité comme dramatique d'usage de soi n'est pas épargnée par ces questions qui font partie du travail et qui influent sur l'activité de travail, et inversement, on peut dire que l'activité des infirmiers influe sur la contradiction.

Selon les infirmiers, à travers les changements organisationnels qui viennent "d'en haut" (du ministère de la santé) et qui se sont mis en place sur le long terme (au cours des 20 dernières

<sup>626</sup> Ibid., « Manifeste pour un ergoengagement », 2009

<sup>627</sup> Ibid., « Manifeste pour un ergoengagement », 2009

années), c'est la culture infirmière elle-même qui a changé. C'est donc véritablement le lien entre le local et le global que nous avons cherché à interroger durant cet atelier pour mieux comprendre les évolutions d'un métier.

En effet, ce qui se joue au niveau des dramatiques d'usage de soi dans l'activité quotidienne des infirmiers n'est pas sans incidence sur des formes de socialisation des problèmes (mouvements revendicatifs, collectifs créés dans les années 90, références récurrentes à des moments de « lutte »...) qui permettent des pressions et des changements au niveau politique. Inversement des décisions prises au niveau ministériel (plan psychiatrie et santé mentale 2007) ne sont pas sans incidence sur l'activité réelle des protagonistes des situations de travail. Comment déplace-t-on donc le curseur entre ces différentes dimensions : politique, économique et individuelle, lorsqu'on aborde la thématique de l'hôpital entreprise ? En quoi l'identité même des ISP est-elle mise en questions par les évolutions récentes de l'hôpital en tant qu'institution publique ? Derrière cette question s'en profile une autre : quels liens entre « culture » infirmière et manières d'envisager socialement le soin aujourd'hui ? Autrement dit, en quoi l'ancrage culturel que revendiquent les ISP est-il aujourd'hui mis en difficulté par les évolutions organisationnelles d'un hôpital dont l'aspect gestionnaire a pris le pas sur la vocation soignante ? Cette réflexion nous a amené à considérer le passage d'une culture à une autre.

# a) De la psychothérapie institutionnelle au soin technique

Les revendications des ISP en termes de prescription portent sur des éléments de méthode : les ISP ont été formés à l'aune de la psychothérapie institutionnelle<sup>628</sup> qui plaçait au cœur de la pratique infirmière la dimension symbolique de la relation soignante. Aujourd'hui cet ancrage méthodologique a été relégué à l'arrière plan du travail en hôpital psychiatrique dans un contexte de forte technocratisation des services publics.

Aussi, le rôle symbolique de l'acte de soin a-t-il été perdu : la nécessité d'avoir des résultats et de rendre des comptes dans une institution qui n'a plus vraiment les moyens de soigner mais qui gère des flux (entrées et sorties en permanence) ramène la considération du malade à celle de ses symptômes. A ce sujet une infirmière du GRT nous disait : « *Aujourd'hui on soigne le symptôme et* 

 $CLAR\ Nathalie\ -Th\`ese\ de\ doctorat-Universit\'e\ de\ Provence-2013$ 

<sup>628</sup> **Psychothérapie institutionnelle :** voir glossaire ISP

non plus l'individu en entier » or pour reprendre Lacan, « Le symptôme est une métaphore qui renvoie à une maladie (psychose, paranoïa...) et non un élément séparable du tout ». Il apparaît par là que l'hôpital n'offre plus aujourd'hui les espaces et les temps nécessaires à la prise en compte de la globalité du patient atteint de troubles psychiques.

La question fut alors posée avec force de savoir ce que soigner pouvait encore vouloir dire aujourd'hui dans ce secteur, là où le temps et la parole ne peuvent plus être mobilisés comme outils indispensables du soin. L'histoire du patient n'est plus prise en compte et tout se passe comme s'il n'était malade que dans l'ici et maintenant de son passage à l'hôpital; le manque de temps a pour incidence de faire du patient un « objet de soin » et non plus le « sujet de son histoire ». Ces différents aspects d'un hôpital devenu gestionnaire mettent en souffrance nombre d'infirmiers dont l'activité se situe au lieu d'un écart immense entre logiques de rationalisation des coûts et usage de soi, engagement de soi vis-à-vis de l'autre auquel l'infirmier n'a pas les moyens de répondre.

Le thème de « la non réponse aux malades » est revenue de manière récurrente lors des discussions : « Comment faire avec des patients qui ont besoin de soins et qui n'ont pas de refuge ? Comment réinventer en permanence notre métier quand on n'a même pas les moyens de répondre ? Comment faire avec des patients dirigés en hôpital de jour alors qu'ils devraient être hospitalisés ? Ce sont des gens que l'on tient à bout de bras et dont on sait qu'ils vont à la catastrophe si on ne leur propose pas de prise en charge adéquate... »

A travers le thème de la « non-réponse » s'esquisse la question de la responsabilité de chacun pour autrui. On voit ici à quel point des valeurs sans dimension (le simple fait de reconnaître l'autre comme son semblable) entrent en contradiction avec des valeurs dimensionnées (coûts en temps, en place et en argent de la relation au patient).

Notons par ailleurs que l'une des solutions avancées à ce problème place les infirmiers de secteur psychiatrique en situation d'extrême tension avec les valeurs de service public qu'ils portent et qu'ils défendent. Ainsi l'appel aux infirmiers libéraux pour suppléer au manque de moyens de l'hôpital a-t-il tendance à se généraliser. A cet égard une infirmière nous a expliqué qu'elle a la chance de travailler avec deux jeunes infirmiers libéraux pour lesquels elle a beaucoup d'estime et qu'elle trouve très compétents, mais de voir aujourd'hui qu'ils conventionnent avec l'hôpital pour

faire le travail que les ISP ne sont plus en mesure de faire au niveau du secteur de la psychiatrie, parce qu'ils n'en ont plus les moyens, la retourne complètement et la met en situation de contradiction : d'une part, elle comprend que ces infirmiers préfèrent avoir les moyens de bien travailler (notamment en terme de temps) tout en étant mieux payés que dans le public mais d'autre part, abandonner le secteur public, c'est aussi abandonner les valeurs que porte avec elle la notion même de service.

Tout ceci montre que le problème de la reconnaissance d'un métier se pose aussi en terme de reconnaissance salariale et c'est là un des facteurs de mise en danger de l'hôpital public en lequel le personnel soignant participant à notre GRT croit. Autrement dit, les difficultés locales d'exercice sont l'indice de problèmes d'ordre social et politique.

A cet égard nous avons échangé lors de l'atelier « hôpital entreprise » sur la base de ce qu'on appelle en ergologie l'espace social tripolaire.

# b) L'espace social tripolaire

Selon Yves Schwartz<sup>629</sup> l'activité est toujours, au plus petit échelon, l'enjeu d'un débat de normes qui renvoient à des valeurs dans la manière dont l'individu arbitre au quotidien les choix qui orientent son action. 630 Le pôle de l'activité, au sein duquel se noue cette dynamique de gestions individuelles, doit être compris comme un pôle de négociations, de délibérations permanentes entre l'usage que chacun fait de lui-même par lui-même et l'usage qu'il est fait de lui par d'autres. Le pôle des gestions individuelles nous renvoie donc à la question des dramatiques d'usage de soi dans un espace de compréhension de notre société comprenant, outre le pôle de l'activité, deux autres foyers générateurs de logiques en tension permanente : le pôle marchand et le pôle politique.

Les pôles marchand et politique<sup>631</sup> sont tous deux générateurs de normes antécédentes pour l'individu: normes économiques (accréditation, certification, labellisation, performance...) et normes juridico-sociales (lois...). Pour autant, ces deux pôles correspondent à des logiques de création de milieux de vie qui ne sont pas les mêmes. Le pôle du marché s'articule sur des valeurs

<sup>629</sup> Schwartz Y., Durrive L., Travail et ergologie : entretiens sur l'activité humaine, Octarès Éditions, 2003, pp.241-271

<sup>630</sup> Ibid., 2003, p.244

<sup>631</sup> *Ibid.*, 2003, p.244

quantitatives (ratios...) et vise l'optimisation des échanges monétaires alors que le pôle politique, appelé également par Yves Schwartz pôle de la *politeïa* (au sens de l'étymologie grecque "polis" la cité) objective la mise en histoire de valeurs non dimensionnées (la santé, l'éducation, la culture...) et s'articule sur un horizon de vie collective tendant vers le bien commun.

La compréhension de l'espace social peut être entendue comme jeu d'interactions continues entre ces 3 pôles, sachant que les usages marchands, politiques et personnels que chacun fait de sa propre vie sont toujours étroitement mêlés. D'une certaine manière, on peut dire que chacun d'entre nous existe aux trois pôles de cet espace et non seulement au pôle des gestions dans l'activité. Ce qu'il faut entendre par là c'est qu'on ne peut avoir de vision figée et définitivement modélisée de cet espace social, c'est au contraire un espace mouvant au sein duquel chacun est à la fois engagé dans des dimensions de vie différentes (le consommateur, l'électeur, le travailleur - le soignant -, la famille...) et dans plusieurs temporalités. Aussi, est-ce l'interaction entre ces trois pôles qui explique comment les choses se transforment sous l'effet de crises et de rééquilibrages successifs.

Notons cependant la différence de nature entre le pôle des gestions par rapport aux deux autres pôles : c'est en lui que s'origine la dialectique entre les normes antécédentes (économiques et politiques) et les recentrements de l'homme en activité qui tend à se constituer en tant qu'auteur d'un monde à vivre. « En l'absence d'un tel pôle, dit Yves Schwartz, on est très gêné, on prétend "il y a une histoire qui se fait là" mais on ne sait pas vraiment qui la fait – ou alors elle se fait sans nous, ce qui est une manière un peu mécanique de transformer quelque chose qui est à l'origine l'humain, et qui par conséquent s'oppose au mécanique. »<sup>633</sup>

A partir de là, une certaine conception de l'histoire peut être déroulée : l'histoire ne s'écrit pas toute seule, elle n'est pas le fruit de logiques abstraites qui s'imposeraient indifféremment aux êtres humains, il n'y a pas d'histoire désolidarisée des manières dont chacun articule au quotidien ce qu'il engage de lui-même par rapport à un projet (de vie) politique (monde commun à construire) et selon des contraintes économiques.

Pas de vision mécanique donc de l'histoire des sociétés mais une vision organique articulant

<sup>632</sup> Ibid., 2003, p.247

<sup>633</sup> Ibid., 2003, p.249

plusieurs dimensions et plusieurs temporalités ; une temporalité qui correspond à la volatilité des échanges monétaires, une temporalité de longue durée pour l'établissement de la vie collective – droit, etc. – et la temporalité de la mise en patrimoine de l'expérience pour l'activité.

Aussi, les évolutions du travail en secteur psychiatrique sont à considérer dans le cadre très large des évolutions de la société toute entière et de la manière dont un certain nombre de valeurs y sont traitées. C'est en ce sens qu'au cours des échanges, nous avons mis l'accent sur le sentiment que l'activité soignante est en quelque sorte aujourd'hui « vampirisée » par des valeurs marchandes.

La réflexion que nous avons menée sur ce thème nous a conduit à nous interroger sur la place du patient aujourd'hui en tant que bénéficiaire de soins en secteur psychiatrique.

## Le patient

Pour reprendre ce qui a été avancé précédemment, nous pouvons dire que la question du soin en psychiatrie se pose de plus en plus aujourd'hui, du fait de restriction des moyens et financements alloués à l'hôpital public, en termes de « placement » de personnes (hospitalisées, sur des hôpitaux de jour, en CATTP, en CMP...) selon une logique de gestion de flux de patients et non plus prioritairement en termes de suivi médical personnalisé. Ceci entraîne de nombreuses incohérences dans la communication entre les diverses structures d'accueil et dans l'organisation du soin. Le manque de structures de soin est en partie pallié par des associations de familles qui se sont créées pour répondre à la nécessité d'un accueil permanent, mais cela a pour conséquence de « retirer » les patients les plus « dynamiques » des groupes médicalisés qui s'en trouvent, de ce fait, d'autant plus enfermés dans la maladie.

Ce qu'il faut garder à l'esprit concernant le travail en psychiatrie, c'est que le soin passe nécessairement par des relations multiples : du patient aux soignants, des patients entre eux avec les soignants, des patients à la société par le biais d'action de socialisation (sociothérapie...), etc.

Aujourd'hui, l'éclatement des soins, du suivi, des personnes sur diverses structures en fonction des possibilités de places et non plus en cohérence avec un suivi médical personnalisé, concourt à la dégradation des conditions de travail du personnel soignant qui, à l'hôpital, se

retrouve à porter à bout de bras des personnes en situation d'urgence et ne peuvent plus s'inscrire dans une politique de soins globale qui garantirait l'efficacité du travail. C'est en ce sens que l'on peut parler d'un malaise des infirmiers : leur activité se situe au lieu d'un écart entre logiques de coûts budgétaires manifestant l'accélération de formes de technocratisation administrative et la réalité d'un métier qui a pour finalité de prodiguer des soins de qualité à des personnes en souffrance.

Selon les infirmiers participants au GRT, les patients sont avant tout des personnes - ce qu'ils nous disent avoir de plus en plus de mal à faire reconnaître - avec lesquelles quelque chose de leur histoire s'est écrit. Leur histoire de vie professionnelle est fortement liée à celle de leurs patients qu'ils sont amenés à « retrouver » régulièrement. Ils nous disent que bien des patients ont « grandi » avec eux. Que des morceaux de vie qui sont aussi des morceaux d'histoires personnelles se sont construits dans le cadre de la relation de soin. Ils ont travaillé avec ce qu'ils étaient : avec leurs propres personnes, avec leurs propres corps, avec leurs propres histoires... Ce qu'ils résument sobrement en nous disant « en psychiatrie, le premier outil du soin, c'est soi » - Yves Schwartz dirait le "corps-soi".

Le travail en psychiatrie pour ces infirmiers est placé sous le signe de la rencontre, dimension inaliénable de leur engagement au quotidien. Aussi, se questionner sur la place du malade en secteur psychiatrique nous oblige à considérer, comme dans un jeu de miroirs, celle du soignant dans l'hôpital d'aujourd'hui.

Ici se dessine tout l'enjeu de notre GRT : les évolutions actuelles du soin entraînent une mise en invisibilité de l'activité réelle de ces soignants, les ISP. De cette mise en invisibilité découle un déni social (problème de reconnaissance de ce métier voué à disparaître). Par delà le déni social de la spécificité du soin en secteur psychiatrique, c'est l'existence même du malade qui est peu à peu gommée.

Comme nous le remarquions à l'issue de la première séance du GRT, la rationalisation du soin ne va pas sans celle du malade. Cela est valable pour le soin en général, mais prend peut-être une dimension particulièrement aiguë pour le soin en psychiatrie. La rationalité économique va à l'encontre de la rationalité soignante. Nous pourrions ici reprendre un texte de Georges Canguilhem

de 1947<sup>634</sup> et avancer le danger qu'il y a à vouloir faire passer un type de rationalité comme la seule rationalité possible. Dans l'univers psychiatrique où les frontières sont particulièrement labiles entre rationnel et irrationnel, n'est-il pas non seulement dangereux mais également grave du point de vue de notre conscience d'homme, de tenter de passer sous silence l'existence même d'autrui ? A cet égard, bien des réflexions sur la « normalité » pourraient être reprises et nous obliger à reconsidérer les responsabilités et engagements de chacun dans la construction d'un monde qui tend non plus à stigmatiser le différent mais à le faire disparaître derrière des « grilles ».

Notons à ce sujet que les ISP, dès la première séance du GRT, avaient insisté sur les évolutions langagières que connaît leur secteur d'activité : depuis 25 ans, le terme « Asile » a disparu au profit de la dénomination « Centre Hospitalier Psychiatrique », expression réduite aujourd'hui à celle de « Centre Hospitalier ». L'asile indiquait la possibilité d'un accueil, d'un refuge, dimension assurément effacée aujourd'hui par la primauté des contraintes économiques dans les politiques de soin mises en œuvre. Autrefois on parlait de « fous », aujourd'hui il s'agit de patients anonymes, non plus d'hommes et de femmes mais d'entités ramenées à leur existence administrative

Pour les ISP du GRT, c'est la dimension historique au sein de laquelle la relation de soin doit s'inscrire qui est mise à mal par les évolutions techniciennes de l'hôpital psychiatrique, évolutions générées notamment par les modifications des parcours formatifs entre ISP et IDE. Ainsi, un ISP a mis l'accent sur le fait qu'un patient qui a un diminutif est une personne qui existe singulièrement dans un environnement de soin. Selon lui, il est essentiel de reconnaître sa singularité - de l'appeler par son diminutif par exemple - pour permettre d'établir une véritable relation soignante. La relation se construit en effet à deux (au minimum) or les ISP sont en situation de devoir expliquer auprès de nombre de leurs collègues, l'enjeu d'une parole empathique et engagée avec les patients.

Explication selon eux bien souvent inutile parce que jugée comme obsolète, « d'un autre temps », marginale, hors de la culture dominante (*cf.* « *les patients auxquels on ne demande même plus leur avis sur l'administration de soins* »).

Concernant la place du patient en secteur psychiatrique, un infirmier nous rappelle une fois

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>634</sup> Canguilhem G., « Milieu et Normes de l'homme au travail », Cahiers internationaux de sociologie, 1947

encore qu'un patient ne rentre pas dans une grille, pas même dans une feuille de présence : cet ISP travaille en effet dans un centre d'accueil de jour (animation d'ateliers de sociothérapie) où les patients peuvent venir selon leurs besoins et envies. Lieu d'accueil, lieu relais où le même patient va venir une heure le matin puis, par exemple, refaire un passage en fin de journée ; dans ce cas de figure, la feuille de présence « matin / après midi » signale une présence sur la journée entière, ce qui n'est pas le cas dans la réalité.

Ici le suivi administratif n'est pas en mesure de rendre compte de l'activité des infirmiers. Installer la relation au patient dans une vision technicienne du soin en psychiatrie (ex : soigner le « TOC » comme s'il était un élément séparable du tout) a pour conséquence de dissocier le trouble psychique et ses manifestations, de la personne qui y est sujette. Ne plus se donner le temps du soin, de l'accueil, de l'accompagnement dans la construction d'une relation soignante, c'est dénier l'existence même du malade en psychiatrie. On voit par là que c'est la question du statut de la maladie mentale qui est posée à l'échelle de la société toute entière. A ce sujet, une infirmière a attiré notre attention sur la tendance actuelle de la société à vouloir gommer la notion même de folie et à tenter de l'éradiquer.

Aussi, on peut remettre en perspective les évolutions des parcours formatifs et la disparition du diplôme d'ISP au profit d'une formation unique et généraliste (le DE) avec la tentative de modéliser le soin psychiatrique sur le mode somatique. Cependant, si en médecine générale, une appendicite qui pose problème, peut être retirée, la prise en considération du délire du malade en secteur psychiatrique doit être utilisée et non éradiquée pour que le travail avec le patient puisse aboutir à des résultats en terme d'amélioration de la santé mentale. Autrement dit, du somatique au psychiatrique, s'il y a des lignes d'approche du malade qui convergent, pour autant le soin en psychiatrie, plus encore qu'en médecine générale, engage des personnes toutes entières dans une relation qui excédera toujours les codifications protocolaires.

C'est dans ce sens qu'un infirmier nous a confié que selon lui, entre le prescrit et la réalité du terrain, il y a tout un monde, il y a des manières de fonctionner qui ne peuvent être formalisées, il y a une expérience qui se constitue et qui seule garantie la gestion des moments de crise ou de violence. C'est précisément ce savoir d'expérience qui fait de plus en plus cruellement défaut dans un hôpital devenu entreprise. Dans une société où la maladie psychiatrique dérange, où on cherche

aujourd'hui des solutions pour ne plus la voir, pour ne plus l'entendre. Ainsi nous a-t-on raconté qu'en pédopsychiatrie, les mots « intégration scolaire » sont interdits; les enfants relevant de soins en psychiatrie sont considérés comme étant déjà intégrés, « comme si, en ne parlant plus de « fous », il n'y en avait plus ! »

Les ISP se trouvent ainsi au croisement d'une double logique : marginalisés pour un savoir qui n'est pas reconnu par le pôle du marché mais qui est requis comme élément essentiel pour la gestion du soin dans un secteur où les problèmes d'agitation, d'agressivité et de violence peuvent avoir des conséquences dramatiques.

### 2.7 Un GRT a-t-il une fin?

« En GRT un processus se met en place au fur et à mesure que les participants adoptent la posture favorable à l'échange des savoirs. Cela conformément à la raison d'être d'un GRT qui est de mettre en dialogue deux formes de savoirs, dans le but d'une meilleure compréhension et d'une transformation des milieux de travail ».

Louis Durrive, 2007

#### 2.7.1 Retour sur la transmission

Nombre des échanges au cours des séances en groupe se sont construits autour de la notion de transmission. La problématique de la transmission du savoir d'expérience des ISP fut posée dès le départ et ne nous a pas quitté de tout le déroulement de notre réflexion en GRT.

### a) Qu'est-ce que transmettre?

En fin de parcours, les infirmiers participant au GRT ont voulu revenir sur leur rôle de passeur, sur leur volonté de transmettre ce qu'ils savent aux plus jeunes, aux autres, qui les suivront dans l'élaboration et les changements de leur métier. Qu'est-ce que les ISP ont au juste à transmettre aux jeunes arrivants dans le secteur psychiatrique sinon, nous ont-ils dit, un certain regard sur l'autre, sinon des valeurs à mettre en partage ? Mais que signifie transmettre des valeurs ? Est-ce

seulement possible ? Il nous est apparu qu'une telle transmission ne pouvait faire l'objet d'une formalisation référencée dans des manuels d'apprentissage. C'est plutôt quelque chose qui est de l'ordre de la construction à plusieurs. Concernant ce point, les ISP de notre GRT déplorent qu'aujourd'hui l'évidence de la co-construction du métier ne soit plus de mise. Un vrai questionnement sur les évolutions du travail « collectif » en secteur psychiatrique est ici à nouveau convoqué et pose la question de la place ambiguë qu'occupent aujourd'hui les ISP en terme de transmission.

# b) La place des ISP

Dans le contexte, les ISP sont non seulement porteurs d'une mémoire à mettre en partage avec les jeunes diplômés de la profession infirmière, mais ils sont également parfois sollicités par d'autres membres du personnel soignant, tels les médecins par exemple. Ils ont pointé le manque de médecins psychiatres qui a eu pour conséquence de générer des difficultés concernant l'élaboration collective du travail en psychiatrie. Autrefois, le médecin psychiatre était le garant du travail collectif en secteur psychiatrique, aujourd'hui, il n'y a plus vraiment de médecin référent.

Aussi, « la place du père est vide », nous ont dit les ISP. Par défaut, ce sont eux qui sont amenés à l'occuper : non seulement, on leur enjoint de tutorer les nouveaux arrivants, mais ils sont également en situation de devoir parfois expliquer aux médecins comment ça se passe en psychiatrie...Leur position est difficile à tenir, au croisement de logiques contradictoires : ils sont à la fois « tout » - détenteurs d'une expérience qui n'a pas de prix notamment lorsqu'il s'agit de gérer des situations de crise violentes - et « plus rien » - marginalisés par les évolutions de l'hôpital entreprise et en voie d'extinction !. « On se trouve dans les faits propulsés à une place qui n'est pas la nôtre, c'est très bizarre à vivre ! » remarquait une infirmière.

La question de la transmission du savoir d'expérience dans un tel contexte nous a conduit à considérer deux choses : premièrement, questionnant l'élaboration collective du sens, il nous a semblé important de nous interroger sur la notion de « métier » elle-même. Comme le dit Yves Schwartz (cité par Louis Durrive), « avoir un métier, ce n'est pas occuper un casier dans une machine sociale, c'est participer à l'aventure humaine. L'aventure humaine consiste à produire de l'histoire grâce à l'activité de chacun, lieu d'une dialectique entre l'usage de soi par soi et l'usage

de soi par les autres ». A la lecture de ces quelques lignes, nous comprenons que l'activité se déploie à divers degrés entre les trois pôles suivants : Concernant « le métier », le « faire est contraint par les "règles de l'art" »<sup>635</sup>, il renvoie à la prise en considération de normes issues d'un patrimoine partagé par une communauté de professionnels. Il situe l'agir humain dans l'espace social par rapport aux caractéristiques des tâches à accomplir. Ces caractéristiques, devenues des normes, se sont établies à partir de valeurs mises en histoire à travers les manières de faire instituées et reconnues par des pairs. Autrement dit, avoir un métier 636 c'est être reconnu socialement comme détenteur de savoirs et de savoir-faire mis en patrimoine collectivement.

« L'emploi » renvoie à un ensemble de normes différentes : normes directement mises en œuvre en fonction des objectifs de production d'une entreprise. Il inscrit l'agir des personnes en fonction de logiques prioritairement marchandes et par rapport au « service attendu » plutôt qu'aux règles de métier évoquées ci-dessus. Aussi, nous dirions volontiers qu'on a tendance à « occuper un emploi » alors qu'on « apprend un métier ». « Le travail » caractérise l'agir humain en tant qu'il s'inscrit dans un environnement social large : qu'il soit rémunéré ou non, quelles que soient les formes qu'il prend, le travail correspond à l'effort de l'individu qui tend à réaliser une action.

La principale différence entre la formation reçue par les ISP et celle reçue par les IDE consiste en ce que les uns bénéficiaient d'une « formation sur le tas » qui leur donnait accès à un patrimoine professionnel, aux gestes professionnels, héritage incessamment remis en chantier dans l'ici et maintenant de leurs pratiques infirmières, alors que les autres arrivent en secteur psychiatrique avec une vision du soin en rupture avec ce patrimoine. Aussi ce qui diffère entre infirmiers diplômés de secteur psychiatrique et jeunes infirmiers diplômés d'état, c'est la vision du soin à mettre en œuvre.

Pour les uns une approche clinicienne héritée d'un long cheminement professionnel caractérise leur engagement dans le métier, pour les autres une vision plus technicienne semble devoir normer les manières de fonctionner. C'est pourquoi il est question de lien à « re-construire » entre des personnes qui ont à se confronter aux mêmes difficultés (violence, manque de moyens en secteur psychiatrique...) mais qui le font désormais sans plus se rencontrer. On avait parlé à un

<sup>635</sup> Durrive L., « L'expérience des normes, » Thèse de doctorat ULP Strasbourg, 2005

Sur cette question nous renvoyons à Mailliot S., Durrive L., « Produire un savoir sur les métiers à partir d'un groupe de rencontres du travail », in Schwartz Y., Durrive L., *L'activité en dialogues. Entretiens sur l'activité humaine II*, Octarès Éditions, 2009

moment donné, lors d'une séance de GRT, de « *guerre des compétences* », on pourrait presque ici parler de « *bataille des normes* » – débats de normes sous-tendus par des valeurs différentes – : de manière caricaturale, on pourrait dire que les ISP reconnaissent surtout comme normes les manières de fonctionner capitalisées collectivement alors que les IDE orienteraient leur activité d'abord en fonction des contraintes imposées en terme de temps, budgets…N'oublions pas cependant que l'activité est toujours aux prises avec différents types de normes antécédentes (qu'il s'agisse de contraintes marchandes ou de règles de métier) qui entrent en tension les unes avec les autres. Or il y a aujourd'hui comme un brouillage entre les caractéristiques du métier et celles de l'emploi concernant le travail infirmier en hôpital psychiatrique.

A ce sujet, un infirmier nous expliquait que désormais, on semble rabattre l'idée même du travail sur la seule considération de l'acte technique à réaliser dans des conditions données. Une telle vision du travail ne peut s'inscrire dans un mouvement d'historicité prenant en ligne de compte un « avant » et un « après ». Il ne reste plus que le « maintenant » de la conformité à la norme. Ceci est d'une très grande violence pour tous et peut expliquer que le savoir des plus anciens ne soit pas reconnu, que les jeunes adoptent des positions de repli et de fuite par rapport aux difficultés de la pratique infirmière dans ce secteur et qu'au final le patient soit nié dans son humanité! Autrement dit, la dimension historique de la constitution du sens du métier disparaît alors qu'il nous semble que l'élaboration collective d'une identité professionnelle est un élément essentiel pour la fidélisation des jeunes sur une profession.

Tout ceci nous a conduit à regarder de plus près la notion de transmission : la transmission d'un savoir d'expérience ne peut pas être un mouvement à sens unique – de celui qui sait à celui qui doit apprendre, comme si l'apprentissage consistait à transvaser des contenus de connaissances d'une personne à l'autre.

# c) Transmission et savoirs d'expérience

La transmission nous renvoie à la nécessité d'une mise en partage collective des manières de faire constitutives d'un métier. Cela implique de penser la transmission du savoir d'expérience comme possibilité pour chacun de se confronter avec les autres à des problématiques communes. « Transmettre » et « apprendre » nous sont alors apparus comme les deux versants d'une même

construction ou reconstruction à plusieurs du sens du travail. Ce que nous voulions dire par là, c'est qu'échanger sur les manières dont chacun se confronte singulièrement aux normes qui encadrent son activité, c'est aussi reconnaître ensemble la non neutralité de la norme imposée. Cela veut dire qu'il revient à chacun de se positionner singulièrement par rapport à un environnement au sein duquel il a à se faire une place et avec lequel il lui faut entrer en relation.

Nous rappelons à cet égard que travailler, ce n'est jamais s'exécuter mais c'est négocier un certain usage de soi par soi, par rapport à l'usage requis par d'autres. Dans ce cadre, s'autoriser à contester les normes nous apparaît comme la condition de leur appropriation. Contester ne signifie pas pour autant « s'opposer systématiquement à » mais c'est plutôt « entrer en polémique avec », revendiquer un point de vue constitutif de la place de sujet que chacun a à construire dans le quotidien de son activité. Dans l'activité sont en effet brassées des normes, mais également des savoirs et des valeurs. Permettre aux débats de valeurs de se faire jour dans l'univers normatif du soin tel qu'il est ordonné aujourd'hui en secteur psychiatrique, c'est encourager une transmission entendue comme mise en partage de l'expérience et non comme simple accompagnement à distance des jeunes diplômés.

Un infirmier a, d'ailleurs, attiré notre attention sur les difficultés actuelles du travail collectif : « Il y a toujours eu des lois, des normes mais avant... ça se digérait en équipe, aujourd'hui, ça ne se digère pas, ça s'impose! » Autrement dit, la mise en question, condition d'une appréciation et d'un positionnement personnel, préalable à toute appropriation de la norme, ne se fait plus — ou beaucoup plus difficilement. Réenclencher une telle dynamique passe nécessairement par la réouverture d'espaces de rencontres et de dialogues pour que le sens collectif d'un métier puisse continuer à s'élaborer.

Là où le bât blesse en psychiatrie, nous ont confié les participants au GRT, c'est qu'aujourd'hui la norme est ressentie dans l'univers du soin comme un « véritable rouleau compresseur », comme une autorité à toute épreuve! Durant les discussions, au cours des séances du GRT, ont d'ailleurs été évoqués les dangers qu'il y a, désormais, à prendre des initiatives : augmentation de la pression juridique, poids des procédures et risque d'être poursuivi à titre individuel en cas de problème. A travers tout ceci, il nous est apparu avec force que la capitalisation de connaissances théoriques (en centre de formation, IFSI...etc) ne peut suffire à la constitution

d'un véritable savoir et convoque nécessairement une dimension d'imprégnation en situation : un apprentissage qui passe par la mise en débat des manières de faire, chacun reconnaissant l'autre comme porteur de valeurs orientant les choix qu'il fait au quotidien. Tout cela nous a conduit à nous interroger sur les fragilités de la mise en œuvre actuelle du tutorat et de la consolidation des savoirs pour les DE en psychiatrie : le tutorat tel qu'il est mis en œuvre prend-il en compte les caractéristiques d'un savoir d'expérience ? Permet-il la co-élaboration des problématiques à travailler entre tutoré et tutorant ?

# d) Bilan du point de vue des ISP

Lors de la dernière séance du GRT, un tour de table a permis de recueillir les impressions et le bilan de chacun des participants à cette aventure. Tous les participants ISP ont affirmé avoir pris du plaisir à ce travail et avoir éprouvé une certaine nostalgie à pouvoir évoquer ensemble leurs cheminements professionnels. Dans la mesure où il n'y avait pas d'enjeux émanant de la tutelle ou de la direction, les infirmiers du GRT nous ont dit avoir pu élaborer un travail autour de leur métier, confronter leurs valeurs et partager leurs expériences dans un espace d'échange privilégié.

Le travail sur le langage, « en pinaillant sur les mots » comme l'a fait remarquer l'un des participants, a permis aux ISP de mettre en évidence la langue qui est la leur : celle de la pratique. C'est leur histoire que le GRT a mis en mots, c'est une partie de leur vie. Au cours de cette « randonnée ergologique » comme l'a qualifiée une infirmière, bien des choses ont changé : pensées diffuses mises en mots, partages d'expérience à partir de la problématisation des situations, mise en regard de l'activité des ISP avec des savoirs plus généraux sur le travail, etc. Pour autant, les concepts ergologiques recèlent encore bien des mystères aux yeux des participants du GRT. A cet égard, un travail sur un plus long terme aurait été mieux approprié. Le souhait que cette expérience se poursuive sous une forme ou sous une autre a été formulé. Le travail avec un tiers (ici, les étudiants du département d'ergologie) a été relevé comme élément indispensable pour que les confrontations entre pairs puissent aboutir à un enrichissement mutuel. La demande de pouvoir bénéficier d'une dernière séance en GRT, après que le rapport ait été diffusé, a été formulée. L'objectif étant que les infirmiers puissent ensemble faire un retour sur le vécu de ce rapport.

### 2.7.2 La fin et les fins

L'une des caractéristiques de l'approche ergologique est de permettre la mise en place d'espaces de dialogues dans les milieux de travail, espaces au sein desquels pourront s'élaborer, se co-construire, des savoirs sur le travail comme activité industrieuse.

Dans cette optique, le travail mené à l'hôpital s'est constitué dans un espace privilégié. Ne répondant pas à une demande formalisée, nous avons pu profiter d'une grande latitude de réflexion pour aborder les problématiques soulevées par les ISP eux-mêmes.

Concrètement nous pouvons dire les choses de la manière suivante :

La mise en mots de l'activité des infirmiers et le va et vient institué entre les savoirs d'expérience portés par les ISP et les savoirs des universitaires sur l'activité, a permis à chacun d'entre nous de réfléchir et de prendre du recul sur ses propres savoirs. De ce point de vue nous pointons un double enrichissement : d'une part, pour les ISP, nous pensons que ce travail a d'abord simplement permis une prise de distance par rapport à leur activité traversée au jour le jour de questions et pressions diverses. A cette prise de distance s'est ajoutée la mise en mots de leur activité : difficile mais nécessaire travail pour mettre en visibilité les manières dont, au quotidien, ces femmes et ces hommes se confrontent à des problématiques et modèlent leur environnement de travail. Cette mise en mots a permis l'amorce du travail des problématiques. L'apport de l'ergologie bien sûr ne s'est pas limité à cela – bien que ce soit déjà très important. Nous avons aussi voulu accompagner le débat, nous avons dialogué, donné nos points de vue, nous avons apporté nos outils, nos manières de comprendre le travail, nous avons interrogé le travail, l'activité des ISP pour la comprendre ; en bref, nous avons ensemble décrypté, débrouillé, problèmes et activité, les fameux triangles – savoirs-activité-valeurs. A la mise en mots de l'expérience, nous avons tenté de répondre en quelque sorte par une mise en volume de nos concepts<sup>637</sup>.

Adopter le point de vue de l'activité ne supposait aucune évidence dans l'emploi des termes pour penser le travail :

Nous renvoyons sur ce point Clar N., Mailliot S., « Penser le travail et travail de la pensée », *Ergologia*, 2009, n°1, pp.93-107

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013
Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

307

- la compétence déploie divers ingrédients,

- les routines deviennent des gestions,

- face à ce que l'on me demande s'ouvre le champ de ce que ça me demande...et des valeurs

que j'engage, de ce que je suis...

- derrière la normalisation apparaissent les débats de normes qui renvoient chacun à des

« dramatiques d'usage de soi ».

Nous nous sommes attaché à toujours repositionner nos concepts face aux récits

d'expérience mis en débat afin de favoriser la mise en évidence de l'usage que chacun fait de lui-

même par rapport à ce qui contraint son activité. Par là seulement, il nous semblait possible que des

déplacements de regards s'opèrent et que chacun s'approprie ce que nous construisions ensemble.

D'autre part, pour les étudiants, ce travail en GRT a été très positif parce qu'il leur a permis

de mettre à l'épreuve des savoirs qui leur ont été enseignés et dont ils ont pu en quelque sorte

« tester la teneur en situation ». On peut dire que la mise en circulation des concepts ergologiques

au sein d'un GRT est une mise au travail, la mise à l'épreuve des concepts eux-mêmes avec les

protagonistes des activités concernées.

La transmission du métier d'infirmier psychiatrique paraît très difficile parce que justement,

étant de l'ordre du relationnel, elle se passe en grande partie dans l'invisible, dans l'indicible,

dimension rétive au protocole.

Le travail effectué en GRT a été apprécié. La direction des soins et l'encadrement ont accepté la

proposition des infirmiers ISP, c'est à dire que le GRT soit élargi à une analyse de l'activité

professionnelle des IDE puis à un échange de savoirs entre ISP et IDE.

Nous avons mis en place sur les années 2008 et 2009 deux autres GRT :

- Un GRT à destination des IDE pour un travail en profondeur des problématiques qu'ils

rencontrent dans leur activité.

- Un GRT permettant aux IDE et ISP de se rencontrer et de mettre en discussion les manières

dont les uns et les autres se confrontent au quotidien à des problématiques qui leur sont communes.

L'objectif étant de permettre à chacun de se positionner pour que des visions différentes du soin puissent se rencontrer. Aussi la fin s'ouvrait-elle sur l'horizon des possibles, l'imagination d'autres fins possibles..

## Conclusion

Aujourd'hui le pouvoir de la norme semble envahir le plus intime de nos vies, de nos existences. Le « ce qui doit être », sous-entendu « ce qu'il faut faire », s'infiltre tant dans nos manières de travailler que dans nos habitudes de vie les plus quotidiennes. Un écart de plus en plus grand semble se creuser entre des décisions qui concernent de grands mouvements financiers et les autres, ceux qui travaillent, ceux qui sont au chômage, ceux qui luttent au jour le jour pour tout simplement vivre. Un écart également entre ceux qui pensent la gestion de la vie politique et sociale et ceux qui sont sensés "exécuter" ce qui a été pensé par d'autres. C'est un autre registre, mais de même nature, de l'écart entre le travail prescrit et le travail réel. La supposition qu'il y a de possibles « exécutants » renvoie de proche en proche à la supposition que les hommes ne sont pas des hommes. Or nous pouvons nous demander d'où, ceux qui pensent, tirent-ils ce pouvoir de penser pour les autres ? Qu'est-ce qui les légitime ? D'où vient le fait que nous les écoutions ? Mais les écoutons-nous vraiment ? De nombreuses contre-tendances se manifestent, la vie associative est bouillonnante, les initiatives se multiplient : un regard plus micro nous montre les multiples tentatives de chacun pour reconstruire autour de lui un monde dans lequel il a envie de se reconnaître...

Nous disions le « pouvoir de la norme », mais par qui est porté ce pouvoir ? Les experts en tout genre se multiplient. Or qui dit "expert", dit savoir sûr de lui-même, pour légitimer sa parole l'expert doit appuyer sa rationalité sur la rationalité scientifique. La norme tire alors son pouvoir de « l'empire sur les esprits modernes des postulats proprement scientifiques (...) savoir c'est pouvoir, connaître conduit à agir. » 638 Si hier, l'apologie du progrès technique empruntait ses raisons d'optimisme au développement prodigieux du savoir, aujourd'hui, le pouvoir prodigieux de la "science" semble servir de caution à quelques-uns pour "imposer" ce qui doit être pour tous, et ceci à travers, entre autre, la figure héroïque des temps "ultra -modernes" de l'expert. Or aujourd'hui

<sup>&</sup>lt;sup>638</sup> Canguilhem G., « Activité technique et création » in Canguilhem G., Écrits philosophiques et politiques 1926-1939, Oeuvres Complètes, tome 1, Vrin, 2011, p.503

comme hier, ce qui se cache sous le manteau de la science est un "scientisme". Il convient de démystifier cette tendance de la science, du pouvoir du concept, de les "dépoussiérer" de l'illusion d'une possible maîtrise de la vie elle-même. Quelle est la vocation de la démarche scientifique ? Est-elle d'asseoir, de légitimer, le pouvoir d'une norme qui n'est autre que politique -au sens politicien du terme? Pour nous la démarche scientifique est tout autre chose. Produire du savoir doit être un bénéfice pour l'humanité. Aussi la démarche scientifique ne peut pas ignorer, considérer comme résiduel, ce qui par nature lui échappe. Produire des savoirs sur et pour la vie sociale, sur l'activité humaine, ne peut pas ne pas prendre au sérieux, comme le dit Yves Schwartz, « les implicites de l'activité ». Aujourd'hui, sous couvert d'autonomie la prescription se diversifie, prend de nouvelles allures, plus calfeutrée, mieux pensée, elle ne vise plus un homme découpé en petits morceaux, elle tend à s'emparer d'un homme global - sous-entendu un corps intelligent -, global mais dépouillé de ce qui fait sa spécificité, c'est à dire sa capacité normative, sa capacité à se choisir, à s'engager en valeur ; non pas seulement à travers les valeurs que lui dicte l'entreprise, les valeurs dimensionnées, mais en regardant vers l'horizon, vers les possibles. Aussi, le pouvoir de la norme doit reprendre sa place, comme nous le disions en introduction, « la norme est toujours seconde ». Nous interrogeant sur les évolutions de la prescription du travail, plus largement sur la prescription industrieuse, il nous est apparu que penser la prescription sans renverser le rapport entre la connaissance et la vie, nous enfermait dans une vision fataliste. Or si la norme était vraiment première, il n'y aurait tout simplement pas d'histoire. C'est la puissance de la vie en l'homme qui crée la nécessité des normes, du savoir, de la connaissance. Ce ne peut pas être l'inverse. Partant de « l'impossible », la première infidélité du milieu, l'impossible anticipation exhaustive des situations de travail, le fait que « travailler c'est penser », nous y avons joint « l'invivable ». L'invivable renvoie à ce que signifie vivre pour un être vivant, à une deuxième forme d'infidélité du milieu, vivre c'est à dire « se faire son milieu, se composer son milieu », à partir de là, « la santé du vivant est une disposition permanente à instituer de nouvelles normes de vie », dit Canguilhem. Ce duo « impossible/invivable » nous permet de déplacer le curseur, d'opérer un glissement conceptuel du concept de travail à celui d'activité industrieuse, pour soutenir que « les situations de travail sont autant d'occasions pour les hommes de subvertir plus ou moins un ordre établi ». Nous avons alors voulu tester cette hypothèse. Nous nous sommes demandé s'il y avait une universalité de la norme. Le passage par la préhistoire nous a permis de repérer à travers l'invention des premières méthodes de taille ce que nous avons qualifié d'ancêtres de la prescription, ces méthodes de taille qui se sont suffisamment stabilisées pour qu'on puisse les repérer sous la

forme de stéréotypes, laissant pourtant entrevoir des différenciations, une diversification relativement à la variabilité des milieux mais également aux identités ethniques. Si l'universalité de la prescription est attestée, à un niveau immémorial, elle est inséparable d'une universalité de la « renormalisation », attestée par la variabilité des méthodes. Nous avons voulu suivre des étapes de cette dialectique à travers des configurations historiques singulières, afin de voir comment une exigence en effet universelle s'est spécifiée sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, la prescription du travail. Quelles ont-été les formes de la prescription qui ont existé ? Comment, pour quoi, par qui, se mettaient-elles en place? Quelles représentations de l'homme et de l'activité fabricatrice sous-tendaient-elles? Quel était le rapport entre science et technique? Qu'est-ce qui influe finalement sur le « ce qu'il faut faire » ? Et comment ? Cette excursion à travers des éléments de notre histoire nous a permis de relever un tournant, si la prescription est restée relativement à distance du faire lui-même pendant des siècles de fabrication, de mise en œuvre des habiletés humaines, un premier renversement épistémologique va s'opérer relativement à la "pensée" du faire technique, s'en suivant d'un second, relativement au "geste" technique lui-même, d'où naîtra le taylorisme. Ces deux mouvements, suivant la dialectique Impossible/Invivable sont, cependant, à comprendre en tendance, c'est à dire que les différents essais de "mise en ordre" par les normes ont toujours eu pour pendant des renormalisations, c'est à dire que même dans le plus micro des actes, c'est un homme tout entier qui s'engage, qui évalue, qui fait des choix ; d'où le glissement proposé du point de vue de la prescription du travail au point de vue du retravail des prescriptions à travers les « dramatiques d'usage d'un corps soi ». Ce glissement permet un changement de paradigme de l'épistémique vers l'ergologique, il nous permet d'envisager la prescription du travail non plus seulement dans l'axe du connaître, qui nous renverrait à la figure de l'expert, mais dans une relation dialectique permanente avec l'axe de la vie. Dès lors nous reposons la question : comment évolue la prescription industrieuse? Aucune réponse surplombante ne peut être donnée à cette question? On ne peut anticiper l'histoire des hommes en train de se faire, cependant l'histoire nous instruit de la permanence de la dialectique « impossible/invivable » nous engageant à militer pour des dispositifs de production de savoirs tant universitaires que pour la vie et l'action sociales qui n'obturent pas le champ des possibles dans lesquels sont engagés des destins, des vies humaines. Nous avons voulu montrer que les Groupes de Rencontres du Travail en sont une forme possible. L'empire de la norme ne reste un "empire" que tant qu' on y croit.

### **BIBLIOGRAPHIE**

## **Ouvrages**

ABDELMALEK Ali Aït, GERARD Jean-Louis, Sciences humaines et soins. Manuel à l'usage des professions de santé, Masson, Paris, [1995] 2001

AMOURETTI Marie-Claire, COMET Georges., Hommes et technique de l'Antiquité à la Renaissance, Armand Colin, Paris, 1993

ARISTOTE, Éthique à Nicomaque

ARCHAMBAULT DE BEAUNE Sophie, L'homme et l'outil. L'invention technique durant la préhistoire, CNRS Éditions, Paris, 2008

BERTHOZ Alain, Le sens du mouvement, Odile Jacob, science, Paris, 1997

BOËDA Eric, Concept Levallois: variabilité des méthodes, CNRS Éditions, Paris, 1994

CANGUILHEM Georges, *Le normal et le pathologique*, Presses Universitaires de France, collection Quadrige, Paris, [1966] 2009

CANGUILHEM Georges, La connaissance de la vie, 2e édition, 3e tirage, Vrin, Paris, [1965] 2006

CANGUILHEM Georges, La formation du concept de réflexe aux XVIIe et XVIIIe siècle, Vrin Reprise, Paris, 1977

DARRÉ Jean-Pierre, La production de connaissance pour l'action, arguments contre le racisme de l'intelligence, Éditions de la maison des sciences de l'homme, Institut national de la recherche agronomique, Paris, 1999

DARRÉ Jean-Pierre, La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois, L'Harmattan, Paris, 1985

DE LESPINASSE René, BONNARDOT François, *Les métiers et corporations de la ville de Paris.* XIIIe siècle Le livre des métiers d'Étienne Boileau, Imprimerie Nationale, Paris, 1879

DORAY Bernard, Le taylorisme, une folie rationnelle?, Dunod, Paris, 1981

DUBY Georges, Le moyen âge, adolescence de la chrétienté occidentale 980-1140, Édition d'art Albert SKIRA, Genève, 1995

DURAFFOURG Jacques, VUILLON Bernard (dir.), Alain Wisner et les tâches du présent. La bataille du travail réel, Octarès Éditions, Toulouse, 2004

EVESQUE Jean-Marc, GAUTIER Anne-Marie, REVEST Christian, SCHWARTZ Yves, VAYSSIERE Jean-Louis, *Les évolutions de la prescription, Actes du XXXVIIème congrès de la SELF*, GREACT, Aix-en-Provence, 2002

FOURNIER Georges, Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation, Michel Soly, Paris, 1643

FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne. Construction et restauration*, Mardaga, Bruxelles, 1985

GARRABÉ Jean, *Philippe PINEL*, Institut Synthélabo, Collection Les empêcheurs de penser en rond, Le Plessis Robinson, 1994

GERARD Jean-Louis, *Infirmiers en psychiatrie : Nouvelle génération, une formation en question*, Lamarre, Paris, 1993

GILLE Bertrand, Histoire des techniques, Encyclopédie de la Pleiade, Paris, 1978

GIMPEL Jean, La révolution industrielle du Moyen Age, Éditions du seuil, Points histoire, Paris, 1975

GIRIN Jacques, GROSJEAN Michèle, La transgression des règles au travail, L'Harmattan, Collection langage et travail, Paris, 1996

GODELIER Maurice, L'idéel et le matériel, Fayard, Paris, 1984

GODELIER Maurice, Communauté, Société, Culture, CNRS éditions, Paris, 2009

GRANGER, Gilles-Gaston, Essai d'une philosophie du style, Éditions Odile Jacob, Paris, 1988

GUERIN François, LAVILLE Antoine, DANIELLOU François, DURAFFOURG Jacques, KERGUELEN Alain, *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*, Collection outils et méthodes, Éditions ANACT, Lyon, 1991

KANT Emmanuel, Critique de la faculté de juger, Vrin, Paris, 1993

KIMPEL Dieter, L'architecture gothique en France 1130-1270, Flammarion, Paris, 1990

KUHN Thomas Samuel, La structure des révolutions scientifiques, Flammarion, Paris, 1972

LALANDE André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 10e édition, Presses Universitaires de France, Paris, 1968

LE BLANC Guillaume, Canguilhem et les normes, Philosophies, Presses Universitaires de France,

Paris, 1998

LEBLANCHET Jean-Louis, La coupe sur continu : pratique et conscience d'un ouvrier spécialisé par lui-même, Centre de sociologie historique, Saint-Germain de Calberte, 1975

LEROI-GOURHAN André, Mécanique vivante, Fayard, Paris, 1983

LEROI-GOURHAN André, Le fil du temps. Ethnologie et préhistoire, Fayard, Paris, 1983

LEROI-GOURHAN André, Milieu et technique, Albin Michel, Paris, [1943] 1973

LEROI-GOURHAN André, Le geste et la parole, technique et langage, Albin Michel, Paris, 1964

LUIGI Gilbert, L'architecture en Europe du Moyen-Age au XXeme siècle, Nathan Université, Paris, 1999

MANDEVILLE Bernard, La Fable des abeilles, deuxième partie, Vrin, Paris, [1729] 2002,

MARX Karl., Le Capital, Livre 1, Garnier-Flammarion, 1969, Paris

MAUSS Marcel, Sociologie et anthropologie, Presses Universitaires de France, Paris, 1950

MONNIER Gérard, Histoire de l'architecture, Presses Universitaires de France, Paris, 1994

MOTHÉ Daniel, Journal d'un ouvrier 1956-58, Édition de minuit, Paris, 1959

NOUROUDINE Abdallah, *Techniques et cultures. Comment s'approprie-t-on des technologies transférées?*, Octarès Éditions, Toulouse, 2001

ODDONE Ivar, RE Alessandra., BRIANTE Gianni, Redécouvrir l'expérience ouvrière. Vers une autre psychologie du travail?, Problèmes/Éditions sociales, Paris, 1981

PICK Pascal, ROCHE Hélène, *Les origines de la culture. Les premiers outils*, Éditions Le Pommier/Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 2004

PILLON Thierry, Georges Friedmann, Problèmes humains du machisme industriel. Les débuts de la sociologie du travail, Ellipses, Paris, 2009

RINGON Gérard, *Histoire du métier d'architecte en France*, Que sais-je?, Presses Universitaires de France, Paris, 1997

ROBERT Paul, Le petit Robert, Société du Nouveau Littré, Paris, 1978

ROULE Pierre, La vie des rivières, Stock, Paris, 1930

RUSSO F., *Introduction à l'histoire des techniques*, Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, Paris, 1986

SCHWARTZ Yves, Expérience et connaissance du travail. Nouvelle édition augmentée d'une postface de l'auteur, Collection Les essentielles, Les Éditions Sociales, Paris, 2012

SCHWARTZ Yves, DURRIVE Louis (dir.), *L'activité en dialogue. Entretiens sur l'activité humaine II*, Octarès Éditions, Toulouse, 2009

SCHWARTZ Yves, DURRIVE Louis (dir.), *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Octarès Éditions, Toulouse, 2003

SCHWARTZ Yves, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Octarès Éditions, Toulouse, 2000

SCHWARTZ Yves (dir.), Reconnaissances du travail, pour une approche ergologique, 2e édition, Presses Universitaires de France, Paris, 1998

SCHWARTZ Yves, Travail et philosophie : convocations mutuelles, Octarès Éditions, Toulouse, 1992

SCHWARTZ Yves, Expérience et connaissance du travail, Messidor / Éditions sociales, Paris, 1988

SCHWARTZ Yves, FAÏTA Daniel, L'homme producteur. Autour des mutations, du travail et des savoirs, Messidor / Éditions sociales, Paris, 1985

SERIS Jean-Pierre, La technique, Philosopher, Presses Universitaires de France, Paris, 1994

SERIS Jean-Pierre, Machine et Communication, du théâtre des machines à la mécanique industrielle, Vrin, Paris, 1987

SWAIN Gladys, Le sujet de la folie, Privat, Toulouse, 1977

TAYLOR Frederick Winslow, La direction scientifique des entreprises, Dunod, Paris, [1912] 1967

TRÉDÉ Monique, Kaïros, l'à propos et l'occasion (le mot et la notion, d'Homère à la fin du IVe siècle avant J.C), Klincksieck, Paris, 1992

TRINQUET Pierre, Maîtriser les risques du travail, Presses Universitaires de France, Paris, 1996

VATIN François, *Travail, sciences et société. Essais d'épistémologie et de sociologie du travail*, Éditions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 1999

VATIN François, Frédéric W. Taylor, Amar, Belot, Lahy, Le Chatelier. Organisation du travail et économie des entreprises. Textes choisis et présentés par F. Vatin, Les Editions d'organisation, Paris, 1990

VÉRIN Hélène, La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIeme au XVIIIeme siècle, Albin Michel, Paris, 1993

VERNANT Jean-Pierre, Mythe et pensée chez les grecs, La découverte, Paris, 1996

WEIL Simone, La condition ouvrière, Collection Idées, Gallimard, Paris, 1951

WISNER Alain, Réflexions sur l'ergonomie, Octarès Éditions, Paris, 1995

#### **Articles**:

BEGUIN Pascal, « Propos sur le développement du concept d'activité », *Labor(eal)*, 2006, <a href="http://laboreal.up.pt/revista/artigo.php?id=48u56oTV6582233;24:;8:8742">http://laboreal.up.pt/revista/artigo.php?id=48u56oTV6582233;24:;8:8742</a>

BRONCKART Jean-Paul, et coll., « Agir et discours en situation de travail », *Cahiers de la section des sciences de l'éducation*, Genève, 2004, n°103

CANGUILHEM Georges, « Activité technique et création » (1938), in *Georges Canguilhem, Ecrits philosophiques et politiques*, 1926-1939, tome 1, Vrin, Paris, 2011

CANGUILHEM Georges, « Le cerveau et la pensée », in *Georges Canguilhem, philosophe, historien des sciences*, Actes du colloque, décembre 1990, Albin Michel, Paris, 1993

CANGUILHEM Georges, « Milieu et normes de l'homme au travail », *Cahiers internationaux de sociologie*, Éditions du seuil, 1947, vol.3

CLAR Nathalie, MAILLIOT Stéphanie « Penser le travail et travail de la pensée », *Ergologia*, Aix-en-Provence, 2009, n°1

CUNY Xavier, WEIL-FASSINA Annie, « Histoire des approches de la santé et de la sécurité au travail au 41, rue Gay-Lussac, Paris (De la physiologie et de la psychologie du travail à l'ergonomie) », *Revue Pistes*, mai 2012, vol.14, n°1, <a href="http://pistes.revues.org/851">http://pistes.revues.org/851</a>

DANIELLOU François, SIX Francis, « Les ergonomes, les prescripteurs et les prescriptions », *Actes des journées de Bordeaux sur la pratique de l'ergonomie*, collection Actes, Laboratoire d'ergonomie des systèmes complexes, Bordeaux, 2000

DESCARTES René, Oeuvres philosophiques III, 1643-1650, Ed. de F. Alquié, Bordas, Paris, 1989

DI RUZZA Renato, FRANCIOSI Colette, « La prescription du travail dans les centres d'appels téléphoniques », *La revue de l'IRES*, Noisy-le-Grand, 2003/3, n°43

DURAFFOURG Jacques, « Hommage à Alain Wisner », Travailler, 2004/2, n°12

DURAFFOURG Jacques, et coll., « Le prescrit et le réel », Le nouvel automatisme, 1982

DURRIVE Louis, « Comment approcher une situation de travail dans une perspective ergologique », *Révista Tempus, Actas de Saùde coletiva*, 2012, vol.6, n°2

DURRIVE Louis, « L'activité humaine, à la fois intellectuelle et vitale. Les éclairages complémentaires de Pierre Pastré et d'Yves Schwartz », *Travail et Apprentissages*, décembre 2010, n°6

EFROS Dominique, SCHWARTZ Yves, « Résistances, transgressions et transformations : l'impossible invivable dans les situations de travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2009/1, n°7

FAÏTA Daniel, NOËL Christine, DURRIVE Louis, « Le langage comme activité » in SCHWARTZ Yves, DURRIVE Louis (dir.), *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Octarès Éditions, Toulouse, 2003

FAVERGE Jean-Marie, « Le travail en tant qu'activité de récupération », *Psychologie du travail, Bulletin de psychologie*, 1979-1980, tome XXXIII, n°344

GRENIER Michel, « Les détectives du passé », Les Nouvelles du Val-de-Marne

GODELIER Maurice, « Préface », in DORAY Bernard, Le taylorisme, une folie rationnelle?, Dunod, Paris, 1981

GUILLON Frédérique, « Débat, l'intelligence des travailleurs »,in DURAFFOURG Jacques, VUILLON Bernard (dir.), *Alain Wisner et les tâches du présent. La bataille du travail réel*, Octarès, Toulouse, 2004

HAUDRICOURT André-Georges, « Les moteurs animés en agriculture. Esquisse de l'histoire de leur emploi à travers les âges », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, Paris, tome 20, 1940

HUBAULT François, BOURGEOIS Fabrice, « Disputes sur l'ergonomie de la tâche et de l'activité, ou la finalité de l'ergonomie en question », *Revue électronique Activités*, 2004, vol.1, n°1, <a href="http://www.activites.org/v1n1/vol1num1.book.pdf">http://www.activites.org/v1n1/vol1num1.book.pdf</a>

JAEGGER Marcel, « Garder, surveiller, soigner. Essais d'histoire de la profession d'infirmier psychiatrique », *Cahier VST*, CEMEA, Paris, janvier 1990, n°3

LAHY Jean-Maurice, « L'étude scientifique des mouvements et le chronométrage », in VATIN François, Frédéric W. Taylor, Amar, Belot, Lahy, Le Chatelier. Organisation du travail et économie des entreprises. Textes choisis et présentés par F. Vatin, Les Editions d'organisation, Paris, 1990

LEAL FERREIRA Leda., « Les trois leçons du professeur Alain Wisner », in DURAFFOURG Jacques, VUILLON Bernard (dir.), *Alain Wisner et les tâches du présent. La bataille du travail réel*, Octarès, Toulouse, 2004

LEPLAT Jacques, « Éléments pour l'étude des documents prescripteurs », *Revue électronique Activités*, 2004, vol.1, n°2, http://www.activites.org/v1n2/vol1num2.book.pdf

LEPLAT Jacques, « La psychologie du travail: un aperçu », *Psychologie du travail, Bulletin de psychologie*, 1979-1980, tome XXXIII, n°344

LEROI-GOURHAN André, « Technique et société chez l'animal et chez l'homme, "originalité biologique de l'homme" », Recherche et débats, cahier du CCIF, 1987, n°18

LETOURNEAU Dominique, « La spécialisation en question », Santé mentale, mai 2000, n° 48

MACHEREY Pierre, « Normes vitales et normes sociales dans l'"essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique" », in *Actualité de Georges Canguilhem - Le normal et le pathologique, Actes du Xeme Colloque de la société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse, organisé par Bing F., Braunstein J-F., Roudisnesco E.*, Coll. Les empêcheurs de penser en rond, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, Le Plessis Robinson, 1998

MAILLIOT Stéphanie, DURRIVE Louis, « Produire un savoir sur les métiers à partir d'un « groupe de rencontres du travail », in SCHWARTZ Yves, DURRIVE Louis, *L'activité en dialogues*. *Entretiens sur l'activité humaine II*, Octarès Éditions, Toulouse, 2009

MERKLING Jacky, « Infirmier en CMP, une identité en construction », *Soins Psychiatrie*, 2003/04, n°225, p.42

POTIER Patrick, « Pour une histoire de la construction », in MALVERTI Xavier (dir.), *L'idée constructive en architecture*, Actes du colloque de Grenoble, 28 – 30 novembre 1984, Picard, Paris, 1984

POTIER Patrick, « Le projet constructif de Philibert de l'Orme », in MALVERTI Xavier (dir.), L'idée constructive en architecture, Actes du colloque de Grenoble, 28 – 30 novembre 1984, Picard, Paris, 1984

QUEYSANNE Bruno, « Architecte et /ou ingénieurs, du nom de l'architecte », in MALVERTI Xavier (dir.), *L'idée constructive en architecture*, Actes du colloque de Grenoble, 28 – 30 novembre 1984, Picard, Paris, 1984

SCHWARTZ Yves, « Pourquoi le concept de corps-soi ? Corps-soi, activité, expérience. », *Travail et apprentissages*, Éditions Raison et Passion, Institut Joseph Jacotot, Dijon, juin 2011, n°7

SCHWARTZ Yves, « Quel sujet pour quelle expérience ? », *Travail et apprentissages*, Éditions Raison et Passion, Institut Joseph Jacotot, Dijon, décembre 2010, n°6

SCHWARTZ Yves, « Produire des savoirs entre adhérence et désadhérence », in BEGUIN Pascal, CERF Marianne (dir.), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Octarès, Toulouse, 2009

SCHWARTZ Yves « Le travail dans une perspective philosophique », *Ergologia*, Aix-en-Provence, mars 2008, n°0

SCHWARTZ Yves,« Du "détour théorique" à l"activité" comme puissance de convocation des savoirs. », Éducation permanente, Dossier Intervention et savoirs, la pensée au travail, Arcueil, 2007/1, n°170

SCHWARTZ Yves, « Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité », *Revue* électronique Activités, 2007, vol.4, n°2, <a href="http://www.activites.org/v4n2/schwartz-FR.pdf">http://www.activites.org/v4n2/schwartz-FR.pdf</a>

SCHWARTZ Yves, « Réflexion autour d'un exemple du travail travail ouvrier », 2007, <a href="http://sites.univ-provence.fr/ergolog/Bibliotheque/Schwartz/schwartz\_travail\_ouvrier.pdf">http://sites.univ-provence.fr/ergolog/Bibliotheque/Schwartz\_schwartz\_travail\_ouvrier.pdf</a>

SCHWARTZ Yves, « Conférence plénière : Quelles sont les évolutions du champ de la prescription ? », *Actes du 37ème Congrès de la SELF*, Aix-en-Provence, 2002

SCHWARTZ Yves, « Discipline épistémique, discipline ergologique : paideia et politeia », in MAGGI Bruno (dir.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000

SCHWARTZ Yves, « La communauté scientifique élargie et le régime de production des savoirs », Les territoires du travail. Les continents de l'expérience, Catéis, mai 1999, n°3

SCHWARTZ Yves, « Circulations, dramatiques, efficacités de l'activité industrieuse » in BIDET J., TEXIER J. (dir.), *La crise du travail*, Collection Actuel Marx Confrontation, Presses Universitaires de France, Paris, 1995

SCHWARTZ Yves, « L'avenir du travail », Société Française, 1988, n°27

SCHWARTZ Yves, « Travail et usage de soi », in BERTRAND Michèle, CASANOVA Antoine, CLOT Yves et al., Je: sur l'individualité, Messidor, Paris, 1987

SIGUAUT François, « Haudricourt et la technologie », in HAUDRICOURT André-Georges, *La technologie, science humaine*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988

TEIGER-CAILLOUX Catherine, « Entrevue guidée avec Hélène David et Esther Cloutier », *Revue Pistes*, mai 2008, vol.10, n°1, <a href="http://www.pistes.uqam.ca/v10n1/articles/v10n1a4.htm">http://www.pistes.uqam.ca/v10n1/articles/v10n1a4.htm</a>

TEIGER Catherine, avec BARBAROUX Liliane, David Maryvonne, DURAFFOURG Jacques, GALISSON Marie-Thérèse, LAVILLE Antoine, THAREAULT Louis, « Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... à propos du travail des femmes dans l'industrie éléctronique (1963-1973). Rétro-réflexion collective sur l'origine d'une dynamique de coopération entre action syndicale et recherche-formation-action », *Revue Pistes*, octobre 2006, vol 8, n°2, <a href="http://www.pistes.uqam.ca/v8n2/articles/v8n2a4s.htm">http://www.pistes.uqam.ca/v8n2/articles/v8n2a4s.htm</a>

TEIGER Catherine, « Les femmes aussi ont un cerveau! Le travail des femmes en ergonomie, réflexions sur quelques paradoxes », Revue Travailler, Dossier Alain Wisner : une démarche, une référence, 2006, n°15

VERIN Hélène, LE MOIGNE Jean-Louis, « Sur le processus d'autonomisation des sciences du génie », *Cahier STS*, (2), 1984

VITRUVE, « De architectua », in BLAY Michel, HALLEUX Robert, *La science classique XVIe-XVIIIe siècle, dictionnaire critique*, Flammarion, Paris, 1998

WISNER Alain, « Pour être efficace le travail doit s'adapter à l'homme », *Ouest-france*, 20 mars 1986, in TEIGER Catherine, « Les femmes aussi ont un cerveau ! », *Revue Travailler*, *Dossier Alain Wisner : une démarche, une référence*, 2006, n°15

### **Rapports**

BELLAN Catherine, « Retranscription d'un entretien mené avec Jacques Leplat », Genèse et enjeux du concept d'activité en France et dans les pays francophones : un détour par les travaux d'Henri Wallon, mémoire de master 2 d'ergologie, 2010

CLAR Nathalie, ESNAULT Olivier, MAILLIOT Stéphanie, Mise en œuvre d'un Groupe de Rencontres du Travail, à l'hôpital Édouard Toulouse 13015 Marseille, Direction Scientifique Yves Schwartz, Aix-en-Provence, 2007

CLAR Nathalie, Quels savoirs pour la prescription. L'activité de travail entre expérimentation et expérience. Technique en travail et industrie de process. Mémoire pour l'obtention du DEA, institut d'ergologie, 2004

DURRIVE Louis, L'expérience des normes, Thèse de doctorat, ULP Strasbourg, 2005

KRAWSKY Ghislain, LIEVIN Daniel, SZEKELY Jean, *Evaluation de la charge mentale en industrie*, rapport 215/RE – INRS 1975-76

MAILLIOT Stéphanie, *Penser les processus de changement à travers l'expérience de la mobilité professionnelle, de l'objet discursif à l'activité de transition*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, janvier 2012

### Conférences:

BERTHOZ Alain, Le cerveau et le mouvement: le sixième sens, Université de tous les savoirs, 7 février 2000

CANGUILHEM Georges, Discours prononcé en 1987 à l'occasion de la remise d'une médaille d'or du CNRS

DURRIVE Louis, Exposé introductif, « Spécificité des GRT », Université d'été organisée par l'association Observatoire et Rencontres du Travail, 2007, <a href="http://www.rencontresdutravail.com/article-12844171.html">http://www.rencontresdutravail.com/article-12844171.html</a>

SCHWARTZ Yves, *Projet de séminaires ergologiques*, option OP1 du master DCIO du CNAM, 2011

#### **Document annexe** 1

# La Sociothérapie<sup>639</sup>

(part de soi). »

« C'est un acte médical prescrit, un soin à part entière à toutes les étapes de la prise en charge. Un soin au même titre que : l'observance et l'accomplissement des soins infirmiers médicalisés les entretiens et les réunions (relations au discours et au langage) Il dépend toutefois des moyens qu'on lui donne en terme de postes soignants et d'organisation soignante. La sociothérapie a un rapport à la société c'est-à-dire à l'autre (alter ego, altruisme). La maladie est une souffrance et un repli sur soi, la sociothérapie un retour vers l'autre, avec l'autre. La sociothérapie utilise la parole, les activités n'ayant un sens que si elles sont verbalisées, et rapportées en équipe qui sort le sens symbolique des difficultés ou incapacités de l'individu malade. Elle nécessite une interaction entre les différents protagonistes de l'activité (intervenants extérieur, infirmier, patient, public....) et une implication individuelle

639 Écrits libres infirmiers, GRT ISP 2007

### **Document annexe 2**

Atelier musique en pédopsychiatrie - Polyphonie ou cacophonie<sup>640</sup>

« Nous voulons vous parler d'un atelier musique en pédopsychiatrie et des différents discours, discours soignants et artistiques et discours gestionnaires et administratifs —les cadres de santé passant d'un discours à un autre- les différents discours se sont rarement accordés autour de cet atelier.

A l'hôpital de jour St Jérôme, les enfants accueillis sont autistes ou psychotiques et une fois cela dit : tout reste à mettre en œuvre pour les soigner.

Une récente expertise de l'INSERM préconise le dépistage dès l'âge de 36 mois « des troubles des conduites chez les enfants » qui peuvent annoncer un parcours vers la délinquance. « Impulsivité, indocilité, hétéro agressivité, faible contrôle émotionnel, indice de moralité bas... » seraient autant de signes faisant que les dépistés seraient soumis à des tests élaborés sur la base de la neuropsychologie comportementaliste et pour les plus récalcitrants d'entre eux traités à renfort de psycho stimulants ou thymorégulateurs dès l'âge de six ans.

Cette enquête intervient pour voler au secours du gouvernement qui va faire voter dans quelques semaines un projet de loi sur la »prévention de la délinquance ». Elle entretient la confusion entre malaise social et souffrance psychique et c'est la médicalisation qui est préconisée comme réponse par l'INSERM, la médicalisation et la répression pour les hors normes et leur famille.

A l'hôpital de jour St Jérôme, l'équipe considère que les symptômes sont l'expression d'une souffrance du sujet et que la fonction soignante est de déchiffrer leurs significations dans le parcours et dans l'histoire de chacun. Pour les enfants que nous rencontrons—ils ont entre 2 ans et demi et 4 ans—lorsqu'ils nous sont adressés, c'est souvent qu'ils souffrent de troubles de la relation précoce—en particulier à la mère ».

L'inscription d'un être humain dans le champ social passe pour un enfant ordinaire par sa possibilité de se séparer de l'univers familier pour pouvoir, sans angoisse ou sentiment d'arrachement aller vers un autre groupe social que le groupe familial que ce soit la crèche l'école maternelle ou les lieux de socialisation de l'enfance ordinaire.

Les enfants autistes ou psychotiques ont du mal à se débrouiller avec les séparations, les retrouvailles et l'inconnu auxquels ils demeurent longtemps étrangers, il leur est difficile d'investir des personnes ou des objets non familiers. C'est précisément ces questions que l'hôpital de jour doit leur permettre de mettre au travail.

Cela suppose qu'un groupe humain —les soignants, ceux qui travaillent dans l'institution, mais aussi les autres enfantspuissent accueillir ceux qui viennent y faire un bout de chemin, leur faire une place.

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>640</sup> Écrits libres infirmiers, GRT ISP 2007

C'est autour de passages d'un univers à un autre - à l'hôpital de jour, d'un groupe ou atelier à un autre, de moments d'accueil aux moments d'ateliers, autour de retrouvailles ou de séparations d'avec des personnes, des objets - que les enfants vont faire l'expérience de la présence / absence, qu'ils inscriront dans le temps quelque chose de leur trajet, que ce quelque chose pourra peut-être s'historiciser.

L'hôpital de jour pour être soignant doit être un lieu de vie au sens d'un lieu vivant. C'est-à-dire que du désir et de la parole puissent y circuler, des rythmes s'instaurer, des histoires s'y construire, pour accueillir des enfants qui se réfugient souvent dans l'immuable et du « toujours pareil » pour lutter contre leurs angoisses. Il doit rester un lieu de rencontres possibles à partir desquelles des liens pourront se tisser. Ces liens permettront aux enfants d'accepter le nouveau, le changement, l'expression de leurs affects et la participation à une aventure humaine.

C'est notamment dans ces ateliers thérapeutiques que les enfants inscriront quelque chose, laisseront émerger un signe, un mot, une production qui prendront sens dans le travail de reprise des soignants et pourrons s'historiciser dans l'histoire de l'atelier, de l'institution.

Alors comment garder le soin comme raison d'être de l'existence de l'institution quand le discours administratif ou gestionnaire est souvent dans le déni de cela ?

Comment continuer à pouvoir prendre le temps, à assurer la permanence d'un lieu accueillant, ouvert, vivant où chacun a sa place avec sa singularité dans le collectif?

Comment ne pas se laisser emporter par un discours gestionnaire pour lequel les personnes sont interchangeables, réduites à des données acceptables par la logique binaire de l'informatique ? Un discours pour lequel la responsabilité pénale a pris le pas sur la responsabilité individuelle... - nombreux sont à présent les cadres de santé qui ne pensent qu'à ouvrir le parapluie-. Un discours pour lequel la traçabilité s'est substituée à l'échange, à la parole, à la relation à l'autre ; la hiérarchie et le cloisonnement au travail d'élaboration des équipes pluridisciplinaires.

Pour illustrer cela nous allons vous parler de l'histoire d'un atelier de musique.

Cet atelier naît en 2001 à la demande d'un médecin du CMP anciennement responsable du centre de jour : il souhaite que deux soignantes intéressée par la musique (une orthophoniste du CMP et l'Infirmière psychiatrique du centre de jour) mettent en place un groupe « mixte » le premier dans l'histoire du service accueillant des enfants suivis en CMP et à l'hôpital de jour.

Il n'y a que peu d'accordage au départ entre ces deux soignantes qui arrivent l'une avec sa pratique individuelle de rééducation orthophoniste pour les enfants ayant des troubles du langage, l'autre avec sa pratique de groupe avec des enfants autistes et psychotiques.

Proposer un véritable lieu de création singulière et collective autour de la musique, un lieu d'accordage qui pourrait

évoquer l'espace transitionnel cher à Winnicott et qui fait cruellement défaut aux enfants autistes et psychotiques n'est sans doute pas la perspective partagées par ces deux soignantes.

Si des sons s'y font entendre, ils sont souvent discordants voire agressifs. Des paroles virulentes s'y échangent, vociférations de la part des enfants, injonctions venant des soignants. Passer du bruit, des sons à la musique, de la cacophonie à des moments d'accordage supposerait une virtuosité que nous n'avons pas. Les soignants renoncent même à prononcer le nom de l'atelier « croque notes » qui évoque le fait de bouffer ou d'être bouffé. Bientôt plus personne ne sait ce qu'il est venu soutenir là, ni les soignants, ni les enfants...

Par contre au niveau administratif, les cases « AJ » correspondant à la présence des enfants suivis au CMP et les cases « HJ » à celles de l'hôpital de jour sont bien cochées, quel que soit ce qui se déroule dans l'atelier.

C'est d'abord l'arrivée de Sophie, puis de Simon, qui va permettre de donner du sens à notre raison d'être là. Sophie éducatrice, arrive avec ses comptines et ses chansons; Simon, stagiaire de psycho est aussi musicien et c'est parce qu'il aime et pratique la musique, qu'il a envie de partager cela avec les enfants et les adultes, il choisit de participer à cet atelier durant son stage dans le service.

Simon introduit les rythmes, les percussions corporelles, le plaisir de la création singulière ou collective, le duel musical...

Les bagarres cessent, les sons commencent à répondre, les voix inaudibles à se faire entendre, l'agressivité s'exprime dans la poésie. Sur des paroles échangées autour de la peau du tambourin, Karim – 7 ans – propose une comptine au groupe « peau de chèvre, peau de zèbre, peau de bique, peau de vache! « . Le groupe reprend les paroles, sauf Salim qui en scande cependant le rythme sur un tambour. Salim, si rigide dans son corps, dont le langage est saccadé, sans intonation, qui semble ignorer la mélodie. Mais voilà qu'il se révèle un batteur peu ordinaire. Yann lui se met à oublier de vérifier l'heure toutes les cinq minutes; on entend de plus sa voix, inaudible la plus part du temps, qui se mêlent aux autres voix.

Quelques semaines plus tard, le groupe a vraiment pris forme, les créations singulières ou collectives sont de plus en plus fréquentes. Karim propose qu'on change le nom de l'atelier. On pourrait s'appeler le « groupe Racines », aller à l'Olympia. On s'accorde sur le nom de « groupe racines » pour l'Olympia on attendra un peu.... Mais cela donne aux adultes l'envie d'aller plus loin, par exemple de rencontrer un groupe d'adolescents, les « turbulents » de l'hôpital Santos Dumont à Paris.

Les soignants font une demande à la formation continue mais Santos Dumont n'étant pas un lieu de formation agréé en tant que tel par l'ANFH, ce n'est pas de son ressort. On s'adresse à la DRH qui nous envoie son Médecin Chef du Service. S'il est d'accord pour nous signer un ordre de mission... heureusement ce médecin là fait sa thèse sur la musicothérapie.

Simon lui en tant que stagiaire ne compte pas administrativement. Il doit payer son voyage et son séjour.

La rencontre avec les « Turbulents » est retentissante. Participer à un atelier de chants polyphoniques avec eux, puis à un autre « de Bakucada » sous la direction de choristes et de percussionnistes professionnels ayant une exigence artistique sera une expérience extraordinaire qui va nous amener à changer le cadre de l'atelier. Au sens où c'est la musique qui devient notre fil conducteur, c'est à Simon qu'est confié la direction artistique de l'atelier. Les soignants sont là pour accompagner les enfants- bien sûr les aider parfois à soutenir leur présence dans le groupe ; mais ils sont là aussi avec leur singularité, leur propre difficultés avec les rythmes, les mélodies, les improvisations... aucun d'entre eux n'a le sens du rythme de Salim ou cette capacité de Johan de trouver la 2<sup>ième</sup> voix d'une mélodie en démarrant à la tierce supérieure.

Simon qui pour l'administration est un stagiaire « psycho » qui ne compte pas dans les plannings, a pour l'atelier une fonction essentielle : il reprend les rythmes parfois imperceptibles des enfants, leurs productions sonores, pour les interpréter, musicalement parlant, et les proposer à l'ensemble du groupe. Pour nous il n'est pas interchangeable. Tout va bien jusqu'à fin juin où le stage de Simon prend fin.

Il veut continuer à intervenir dans l'atelier mais le cadre supérieur de santé et jusqu'à certains médecins du service sont réticents : Quel est le statut de Simon ?

Heureusement il existe dans le service une petite association dont l'objectif est de favoriser l'intégration culturelle des enfants. Simon est coopté par le CA de cette association et à ce titre là, Simon peut continuer à partager l'aventure humaine dans laquelle il s'est engagé et qui est devenue le « groupe racines ».

L'association tente d'obtenir des subventions pour rémunérer Simon. Du côté du conseil général ou Régional la réponse est invariable : cela relève des missions de service public de l'hôpital. Elle se tourne alors vers le DSU qui la renvoie à un inspecteur santé de la DDASS censé soutenir le dossier. L'inspecteur nous écoute mais sa réponse est sans équivoque : « Vous savez, sur les chantiers humanitaires, les ONG, les blessés légers, elles ne s'en occupent pas , ils s'en sortiront tout seuls, les blessés grave non plus : il faudrait trop de moyens pour les sortir de là ». On a compris le message : les blessés graves se sont les enfants psychotiques ou autistes.

L'association se tourne alors vers la ville de Marseille, gomme de la rencontre les mots « psychose » et « autisme », pour ne mettre en avant que l'intégration culturelle et sociale. Et on obtient des subventions pour rémunérer Simon, et en prime d'organiser une sortie nocturne avec les enfants à un concert de « Gumboots ». C'est le groupe Racines qui organise la réunion avec les parents des enfants.

L'association, elle, organise une réunion proposée à l'ensemble des personnes qui travaillent dans le service pour parler avec Simon, le musicien, de ce qui advient de cet atelier. Discours soignant et discours artistique se rejoignent dans un accord et une harmonie qui font que trois ans plus tard Simon est considérer par tous comme un partenaire de l'institution, même s'il ne fait toujours pas parti des plannings.

Cette année là, un nouveau cadre supérieur arrive dans le service. A la lecture du rapport d'activité où le cadre de santé à sollicité les soignants de l'atelier pour rédiger quelques lignes sur ce qui s'y déroule, il s'exclame « Mais c'est de la poésie ». On comprend alors qu'un rapport d'activité c'est combien de soignants pour combien d'enfants, peu importe le soin.

Mais c'est ce même surveillant chef qui deux ans plus tard soutiendra l'association qui tente de mettre en oeuvre un projet de partenariat avec une enseignante plasticienne. Entre temps, les paroles qui circulent dans le service autour de Racines mais aussi de l'atelier théâtre ou sculpture ont peut-être fait leur chemin. Ce cadre de santé nous parlera de son propre intérêt pour le Jazz et nous soutiendra attentivement.

Alors Oui, pour défendre le soin et la psychiatrie nous pouvons et devons défendre nos pratiques, refuser d'abdiquer sur des mots qui sont les nôtres, affirmer ces pratiques haut et fort en s'appuyant sur ce qui nous paraît légitime et de bon sens là où le protocole prétend régner en maître. En parler avec tous les soignants, administratifs, cadres, dans l'institution mais aussi à l'extérieur.

Il n'y a peut- être pas que des choses négatives qui arrivent à la psychiatrie dans ce qui est devenu peut- être un rapport de force incessant pour continuer à soigner : car nombreux sont aujourd'hui ceux qui réfléchissent à ce qu'ils font et essaient d'en rendre compte à leur manière. Pour affirmer autre chose qu'un discours où les chiffres, le coût, voire le profit et le marché pour les laboratoires pharmaceutiques, voudrait s'imposer comme un discours unilatéral. »

### Le Lien

« Dans la relation thérapeutique il est important d'établir une relation de confiance avec le patient par une activité d'écoute empathique ou active.

Dans cette relation, il faut faire attention à l'idéalisation de la prise en charge, car dans cette situation le patient s'enferme dans une position déjà vécue dans sa famille, et par peur d'être rejeté, il n'exprimera pas sa souffrance.

Créer un lien, c'est aller à la rencontre de l'autre, souffrant, s'immerger dans son monde tout en restant neutre, pour apporter autant que faire se peut une réponse adaptée à une demande de soin.

<u>La communication</u>: c'est 20% de communication verbale et 80% de non verbale

<u>Verbale</u>: entrer en relation avec une personne par la parole.

Non verbale: Toutes les attitudes physiques qui entrent en jeu dans une relation duelle.

En psychiatrie, nous sommes des professionnels de la communication, c'est-à-dire que nous sommes capables d'adapter la communication en fonction de la personne souffrante. Cela relève d'un savoir être et d'un savoir faire acquis auprès de soignants expérimentés et d'un enseignement de qualité, mais je dirais qu'en psychiatrie on est toujours en formation auprès de psychiatres ou de psychologues qui donnent un sens à notre travail lorsqu'ils en ont les compétences. Sinon ce travail est délégué à un intervenant extérieur psychanalyste. »

## Collège infirmier ?!!!?<sup>641</sup>

« L'hôpital va mal. On manque d'infirmier. Pourquoi cette pénurie infirmière? Numerus clausus? Crise des vocations? Et puis nos éternelles plaintes ou nos regrets, à nous les derniers infirmiers de secteur psychiatrique sur le thème éculé du « C'était mieux avant... ».

Mais aussi le positionnement bizarre des nouveaux infirmiers :

- « On fait pas les toilettes, c'est pour les aides-soignants ».
- « Pourtant le rapport au corps c'est important en psy. »

#### Ou encore:

- « On fait pas les activités, c'est pour les éducs. »
- « Mais c'est un outil efficace la sociothérapie! »
- « Oui, mais on comprend pas comment ça fonctionne... »

Et justement l'arrivée des éducateurs...

Et notre métier alors ? Où est la place de l'infirmier en psychiatrie ? Existe —t-il encore une place ? Va-t-on être condamné à devenir des distributeurs de médicaments ? Vaguement responsable d'une équipe d'aides - soignants, sans en avoir le statut, ni la reconnaissance, ni le salaire...

Et même les syndicats... Quand il s'agit de défendre l'hôpital tout y passe, de la défense de l'hôpital public en passant par les revendications (légitimes) des catégories les plus faibles ou les conflits d'intérêts... Mais « qui se soucie de nous » comme dit la chanson...

Comment défendre notre travail ? Qui peut rendre sa place à notre métier ?

Après tout, c'est tout de même nous qui sommes le corps de métier le plus important sur l'hôpital...Du moins en nombre... Et puis, Y aurait-il encore un hôpital s'il n'y avait plus d'infirmiers ?

Et tout le monde s'exprime à notre place...Les médecins, la direction des soins...

Et dans les services, nous avons l'impression de ne pas être écouté.

Alors que faire ? Créer un collectif infirmier ? Pour quoi faire ? ... Se défendre... Exister...

Mais comment? Sur quelle base? Pour quel contenu? On voit bien les objectifs mais quels seraient les moyens?

Puis le groupe de travail d'ergologie pour les infirmiers de secteurs psychiatrique...Les derniers dinosaures...Tout commence par le dépôt de plainte habituel...

Et les choses s'élaborent grâce aux universitaires qui animent ce groupe. Nous redécouvrons nos propres paroles... Elles sont passées de la plainte nostalgique à l'argument efficace, à la proposition de repères professionnels quasi théoriques. Toutes ces connaissances, fruits de l'échange entre infirmiers, nourries de l'accompagnement des nouveaux par les anciens, se couchent sur le papier.

Et tous les dinosaures présents s'y reconnaissent.

Voilà ce qui pourrait être fondateur, voilà ce qui pourrait créer la dynamique nécessaire à un groupe de travail...Un GRT comme disent nos étudiants en ergologie préférés... Un collège comme on nous conseille de le nommer.

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

<sup>&</sup>lt;sup>641</sup> Écrits libres infirmiers GRT ISP 2007

Du texte produit par nos petites histoires vers ce que les autres, les jeunes « DE » ont à dire.

On leur demande toujours pourquoi ils s'en vont, jamais pourquoi ils restent.

On ne leur demande jamais pourquoi ils ont choisi la psychiatrie... Leurs raisons sont-elles si éloignées des nôtres ? Il faut se poser les questions en positif, sinon comment avancer. Reprendre notre avenir professionnel en main, créer une parole infirmière forte et imprégnée de la réalité du terrain, tenter de poser les vrais problèmes et d'apporter, si possible, des solutions.

Arrêter de subir, proposer, construire, et pourquoi pas innover...

En tout cas au moins essayer...Un collège infirmier ?!!!? »

Nouvelles perspectives de liens avec les médecins<sup>642</sup>

« La formation des psychiatres avant les années 1990 était de quatre années d'Internat dans les CHU après les sept années d'études de généralistes - par exemple à Edouard Toulouse c'était 4 médecins par an -.

Aux environs des années 1995, la formation change. 70 % des médecins généralistes font une formation pratique dans les services qualifiants pendant cinq ans - Formation à la psychiatrie générale mais aussi légale -. A l'issue de cette formation, il y a le concours de praticien hospitalier.

30 % des médecins relèvent de la formation classique qui est fonction du numerus clausus national et des postes libres au CHU, c'est-à-dire une formation d'internat. Puis quelques médecins étrangers valident leurs diplômes au bout de quatre ans. A l'heure actuelle, il y aurait plus de 1000 postes vacants de Praticiens Hospitaliers. A l'issue de cette nouvelle formation, le personnel soignant remarque qu'il y a de plus en plus de difficultés à travailler avec ces nouveaux médecins. Nous avons fait quelques constatations, elles sont plutôt d'ordre négatif malgré notre enthousiasme à toujours vouloir partager et travailler en collaboration. La plupart du temps, les nouveaux médecins n'entendent pas ce que l'on propose quand on connaît bien un patient. Ils ont une grande assurance par rapport à leurs connaissances mais ne sont pas assez à l'écoute de l'expérience - ils ne communiquent qu'entre médecins pour la plupart du temps -. La référence majeure se porte vers la maîtrise des traitements et une grande influence des laboratoires a trouvé là une place surtout par rapport aux nouvelles molécules.Dans notre expérience, certains ont la fâcheuse tendance à faire les entretiens seuls et sans retour, ce qui amène des incompréhensions dans le travail d'équipe et du coup ils n'ont pas les données nécessaires pour mener à bien l'entretien et le déroulement de l'histoire du patient. Il n'y a aucune reconnaissance de l'infirmier en tant que porteur d'histoire. Pour le médecin ce dernier est vu comme quelqu'un qui pratique un acte plutôt que quelqu'un qui peut réfléchir. L'infirmier psychiatrique est plus considéré comme un individu qui pense à son bien-être qu'au bien être du patient. Celui-ci étant souvent en désaccord avec la vision de ces nouveaux médecins : l'infirmier est donc sans valeur professionnelle. Mais il arrive que certains médecins soient à l'écoute d'une expérience de terrain, or cela n'a jamais autant de valeur que la connaissance PMSI et pharmaceutique. Ils sont peu nombreux à écouter une équipe pluridisciplinaire ou à débattre des différentes façons de voir le soin. La difficulté actuelle est de trouver un lien d'entente, tout en respectant les obligations des médecins actuels et l'identité des infirmiers psychiatriques incluant leur expérience professionnelle. Découle la question de nouvelles perspectives de liens avec les médecins. Ce réel problème peut amener la disparition des infirmiers psychiatriques. La non reconnaissance de leur identité et de leurs remises en question incessantes dérangent la satisfaction du savoir. »

CLAR Nathalie -Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013
Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

<sup>&</sup>lt;sup>642</sup> Écrits libres infirmiers GRT ISP 2007

« Il fallait rester impassible, muet sans paraître le moins du monde troublé par les menaces et les injures que nous recevions à torrent. »

« Ce fut d'abord l'odeur qui me surprit, les murs étaient nus et sales... Quand on arrive ici c'est dur pour tout le monde et tout le monde a envie de foutre le camp et de ne plus y remettre les pieds dans cette sale baraque... »

André Roumieux<sup>643</sup>

Glossaire: Avec quels mots travaille-t-on?644

# Remarque d'un infirmier :

« On aurait du commencer par le glossaire. Il y a des générations différentes d'infirmiers qui se côtoient, il y a un travail important à faire sur le langage pour s'accorder sur ce dont on parle. »

### De la folie à la maladie mentale :

## Folie:

<sup>644</sup>Les mots ainsi énumérés avaient déjà beaucoup apporté à tout le monde, non seulement parce que c'était un exercice intéressant de retenir « les mots qui nous intéressent pour notre activité» et de chasser dans un anti-glossaire « ceux qui nous font la vie dure ». Le choix de ces mots était également très représentatif, significatif du décalage, de l'écart toujours existant entre la langue de l'activité réelle, de l'agir en adhérence, et celle des normes, des concepts construits en dés adhérence et qui font souvent perdre le fil rouge de l'activité.Une séance était destinée à définir ces mots. Nous savions cependant qu'il allait falloir faire des choix, que la définition de l'ensemble de ces termes était impossible.

Nous avons alors fixé les règles du jeu pour définir les termes :

- choix d'un mot après l'autre
- laps de réflexion court
- rapidité et efficacité dans l'échange
- validation commune des définitions
- éviter la forme dictionnaire, coller le plus possible au langage ordinaire

La dernière de ces règles étant la plus importante car le but des infirmiers est de se faire comprendre.

Il est important aussi de préciser que ces définitions ont été reconstruites à partir de l'écoute des enregistrements, elles sont puisées au cœur des débats que chaque terme a suscité. Pour plus de dynamisme le langage ordinaire de la discussion a donc été adopté.

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

Les évolutions de la prescription industrieuse : quelle universalité ? Quelles diversifications ? Quel retravail des prescriptions ?

<sup>&</sup>lt;sup>643</sup> André ROUMIEUX, Je travaille à l'asile d'aliénés

« La folie est un terme grand public, non spécialisé, c'est une représentation sociale relativement partagée qui permet de caractériser quelqu'un, quelque chose, ou une situation qui est alors jugée hors normes. Nous utilisons souvent ce mot pour communiquer avec le commun des mortels parce qu'avec le mot « folie » on sait directement de quoi on parle, tout le monde en a plus ou moins une idée.

La folie existe même si on veut souvent la nier, tout le monde a « un petit grain de folie ». De plus la folie c'est universel même si on ne la nomme pas tous de la même manière. Chez les comoriens par exemple on dit « qu'on est habité par le Djinn »!

La folie c'est relatif, le passage entre le normal et le pathologique c'est très subjectif, c'est difficile de faire la différence. »

### Fou:

« Le mot FOU au contraire ça enferme la personne, ça l'exclue alors que le dit « fou » n'a pas de déficit il est seulement différent, c'est-à-dire structuré autrement que ceux qui sont dits « non fous ».

### Maladie mentale / santé mentale :

« Les personnes qui ont créé le terme de « Maladie Mentale » ou de « Santé Mentale », l'ont fait parce qu'elles ont voulu lutter contre l'exclusion que provoquait l'usage des mots « fou, folie ». Dans un sens, elles ont voulu réhabiliter le « fou » dans la cité.

La folie c'est une excuse à quelque chose, à un acte que quelqu'un a pu faire, c'est aussi une excuse pour celui qui reconnaît l'autre dans la folie; quand on parle de maladie mentale on est d'emblée dans autre chose et il y a aussi la souffrance; là on entre dans le soin, la maladie mentale nous installe directement dans l'univers médical. C'est-à-dire dans un univers où on va pouvoir apporter un soin, un soulagement et surtout accompagner le souffrant tout au long de sa vie. Alors, si l'on parle de maladie mentale c'est pour considérer la folie comme une maladie parmi d'autres, une maladie que l'on peut soigner sans différenciation; il est important de ne pas exclure les personnes, et de démystifier le « fou » dans la cité. On ne peut pas dire par exemple : « l'Hôpital des fous » ça fait peur et ça exclue des personnes qui auraient besoin de soin. Aussi ces glissements de langage sont fondés sur une problématique de départ : beaucoup de gens ne venaient pas se faire soigner: »

## <u>Psychothérapie institutionnelle</u>:

1) Une petite histoire pour comprendre... (Mais il y en a plusieurs).

« Durant la guerre (39-45) alors que les hôpitaux psychiatriques n'étaient plus approvisionnés en nourriture et que les personnes mourraient de faim, les soignants d'un hôpital, à Saint Alban dans le sud ouest de la France ont eu l'idée de cultiver la terre, de planter des légumes... et de joindre à ces activités les patients de l'hôpital. Cette expérience a

duré un certain temps jusqu'à ce que les soignants s'aperçoivent que les patients se portaient mieux, se sentaient mieux ... bref non seulement ils avaient échappé à la famine, mais en plus les progrès enregistrés avaient de fortes

significations... les patients s'étaient soignés par la pratique d'une activité, mais encore par ce qu'il se passait dans

l'institution. Il y avait le soignant, le soigné, ils avaient travaillé ensemble... les murs de l'institution avaient soigné

aussi. Voilà un peu une des histoires de la découverte de la Psychothérapie Institutionnelle. »

2) « La thérapie institutionnelle est une «méthode permettant de créer une aire de vie avec un tissu inter - relationnel,

où apparaissent les notions de champ social, de champ de signification, de rapport complémentaire, permettant la

création de champs transférentiels multi - focaux». OURY

« Il y avait une vieille blague a l'époque ou j'étais entrée à l'hôpital : le névrosé construit des châteaux en Espagne, le

psychotique les habite et le psychiatre encaisse les loyers ».

De la psychothérapie institutionnelle à « la relation à » :

« C'est une mise en relation de plusieurs choses... il y a les murs, le cadre de psychothérapie, les soignants, les

patients... les soignants accompagnent les patients dans ce cadre. Dans la relation à l'autre l'évolution n'est pas le fait

du seul patient, le soignant aussi évolue ; il faut, qu'il y ait une résonance de la part de l'infirmier pour que cette

relation se fasse. Il est important de voir que le soignant n'est pas tout puissant face au soigné, le soignant apprend du

soigné, ainsi il est toujours en évolution lui-même et avec l'autre. Le soignant apprend tout le temps.»

Le soin:

« C'est prendre soin et veiller à ce que la personne dont on s'occupe puisse être en relation avec les autres. C'est

quelques fois, dans le cas des psychoses graves maintenir en vie. C'est aussi alléger, essayer de supprimer la

souffrance psychique. Prendre soin c'est de plus faire sortir le patient de l'enfermement, c'est l'amener vers

l'autonomie, c'est faire émerger en lui des désirs dont avant tout celui de vivre. Le soin est en rapport direct avec la

souffrance... »

La souffrance:

« La souffrance peut être psychique mais aussi... sociale, familiale, professionnelle. Plus ou moins consciente, la

demande de soin peut venir du patient ou de ses proches mais il peut aussi ne pas y avoir de demande ; à ce moment

c'est très différent cela mobilise une équipe pour faire comprendre à quelqu'un qui n'en a pas conscience ce qui lui

arrive et l'aider à l'accepter. »

Soigner:

« C'est en psychiatrie, prendre soin, prendre le temps d'être avec, écouter, veiller à, inventer, apaiser la souffrance,

ajuster, bricoler, accompagner, savoir regarder, ne pas regarder, savoir entendre... »

## Le patient:

« C'est le malade, la personne qui a besoin d'un abri, d'un lieu pour déposer son délire, son angoisse, sa souffrance... Et qui peut ou non demander un soin, s'ils ne le demandent pas il peut être entendu. »

## La psychose / névrose :

« Ce sont des mots qui disparaissent, aujourd'hui on parle plutôt de troubles mentaux ».

### Usage de soi dans la relation soignant / soigné :

« D'abord il est important de dire qu'on apprend surtout du patient. Le soin en psychiatrie c'est faire avec chaque individu, en fonction de ce qu'il veut ou qu'il peut nous donner. Faire avec dans le sens d'accompagner dans le temps, mais aussi d'ajuster sans cesse à la singularité du patient. Alléger la souffrance psychique du patient en trouvant diverses stratégies, l'important est trouver toujours un juste milieu entre la distance nécessaire au soin et l'empathie. Il faut adapter la distance par rapport au patient et à notre expérience. Adapter la distance c'est toujours en fonction de la personne que l'on a en face de soi. Quand le patient arrive on l'accueille, on l'écoute, on l'accompagne et après on bricole en ajustant nous ce que l'on est et chacun des patients avec toutes leurs différences.

Adapter la distance c'est l'art de gérer « le transfert et le contre transfert ». T'aider à la fois toi et l'autre.

Il y a une grande importance de l'institution mais de nous aussi, de ce que l'on est par rapport à la réponse que l'on peut apporter. Il y a des gens qui arrivent en très grande souffrance psychique, ils arrivent ils sont recroquevillés sur leurs pieds, sur eux-mêmes, un temps passé dans l'institution et avec nous, ils se tiennent déjà plus droits, ils sont mieux...ce qui est dur à l'extérieur c'est d'affronter le regard des autres. L'usage de soi c'est une manière de regarder aussi... »

### Le transfert et le contre transfert :

« Dans la mesure où il y a relation soignant / soigné il y a forcément une inter- relation. Transfert / contre transfert ... on a grandi avec ça, cela faisait parti de notre formation ; par contre nous ne sommes pas sûrs que ce soit le cas actuellement. Il y a dans les comportements des infirmiers aujourd'hui un côté « infaillible » .... Il n'apparaît pas directement qu'ils aient conscience de ces choses là.... Ce sont des « gros mots » aujourd'hui...

Le transfert et le contre-transfert, ce sont les sentiments, les représentations qu'éprouve et projette le patient sur le soignant avec lequel il est en relation et le contre transfert la réponse du soignant. C'est une remise à distance qui peut être positive ou négative. Nous n'avons qu'en partie conscience de ce qui se passe dans la relation d'où la nécessité du

travail d'équipe. La relation transfert / contre-transfert n'est pas propre à la relation soignant - soigné mais à toute

relation humaine.

L'équipe a un rôle très important dans cette relation, d'une certaine manière elle doit jouer un peu le rôle de garde fou entre nous... on se perd facilement dans « la relation ». L'équipe doit toujours être là pour aider à reprendre de la

distance. »

Le sens:

« La question du sens est importante. Il est primordial dans notre vie de trouver, de donner du sens à ce l'on fait. Par rapport à ce que l'on nous demande, bien souvent on perd du temps mais c'est qu'on est plus exigent, plus mal à l'aise, la recherche du sens, d'un sens est très importante... quand on est confronté au « vide psychotique », c'est difficile, on perd la valeur des choses, si on rajoute du sens, on trouve plus d'envie, plus de force pour travailler avec ce vide et

avec les personnes ».

Bricoler:

« C'est adapter la distance, c'est accompagner et faire avec, avec la personne, sa singularité et nous ce que l'on est ; deux éléments sont importants dans ce bricolage, le <u>temps</u> et la question du <u>sens</u> pour nous de ce que nous faisons. Après c'est comme un orchestre il faut toujours raccorder chaque instrument. »

Diagnostic comme un « tout »:

« Le diagnostic... c'est difficile... il y a plusieurs choses, plusieurs facteurs. Primo, il y a le facteur théorique... ce que l'on a appris, ensuite il y a la relation avec le soigné et la communication. Dans la communication, il y a le verbal et le non –verbal, dans le verbal il y a le discours, dans le non verbal, il y a ce que l'on voit de la personne, comment elle se présente, ce sont encore des indices. Ensuite il y a quelque chose de l'ordre de l'indicible, il y a notre expérience qui permet d'appréhender la personne en face de nous, et c'est ensuite cela que l'on va confronter à d'autres. On dit toujours que le diagnostic appartient aux médecins mais il est certain que nous aussi on participe beaucoup à ces diagnostics. »

Ecrits subjectifs:

« Ecrire c'est important pour nous, mais c'est une écriture clinique. Nous avons du mal à écrire ce que l'on nous demande, pourtant écrire c'est important aussi pour reprendre de la distance, mais là c'est différent comme on disait c'est une écriture clinique et elle reste personnelle. Aujourd'hui c'est de plus difficile d'écrire pour être lu, parce qu'il faut faire attention à tout ce que l'on dit... »

Anti- glossaire : les mots dans lesquels on ne se reconnaît pas !

Remarque d'un infirmier :

« Il y a des mots avec lesquels on n'arrive pas à travailler, des mots qui ne sont pas adaptés et dans lesquels on ne se

reconnaît pas. »

La démarche de soin:

« C'est protocolaire. Si c'est repérer ce qui ne va pas et apporter une réponse ponctuelle et adaptée... en réalité on ne

peut pas repérer chez un malade une chose particulière et apporter une réponse, c'est l'ensemble qui est important il

faut beaucoup de recul. On ne peut pas dire on va faire « comme ça », on va apporter telle ou telle réponse... quand on

a un patient on l'a pour trente ans. La problématique même de la psychose impose de ne pas pouvoir faire en ces

termes. Dans l'immédiat la seule chose qu'on peut apporter c'est de soulager la personne par tel ou tel moyen.

Apporter une réponse c'est affiner la réponse au fur et à mesure avec l'équipe. »

Le diagnostic infirmier:

« On ne sait pas ce que c'est. Dossier de soin où l'infirmier doit noter des tas de banalités. Le diagnostic infirmier

maintenant semble débarrassé de toute clinique. Dans le diagnostic infirmier y a un flou terrible ... à poursuivre ...

Maintien de l'ordre psychiatrique:

« C'est souvent ce qu'on nous demande, faire en sorte que le patient ne soit pas ré- hospitalisé, mais ça pour nous c'est

pas vraiment du soin. »

Protocole:

« Enfermer le travail des ISP dans des protocoles c'est impossible, c'est tuer les capacités d'invention qu'ils mettent en

oeuvres tous les jours pour "être" avec leur patients. Leur patients d'ailleurs sont de plus en plus souvent maltraités,

enfermés, mis à l'isolement. Les ISP ont besoin de s'écarter des protocoles pour pouvoir travailler « Hors protocole »

car c'est un métier d'aventurier. »

Projet à court terme, à moyen terme, à long terme :

« Cette manière de présenter les choses n'est pas adaptée parce qu'on est en permanence en train de faire et de défaire,

avec un patient c'est toujours ça ; parce que la vie n'est pas linéaire, si la vie était linéaire on pourrait parler de

CLAR Nathalie - Thèse de doctorat – Université de Provence – 2013

moyen, long ou court terme mais on le voit bien sans arrêt, on réajuste, on est bien obligé... c'est vrai... de proposer des choses, mais on réajuste quand même en permanence ».

## <u>Traçabilité</u>:

« On en parle trop, cela prend trop de place, beaucoup d'infirmiers pensent que ce qui est écrit est fini... Alors qu'il faut aller à la rencontre du patient, il faut aller le voir et à ce moment voir beaucoup d'autres choses que ce qui était écrit. Le risque c'est que la généralisation, l'obligation de l'écrit peuvent installer une grande distance avec les patients. On écrit dans des bureaux, on ne va plus voir les patients... ».